This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 410334

C 9

A mes fillettes Chéries
Leur Grand père
Jérusalem

DT1
560
B651

IMPRIMERIE DE CHARLES JOUAUST
338, RUE SAINT-HONORÉ

LA

FOI D'ISRAEL

SES DOGMES, SON CULTE

SES CÉRÉMONIES ET PRATIQUES RELIGIEUSES

SA LOI MORALE ET SOCIALE, SA MISSION ET SON AVENIR

Par S. BLOCH

RÉDACTEUR EN CHEF DE *L'UNIVERS ISRAÉLITE*

> Quel est le peuple, si grand qu'il soit, qui ait des statuts et des ordonnances aussi justes que cette loi que je mets aujourd'hui sous vos yeux?
>
> (Deut., IV, 8.)

PARIS

AU BUREAU DE L'UNIVERS ISRAÉLITE

RUE DES MARTYRS, 38

1859

DÉDICACE

SEIGNEUR, DIEU D'ISRAEL !

Je veux glorifier votre nom ici-bas, comme il est glorifié dans les hauteurs des cieux ;

Ainsi qu'il est écrit par votre prophète :

L'un vous annonce à l'autre, et tous s'écrient :

SAINT, SAINT, SAINT EST L'ÉTERNEL ZÉBAOTH !

TOUTE LA TERRE EST REMPLIE DE SA GLOIRE.

קדוש קדוש קדוש ה' צבאות מלא כל הארץ כבודו :

APPROBATION.

J'ai lu et examiné le livre que M. S. Bloch, rédacteur en chef de *L'Univers israélite*, publie sous le titre de LA FOI D'ISRAEL. Cet ouvrage, qui embrasse le dogme, le culte et la morale, est un exposé éloquent et chaleureux des doctrines du judaïsme, et se recommande par l'attrait du style autant que par la pureté des principes. Puisant ses inspirations aux sources que lui offre la connaissance de nos livres sacrés, l'auteur a su trouver le secret de parler au cœur et à l'esprit, et, enrichissant ses sujets de nombreux textes bibliques et talmudiques, et de détails historiques qui en augmentent l'intérêt, il a jeté sur la tradition israélite une lumière qui facilite à chacun le moyen d'en reconnaître l'origine et d'en apprécier la sainteté. En conséquence, je donne à ce livre mon entière approbation, et je le recommande vivement aux familles, qui y trouveront une lecture édifiante et instructive, d'excellentes leçons pour tous les âges, un guide et des conseils pour toutes les situations de la vie.

Le Grand Rabbin du Consistoire central,
S. ULMANN.

Fait à Paris, le 11 Iiar 5619 (15 mai 1859).

PRÉFACE

Le livre que j'ai l'honneur d'offrir à mes coreligionnaires est déjà en partie connu d'eux. On se rappelle peut-être que *L'Univers israélite* a publié, sous les titres de : *les commandements*, *la révélation*, etc., divers travaux d'enseignement religieux que beaucoup de mes amis, sans doute par un jugement trop bienveillant inspiré par l'amitié, voulaient faire imprimer à part, comme pouvant contribuer à l'éducation spirituelle de nos frères et à la propagation de la vérité israélite dans le monde. Quelques-uns de ces travaux ont eu même le rare bonheur d'être reproduits par des journaux politiques et littéraires n'appartenant point au judaïsme. Mais, les journaux et les recueils périodiques ressemblent un peu aux feuilles des arbres que le vent disperse et dont il laisse à peine une faible trace dans la mémoire des hommes, à peine un souvenir sur le sol même où elles ont fleuri et brillé. Qui voudrait blâmer l'écrivain le plus modeste cherchant à sauver de la tempête et de l'oubli les fruits de son esprit, de ses veilles, de ses labeurs ?

Ce sont ces divers morceaux d'enseignement religieux que

j'ai réunis ici, en leur faisant subir toutefois un travail de révision, de correction, j'oserai peut-être dire d'amélioration, et en leur ôtant tout ce qui pouvait rappeler la polémique, la discussion, les circonstances dans lesquelles ils avaient été composés. J'y ai ajouté un bon nombre de chapitres inédits pour remplir le cadre d'un ouvrage complet. Si, par ce procédé, mon livre manque en partie du charme de la nouveauté, il offre, d'un autre côté, des garanties de succès par l'accueil bienveillant, souvent flatteur, qui a été fait à la partie déjà connue et formant en quelque sorte ses éléments fondamentaux. Il a déjà un passé qui me rassure sur son avenir; autrement où aurais-je pris le courage de présenter mon modeste travail aux israélites de France, c'est-à-dire aux hommes les plus éclairés de la terre, et de le publier dans un pays dont l'esprit est si élevé, la pensée si rapide, l'idée si avancée, et dont la littérature est la lumière du monde?

Je viens d'écrire les mots *ouvrage complet :* je me trompe. Ce livre, pas plus que tout autre de ce genre, fût-il composé par un grand savant, par un génie, par un prophète, ne saurait épuiser la matière : c'est à peine une goutte d'eau dans l'Océan. La vie entière de l'homme, fût-elle longue comme celle des races primitives, ne suffit pas à pénétrer notre divine religion, qui est une source inépuisable, une œuvre infinie, une pensée éternelle. Comment quelques pages d'un livre pourraient-elles renfermer cette source, cette œuvre, cette pensée, que les cieux ne sont pas assez vastes pour contenir, que toutes les générations et tous les siècles n'ont pas assez de jours pour raconter? L'Éternel a dit : « Le ciel est mon trône et la terre mon marchepied; quelle est la maison que vous voulez me bâtir, quel est le lieu où je dois reposer? » Sa loi peut dire à son tour : Toutes les nobles âmes m'appartiennent, tous les cœurs purs et saints me servent de temple; quel est le livre où vous voudriez m'enfermer, quelle est la plume qui oserait tracer mes limites?

Pour apprendre à être israélite, il faut vivre en israélite. La plus savante leçon s'oublie, le meilleur livre peut se déchirer, les tables de la loi peuvent être brisées tous les jours; mais l'action de la vie est pleine de force et de résistance, la voix de Jacob ne s'éteint point, et notre religion, à côté de ses enseignements écrits, est une Thorâ *verbale*, un enseignement vivant se transmettant de bouche à bouche, de génération à génération. La religion d'Israël n'est pas une lettre morte, un monument de pierre, un édifice devant lequel on peut passer ou s'arrêter, selon notre volonté et notre bon plaisir; mais elle est notre âme et notre esprit, c'est en nous qu'elle a son véritable sanctuaire, son culte et son autel, ses docteurs et ses pontifes; c'est dans notre cœur qu'elle ouvre sans cesse un livre divin, des pages écrites de la main même de l'Éternel. Le plus admirable catéchisme, l'ouvrage de théologie le plus profond et le plus éloquent est à peine une ombre de cette lumière, un pâle reflet de ce livre de Dieu.

Aussi, bien que ces pages contiennent des chapitres sur nos dogmes, nos sabbaths et nos jours de fête, nos cérémonies et nos pratiques religieuses, notre loi morale et sociale, etc., je n'ai pas voulu faire un livre d'enseignement proprement dit, mais un livre de recueillement, d'étude, d'édification. Mon but, mon ambition, mon espérance, est d'exciter l'esprit de nos coreligionnaires de tous les sexes et de toutes les classes à la méditation des grandes et sublimes choses renfermées dans le judaïsme, dans ses doctrines, dans son histoire, dans ses triomphes et dans ses malheurs, dans ses aspirations spirituelles et dans sa vie pure et sainte; de leur offrir en ce livre une clef pour ouvrir les trésors de leurs propres sentiments, un guide pour l'élévation de leur âme, une étincelle pour allumer le feu sacré qui les pénètre et les vivifie, un miroir pour leur montrer, faiblement sans doute et voilé par la pâleur et l'obscurité de ma parole, ce qui se

trouve de noble et de divin dans leur propre cœur. *La Foi d'Israël*, dans ma pensée, n'est pas une leçon pour les hommes, mais un cantique au Dieu de nos pères.

On voudra donc me pardonner si parfois ces pages essayent de s'élever à un degré d'enthousiasme, à des accents poétiques qui, peu compatibles avec l'enseignement de lois positives, se produisent mal par une plume insuffisante et une voix prosaïque. Mais voici le texte du psaume, le lecteur trouvera bien dans son âme le chant, la mélodie, la musique divine, qui montent au ciel dans un hymne séraphique !

Par la même raison, j'ose solliciter une indulgence bienveillante pour les répétitions qui peuvent se trouver dans ce livre. Les morceaux dont il se compose ont été écrits à diverses époques, souvent à de longs intervalles; de sorte que l'auteur ne se rappelait pas toujours ce qu'il avait pensé et exprimé autrefois. Puis, par son caractère d'ouvrage d'édification et de dévotion, les répétitions étaient presque inévitables, comme dans un recueil de prières. Ensuite, un grand nombre de nos commandements religieux ayant la même cause, la même signification, le même but, leur exposé doit se ressentir nécessairement de cette espèce de communauté et d'uniformité. Il ne m'était pas toujours permis, quand même le manque de talent et de génie ne s'y serait opposé, de chercher pour des lois divines des idées nouvelles, des images et des figures, qui, en les poétisant, en les symbolisant trop, pouvaient les affaiblir dans la croyance et dans l'observation pratique des hommes. Mais ces répétitions mêmes, dont la plus grande partie est due aux intervalles écoulés entre la composition de mes essais, autant qu'à mon insuffisance littéraire et scientifique, sont au moins un témoignage de la solidité de mes convictions religieuses. J'ai pensé et écrit aujourd'hui ce que j'avais pensé et écrit il y a quinze ans. J'ai, en cherchant dans la collection de *L'Univers israélite* des chapitres pour mon ouvrage, trouvé avec bonheur des inspi-

rations d'autrefois, des inspirations lointaines, qui m'animent encore à l'heure qu'il est, des échos anticipés de ma parole d'aujourd'hui. Ce mérite de la constance des principes vaut peut-être autant, dans un livre comme celui-ci, que la gloire attachée aux plus magnifiques variations des idées, aux plus brillantes fantaisies des belles-lettres.

Peut-être ce livre pourra-t-il aussi servir d'apologie au judaïsme, ou du moins inspirer à des plumes plus éloquentes la pensée d'écrire cette apologie, devenue malheureusement si nécessaire de nos jours. Les attaques contre notre religion et nos coreligionnaires, les calomnies les plus odieuses contre nos pratiques religieuses et nos sentiments d'homme et de citoyen, recommencent dans diverses contrées comme aux temps les plus ténébreux de l'histoire. Des violences et souvent des crimes sont commis contre nos frères, nos femmes et nos enfants, et on en cherche l'excuse dans notre sainte et divine croyance. Ce livre, écrit dans une langue universelle, exposant les dogmes et les pratiques du judaïsme avec clarté et une rigoureuse exactitude, non comme un judaïsme moderne, réformé, adapté aux exigences de notre position sociale, les aurait façonnés, mais tels qu'ils sont enseignés depuis quarante siècles; ce livre pourra donc contribuer à éclairer le public non israélite sur nos vérités et nos œuvres religieuses, et, par conséquent, à diminuer, sinon à faire disparaître, les préventions malveillantes ou involontaires. Il montrera une fois de plus que cette religion d'Israël qu'on croyait oubliée, morte, effacée du livre de la vie spirituelle du monde, mérite d'exister et existe réellement encore dans toute sa vigoureuse énergie, dans la plénitude de sa lumière et de sa grandeur, tandis que toutes les autres croyances de la terre ne peuvent se soutenir que par la force matérielle et brutale, par des législations sévères, souvent appuyées sur des baïonnettes!...

L'heureuse réaction que, par la vérité, Dieu suscitera dans l'humanité en faveur de sa loi et de son peuple, se fera aussi

sentir au milieu de nos frères, si souvent égarés par nos ennemis mêmes.

Qu'il me soit permis de répéter ici ce que *L'Univers israélite* a dit, il y a dix ans, en publiant son premier travail sur *les commandements :*

« Nous avons essayé, dans plusieurs articles et sous divers titres, d'exposer dans ce recueil les principes généraux et fondamentaux du judaïsme, sa supériorité sur d'autres doctrines religieuses et sociales, son admirable harmonie avec la raison de l'homme et la foi du croyant, sa merveilleuse capacité de répondre à tous les besoins vrais et légitimes, de s'adapter à toutes les situations de l'individu et de la société, par conséquent sa force de résister au temps, à l'espace et à toutes les transformations, c'est-à-dire sa vérité, son triomphe et son immortalité.

« La première partie de notre tâche était facile. Nous n'avions qu'à ouvrir l'histoire, qu'à regarder autour de nous, pour être frappé de la fragilité de tout ce qui n'est pas judaïsme et croyance israélite. Nous voyons des religions qui ne se maintiennent que par une discipline de fer, par la force matérielle la plus étendue et la plus colossale, par une compression violente et complète de tout ce qui est dans l'homme lumière et intelligence; d'autres qui, ayant relâché un peu les liens du despotisme moral et rendu à la raison et à la dignité humaines une faible partie des droits que le ciel leur a donnés, se trouvent livrées à des discussions sans fin, à des divisions sans nombre, en proie à des déchirements intérieurs qui font naître le doute et éteignent le feu sacré; d'autres encore qui se corrompent au contact des sociétés modernes, perdant de plus en plus leur éclat et leur civilisation, à mesure que leur puissance matérielle diminue et que leurs conquêtes territoriales se rétrécissent sur la carte géographique. Le judaïsme seul a su se maintenir et se maintient à tout jamais, non par la contrainte morale et matérielle, non « par les armées et la violence, mais par l'esprit du Dieu Zébaoth ! » L'emploi du fer est proscrit dans l'édification du sanctuaire israélite.

« Cette partie de notre tâche était encore facile, parce que, pour a remplir, nous trouvions une approbation unanime et sympathique auprès de tous nos coreligionnaires. Car tous les israélites,

quelles que soient leurs opinions, leurs doctrines ou leurs erreurs, sont convaincus de l'excellence des principes fondamentaux du judaïsme, sont fiers d'appartenir à une foi religieuse qui place Dieu si haut sur le monde et ses destinées, régnant sans partage et sans condition sur une humanité intelligente et libre, foi qui accorde à l'homme une place si noble et si grande dans l'échelle de la création, et qui fait luire devant notre raison tant de vérité et donne à notre vie tant de sainteté. Pour ce qui est de ces principes généraux, point de dissidence, point d'affaiblissement au milieu de nous, et l'israélite le plus égaré, le plus plongé dans le doute et l'oubli, est toujours prêt à s'unir à ses frères pour répéter : Ecoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est un Dieu-Un !

« Un devoir plus difficile nous est réservé. Faire descendre ces principes dans la vie pratique ; les réaliser, les maintenir, les perpétuer par les prescriptions et œuvres religieuses qui en sont le symbole, le souvenir, la représentation vivante ; montrer notre prospérité et notre salut comme le résultat unique de cette parole de l'Ecriture : « Si vous marchez dans mes lois, si vous observez mes ordonnances et les *pratiquez* » (אם בחקתי תלכו) ; montrer les précieuses bénédictions attachées à l'observation des commandements divins, ainsi que les dangers et les maux inévitables que leur transgression produit infailliblement : n'est-ce pas exciter le mécontentement d'un grand nombre, irriter contre soi bien des esprits qui ne veulent donner à la religion aucune place sur la terre et aucun instant dans la vie ? Mais, n'est-ce pas aussi le devoir sacré d'une publication israélite qui doit plutôt instruire et exhorter que plaire et flatter ? »

Ce devoir, que j'ai considéré comme la tâche, l'obligation et le souci de toute ma vie, je viens le remplir par ce livre modeste, qui sollicite un généreux accueil de mes coreligionnaires, une place sur leur table, une pensée dans leur cœur. Je ne pouvais leur offrir une œuvre d'érudition et d'invention rare, mais seulement tout ce qu'il y avait de meilleur et de plus sincère dans ma conscience, de plus vrai et de plus sacré dans mon âme israélite. Puissent-ils accepter ce don,

ce sacrifice, que je dépose devant l'arche de notre sanctuaire et sur l'autel du Dieu d'Israël!

En remerciant le Seigneur de m'avoir permis cette manifestation de nos croyances, je dois aussi rendre un hommage public à M. le grand rabbin du Consistoire central, qui a daigné m'encourager dans cette entreprise, examiner mon travail et me donner de précieux conseils. En accordant à ce livre l'appui de sa science profonde, le vénérable docteur de la loi a voulu rendre un service de plus au judaïsme français, dont il est le pasteur fidèle, vigilant et dévoué.

S. Bloch.

Paris, le 1er Siwan 5619 (3 juin 1859).

HAGBAHA [1]

וְזֹאת הַתּוֹרָה אֲשֶׁר־שָׂם מֹשֶׁה לִפְנֵי בְּנֵי יִשְׂרָאֵל :

Voici la Thorâ d'Israël !
Voici la loi que Dieu lui-même a consacrée !
Peuple, à travers la vie, au sein de l'Éternel,
Porte-la dans ton cœur ! Qu'elle te soit sacrée !

Montre-la, peuple de Juda !
Et chèrement acquise, au-dessus de ta tête,
Bien haut, avec orgueil, au monde montre-la !
Elle te coûte assez pour être ta conquête !

Oui, pour posséder ce trésor,
Ton cœur s'est imposé les plus grands sacrifices !
Tu donnas tout : honneur, liberté, bonheur, or,
Et ton sang généreux versé dans les supplices !

Et du Ciel radieux drapeau !
Pour sa gloire combien ont perdu la lumière !
Au prix de tant de morts descendus au tombeau,
Nous avons en héros conquis cette bannière !

Dieu tout-puissant, Dieu notre roi !
Nos Pères ont jadis de toi reçu ce gage...
La bataille est perdue ! — et debout est la loi !
Et voilà nos drapeaux échappés du naufrage !

(1) *Elévation*. Quand, dans les temples israélites, le rouleau sacré est élevé et déployé sous les yeux de la communauté, les fidèles récitent quelques versets bibliques commençant par : « Voilà la loi que Moïse a présentée aux enfants d'Israël. »

Le poëme ci-dessus, inspiré par cette cérémonie, a été traduit de l'allemand par le chevalier Redarez Saint-Rémy.

Cachés dans leurs plis précieux,
Nous les avons gardés, dans notre chute amère,
Comme, d'un si grand prix, la prunelle des yeux,
Ou comme d'un enfant la tête aimable et chère!

Autour d'eux que de combattants
Sont tombés! De nos morts, ah! qui dira le nombre?
Jamais les survivants, à leurs drapeaux constants,
Dans le malheur, n'auront d'autre abri que leur ombre!

De tous côtés jaillit la mort!
Des flots en leur fureur, nous franchîmes l'abîme;
Au-dessus des torrents de flammes, loin du port,
Nous tenions encore haut notre drapeau sublime.

Enveloppé dans ce drapeau,
Plus d'un fut dévoré tout vivant par la flamme,
Et sur ce bouclier, par la main du bourreau,
Plus d'un, percé de coups, a rendu sa grande âme!

De flèches, de poison, de feu,
L'ennemi contre nous se servit dans sa joie.
Mais nous pûmes sauver l'Écriture de Dieu!...
Le reste, en un combat sans fin, fut une proie!

Élevons au Ciel la Thorâ!
Dans nos accents joyeux, comme en un jour de fête,
Bien haut, avec orgueil, au monde montrons-la!
Elle nous coûte cher! Oui, c'est notre conquête!

Enfin a cessé le combat!
Mais si jamais sur nous se ruait la tempête,
Fidèles à nos rangs, alors dans leur éclat,
On verrait nos drapeaux flotter à notre tête.

LA FOI D'ISRAËL

PREMIÈRE PARTIE

LE DOGME

LE SCHEMA

וקרבתנו לשמך הגדול סלה באמת,
להודות לך וליחדך באהבה.

Quand Moïse, l'immortel Pasteur, l'Homme de Dieu, allait quitter la terre, dont il était la colonne de feu perçant et éclairant les ténèbres, il redoutait, au milieu de ses frères, l'oubli des enseignements divins auxquels il avait consacré sa vie, et auxquels sont attachés à tout jamais le bonheur, la force et le salut d'Israël et de toute l'humanité. Il aurait voulu graver en traits ineffaçables dans le cœur de son peuple, appelé à être l'apôtre du genre humain, toutes les grandes et sublimes vérités qu'il avait reçues du Ciel, et qui sont la lumière et la vie spirituelle de l'homme, toutes les lois morales et civilisatrices, tous les commandements de justice et de droiture, d'action et de pensée, qui sont la vie sociale du monde et sa condition d'existence.

Alors recevant d'en haut une dernière et suprême révélation, alors son âme planant déjà dans les régions

célestes et se trouvant illuminée d'un rayon du Seigneur, Moïse se leva et dit :

שְׁמַע יִשְׂרָאֵל יְהוָה אֱלֹהֵינוּ יְהוָה אֶחָד :

וְאָהַבְתָּ אֵת יְהוָה אֱלֹהֶיךָ בְּכָל־לְבָבְךָ וּבְכָל־נַפְשְׁךָ וּבְכָל־מְאֹדֶךָ : וְהָיוּ הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה אֲשֶׁר אָנֹכִי מְצַוְּךָ הַיּוֹם עַל־לְבָבֶךָ : וְשִׁנַּנְתָּם לְבָנֶיךָ וְדִבַּרְתָּ בָּם בְּשִׁבְתְּךָ בְּבֵיתֶךָ וּבְלֶכְתְּךָ בַדֶּרֶךְ וּבְשָׁכְבְּךָ וּבְקוּמֶךָ : וּקְשַׁרְתָּם לְאוֹת עַל־יָדֶךָ וְהָיוּ לְטֹטָפֹת בֵּין עֵינֶיךָ : וּכְתַבְתָּם עַל־מְזֻזוֹת בֵּיתֶךָ וּבִשְׁעָרֶיךָ :

« Écoute, Israël, l'Éternel notre Dieu, l'Éternel est UN.

« Tu aimeras l'Éternel ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir.

« Que les paroles que je t'ordonne aujourd'hui soient sur ton cœur.

« Tu les inculqueras à tes enfants, tu en parleras dans ta maison et en voyage, en te couchant et en te levant.

« Tu les attacheras en signe sur ta main; tu les porteras comme un fronteau entre tes yeux.

« Tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes. »

(Deutéronome, VI, 4-9.)

Voilà les paroles de vie que Moïse a léguées à son peuple, et qui ont traversé les âges, dans l'esprit et sur les lèvres des croyants, comme un témoignage impérissable de la triple vérité israélite : son *Dieu*, sa *loi*, son *culte*.

Israël a perdu son existence politique, son unité nationale, le foyer de sa vie spirituelle, Jérusalem et le temple du Très-Haut, tout ce qui forme le lien, l'association, la condition d'être des nations. Mais il a conservé ces quelques paroles du *Schemâ* qui le rendent indestructible et immortel, la plus ancienne des races dans le passé, la plus inébranlable dans le présent, la plus forte et, telle est notre conviction, la plus grande dans l'avenir.

Aussi longtemps que le *Schemâ* retentira dans le

monde, Israël accomplira sa mission, l'idolâtrie sera combattue, l'harmonie de la création sera rétablie, Dieu et la vérité auront leur place et leur culte sur la terre.

Aucun langage humain n'aurait jamais pu exprimer en si peu de mots les principes de salut et de perfectionnement contenus dans le *Schemâ*. Le ciel lui-même a dû révéler et faire resplendir cette grande profession de foi comme une étoile lumineuse au milieu des ténèbres, comme une âme immortelle au milieu de la destruction et de la mort! Le *Schemâ*, c'est l'esprit du Seigneur planant à tout jamais sur le chaos et sur l'abîme.

Le *Schemâ* renferme en substance la foi israélite tout entière; c'est le foyer incombustible, le buisson enflammé où Moïse a vu le Seigneur, et où s'allument toutes les vérités. Le premier verset proclame le dogme de Dieu et de son absolue unité, la solennelle reconnaissance du règne, de la puissance de l'Eternel et de ses droits imprescriptibles sur l'humanité קבלת עול מלכות שמים. Écoute, Israël, Dieu fut, est et sera éternellement; il est un et n'a partagé son pouvoir avec aucun être dans le ciel et sur la terre. La violence, l'esclavage, la servitude matérielle et morale doivent donc disparaître du milieu de la création, où nulle puissance ne saurait usurper les droits du Très-Haut, forger des chaînes que Dieu a brisées, faire régner une obscurité que son regard et sa parole ont dissipée. Écoute, Israël, Dieu existe, donc vous devez secouer toute idolâtrie, toute superstition, la honte de toute servilité; vous êtes les enfants de l'Éternel : vous êtes libres! Aux passions dégradantes, au péché, au mal, à la tyrannie, à la mort et à l'enfer, jetez les mots : *L'Éternel notre Dieu*, *l'Éternel est* UN, et vous êtes délivrés, et vous êtes libres!

Puisque Dieu existe, qu'il est gravé dans les consciences et proclamé par la bouche des humains, il en résulte qu'il faut l'aimer « de tout notre cœur, de toute notre âme, de tous nos moyens ». Il est notre Créateur et notre souverain Maître, donc tout ce que nous possédons, nos biens, nos facultés, notre vie, lui appartiennent en toute propriété; il peut en disposer selon sa sagesse infinie; nous devons les lui offrir, toujours et partout, en sacrifice filial et empressé, surtout lorsqu'il s'agit de glorifier son nom et de faire triompher sa loi.

Puisque Dieu existe, nous devons avoir une confiance absolue, pleine et entière, en sa souveraine justice, en sa souveraine bonté; nous devons être convaincus que tout ce qui nous arrive de bien vient de sa tendresse paternelle sans bornes, et tout ce qui nous arrive de mal vient encore de sa tendresse, de sa divine sollicitude pour notre élévation spirituelle, notre salut futur, ou de nos propres fautes. Nous ne devons donc pas chercher à réparer les apparentes rigueurs du sort par l'injustice, par la violation de nos devoirs, par l'iniquité de nos actes et la violence envers notre prochain. Car, puisque Dieu existe, qu'il est le Père suprême du genre humain, le Créateur de tout ce qui est, nous devons aimer tous les hommes comme nos frères, leur faire tout le bien qui est en notre pouvoir, et bannir de notre cœur tout sentiment de jalousie, d'envie et de haine, tout sentiment contraire à la fraternité, à l'amour, à l'harmonie éternelle qui est l'âme de la création.

Puisque Dieu existe, nous ne devons pas nous constituer juges dans nos luttes avec l'existence, dans nos épreuves et nos tribulations; mais être intimement convaincus que dans la justice infaillible de l'Éternel, toute

chose trouvera un jour sa compensation, son jugement, sa récompense ou son châtiment. Quiconque n'aime pas l'humanité, n'aime pas Dieu.

Puisque l'Éternel est notre Dieu, il ne saurait vouloir que notre bonheur, notre perfection et notre salut; pour y arriver, il choisit les moyens qui, échappant à nos vues si bornées, sont les meilleurs, les plus sûrs, les mieux appropriés à notre nature et à nos vrais besoins. Puisque Dieu est l'Éternel, son regard plane sur les temps, les empires et les générations, et ce qu'il décide de nous doit être parfait, doit concourir à un grand but quelconque, au développement et à l'harmonie de son œuvre; il est éternel, il peut attendre longtemps pour récompenser le juste, il peut avoir une longue patience pour punir le méchant. Et puisque Dieu est *un*, il ne saurait vouloir à la fois notre création et notre destruction, notre vie et notre mort; mais en disant : Que la lumière soit, que l'homme soit! le Créateur a dû vouloir la félicité éternelle de l'homme comme l'immortalité de son âme, comme la clarté impérissable de ce flambeau divin qu'on appelle esprit humain.

Mais c'est par amour de Dieu, et non par la crainte de la punition ou l'espoir de la récompense, que nous devons remplir tous les devoirs, perfectionner notre âme et sanctifier notre vie par la pratique de toutes les vertus. « Ne soyez pas comme des esclaves, dit un sage d'Israël, qui servent leur maître en vue du salaire. » (*Aboth*, I, 3.) « Plus grand est celui qui agit par amour que celui qui agit par crainte. » (*Sota*, 31 *a*.) Aussi faut-il aimer Dieu de tout notre *cœur*, en lui sacrifiant nos penchants, nos désirs, nos passions בכל לבבך בשני יצריך ביצר טוב וביצר הרע

(*Berachoth*, 54 *a*); de toute notre *âme*, et ne point reculer devant la mort pour confesser Dieu et la vérité israélite — אפי' הוא נוטל את נפשך —; de tous nos *moyens*, dans le malheur comme dans le bonheur — בכל מדה ומדה שהוא מודד לך הוי מודה לו —, en lui sacrifiant nos biens, notre position dans le monde, nos honneurs et nos dignités. Triple sacrifice dont Abraham, le père des croyants, donna l'immortel exemple sur Moria, en offrant au Seigneur son fils, qui était tout son cœur, toute sa vie,—puisqu'il devait perpétuer son nom,— tout son bien, puisque les enfants étaient alors la richesse principale de leurs familles. Nous devons aimer Dieu par le cœur, en ne recevant en nous que des pensées et des sentiments nobles et purs, dignes de la demeure du Très-Haut; par l'âme, en consacrant nos facultés intellectuelles, cette lumière divine, à l'étude et à la méditation des vérités éternelles, et non à des œuvres futiles ou dangereuses de l'esprit; par notre pouvoir et nos moyens, en employant notre position, notre influence et nos biens à des actes de charité et de religion, à la manifestation publique de notre dévouement et de notre attachement à Dieu et à l'humanité, à la foi de nos pères et à la pratique de leurs saintes traditions, à la morale et au culte israélite — עול מצות. C'est pourquoi le Très-Haut dit par la bouche de son envoyé :

« Que les paroles que je t'ordonne aujourd'hui soient « sur ton cœur; tu les inculqueras à tes enfants, tu en « parleras dans ta maison et sur la route, en te couchant « et en te levant. »

Les commandements divins ne doivent pas être un simple sujet d'étude, de méditation, de travail scientifique ou spirituel, mais ils doivent entrer dans la vie de

l'homme, se manifester par ses actes, par la pureté et la sainteté de ses œuvres de tous les jours ; ils ne doivent pas être sur les lèvres, mais *dans le cœur*, et être enseignés aux enfants, non-seulement par des paroles, mais surtout par l'exemple, par le respect qu'on leur témoigne sans cesse, dans toutes les situations et toutes les circonstances, dans la famille et dans le monde, dans la pauvreté et dans les grandeurs, « en nous couchant et en nous levant. » Les commandements divins doivent se montrer dans nos demeures, dans les rapports avec nos proches, et en voyage, dans nos relations avec la société ; ils ne doivent pas se cacher dans le secret du foyer domestique et se dérober au public comme une honte, ni se manifester seulement au grand jour, comme une hypocrisie, et être bannis, violés, quand l'œil des hommes ne le voit. L'israélite doit honorer Dieu et sa parole « étant assis dans la maison et en marchant sur la route. » Il faut confesser la vérité israélite et mourir pour elle dans les prisons et sur la place publique, au milieu de ses frères et au milieu du monde ; le matin et le soir, le jour et la nuit, dans toutes les conditions et à toutes les heures de l'existence, toujours et partout, il faut être prêt à exhaler son âme au cri de : L'Eternel est UN !

La conduite et les actions de l'homme doivent être les fruits visibles de cet arbre de vie dont les racines sont à la fois en Dieu et dans la conscience du croyant. Les commandements divins doivent être le céleste ornement de notre être, « les perles précieuses brillant à notre cou, les insignes d'honneur resplendissant sur notre poitrine. » — קשרם על גרגרתיך כתבם על לוח לבך (Proverbes, III, 4).

« Tu les attacheras en signe sur ta main ; tu les porte-

« ras comme un fronteau entre tes yeux ; tu les écriras « sur les appuis de ta maison et sur tes portes. »

Les lois du Très-Haut doivent être attachées à la *main*, à tout ce qu'elle accomplit ici-bas, à tous ses travaux, à toutes ses entreprises ; elles doivent toujours être présentes aux *yeux* de l'homme et entourer sa tête comme d'un bandeau sacré, comme d'une auréole de vertu et de sainteté ; elles doivent se révéler dans nos demeures comme le signe sauveur qui brilla jadis sur les maisons israélites en Egypte. Mais elles doivent aussi, dans un symbole visible et auguste, se montrer à notre bras, à notre front, aux points où nous agissons et où nous pensons, sur les portes de nos palais et de nos chaumières, pour dire au passant : Voilà un sanctuaire de l'Eternel et voilà ses pontifes couverts des emblèmes de la vérité, des marques de leur divine mission, des souvenirs du ciel et de la parole du Seigneur !

La récitation du *Schemâ* a une telle importance dans la vie israélite, que la Mischna et le Talmud lui ont consacré de longues et profondes pages d'étude, de recherches et d'enseignements. Quand Israël habitait encore sa patrie, les prêtres vinrent tous les matins au temple pour lire le *Schemâ* en présence d'une grande assemblée de fidèles qui firent entendre, après le premier verset, ces paroles d'adoration : « Béni soit à jamais le nom de son règne glorieux ! » ברוך שם כבוד מלכותו לעולם וע׳. Quand Rome vint porter sur le sol sacré de Canaan le fer et le feu, l'abomination des mœurs et le crime de l'idolâtrie, s'efforçant de bannir Dieu du temple et du cœur des croyants, nos pères choisirent pour mot d'ordre, dans cette lutte suprême, le *Écoute, Israël, l'Éternel notre*

Dieu, l'Éternel est UN ! et ils vainquirent leurs ennemis en perdant seulement les pierres et le bois du sanctuaire, mais en sauvant son arche sainte, son esprit, son flambeau, son âme immortelle ! Ils ajoutèrent à ce divin cri de ralliement le chapitre והיה אם שמע (Deutéronome, XI, 13), qui leur expliquait leurs malheurs et les encourageait à se corriger, à revenir à la pratique des commandements de Dieu, à lutter et à espérer. Ils récitèrent enfin le chapitre de *zitzith* (Nombres, XV, 37), qui leur rappela la constante protection du ciel, les miracles que le Seigneur avait opérés en Egypte pour la délivrance de leurs ancêtres, et les fortifia ainsi dans leur confiance et dans leur foi.

Et ce cri de ralliement du *Schemâ* a sauvé à tout jamais Israël de la décadence et de la dissolution qui ont fait disparaître de la surface du globe tant de peuples et tant d'empires. On avait beau persécuter, torturer, massacrer nos pères, les martyrs ont jeté à leurs bourreaux et au monde entier ce défi de la vérité israélite, cette confession du Dieu-Un, et de leurs cendres sont sortis de nouveaux héros de la foi, de nouvelles générations prêtes à combattre, à vivre et à mourir pour la croyance révélée au Sinaï, à la rendre impérissable sur la terre comme elle est immortelle dans les cieux ! Et plus tard, quand la persécution sanglante a cessé et que l'oppression sociale et politique a remplacé la torture et le bûcher, le *Schemâ* est resté la force de nos frères, l'arme infaillible avec laquelle ils ont pu se défendre contre toutes les agressions, toutes les tentations, contre la haine et le mépris, comme jadis contre les chaînes et la mort ! Et plus tard encore, quand l'humanité, frappée enfin d'un céleste rayon de justice, d'amour et de charité, a commencé à montrer un

peu de douceur, de bonté et de respect à Jacob, le patriarche du genre humain, le fils aîné de la civilisation, le *Schemâ* n'a pas cessé et ne cesse pas d'être le signe divin par lequel les membres de la famille israélite, dispersés sur la terre, parlant tous les idiomes, portant tous les costumes, appartenant à toutes les nationalités, se reconnaissent, se donnent la main et le cœur, se soutiennent, se protégent et s'aiment. Sur le champ de bataille, un soldat voit un ennemi mortellement blessé, l'entend tomber et pousser en mourant le cri de *Schemâ*: alors il jette son arme, court au mourant qui n'est plus son ennemi mais son frère, le prend dans ses bras, le presse sur son cœur, mêle ses larmes à son sang, dit en pleurant une sainte prière d'Israël, remplit les dernières volontés du héros de son peuple, et confie à la terre sacrée ses glorieux restes mortels!... Ah! que d'amour, que de tendresse, que de piété, que de sublimes actes et de divines pensées nous enseigne le *Schemâ Israël!*

La légende raconte que Jacob, au moment où il allait bénir ses fils et leur annoncer l'avenir, sentit tout à coup la lumière prophétique l'abandonner et l'obscurité envahir son âme. Alors il dit: « Y aurait-il (que Dieu m'en garde!) autour de mon lit quelque chose d'impur, comme chez Abraham qui a donné le jour à Ismaël et chez Isaac dont est sorti Esaü? » Alors ses fils lui répondirent: « Ecoute, Israël, l'Eternel, notre Dieu, l'Eternel est UN!» comme pour protester de la sainteté et de l'unité de leur foi, et alors l'esprit divin descendit de nouveau sur le patriarche qui s'écria: ברוך שם כבוד מלכותו לעולם ועד (*Pesachim*, 56 *a*).

Soyons sûrs que chaque fois que l'israélite, par ses

passions, l'égarement de sa raison ou de son cœur, oublie le Seigneur et ses commandements, sent les ténèbres de la tombe et le froid de la mort envahir son âme, il n'a qu'à réciter le *Schemâ*, et il ressuscitera à la vie, et il sera rendu à la lumière, et il sentira de nouveau toutes les généreuses aspirations et tous les nobles élans inonder son être. Le *Schemâ* est la première parole que l'enfant israélite bégaye et adresse matin et soir à son Créateur, sanctifiant et illuminant sa jeune existence, et ouvrant son esprit et son cœur à la pensée et à la présence du Très-Haut. C'est la dernière parole que l'israélite mourant dit ici-bas, les derniers accents qu'il entend au milieu de ses frères et de sa famille, et qui, effaçant bien des péchés, ouvrent à son âme les régions des élus et les portes de l'immortalité... C'est l'invocation suprême que le croyant fait entendre dans tous ses dangers, toutes ses douleurs, et qui lui apporte la force et la résignation, le courage et l'espérance, souvent la victoire, toujours l'estime et le respect des hommes, le triomphe de sa dignité et la satisfaction de sa conscience. Divin *Schemâ*, pain quotidien de l'âme israélite, hymne de la terre envoyé au ciel, tu es aussi le guide fidèle et infaillible, le flambeau et l'étoile qui nous conduit sûrement et glorieusement, à travers tous les périls, toutes les ruines, toutes les misères de ce monde, à nos destinées immortelles et à Dieu !

LES TREIZE ARTICLES DE FOI.

שלשה עשר עקרים

—

האמינו ב"ה אלהיכם ותאמנו
האמינו בנביאיו ותצליחו.

Vingt-huit siècles après que Moïse, fils d'Amram, eut révélé à son peuple la divine formule de la confession israélite, vint un autre Moïse, fils de Maïmoun, inspiré par l'esprit de Dieu et éclairé par toutes les lumières de la science humaine, apporter à Israël, depuis longtemps dispersé dans le monde, quelques paroles d'union spirituelle renfermant les bases fondamentales de la croyance juive, une garantie et une protection nouvelles contre les dangers nouveaux, nés au milieu d'une société nouvelle. Ces paroles d'unité religieuse, que la Synagogue a adoptées sous le nom de *treize articles fondamentaux*, sont conçues en ces termes :

I

Je crois avec une conviction entière que le Créateur, béni soit son nom ! crée et dirige toutes les créatures, et que lui seul a formé, forme encore et formera toujours tous les êtres.

II

Je crois avec une conviction entière que le Créateur, béni soit son nom ! est UN, et qu'il n'est point d'unité comparable à la sienne; que lui seul est notre Dieu, qu'il fut, est et sera.

III

Je crois avec une conviction entière que le Créateur, béni soit son

nom ! n'est point un corps, que rien de corporel ne saurait lui être attribué et qu'aucune image ne peut le représenter.

IV

Je crois avec une conviction entière que le Créateur, béni soit son nom ! est le premier et le dernier.

V

Je crois avec une conviction entière que c'est le Créateur seul, béni soit son nom ! qu'il faut prier, et qu'à nul autre il ne faut adresser de prière.

VI

Je crois avec une conviction entière que toutes les paroles des prophètes sont vraies.

VII

Je crois avec une conviction entière que les prophéties de Moïse, notre maître (que la paix soit sur lui !) étaient vérité, et qu'il fut le père des prophètes avant et après lui.

VIII

Je crois avec une conviction entière que toute la loi, telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans nos mains, est celle qui fut donnée à Moïse, notre maître (que la paix soit sur lui !).

IX

Je crois avec une conviction entière que cette loi ne sera point changée, et qu'il ne viendra pas d'autre loi du Créateur, béni soit son nom !

X

Je crois avec une conviction entière que le Créateur, béni soit son nom ! connaît toutes les actions des hommes et toutes leurs pensées, ainsi qu'il est dit : « Celui qui a formé tous leurs cœurs fait attention à toutes leurs œuvres. » (Ps. XXXIII, 15.)

XI

Je crois avec une conviction entière que le Créateur, béni soit son

nom ! récompense ceux qui observent ses lois, et punit ceux qui les transgressent.

XII

Je crois avec une conviction entière à la venue du Messie ; et bien qu'il tarde, j'espère néanmoins son arrivée tous les jours.

XIII

Je crois avec une conviction entière qu'il y aura une résurrection des morts, à l'époque décidée dans la volonté du Créateur. Béni soit son nom et exaltée soit sa mémoire à tout jamais et dans toute éternité !

Cette confession religieuse israélite renferme trois objets : Dieu, la Loi, Israël et le genre humain.

DIEU.

La Synagogue retentit tous les sabbats d'un cantique sublime, où l'âme du croyant, languissant après les traces du Très-Haut, s'élève vers le ciel et chante :

« Puis-je proclamer ta gloire, moi qui ne t'ai jamais « vu? Puis-je te comparer, te définir, moi qui ne te « connais pas?

« Tu as bien montré à tes voyants, à tes serviteurs « intimes, les splendeurs de ta majesté dans des visions. « Ils pouvaient comprendre ta grandeur et ta puissance « d'après tes œuvres merveilleuses. Mais l'image qu'ils « trouvaient pour toi n'a pu atteindre ton être ! » דמו אותך ולא כפי ישך.

Notre âme, nos plus nobles sentiments, nos plus saintes sensations, tous les battements de notre cœur, nous disent : Il est un Dieu ! Mais la faible lumière de notre raison ne peut ni le comprendre ni le contempler. Nous ne pouvons que tomber à genoux et adorer. Nous

ne pouvons, ni ne devons, peut-être, prouver Dieu. Quelles pourraient être ces preuves? La création du monde? Mais il est des hommes malheureux, frappés d'aveuglement, qui ne croient pas même à la création. Ensuite, est-il bien digne, est-il permis d'invoquer la créature comme témoignage et caution du Créateur? Est-il permis de faire en quelque sorte dépendre Dieu de la poussière, la cause première et dernière, la cause nécessaire d'un effet périssable et inutile, Dieu de quelques systèmes philosophiques, qui sont tous plus ou moins discutés, affirmés, niés, qui, certes, ne sont connus et compris que d'une infime partie du genre humain? Non. Les premières paroles du livre divin sont: « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. » Voilà pour apprendre aux hommes l'origine de la création et dissiper leurs doutes à cet égard; mais le Créateur est admis, reconnu, senti, adoré le premier jour par le premier homme. Le Créateur est en dehors et au-dessus de toutes les discussions et toutes les recherches humaines sur l'organisation et le gouvernement du ciel et de la terre. Le mortel ne prouve pas Dieu, mais le croit; il le sent dans sa conscience, le voit dans la loi morale du monde, il en est convaincu. L'Écriture dit du père des croyants, du premier penseur des âges primitifs : והאמין ב״ה ויחשבה לו צדקה « Il crut en Dieu, voilà qui lui fut compté pour un mérite. » (Genèse, XV, 6.) Mais il est impossible, dit Maïmonide, d'approfondir la nature de Dieu, puisque dans cette recherche il arrive à notre esprit la même chose qu'à notre œil en face du soleil, qui éblouit justement par la force avec laquelle il se révèle et ne permet point un regard pénétrant dans son être.

La profession de foi que notre grand docteur met dans la bouche de l'israélite a plutôt pour but d'indiquer les rapports de l'homme à Dieu, et de combattre de fausses idées adoptées par des peuples ou par des individus, que de démontrer l'existence de Dieu lui-même. Les cinq premiers articles proclament :

1° Le Créateur, sa providence et sa toute-puissance. Tous les êtres créés trouvent en lui leur vie et dépendent de sa volonté ; Dieu ne dépend de rien ; s'il pouvait cesser d'exister, le monde cesserait d'être. Dieu étant l'âme et la lumière de la création, nulle créature ne pourrait subsister sans lui — ואתה מחיה את כלם (Néhémias, IX, 6). Telle est la vérité immortelle contenue dans cette première parole du Décalogue : « Je suis l'Éternel ton Dieu. »

« Interrogez les animaux, ils vous instruiront ; les oiseaux du ciel, ils vous l'apprendront. Parlez à la terre, et elle vous enseignera ; aux poissons de la mer, et ils vous l'annonceront. Qui ne sait, parmi tous ces êtres, que la main de l'Éternel a tout créé, qu'en sa main est l'âme de tout ce qui respire et le souffle qui anime tous les hommes ? » (Job, XII, 7-18.)

« Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament proclame ses œuvres. » (Psaumes, XIX, 2.)

2° L'*unité de Dieu*, unité parfaite, incomparable, qui ne se divise point pour se manifester et pour agir. Dieu est *un* comme le premier jour de la création, qui ne fut pas précédé d'un autre et dont il est dit : יום אחד *jour unique*. Cette unité est éternelle, non comme l'unité d'un individu qui cesse et meurt — וגם אין סוף לאחדותו. Cette unité absolue de Dieu, qui ne saurait se diviser ni se partager, se transmettre ou se déléguer, se détacher ou se séparer de son être, exclut toute croyance à une autre divinité — והוא לבדו אלהינו היה הוה ויהיה.

3° L'*incorporéité de Dieu*. Le Très-Haut n'est point un corps et n'a rien de corporel ni de matériel; il n'est soumis à aucune des faiblesses et des accidents de la matière. « Dans les régions supérieures, dit le Talmud, on ne s'assied pas et on ne se tient pas debout, il n'y a ni fatigue ni assoupissement. » (*Chagiga*, 15 *a*.) « A qui voudriez-vous comparer Dieu, et quelle image voudriez-vous placer à côté de lui? » (Isaïe, XL, 18.)

Dieu, n'étant pas un corps, ne peut s'enfermer ni se manifester dans un corps, lui qui remplit l'univers tout entier. « Vous n'avez point vu une figure », dit Moïse aux Hébreux en parlant de la présence de Dieu sur le Sinaï. (Deutéronome, IV, 15.) Et si l'Écriture sainte donne quelquefois à l'Éternel des attributs physiques, c'est pour l'intelligence de l'homme — דברי תורה כלשון בני אדם. Mais nul mortel ne saurait voir Dieu que par la perception de l'âme, par la contemplation spirituelle, par les sens intérieurs, par la lumière intellectuelle. Plus cette perception, cette contemplation, ces sens et cette lumière sont parfaits par l'élévation de l'esprit et le détachement du monde matériel, et plus on voit Dieu. Moïse a atteint le plus haut degré de cette vision.

4° L'*éternité de Dieu*. Le Très-Haut n'a ni commencement ni fin. Au-dessus de l'espace qu'il a créé, il est également au-dessus du temps, dont il a réglé la marche pour la vie limitée de ses créatures.

« Voici ce que dit l'Éternel, le roi d'Israël et son Sauveur, l'Éternel Zebaoth : — Je suis le premier et je suis le dernier. » (Isaïe, XLIV, 6.) « *Tu es* et tes années ne finissent point. » (Psaumes, CII, 28.) Dieu ne vieillit ni ne faiblit point, sa force et sa puissance sont éternellement les mêmes, et si elles ne sont pas toujours visi-

bles et ne se manifestent pas toujours avec le même éclat, c'est que notre regard, obscurci par la matière, ne les aperçoit point, ou que la sagesse infinie du Très-Haut veut amener l'humanité, qui n'est plus dans l'enfance, à le connaître et à le comprendre, non en la frappant, en la subjuguant par des prodiges et des phénomènes foudroyants, mais en élevant sa raison, en éclairant son esprit, en purifiant et en ennoblissant son cœur.

5° Le droit exclusif de Dieu à l'adoration des humains. Il n'existe sur la terre et dans le ciel d'autres êtres que ceux créés par le Très-Haut, et qui tous lui doivent également leur culte et leur adoration. Les hommes sont tous égaux par leur origine de la poussière, leur retour à la poussière, leurs faiblesses et leurs passions. « Qu'est-ce que l'homme, pour qu'il soit juste? Le fils de la femme, pour qu'il soit innocent? Dieu ne se fie pas même à ses saints; les cieux ne sont pas purs devant lui. » (Job, XV, 14-15.) Mais les hommes sont aussi égaux dans leur grandeur, dans leurs aspirations vers les régions célestes, dans leur rang au sein du monde spirituel. « Tu l'as mis peu au-dessous des êtres divins; tu l'as couronné d'honneur et de gloire. » (Psaumes, VIII, 6.) Cette égalité en bas et en haut doit exclure toute vénération divine d'un homme, toute déification d'un mortel.

Le judaïsme ne canonise ni béatifie aucun des martyrs innombrables morts pour ses vérités; il ne reconnaît à aucun homme l'*infaillibilité;* il déclare : « Nul juste sur la terre n'est exempt de péché. » Nul fils de l'homme n'est donc digne de recevoir des honneurs divins. Et quand nous rendons hommage aux princes de la terre, c'est le pouvoir et la puissance de Dieu, dont ils

possèdent une partie, que nous vénérons en eux, mais non leur personne et leurs mérites individuels — שנתן מכבודו לבשר ודם.

Adresser des prières aux anges n'est pas moins répréhensible. « Quiconque sacrifiera à d'autres dieux qu'à l'Éternel seul, sera exterminé. » (Exode, XXII, 19.) Les anges sont incorporels, des *intelligences actives* (שכל בפועל); ils sont immortels comme la cause première, et ne sont point sujets aux accidents physiques ni à l'anéantissement. (Kusari, I.) « Leur séjour n'est pas avec la chair » די מדרתון עם בשרא לא איתותי. (Daniel, II, 11.) Mais ce sont toujours des êtres créés, un souffle du Créateur comme l'âme humaine, une émanation de l'Esprit saint dans lequel les âmes spirituelles se réunissent et se fondent — רוח הקדש ממנה נבראים המלאכים הרוחניים ובה מתחברות הנפשות הרוחניות. (Kusari, IV, 25.) Ce sont des messagers du Seigneur appelés à remplir diverses fonctions dans l'œuvre infinie de la création; des lumières que le Créateur a placées dans le ciel pour accomplir une mission tracée dès le commencement. Nous ne leur devons donc pas une adoration qui appartient seule au Très-Haut, dont ils sont, comme nous, les créatures et les serviteurs, les obligés de ses bienfaits et les missionnaires de sa parole.

LA LOI.

L'authenticité de la loi israélite, la preuve de son origine divine, se trouvent dans sa valeur intrinsèque, dans sa perfection, sa justice, sa sainteté, dans la satisfaction qu'elle donne à tous les besoins moraux et sociaux de l'humanité, dans sa parfaite conformité avec les plus

nobles aspirations du cœur et de l'esprit. Elle prouve sa vérité, comme le soleil sa présence, par la chaleur, la lumière et la vie qu'elle répand sur la terre. Dieu a appelé lui-même sa loi *témoignage* — עֵדֻת. (Exode, XXV, 16.)

On peut ajouter qu'aucune vérité historique, admise sans contestation par le monde entier, n'a en sa faveur des caractères plus évidents de véracité et d'exactitude que la tradition israélite concernant l'Écriture sainte.

Cependant lorsque nos pères, comme tous les hommes, plongés encore dans la matière, ne pouvaient s'élever par la pensée aux régions lumineuses des vérités éternelles, Dieu leur envoya des prophètes pour leur enseigner sa parole. C'étaient des hommes d'élite, qui, par leur vie d'une sainteté parfaite et leur âme illuminée par la foi, arrivaient à un haut degré de spiritualité où les ténèbres se dissipent, où le voile tombe, où ils pouvaient approcher de la majesté divine (*schechina*) et en recevoir l'inspiration, la clarté, le rayonnement. La lumière de Dieu pénétrait et rendait voyante l'âme pure des prophètes comme la lumière des astres pénètre les pierres précieuses et s'y reflète — שמע נבואתו נתנו אל אנשי סגלתו ותפארתו.

Le regard de l'homme ordinaire est trop faible pour supporter cette clarté. Moïse conduisit nos pères devant le Sinaï pour leur montrer la lumière qu'ils auraient pu voir s'ils en avaient eu les facultés comme lui. Alors il appela les soixante-dix anciens, les plus vertueux, les plus purs, les élus du peuple, et « ils virent le Dieu d'Israël. » (Exode, XXIV, 10.) Puis, il réunit de nouveau soixante-dix anciens, sur lesquels descendit l'esprit prophétique (Nombres, XI, 25) et qui témoignèrent alors

de ce qu'ils avaient vu et entendu. (Kusari, IV, 11.) Voilà la mission des prophètes : le témoignage de la vérité divine. Il faut les croire, parce qu'ils sont les envoyés du Très-Haut et les organes de sa parole.

C'est surtout Moïse à qui nous devons une vénération parfaite et une foi entière. Il fut le plus grand des hommes, le plus grand des prophètes avant et après lui. Il était arrivé à un degré de clarté spirituelle que nul mortel ne put jamais atteindre, à la région des anges, où le regard n'est plus troublé par les images de la terre, ni l'entendement par le tumulte des passions et le bruit du monde. Tous les autres prophètes, même au milieu de leurs contemplations divines, ne purent se dégager entièrement de leur nature terrestre, de leurs besoins matériels; « ils virent Dieu et mangèrent et burent. » (Exode, XXIV, 11.) Moïse resta deux fois quarante jours et quarante nuits sur la montagne sans manger ni boire. Moïse, dit Maïmonide, se distingua des autres prophètes par quatre supériorités :

1° Les autres prophètes n'ont reçu la parole divine qu'indirectement, mais Moïse, par une communication directe, « bouche à bouche » פה אל פה אדבר בו. 2° Tout autre prophète, pour recevoir l'esprit prophétique, devait se trouver dans un état particulier, quand il dormait, quand il était plongé dans le sommeil du corps, où, toutes les sensations physiques le quittant, il était livré à ses seules facultés spirituelles, à un songe, à une extase de l'âme, qui s'appelle vision; tandis que la parole de Dieu vint à Moïse en plein jour, dans son état naturel, quand il était placé entre les deux chérubins, ainsi qu'il est dit : « Je m'y révélerai à lui et je lui parlerai » ונועדתי לך שם. (Exode, XXV, 22.) « S'il est parmi

vous un prophète de l'Éternel, je me révèle à lui dans une vision, et je lui parle dans un songe; il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, etc. » (Nombres, XII, 6-8.) 3° Quand l'esprit prophétique vient sur un autre prophète, que ce soit par une vision ou par un ange, ses forces l'abandonnent, tout son organisme s'altère, une grande épouvante le saisit comme s'il allait mourir, ainsi que dit Daniel après que l'ange Gabriel lui eut parlé : « Nulle force ne restait en moi, les traits de mon visage s'altéraient, je tombais étourdi la face contre terre. » (Daniel, X, 8–9 [1].) Moïse n'éprouvait aucun de ces accidents pendant ses visions divines; l'Éternel lui parla face à face comme un homme parle à son prochain — כאשר ידבר איש אל רעהו, sans que celui-ci en ressente une souffrance ou une altération. 4° Tous les autres prophètes ne pouvaient recevoir l'esprit prophétique à volonté, quand ils le voulaient, mais par la volonté de Dieu; il leur arriva d'en être privés pendant des jours et des mois; alors ils priaient Dieu de les éclairer, ou cherchaient par des moyens extraordinaires à attirer sur eux la lumière d'en haut, comme Élisée qui fit venir un joueur d'instrument, dont les sons mélodieux lui aidèrent à trouver la faculté prophétique. Moïse, à toutes les heures, était voyant; il dit : « Attendez, et je veux savoir ce que l'Éternel ordonnera de vous. » (Nombres, IX, 8.) « Dis à Aaron, ton frère, qu'il n'entre pas en tout temps au sanctuaire. » (Lévitique, XVI, 2); Aaron,

(1) On peut également citer ce passage de la vision du patriarche : « Le soleil allait se coucher, un sommeil profond tomba sur Abraham, et une grande et sombre terreur s'empara de lui. » (Genèse, XV, 12.) (מיראה גדולה זו גלות שכינה). Voyez aussi Job, IV, 12-16.

disent nos docteurs, ne devait pas toujours pénétrer dans le sanctuaire, mais Moïse le pouvait.

Et maintenant que nous croyons au caractère divin des prophètes, à l'élévation et à l'autorité spirituelle de Moïse, le plus illustre d'entre eux, nous devons aussi croire que la loi qui se trouve entre nos mains est celle qui lui fut donnée d'en haut, que cette loi ne sera point changée, et que le Seigneur ne nous en donnera jamais d'autre. (Art. 8 et 9.)

Les prophètes étaient les envoyés du ciel; tout ce qu'ils annonçaient à Israël leur était communiqué par une inspiration ou une vision divine; ils étaient les organes de la vérité inspirée par l'esprit saint; c'est pourquoi ils s'appelaient hommes de Dieu. Et comme la vérité est une, les paroles des prophètes, puisées à la même source, étaient les mêmes et s'accordaient admirablement dans leur esprit, dans leur but, souvent dans leur expression [1]. Tout prophète qui tient un autre langage et prêche une autre loi est un faux prophète et mérite la mort, dût-il démontrer ses enseignements ou ses prédictions par des miracles. (Deutéronome, XIII, 2-4; XVIII, 20). Moïse étant le plus grand des prophètes avant et *après* lui, nul autre ne peut donc venir et prétendre à une supériorité, à une autorité sur lui, modifier ou renverser ce qu'il a enseigné et institué au nom de l'Eternel. Dieu lui-même a posé à cet égard un principe absolu, éternel, en disant à son serviteur : « J'instituerai pour eux un prophète, d'au milieu de leurs frères, *comme toi*, et je mettrai ma parole dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui ordonne-

[1] La conformité de cette expression est surtout frappante en Isaïe II et Micha IV.

rai; » (*Ibidem*, XVIII, 18) *comme toi*, qui proclamera la même doctrine et les mêmes commandements qu'Israël possède sous le nom de *loi de Moïse*. C'est dans ce sens que Moïse exprima le vœu que tout le peuple du Seigneur fût composé de prophètes et que l'Eternel fît descendre en eux son esprit (Nombres, XI, 29), l'esprit de la loi israélite et sa propagation dans le monde, l'esprit qu'un jour « Dieu répandra sur toute chair, afin que nos fils et nos filles soient voyants et que nos jeunes hommes et nos vieillards aient des visions prophétiques. »

La loi israélite descendue du ciel sur la terre, proclamée sur la montagne sacrée au jour trois fois heureux de la Révélation, gravée par la main de l'Eternel sur les tables de l'Alliance, déposée dans l'arche du sanctuaire et gardée par les célestes chérubins; cette loi, pour être comprise, respectée et pratiquée par les hommes, avait besoin d'un commentaire, d'une interprétation, afin d'intervenir dans toutes les circonstances de la vie religieuse et sociale. Le blé que le ciel donne aux champs a besoin de préparation pour servir de nourriture à l'humanité. Moïse lui-même, le plus sage et le plus instruit des mortels, a dû plusieurs fois consulter la Divinité pour décider certaines questions; et, prévoyant ce besoin d'explication et d'interprétation de la loi, il a institué, « au lieu qu'il plairait à l'Eternel de choisir, » un tribunal composé de pontifes, de lévites, de magistrats, pour éclairer les consciences, interpréter et appliquer le Code sacré. (Deutéronome, XVII, 8-13.)

Mais qui sera ce commentateur, cet interprète infaillible de la loi? Un homme peut se tromper et transgresser la loi lorsqu'il veut la sauvegarder et la maintenir, ou l'interpréter faussement dans la coupable intention de

la dénaturer et l'abolir peu à peu, pour la remplacer par une législation humaine, par une religion fausse. Dans tous les cas, il y aurait autant d'interprétations différentes, peut-être contradictoires, qu'il y aurait d'interprétateurs. C'est donc encore le Très-Haut lui-même qui a dû interpréter sa loi et révéler cette interprétation à Moïse, qui l'a transmise à ses successeurs, les prophètes, les pontifes, les docteurs de la Synagogue, les hommes de Dieu. L'Ecriture, en parlant de l'institution d'un prophète comme successeur de Moïse, dit : « Vous l'écouterez. » אליו תשמעון. (*Ibidem*, XVIII, 19.) Or, Moïse seul était un prophète législateur, tous les autres prophètes ne semblaient avoir eu pour mission que d'instruire et exhorter le peuple, lui prêcher les bonnes mœurs et annoncer l'avenir. Alors comment ces prophètes seraient-ils comparés à Moïse (כמני) dont l'Ecriture proclame la supériorité sur tous les autres, et comment la désobéissance à leurs prédications purement morales serait-elle punie d'une peine d'une gravité extrême אנכי אדרש מעמו? (v. 19.) C'est qu'il s'agit ici, en vérité, d'autre chose que de simples exhortations à la morale et à la bonne conduite: il s'agit de l'interprétation de la loi écrite, de la loi *orale*, que les prophètes avaient reçue de Moïse et du Sinaï et qui les rendait *législateurs*, juges, magistrats, comme leur maître. מה שהנביאים עתידין להתנבאות קבלו מהר סיני (*Schemoth Rabba*). Comme lui, ils étaient dépositaires et exécuteurs d'une révélation divine nécessaire à la connaissance et à l'application de la loi, et possédaient, par la grâce de Dieu, une autorité spirituelle et un pouvoir exécutif. C'est pourquoi nous devons croire que la loi qui se trouve actuellement entre nos mains, la loi écrite comme la loi orale, talmudique, qui en est la seule vraie

interprétation, « a été révélée à Moïse, notre maître (que la paix soit sur lui!). »

Moïse recevait directement, par une révélation surnaturelle, la loi de l'Eternel et la transcrivit exactement, dit Maïmonide, comme un écrivain sous la dictée. Il écrivait non-seulement des lois, mais aussi l'histoire, la chronique des peuples et des rois, les événements depuis la création; c'est pourquoi il s'appelait מחוקק. Il n'y a aucune différence dans la valeur des diverses parties de l'Ecriture; tout est d'origine divine depuis le premier verset jusqu'au dernier; tout est d'une gravité extrême, instructif, utile, nécessaire, même les pages et les épisodes les moins importants en apparence; tout est « loi parfaite de l'Eternel, pure, sainte, véridique » והכל תורת ה' תמימה טהורה וקדושה אמת. Quiconque croit à toute l'Ecriture et en nie un seul passage, en prétendant que Moïse en est l'auteur, est un impie dont il est dit : « Il outrage la parole de Dieu » דבר ה' בזה.

Que la loi israélite est descendue du ciel—תורה מן השמים, voilà, on l'a dit plus haut, ce qu'elle prouve par sa valeur intrinsèque et par l'incontestable autorité de ses organes, Moïse et ses successeurs; surtout par nos traditions, dont l'authenticité historique ne laisse aucune place au doute. Il y a cependant encore d'autres témoignages auxquels la raison la plus sceptique doit se soumettre. En effet, la loi israélite ne craint pas l'examen le plus approfondi, le plus sévère; elle le recommande, elle le provoque, sûre de son triomphe. Nos docteurs ont dit : « L'homme doit toujours s'occuper de l'étude de la loi, même sans l'intention de lui rendre hommage, car il y arrivera certainement » שמתוך שלא לשמה בא לשמה.

Voici quelques preuves invoquées par un écrivain moderne :

1° Les turbulents contemporains de Moïse, qui lui avaient si souvent reproché la sortie de l'Egypte comme son œuvre à lui, n'auraient pas manqué d'attaquer également la loi et d'en nier l'origine céleste, s'ils n'avaient pas été témoins oculaires de son apparition divine incontestable.

2° La loi mosaïque renferme un certain nombre de prescriptions singulières, incompréhensibles à la raison humaine, et qui se dressent devant notre intelligence comme des lois despotiques absurdes [1]. Mais ce que les hommes ne peuvent pas comprendre et ce que personne n'a trouvé en dehors des lois mosaïques, nul être humain n'en a pu être certainement l'auteur.

3° L'Écriture, en indiquant les signes des animaux purs (Lévitique, XI; Deutéronome, XIV), divise le règne animal en quatre classes, dont trois ont l'un des signes de la pureté, et la quatrième classe l'autre. Or, comment Moïse pouvait-il savoir qu'il n'y avait sur la vaste surface du globe que ces quatre espèces d'animaux? Ne pouvait-on découvrir une cinquième espèce ayant les deux signes de pureté? Mais cette cinquième espèce n'est pas encore trouvée aujourd'hui. Le livre *Sifri* dit sur ce chapitre du Deutéronome : « Moïse était-il

[1] La singularité des doctrines mosaïques est relevée avec mécontentement par ce dignitaire d'État de Perse qui a dit : ודתיהם שונות מכל עם « Leurs lois sont différentes de celles de tout autre peuple » (Esther, III, 8). L'historien romain Tacite (livre V) dit à son tour : « Moïse leur a donné des lois qui répugnent à tous les autres mortels ; chez eux, tout passe pour profane qui chez nous est sacré. »

donc un chasseur ou un maître veneur? Non; mais il résulte de ceci que la loi est d'origine céleste » [1].

4° Elle annonce des récompenses et des châtiments. Comme récompense, elle promet la pluie, la rosée (Deutéronome, XI, 14; Exode, XXIII, 25), un accroissement extraordinaire d'hommes, d'animaux, de plantes (Lévitique, XV, 20-22); comme châtiment, leur diminution ou leur manque absolu. Comment Moïse, le plus humble, le plus réservé des mortels, aurait-il eu la hardiesse de rendre des oracles si téméraires? La stérilité de la femme est annoncée pour quelques-uns des mariages prohibés (Lévitique, XX, 20-21); la même épreuve par l'eau doit donner la mort ou la vie, même une postérité, selon que la personne soupçonnée est coupable ou innocente (Nombres, V, 27-28); au sujet des trois pèlerinages annuels qui éloignent de la maisen toutes les personnes mâles, il est promis hardiment que pendant cette absence aucun ennemi n'aura l'*envie* ולא יחמד de surprendre le pays. (Exode, XXXIV, 24.) Moïse aurait-il de son propre mouvement oser proclamer toutes ces choses, exposer ainsi sa loi à la risée du monde, et la miner de ses propres mains [2]?

(1) On peut ajouter à cette preuve la promesse faite à Noé (Genèse, VIII, 21-22), qu'il n'y aurait plus de renversement des lois physiques de l'univers, promesse qui s'est réalisée jusqu'à ce jour. Comment Moïse ou un autre homme aurait-il pu la donner ?

(2) On est frappé de ces paroles de Moïse adressées à Coré et à ses complices : « Par cela vous saurez que l'Eternel m'a envoyé, et non ma volonté, pour accomplir toutes ces œuvres : si ces hommes meurent comme tous les autres hommes, alors Dieu ne m'a pas envoyé; mais si l'Éternel crée un phénomène et que la terre ouvre sa bouche pour les engloutir vivants, alors vous saurez que ces hommes ont irrité le Seigneur. » La prédiction s'est accomplie sur-le-champ. (Nombres, XVI, 28-33.)

5° Les vicissitudes et les destinées d'Israël sont prédites dans le livre de la loi, comme elles se sont littéralement accomplies dans l'histoire. Aucun pressentiment, aucun regard pénétrant de l'homme n'est en état de voir et de fixer ainsi l'avenir. Aussi le plus sage des mortels, Salomon, au jour solennel d'Israël, à la vue du temple qui allait être inauguré, ce but suprême de la pensée divine, ne pouvait-il s'empêcher de s'écrier devant toute la communauté : « Béni soit le Seigneur qui a donné le repos à son peuple d'Israël, tel qu'il l'a promis; pas une des bonnes promesses qu'il a faites à Moïse, son serviteur, n'est restée inaccomplie. » (I Rois, VIII, 55-56.)

6° A l'origine divine de la loi peuvent seules être attribuées sa force et sa miraculeuse durée au milieu des malheurs inouïs d'Israël, durant tant de siècles, tandis que des peuples contemporains, ou plus jeunes, ont depuis longtemps disparu de la terre. S'il n'y avait pas là une base divine, comment eût-il été possible que la loi de Moïse, attaquée éternellement, eût pu résister ainsi à toutes les entraves [1] ?

7° Une Révélation qui dure pendant de longs siècles, et entièrement dans l'esprit du mosaïsme, est une preuve remarquable de la source divine de la loi. Ainsi que Moïse l'avait prédit (Deutéronome, XVIII, 18), que Dieu

[1] Un historien célèbre, Louis Holberg, dit à la fin de son ouvrage : « Certes, il est incompréhensible qu'un peuple dispersé, méprisé, persécuté par le fer et le feu, ait pu s'accroître à quelques millions d'hommes, et, malgré tous les obstacles, conserver jusqu'à ce jour son antique idiome, ses lois, ses mœurs et ses coutumes. Les causes que l'on cite ordinairement pour l'expliquer suffisent aussi peu que d'autres exemples historiques; mais on est forcé de dire : C'est le doigt de Dieu ! ».

suscitera d'Israël des prophètes comme lui, et selon son esprit, l'histoire l'a confirmé (Amos, II, 11). Un tel don prophétique est un sûr garant de la divinité de la religion. (Isaïe, XLVI, 10; XLVIII, 3-7.) Quiconque aurait douté des communications faites à Moïse, mort depuis longtemps, aurait appris à croire à la divinité du mosaïsme, par la continuation, pendant longtemps encore après sa mort, de la révélation de Dieu dans Israël. Après la cessation de la prophétie, cette croyance dut trouver un nouvel appui en devenant le fondement des religions postérieures.

8° Moïse aurait sans doute nommé pour son successeur un de ses fils, et non un étranger, Josué, s'il n'avait pas été lié par le législateur céleste. Et s'il les avait trouvés incapables pour une si haute fonction, il aurait pu leur adjoindre Josué, comme son frère Aaron lui avait été donné, à lui-même, pour assistant, lorsqu'il opposait son incapacité à l'accomplissement de sa mission. Dans tous les cas, s'il avait été indépendant, il aurait hâté le passage du Jourdain pour voir le pays après lequel il soupirait tant. (Deutéronome, III, 23.)

9° Moïse était embarrassé dans plusieurs questions qu'on lui adressait, et il était obligé d'en chercher la solution chez le législateur suprême. (Lévitique, XXIV, 12; Nombres, IX, 8; XV, 34; XXVII, 5.) S'il avait été lui-même le législateur, il ne se serait pas exposé à la honte de montrer à tous son ignorance.

10° L'extrême modestie de Moïse peut nous servir de preuve certaine qu'il n'aurait pas fait passer pour lois divines des lois qu'il eût élaborées lui-même, ou em-

pruntées aux Égyptiens. Une telle déloyauté est contraire à tout le caractère de Moïse.

La divinité de la loi israélite gravée dans l'âme croyante et démontrée par des témoignages irrécusables, son *immutabilité* (article 9) en est une conséquence naturelle, nécessaire. Les œuvres de Dieu sont parfaites et n'ont pas besoin, comme les œuvres humaines, de se modifier par l'expérience, de se changer selon les mœurs, de se transformer selon les temps et les hommes. La création spirituelle du Très-Haut, sa loi religieuse et morale, est aussi immuable, aussi salutaire, pour tous les siècles et toutes les générations, aussi éternelle que sa création physique, la loi organique de l'univers. L'une et l'autre sont indispensables à la vie de l'humanité.

Mais comme, dans la création physique du monde, il est des peuples peu favorisés qui vivent dans des contrées inhospitalières, sombres, froides, où le soleil est toujours pâle, où le jour est toujours triste, où la terre glacée ne produit aucune fleur; il y a aussi, dans la création spirituelle, des peuples et des races qui ne jouissent pas encore du climat céleste d'Israël, de sa chaleur et de sa lumière, des fruits divins de son arbre de vie, de son air vivifiant et de ses splendides horizons. Ils resteront dans leurs ténèbres et leurs déserts jusqu'au jour de l'émigration messianique, où « toute chair viendra se prosterner devant l'Éternel. »

L'immutabilité de la loi israélite est indiquée dans ce commandement positif : « Vous n'y ajouterez rien et vous n'en retrancherez rien. » (Deutéronome, IV, 2.) Aucun homme, aucune autorité, aucun pouvoir de la

terre, ne peut donc y toucher sans se rendre coupable du crime de lèse-Divinité. Mais Dieu lui-même s'est fait de cette immutabilité une loi inviolable, en disant : « Quant à moi, voici mon alliance avec eux, dit l'Éternel : mon esprit qui est en toi et les paroles que j'ai mises dans ta bouche ne te quitteront pas, ni toi ni tes enfants, ni les enfants de tes enfants, d'ici à toute éternité. » (Isaïe, LIX, 21.) « Je sais, s'écrie le psalmiste inspiré, que, dès le commencement, tes lois sont instituées pour tous les temps. » (Psaume CXIX, 152.) « Ne dites pas, un autre Moïse pourra venir et nous apporter une autre loi du ciel; je vous ai dit depuis longtemps qu'elle n'était pas au ciel, et qu'il n'en est rien resté au ciel. » שלא תאמרו משה אחר עומד ומביא לנו תורה אחרת מן השמים . כבר אני מודיע אתכם לא בשמים היא , שלא נשתייר דומנה בשמים (*Debarim Rabba*, VIII.)

Dieu ne changera pas sa loi qu'il a reconnue nécessaire au salut d'Israël et des générations de tous les siècles; il la confirmera de nouveau, au jour de la *nouvelle alliance*, en la gravant dans notre cœur, en la propageant parmi tous les humains, « lorsque personne n'aura plus besoin de dire à son prochain et à son frère : Reconnaissez l'Éternel! puisque tous, les petits et les grands, le connaîtront. » (Jérémie, XXXI, 31-34.) Jour de sanctification, de conversion et de lumière, où de nouvelles flammes sinaïques éclaireront l'humanité, où le Seigneur nous donnera un cœur nouveau et un esprit nouveau, « afin que nous marchions d'après ses lois, et que nous observions ses commandements. » (Ezéchiel, XXXVI, 26-27.) « Ce n'est pas avec vous seuls que je contracte cette alliance et que je confirme ce serment; ce n'est pas seulement avec ceux qui se trouvent aujour-

d'hui devant l'Éternel, mais aussi avec ceux qui ne sont point avec nous. » (Deutéronome, XXIX, 13-14.)

L'Éternel a prévu tous les événements, toutes les circonstances, toutes les vicissitudes d'Israël, et pourtant il a ajouté à ses lois l'obligation de לדורותכם « pour toutes vos générations, » לעולם « éternellement. » Les lois dont la pratique est devenue impossible par force majeure, comme celles qui s'appliquent particulièrement à la Terre Sainte, à Jérusalem, au Temple, etc., ces lois sont suspendues, non abolies. Toutes les autres lois sont obligatoires, inviolables, au-dessus de toutes les conditions et de toutes les exigences du monde. « Je ne vois réellement pas, dit un illustre philosophe israélite, comment ceux qui sont nés dans la maison de Jacob puissent s'affranchir consciencieusement du respect de la loi. » (Mendelssohn, *Jérusalem*, II, 127-131.) La loi israélite, promulguée il y a plus de quarante siècles, est encore aujourd'hui la plus pure, la plus sainte, la plus digne de l'humanité, celle qui sert encore aujourd'hui de fondement à la société, de condition et de garantie à la vie morale et spirituelle des hommes. Si elle était ébranlée, abolie, le monde n'aurait plus ni âme, ni esprit, ni force, ni élévation; la lumière de ses yeux s'éteindrait et son cœur cesserait de battre.

ISRAËL ET L'HUMANITÉ

Mais il ne suffit pas d'observer la loi littéralement, matériellement, de la pratiquer avec les mains; il faut l'accomplir par l'esprit, par un sentiment pur et élevé, dans la pensée de sanctifier sa vie, de rendre publiquement hommage à Dieu, de propager par l'exemple et

par la parole la divine vérité parmi les hommes, de contribuer et de travailler à l'harmonie spirituelle du monde. Pratiquer la loi devant les hommes et la violer par l'incrédulité dans le cœur, la pratiquer dans un but intéressé, en vue d'un avantage matériel ou social, en faire un instrument de position ou de fortune, c'est commettre une profanation impie, c'est souiller le sanctuaire. On peut tromper les hommes par des apparences, par des hypocrisies, mais non « le Créateur (béni soit-il!), qui connaît toutes les œuvres et toutes les pensées des fils d'Adam. » (Article 10.)

Dans les sociétés humaines, le législateur doit se contenter de l'observation ostensible et littérale de la loi; il peut demander des actes, non des sentiments; son pouvoir s'arrête là où son œil ne pénètre pas. Mais dans le gouvernement de Dieu, chaque pensée est une œuvre, un bien ou un mal, une vertu ou un péché, un mérite ou un crime, un ange ou un démon. Dans le royaume du Très-Haut, « un œil voit, une oreille entend, et toutes les actions sont portées sur le livre. » (*Aboth*, II, 1.) « L'Éternel regarde du ciel et voit tout les humains. » (Psaumes, XXXIII, 13.) « Moi, l'Éternel, je visite le cœur et pénètre les entrailles. » (Jérémie, XVII, 10.) « Éternel, vous me pénétrez et vous savez tout! Vous connaissez mon repos et mon action; vous observez ma pensée de loin. Vous connaissez mes mouvements, et vous êtes initié à toutes mes démarches. Il n'est point de parole sur ma langue que vous ne connaissiez déjà entièrement, ô Éternel! » (Psaumes, CXXXIX, 2-4.)

Ah! si les mortels se rappelaient toujours cette omniscience du Très-Haut, ce témoin infaillible de leurs plus secrètes pensées, ce juge invisible de tous leurs actes,

ce regard clairvoyant, plongeant dans tous les mystères de leur existence (עיניך פקחות על כל דרכי בני אדם), ils seraient sauvés du mal et s'élèveraient bien haut dans les régions de la lumière!

Le Dieu d'Israël abhorre l'apparence, l'ostentation mensongère, la hideuse fausseté couverte des splendides vêtements de la vérité. « Faites-moi un autel de terre pour m'y offrir vos sacrifices, car partout où vous vous *souviendrez* de mon nom, je viendrai et vous bénirai. » (Exode, XX, 21.) Que me font l'or, le pourpre, les pompes de vos temples, si votre âme est nue, si la vérité est absente de votre cœur, si votre vie entière n'est pas un sanctuaire du Dieu vivant!

Le Seigneur connaissant le mobile, l'intention de toutes les actions, ne peut donc pas se tromper dans ses jugements; il récompense ceux qui observent sa loi, et punit ceux qui la transgressent. (Article 11.)

Il y a une rémunération certaine, immanquable, infaillible, pour les actions humaines : car Dieu est la justice suprême, et il a laissé à l'homme une liberté morale entière. « Je mets devant vous la bénédiction et la malédiction : la bénédiction, si vous écoutez les commandements de votre Dieu; la malédiction, si vous ne les écoutez point. » (Deutéronome, XI, 26-28.) « Je place devant vous la vie et le bien, la mort et le mal. » (*Ibidem*, XXX, 15.)

Le monde n'est pas une vallée de larmes et de misère, où le mal triomphe nécessairement, où la vertu doit pleurer et gémir, et l'homme n'est pas souillé de crimes dès sa naissance, frappé par les fautes de ses pères, condamné par une fatalité aveugle, ou par un prétendu

péché originel, par une damnation primitive. « Celui qui a péché sera effacé de mon livre. » (Exode, XXII, 33.) « Le péché t'assiége à la porte, il veut t'atteindre, *mais tu peux le maîtriser.* » (Genèse, IV, 7.) « Dites : Bienheureux les justes! car ils jouiront des fruits de leurs œuvres; malheur au méchant! car il lui arrivera *selon ses actes.* » (Isaïe, III, 10-11.) « Tes yeux sont ouverts sur toutes les voies des humains pour donner à chacun selon sa conduite et ses actions. » (Jérémie, XXXII, 19.) « A toi, Éternel, est la grâce : tu récompenses chacun selon ses œuvres. » (Psaumes, LXII, 13.) « Le juste vit par sa croyance » צדיק באמונתו יחיה; « chacun meurt pour ses fautes » (Jérémie, XXXI, 30); « l'âme qui a péché, elle seule mourra » הנפש החוטאת היא תמות (Ezéchiel, XVIII, 4). Ainsi la malédiction et la bénédiction, le bien et le mal, la vie et la mort, sont les résultats des œuvres de l'homme, et non d'une destinée fatale, implacable. Il est accessible à tous les bonheurs matériels et spirituels, au paradis planté par le Créateur, à l'arbre qui donne la vie éternelle ; mais le mal, le péché, n'est pas la loi du monde! L'homme vient sans tache sur la terre; il peut, par ses efforts, la quitter sans tache; Dieu lui en a donné les moyens. « Le mal ne demeure pas chez Dieu » (Psaumes, V, 5); il vient de l'homme; il en est responsable [1]. איש בחטאו ימות « Chacun meurt pour ses fautes. » (Deut., XXIV, 16.)

La récompense et la punition sont quelquefois visibles, frappantes, dans cette vie déjà; le plus souvent, par la sagesse infinie de Dieu, elles ne viennent que dans la vie future. De là il arrive qu'on voit souvent des

[1] « Dieu donne la pluie; mais par les péchés des hommes elle se transforme en soufre. » (*Ialkut*, Psaumes, § 655.)

hommes vertueux, des justes, souffrir tous les maux et toutes les calamités, et des hommes impies jouir de toutes les apparentes félicités, de la fortune, de la puissance, des grandeurs du monde. « L'insensé ne comprend pas que si les méchants croissent comme l'herbe, et que les auteurs du mal fleurissent, *c'est pour disparaître à tout jamais.* » (Psaumes, XCII, 7-8.) « J'étais presque ébranlé; mes pas étaient sur le point de chanceler, quand j'enviais les heureux, quand je voyais la prospérité des impies; ils n'ont point de douleurs jusqu'à la mort, et leur corps est gras; ils n'ont point de part aux tribulations des humains, les plaies de l'humanité ne les frappent point... Voyez ces méchants, ces heureux du monde, ils arrivent à la puissance. C'est en vain que je conservais innocent mon cœur, et que je lavais mes mains dans la pureté. Je fus tourmenté tous les jours, les souffrances me visitèrent tous les matins. Je méditais pour comprendre cela, mais c'était peine inutile, mon regard ne le pénétrait pas, jusqu'à ce que je vins dans le sanctuaire du Seigneur; là j'ai appris la fin qui leur était réservée. Tu les plaças sur les hauteurs glissantes pour les précipiter dans le néant. Oh! comme ils sont devenus des ruines en un moment, comme l'épouvante les a détruits! Comme un rêve, tu anéantis leur image, ô Seigneur, en les réveillant! » (Psaumes, LXXIII.)

La récompense et le châtiment réservés pour la vie future échappent à notre intelligence, à notre regard borné, voilé par la terre. לעולם הבא עין לא ראתה אלהים זולתיך (*Berachoth*, 34 *b*.) Les docteurs parlent d'une félicité immortelle consistant dans la contemplation et la connaissance pure de la Divinité. « Dans la vie à venir, il n'y a rien des besoins de la terre; mais les justes sont

ornés de la couronne et jouissent de la contemplation du Très-Haut » בע"חב אין בו לא אכילה ולא שתיה ..... אלא צדיקים יושבים ועטרותיהם בראשיהם ונהנים מזיו שכינה (*Ibidem*, 17 *a*). « Les sages brilleront comme la splendeur du ciel, et ceux qui ont amené la multitude à la justice, comme les étoiles à tout jamais » והמשכילים יזהירו כזהר הרקיע ומצדיקי הרבים ככוכבים לעולם ועד (Daniel, XII, 3). Les méchants et les impies seront privés de cette ineffable et immense félicité. Pour les uns, la joie, la lumière, la béatitude; pour les autres, le deuil, les larmes et les ténèbres. « Leur ver ne mourra pas et leur feu ne s'éteindra pas. » (Isaïe, LXVI, 24.)

« Les hommes vertueux de toutes les nations ont part à la vie à venir. » (*Sanhédrin*, 105.) « Dieu ne retient à aucune créature sa récompense. » אין הק"בה מקפח שכר כל בריה (*Baba-Kamma*, 38 *b*; Soukka, 23 *a*.) « L'Éternel est bon à tous; sa miséricorde s'étend sur toutes ses créatures. » (Psaumes, CXLV, 9.) « Nous ne contestons à aucun homme, de quelque nation qu'il soit, la rémunération de ses bonnes œuvres. Cependant nous croyons que la parfaite félicité n'est que pour le peuple qui, pendant sa vie, s'approche le plus de Dieu. » (*Kusari*, I, 111.)

Par le douzième article, l'israélite déclare qu'il croit sincèrement à la venue du Messie.

Les destinées d'Israël ne sont pas encore accomplies. Certes, ce n'est pas pour le laisser dispersé sur la terre, et lui donner un peu plus ou moins de repos et de liberté parmi les peuples, que Dieu l'aconduit si miraculeusement à travers l'histoire, et l'a conservé, malgré tant de sanglantes persécutions, au milieu de tant de ruines sociales.

La parole infaillible de Dieu, proclamée par la bouche

des prophètes, depuis Moïse jusqu'à Malachie, annonce positivement qu'à la fin des jours, la dispersion, s'étendrait-elle aussi loin que les cieux (Deutéronome, XXX, 4), cessera, et Israël, récompensé pour ses souffrances et glorifié pour son martyre, sera réuni, en famille pontificale, parmi les nations de la terre, sauvées de l'erreur, des ténèbres et du mal. Quiconque doute du Messie, dit Maïmonide, nie la Thorâ, la parole duTrès-Haut. «Voici ce que dit le Seigneur, qui a établi le soleil pour éclairer pendant le jour, la lune et les étoiles pour servir de lumières pendant la nuit; celui qui agite la mer et soulève les vagues, dont le nom est Eternel Zebaoth : — Si ces lois disparaissent devant moi — telle est ma parole — la postérité d'Israël aussi cessera d'être un peuple devant moi dans toute l'éternité. » (Jérémie, XXXI, 35-36.)

Certes, ils sont grands, ils sont merveilleux, les progrès de l'humanité dans la voie de la justice, de la morale, du bien social et des vérités divines. Il est surtout des pays aimés de Dieu qui sont l'exemple, la gloire et la bénédiction de l'univers. Mais les temps messianiques ne sont pas encore venus, nous sommes encore loin de vivre dans l'âge d'or du sauveur. Une grande partie du monde est encore plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie, une autre partie se trouve dans un crépuscule qui n'est ni le jour ni la nuit; l'agneau ne peut pas encore reposer à côté du loup; l'épée et la lance ne sont pas encore transformées en instruments aratoires; la guerre et le sang n'ont pas encore disparu à tout jamais; le bien et le juste ne triomphent pas encore partout du mal et de l'injuste; la vérité, l'innocence et la faiblesse ne sont pas encore à l'abri du mensonge, du vice et de la violence;

l'humanité est encore loin de former une famille de frères, et Dieu de demeurer dans le cœur, dans la conscience et dans l'amour de tous les hommes. Le Messie est peut-être moins nécessaire à Israël qu'à toutes les autres races du genre humain.

Quand viendra-t-il sauver la société? C'est le secret de la Providence. Nos traditions indiquent quelques signes auxquels on reconnaîtra l'approche des temps messianiques. Ces signes précurseurs sont : une diminution croissante de piété et de respect de la loi et de ses organes; augmentation d'audace, — בעקבו' משיח' חוצפ' יסגא — (*Sota*, 49 *b*; *Sanhédrin*, 97 *a*); violation publique des commandements divins; des phénomènes extraordinaires de la nature, notamment des épidémies mortelles (Zacharie, XIV); des troubles intérieurs, besoin de changements et de réformes dans le monde moral et politique, et même dans les régions spirituelles; apparition du prophète Elie (Malachie, III, 23). Voici un tableau de l'arrivée du Messie :

« Il arrivera alors que je répandrai mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront; vos vieillards auront des songes et vos jeunes hommes des visions.

« En ces jours, je verserai aussi mon esprit sur les serviteurs et sur les servantes.

« Et je donnerai des signes au ciel et sur la terre : du sang, du feu, des colonnes de nuages.

« Le soleil se transformera en ténèbres et la lune en sang, avant l'arrivée du grand et redoutable jour de l'Eternel.

« Et alors tous ceux qui invoqueront le nom de l'Eternel seront sauvés, car il y aura un refuge sur la mon-

tagne de Sion et à Jérusalem, ainsi que Dieu l'a dit; et parmi les sauvés seront les élus du Seigneur. » (Joël, III.)

Le Messie inaugurera le règne de Dieu sur la terre, le règne de l'esprit divin « qui n'est pas dans la tempête, ni dans le feu de la bataille, ni dans le bruit des armes, mais dans le souffle du cœur croyant, dans le doux murmure de l'âme. » (I Rois, XIX, 12-13.)

La présence du Messie sera annoncée par le bonheur matériel et spirituel du monde, par une paix universelle, par une soif ardente de religion et de connaissance sacrée, par le calme des passions, par une longévité miraculeuse, par une grande bénédiction en toutes choses, par la sagesse, approchement et contemplation de Dieu, révélation des secrets de la nature et de la vie, notamment des mystères des Écritures saintes, vénération universelle d'Israël, reconnu comme peuple réservé par le Très-Haut pour les plus hautes destinées, ennoblissement national et reconstruction du temple.

Le Messie sera-t-il un être mortel ou immortel, un esprit?

Il sera un être mortel, un descendant de David, un homme, mais un homme divin dans toute l'acception du mot, un grand prophète. Israël ne l'adorera pas, parce qu'il ne sera que l'envoyé de Dieu, l'instrument de la délivrance et du salut, comme Moïse était celui de la législation; mais Dieu seul est notre sauveur — אני ולא המלאך. Le Midrasch dit sur le Psaume CVII, 2: יאמרו גאולי ה' וכן ישעיה אומר ופדויי ה' ישובון ולא פדויי אלידע ולא פדויי מלך המשיח אלא פדויי ה' !

Isaïe, le sublime poëte, déroule sous nos yeux des tableaux splendides, éblouissants, des temps messiani-

ques. Aucune traduction ne saurait rendre ces merveilleuses images.

« Il arrivera, dans des jours reculés, que la montagne du sanctuaire de l'Eternel sera la première des montagnes et s'élèvera sur toutes les hauteurs; tous les peuples accourront vers elle.

« Des multitudes de peuples iront en disant : — Allons! montons sur la montagne de l'Eternel, à la demeure du Dieu de Jacob, afin que nous apprenions ses voies et que nous marchions dans ses sentiers : car la connaissance (Thorâ) émane de Sion, et la parole de Dieu de Jérusalem !

« Alors, il jugera entre les peuples et exhortera des nations nombreuses. Ils convertiront leurs épées en socs et leurs lances en serpettes. Nul peuple ne tirera plus le glaive contre un autre peuple, et on n'apprendra plus la guerre. » (Isaïe, II.)

« Qu'ils sont agréables sur la montagne, les pas du messager qui apporte la bonne nouvelle, proclame la paix, annonce le bien, fait entendre le salut, dit à Sion : — Ton Dieu règne !

« Ecoute! c'est la voix de tes voyants, ils chantent ensemble ; car leurs yeux voient clairement que l'Eternel retourne à Sion!

« Eclatez en allégresse, ruines de Jérusalem! l'Éternel a consolé son peuple, délivré la sainte cité!

« L'Éternel a montré son bras sacré aux peuples, et les extrémités de la terre voient le secours de notre Dieu! » (*Ibidem*, LII.)

« Lève-toi, ma lumière! ton éclat est venu, la gloire de l'Eternel rayonne sur toi!

« Les ténèbres couvrent la terre, le brouillard enve-

loppe les nations ; mais sur toi brillera le Seigneur, et sa majesté apparaîtra sur toi !

« Les peuples marcheront vers ta clarté, des rois vers l'éclat de tes rayons.

« Lève tes yeux ! regarde comme tous se rassemblent et viennent à toi ! Tes enfants accourent de loin.

« On ne parlera plus de violence dans ton pays, de ruine et de destruction sur la terre ; le salut te servira de murs et la gloire de remparts.

« Le soleil ne te servira plus de lumière du jour, ni la lune de clarté pendant la nuit : l'Eternel sera ta lumière et Dieu ta clarté à tout jamais.

« Ton soleil ne se couchera plus, ta lune ne disparaîtra plus, car Dieu sera ta lumière éternelle, et les jours de ton deuil seront expirés. » (*Ibidem*, LX.)

« Cieux, réjouissez-vous ! Terre, fais éclater ta joie ! Océans, champs, tout ce qui vous anime, faites entendre votre allégresse ! Arbres de la forêt, chantez devant l'Eternel : car il vient pour juger la terre ; il jugera le monde par sa justice et les nations par sa droiture. » (Psaumes, XCVI, 11-13.)

Après le Messie, la résurrection des morts. (Article 13.)

Il n'est pas donné à l'intelligence humaine de comprendre cette renaissance de l'homme dont il est dit :

« Nul œil ne peut la voir, mais seulement Dieu » עין לא ראתה אלהים זולתך (Isaïe, LXIV, 3). Le prophète, dans une vision divine, se trouva au milieu d'un immense champ de morts, et entendit une voix d'en haut lui dire : « Fils de l'homme, ces ossements revivront-ils ? » Et il répondit : « Seigneur Dieu, tu le sais ! » אתה ידעת (Ézéchiel, XXXVII).

Cependant la croyance à la résurrection est basée sur des promesses positives. Dieu a dit : « Je fais mourir et je fais revivre » (Deutéronome, XXXII, 39); « l'Éternel fait mourir et revivre, précipite dans la tombe et en tire » (I Samuel, II, 6); « les morts vivront, les cadavres se lèveront, la terre rendra les ombres » (Isaïe, XXVI, 9); « et beaucoup de ceux qui dorment dans la poussière se réveilleront, les uns à la vie éternelle, les autres à l'humiliation éternelle » (Daniel, XII, 2).

Cette croyance a une telle gravité dans le judaïsme, qu'elle a été introduite dans nos plus saintes prières, et que le Talmud refuse le salut éternel à ceux qui la nient — ואלו שאין להם חלק לעולם הבא האומר אין תחיית המתים מן התורה. (*Sandhédrin*, 90 *a.*)

Nos docteurs disent : « Si quelque chose qui n'avait pas existé a pu naître, quelque chose qui a déjà existé peut d'autant plus revivre. » דלא הוו חיי, דהוה יהי לא כ"ש (*Ibidem*, 91 *a.*)

La croyance à l'immortalité de l'âme est déjà indiquée dans le onzième article, où il est question de la récompense et de la punition.

Tout le mosaïsme est basé sur ce dogme fondamental de l'immortalité. Dieu a donné à l'homme une *âme vivante* — נשמת חיים (Genèse, II, 7) — et l'a créé à *son image;* or, cette image ne saurait être autre chose que la partie de notre être qui résiste à la destruction et survit à la mort, l'âme. « Il est un esprit dans l'homme et le souffle de Dieu le rend intelligent » (Job, XXXII, 8). Dieu a créé un *arbre de vie;* il n'a pas laissé mourir Henoch et Elie. La punition du suicide (Genèse, IX, 5) implique nécessairement l'immortalité de l'âme. Les saintes Ecri-

tures sont remplies d'indications à ce sujet. Elles disent, par exemple :

« Il fut réuni à ses pères » ; « quand l'âme de mon seigneur sera renfermée dans le lien de la vie » (I Samuel, XXV, 29) ; « il a sauvé mon âme de l'abîme, et elle verra la lumière » (Job, XXXIII, 28) ; « privé de ma chair, je verrai Dieu » (*Ibidem*, XIX, 26) ; « ta vertu marchera devant toi, et tu seras reçu dans la gloire de Dieu » (Isaïe, LVIII, 8) ; « le juste s'appuie sur la mort » (Proverbes, XIV, 32) ; « elle se réjouira au jour dernier » (*Ibidem*, XXXI, 25) ; « tu me fais connaître le chemin de la vie, pour jouir à ta droite de la félicité éternelle de ta contemplation » (Psaumes, XVI, 11) ; « tu marcheras au milieu des anges » (Zacharie, III, 7) ; « la poussière retourne à la terre d'où elle est venue, mais l'esprit remonte au Seigneur qui l'a donné » (Ecclésiaste, XII, 7) ; « tu n'abandonnes pas mon âme à l'abîme ; tu ne laisses pas voir à tes fidèles la destruction ; tu me révèles le sentier de la vie ; l'abondance de la félicité est devant ton image, à ta droite, une béatitude éternelle » (Psaumes, XVI, 9–11).

On a souvent demandé pourquoi Moïse a toujours annoncé à son peuple des récompenses et des punitions temporelles, sans leur parler du bonheur ou des châtiments qui attendent l'homme après sa mort, selon la conduite qu'il aura tenue sur la terre.

On a répondu justement qu'un peuple sorti à peine d'un esclavage de quatre siècles, et d'un pays où le matérialisme était un dieu, aurait difficilement compris le dogme de l'immortalité de l'âme, et ne pouvait être encouragé pour le bien et effrayé du mal que par des choses visibles, le protégeant ou le frappant dans sa vie terrestre, dans ses jouissances des biens de ce monde. Il

devait avoir d'autant plus de respect et d'amour pour la loi divine, qu'on lui en montrait l'influence immédiate, directe, sur ses intérêts matériels et sur toute son existence; la foi en Moïse devait s'en accroître singulièrement. Comme législateur, c'est-à-dire régulateur des choses de ce monde, Moïse devait surtout parler de récompenses et de punitions temporelles. Mais, là encore, il ne manque jamais de renvoyer l'âme humaine devant le tribunal de l'Eternel.

Le bonheur de l'âme du juste, impénétrable aux regards du corps, sera immense, infini. « Qu'elle est grande la félicité que tu réserves à ceux qui te vénèrent! » (Psaumes, XXXI, 20.) « Une heure de jouissance dans la vie future vaut mieux que toute la vie ici-bas. » (*Aboth*, IV, 22.) « Cette vie est comme le vestibule de la vie à venir: prépare-toi dans le vestibule pour être admis dans le palais! » (*Ibidem*, 21.)

Ce monde n'est que la nuit d'un jour immortel, le corps une enveloppe et un instrument de l'âme, la terre une école d'épreuves et de préparation pour le ciel, le temps un grain de poussière dans l'éternité!

Le grand docteur d'Israël, Maïmonide, dit à la fin des treize articles de la foi:

« J'étais un peu long et me suis écarté du sujet de mon livre; mais je l'ai fait parce que j'y ai trouvé un avantage pour la religion. J'ai réuni ici des choses utiles, dispersées dans des grands ouvrages; c'est pourquoi apprends-les, répète-les souvent et médite-les bien. Si ton cœur veut te persuader de les avoir comprises après une ou

dix lectures, il te trompe, Dieu le sait! Ne lis donc pas avec précipitation, car je n'ai pas composé au hasard, comme cela m'est tombé sous la main, mais après une étude longue et mûre. Et, après avoir découvert les opinions vraies, incontestables, et m'être convaincu de ce qu'il fallait en croire, j'ai apporté à chaque sujet les preuves nécessaires. Puisse le Seigneur soutenir mes intentions et me faire marcher dans la voie du bien! »

LA RÉVÉLATION.

קבלת התורה

—

טוביה למרום עלה
והוריד דת כלולה .

I

« Le troisième mois de la sortie des enfants d'Israël du pays d'Égypte, en ce jour ils arrivèrent au désert de Sinaï.

« Ils étaient partis de Rephidim, et, arrivés au désert de Sinaï, ils y campèrent; Israël s'établit en face de la montagne.

« Moïse monta vers le Seigneur; l'Éternel l'appela de la montagne et lui dit :

« Parle ainsi à la maison de Jacob, dis aux enfants d'Israël :

« — Vous avez vu ce que j'ai fait à Mizraïm, comment je vous ai « portés sur des ailes d'aigle et vous ai amenés à moi.

« Si donc vous écoutez ma voix, si vous observez mon alliance, « vous serez mon bien de prédilection entre toutes les nations, car « toute la terre m'appartient.

« Vous serez pour moi un royaume de pontifes et un peuple saint. « Voilà les paroles que tu diras aux enfants d'Israël. »

« Et Moïse vint, appela les anciens du peuple et leur communiqua toutes les paroles que l'Éternel lui avait annoncées.

« Alors tout le peuple répondit unanimement : *Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons.*

« Moïse rapporta à l'Éternel les paroles du peuple.

« L'Éternel dit à Moïse : « Je viendrai à toi dans une nuée épaisse, « afin que le peuple entende quand je te parlerai et croie aussi en toi « à tout jamais. » (Exode, XIX.)

Le monde était plongé dans les ténèbres; la nuit, le chaos, le désert et la désolation régnaient partout, et l'esprit de Dieu qui avait éclairé Noé et les patriarches ne projetait plus qu'un pâle rayon sur un peuple dégénéré

par l'esclavage. Le matérialisme égyptien et ses appétits grossiers avaient altéré, corrompu, la nature morale des hommes et porté leurs ravages jusqu'au sein de la race spiritualiste d'Abraham, où même le sentiment de la liberté et de la dignité humaine semblait s'éteindre auprès des pots-au-feu des satisfactions sensuelles. Les Hébreux ne voulurent point quitter leur servitude, leurs chaînes, et durent, selon l'expression énergique de la Bible, être *pousses* hors de Mizraïm כי גרשו ממצרים.

Cependant l'humanité était déjà avancée; elle avait déjà une histoire, une expérience, une civilisation; elle avait une organisation civile, politique, militaire, tout un ordre social parfaitement établi; l'agriculture était cultivée avec succès, les sciences avaient des interprètes, les arts étaient arrivés à des progrès incontestables. Et pourtant la barbarie était assise sur le trône, la démoralisation habitait les palais des grands, la dégradation se vautrait dans les demeures du peuple, et des temples étaient élevés à des cultes infâmes et à des croyances monstrueuses. C'est qu'en vérité l'histoire et tous les progrès, et toutes les civilisations, et tous les efforts, et tous les triomphes de l'esprit humain, ne suffisent pas pour sauver le monde et lui donner la lumière et la vie. Il a fallu une révélation divine, directe, qui montrât aux hommes leur chemin, leur enseignât la voie du salut, la loi de la vérité et les conditions du bonheur. Le peuple, comme l'individu, qui cherche ailleurs sa route et sa prospérité, périt dans la misère ou se noie dans la sauvagerie.

Mais, pour faire parvenir cette révélation au genre humain tout entier et la développer dans son sein dans la mesure de son entendement moral et intellectuel, un

homme ne suffisait pas : car on avait vu que la propagande religieuse d'Abraham, d'Isaac et de Jacob laissait à peine quelques traces dans leur propre famille. Cette mission ne pouvait être confiée non plus à une nation attachée à son sol, à ses institutions, à sa puissance matérielle : car elle aurait fait du don céleste le monopole de sa race, un moyen de domination et peut-être de tyrannie contre le monde. N'a-t-on pas vu, en effet, ce que les prêtres égyptiens, ce que les souverains et les pontifes du paganisme ancien et moderne, avaient fait des quelques étincelles de la vérité divine qu'ils pouvaient posséder? Un instrument de despotisme social et spirituel sur les âmes et sur les corps!... Pour pontifes de l'humanité, Dieu a dû choisir une race d'hommes, qui, tombée par ses fautes en s'enivrant dans la prospérité et en oubliant sa loi, s'est noblement relevée dans les épreuves, les persécutions et le martyre; une race, désormais cosmopolite, qui, n'étant attachée forcément à aucun coin de la terre, ne cherchant pas sa force et sa vie dans des institutions locales et des richesses géographiques périssables, fût de tous les pays, de toutes les générations, de tous les siècles; une race qui se levât tous les jours, comme le soleil, sur le monde spirituel, pour l'éclairer et le vivifier, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, sans jamais se coucher, sans jamais s'arrêter dans sa marche, sans jamais s'éteindre dans les ténèbres qui peuvent l'environner. « Je vous ai établis la lumière des nations afin que mon salut s'étendît aux confins de l'univers. » (Isaïe, XLIX, 6.) Cette race, c'est la famille israélite. L'Éternel seul connaît le jour où elle aura fourni toute sa carrière, parcouru toute sa sphère, rempli sa tâche — inscrite sur le frontispice de la création — d'indiquer à

l'humanité sa fête, son sabbath, son ère nouvelle, la lumière et la clarté de sa vie והיה לאתות ולמועדים ולימים ושנים.

Cependant Israël a dû être préparé à son œuvre, à sa grande et glorieuse mission. Il a dû voir d'abord l'injustice, la corruption et la barbarie régner dans le pays le plus fameux alors par sa civilisation, sa science, ses mœurs, dans le pays appelé *Jardin de l'Eternel.* Il a dû voir ensuite les lois naturelles, les phénomènes et les apparitions du monde visible, qui avaient pris dans le respect et le culte des hommes la place du Créateur, s'effacer, se briser et s'anéantir, dans les plaies d'Égypte, par la volonté et le souffle du Très-Haut. Israël a dû enfin entendre Pharaon lui-même s'écrier : « Dieu est juste, et moi et mon peuple nous sommes des méchants ! » Mais ce n'est pas au milieu du malheur, de la nécessité, d'une pression morale ou matérielle quelconque, qu'Israël dut accepter et recevoir la loi divine. Le Seigneur ne s'est pas adressé à des pauvres mourant de faim ou rongés par la lèpre, pour obtenir la croyance si facile du malheureux qui se cramponne convulsivement à toutes les branches de salut, métier ou religion. Dieu n'est pas venu consoler et attirer des misérables en leur criant : Heureux les pauvres ! heureux les persécutés ! heureux ceux qui souffrent ! Non, c'est trois mois après leur sortie de Mizraïm, quand aucune crainte, aucun danger, ne tourmentait plus les Hébreux, quand Pharaon et son armée gisaient au fond de l'abîme, quand Amalec était vaincu à Réphidim, quand le ciel faisait pleuvoir son pain et toutes ses grâces divines, quand enfin Israël était libre, indépendant, riche et heureux, que Dieu lui offrit sa loi. « Je vous ai conduits à moi en vous portant sur des ailes d'aigles », non en vous faisant ramper dans la poussière

et dans l'indigence pour vous obliger à accepter l'aumône d'un denier ou d'une parole. Ce ne sont pas de pauvres ilotes dont la misère a paralysé le cœur et affaibli l'esprit que j'ai choisis pour ministres de ma parole, mais des hommes au regard fier et à l'élan sublime de l'aigle, un peuple rayonnant dans sa liberté, dans sa force, dans son indépendance, un peuple osant contempler le soleil sans pâlir, s'approcher même de moi sans trembler, et pouvant aimer la vérité pour la vérité elle-même.

Par le même motif, sans doute, aucun miracle n'a été opéré devant le Sinaï. Pouvant être mis au service de l'erreur comme au service de la vérité, les miracles sont un moyen de persuasion pour des intelligences faibles, pour des peuples plongés encore dans l'enfance, dans l'ignorance et les ténèbres. Les miracles exercent sur les âmes une pression despotique, une violence brutale, et ne laissent aucune liberté à la raison et au jugement des hommes. Ils sont surtout mis en œuvre quand on veut imposer une croyance ou une doctrine contre lesquelles notre bon sens, notre conviction intime et le regard de notre esprit se soulèvent et se révoltent. Les miracles, c'est le droit du plus fort dans le domaine spirituel; c'est la contrainte appliquée dans la jurisprudence des principes et des religions.

Mais Israël ne devait pas être influencé, subjugué, vaincu et aveuglé par des miracles, pour accepter la parole divine; il devait conserver toute sa libre volonté, toute son indépendance d'action, toute la lucidité de son regard. « Vous avez entendu des paroles, mais vous n'avez vu aucune image » (Deut., IV, 12); vos sens n'ont pas été éblouis, voilés ou anéantis par des apparitions

fantasmagoriques ou des phénomènes ténébreux; vous avez conservé la plénitude de votre entendement et toute votre clairvoyance; vous n'avez entendu qu'une voix — זולתי קול. Israël devait recevoir une loi qui, lumineuse comme la raison la plus limpide et la plus brillante, juste et bienfaisante comme l'éternelle justice et la céleste charité, pure et sainte comme Dieu, son divin auteur, n'avait pas besoin de l'appui occulte des prodiges, de la guérison d'un lépreux ou de la cure orthopédique d'un boiteux, pour se faire comprendre et s'ouvrir les cœurs et les intelligences. « Les commandements de l'Éternel, chante le Psalmiste, sont purs, ils éclairent les yeux; les ordonnances de l'Éternel sont parfaites, elles donnent la sagesse aux insensés » (Ps. XIX) כי הוא חכמתכם ובינתכם. La religion d'Israël ne devait pas rendre fous les hommes raisonnables, ni frapper leur esprit de cécité. Les miracles n'avaient donc rien à faire devant l'Horeb; leur absence est le témoignage et la gloire de la révélation sinaïque.

Aussi le Très-Haut, rappelant seulement en deux mots, non les prodiges, mais les *châtiments* infligés aux Égyptiens pour amour des Hébreux[1], leur dit simplement : « Si vous écoutez ma voix, si vous observez mon alliance, vous serez ma propriété entre les nations, car toute la terre m'appartient. » Or, écouter la voix du Dieu d'Israël, c'est pratiquer toutes les vertus et accomplir tous les devoirs, c'est aimer son prochain comme soi-même, faire tout le bien possible autour de soi, à son semblable, à son pays et à son temps; c'est exercer la justice et la charité envers tous les hommes, indiquer

(1) אתם ראיתם אשר עשיתי למצרים « Vous avez vu ce que j'ai fait *à* Mizraïm », non ce que jai fait *en* Mizraïm.

à chacun son chemin et lui montrer les piéges tendus à sa fortune ou à son honneur; c'est, en un mot, l'amour, l'abnégation, le sacrifice et la fraternité. Mais observer l'*alliance* du Dieu d'Israël, c'est être non-seulement un homme possédant toutes ces qualités, mais un israélite sincère, fidèle, dévoué, qui observe les lois particulières de son apostolat dans le monde, le sabbath, les fêtes, la circoncision, les prescriptions sur le mariage, la nourriture, les jeûnes et les abstinences, et qui consacre au culte de ses pères, non-seulement un peu de son or, mais une partie de sa vie, une partie de son temps au sein de sa famille réunie pour la prière, et dans les assemblées de ses frères agenouillés au pied des autels du Seigneur!...

« Toute la terre m'appartient. » Dieu trouve partout, dans les contrées les plus sauvages et au milieu des races les moins civilisées, des hommes d'une conduite honorable et d'une moralité austère; il trouve partout des peuples qui l'adorent en esprit et lui élèvent des temples. « En tout lieu l'on offre des sacrifices à mon nom. » Mais il a voulu faire d'Israël sa « propriété entre toutes les nations », *un royaume de pontifes*. Alors Israël doit se distinguer non-seulement par une abondance de pureté et de sainteté dans ses mœurs et sa vie sociale, mais par les signes extérieurs et les symboles vivants prescrits par l'Éternel, comme vêtements à ses ministres, pour la manifestation de sa loi et de son alliance parmi les hommes. Celui d'entre nous qui se soustrait à ces devoirs publics du sacerdoce israélite donne un démenti sacrilége au serment unanime prêté solennellement par nos pères, qui s'écriaient : « Tout ce que le Seigneur a dit, nous le ferons! » Il viole toutes les

grandes et saintes obligations contractées par chacun de nous en naissant : « car ce n'est pas seulement avec nos pères que Dieu a conclu cette alliance, mais avec nous tous qui vivons aujourd'hui.» (Deut., V, 3.)[1] « Vous avez dit *aujourd'hui* à l'Éternel qu'il soit votre Dieu, lui promettant de marcher dans ses voies et d'observer ses commandements; et l'Éternel vous a assuré *aujourd'hui* que vous serez son peuple choisi, comme il vous l'a promis. » (*Ibid.*, XXVI, 17-18.)

Le doute, l'incrédulité et le prétendu esprit fort, tout en niant l'inviolabité des troisième, quatrième et dixième commandements, et peut-être encore de quelques autres, reconnaissent volontiers un caractère divin au Décalogue; mais ils contestent ce caractère aux autres lois mosaïques, qu'ils considèrent comme l'œuvre d'un grand législateur et dictées par les circonstances locales, les nécessités du moment, les mœurs et les idées du temps, les besoins et les intérêts civils et politiques du peuple qu'il gouvernait. La voix de Dieu répond :

« Je viendrai à toi dans une nuée épaisse, afin que le peuple entende quand je te parlerai et croie aussi en toi éternellement. »

Ici encore, ce n'est pas par des miracles que Moïse devait prouver la divinité de sa mission et de ses doctrines, mais par le témoignage irréfragable de tout un peuple qui, réuni au pied du Sinaï, jouissant de toutes ses facultés intellectuelles et n'ayant aucun intérêt à se tromper soi-même ou à tromper ses descendants, a entendu clairement, positivement, par une conception qui nous échappe, quand Dieu parlait à Moïse. « Vous avez vu que je vous ai parlé du haut du ciel » כי מן השמים דברתי לכם.

(1) מדשבע ועומד מדבר סיני

« L'Éternel a parlé face à face avec vous sur la montagne d'au milieu du feu. » (Deut., V, 4.) Moïse était donc le vrai et fidèle mandataire du Très-Haut en apportant à Israël les lois consignées dans les livres saints, ou enseignées verbalement de père en fils et devenues des traditions sacrées et inviolables. Une seule erreur de Moïse dans l'exécution de la volonté divine lui a attiré la mort!

Tous les souverains et législateurs couronnés mettent en tête de leurs codes et constitutions, comme l'idole dans le temple idolâtre, leurs droits suprêmes, les priviléges de leur famille, les immunités et les profits de leur puissance et de leur domination. Moïse n'a rien dit et rien stipulé dans son intérêt personnel. « Je ne leur ai pas pris un âne, je n'ai fait de tort à personne », s'écrie-t-il au milieu des révoltés. (Nombres, XVI, 15.) Toute la loi mosaïque est un hommage rendu à Dieu, un enseignement à Israël, un bienfait pour l'humanité. Cette loi commence par : « Je suis l'Éternel qui t'ai fait sortir d'Égypte », et se termine par ce cantique sublime : « Heureux Israël! qui est, comme toi, peuple aimé de Dieu? » אשריך ישראל מי כמוך. (Deut., XXXIII, 29.) Voilà le testament de Moïse, l'héritage et les trésors qu'il a laissés à sa famille. Il ne demandait pas même au Seigneur de nommer un de ses fils pour son successeur au gouvernement du peuple. Tout ce qu'il a dit, tout ce qu'il a fait, était l'expression de la volonté de Dieu, une loi divine inviolable transmise par son intermédiaire à Israël de tous les siècles et de tous les empires. La révélation sur le Sinaï est le feu sacré immortel descendu du ciel sur l'autel de la vérité, de la sanctification et du salut, — la première lumière qui devait allumer tous les flambeaux du sanctuaire de Sion, — la pierre fondamen-

tale du temple qui allait s'élever dans le cœur et dans l'esprit d'Israël, et durer éternellement, parce qu'il est construit de la main du Très-Haut!

II

« L'Éternel dit à Moïse : — Va auprès du peuple, qu'il se purifie « aujourd'hui et demain et lave ses vêtements ;

« Qu'ils soient prêts pour le troisième jour, car le troisième jour « l'Eternel descendra sur la montagne de Sinaï sous les yeux de tout « le peuple.

« Entoure le peuple de barrières, et dis-lui : — Gardez-vous de « monter sur la montagne ou d'en toucher une partie : quiconque tou- « chera la montagne mourra.

« Nulle main ne se portera sur lui, mais il sera lapidé ou percé de « traits ; que ce soit un homme ou un animal, il ne vivra point. Quand « le cor du jubilé retentira, ils pourront monter sur la montagne. »

« Et Moïse descendit de la montagne vers le peuple, le sanctifia, et ils lavèrent leurs vêtements.

« Il dit au peuple : — Soyez prêts pour le troisième jour ; n'approchez d'aucune femme.

« Le troisième jour, à l'aube, il y eut sur la montagne des tonnerres, des éclairs et de lourds nuages. La voix de la trompette retentit avec force ; alors tout le peuple trembla dans le camp.

« Et Moïse fit sortir le peuple pour le conduire vers le Seigneur ; ils se placèrent au pied de la montagne.

« Toute la montagne de Sinaï était enveloppée de fumée, parce que l'Éternel y était descendu dans le feu ; la fumée s'élevait comme celle d'une fournaise ; toute la montagne en fut ébranlée.

« La voix de la trompette retentit de plus en plus fortement. Moïse parla, et le Seigneur lui répondit hautement. »

Cette scène est sublime, indicible, au-dessus de toute conception humaine ; elle est grandiose comme la majesté et la gloire de Dieu, et pourtant simple comme la vérité et la raison. Jamais imagination de poëte ou de peintre n'a pu tracer un pareil tableau. Le silence du désert, le Sinaï s'élevant comme un autel gigantesque

vers le ciel, sanctuaire immense et merveilleux, où le Seigneur, en pontife suprême, célèbre lui-même le premier office divin de la foi israélite, l'inauguration de notre culte; où les éclairs et tous les feux célestes illuminent le temple d'une clarté qui éblouit le regard des mortels; où les tonnerres et les trompettes invisibles des anges chantent les cantiques du Très-Haut; où un nuage étoilé descend sur le Sinaï comme un splendide rideau devant l'arche sainte du tabernacle; où la fumée s'élève de la montagne enflammée comme d'un encensoir incommensurable;... et trois millions d'âmes, saisies de frayeur et d'espérance, émues, tremblantes, touchées par la grâce d'en haut, voyant toutes ces divines grandeurs, frappées de toutes ces prodigieuses magnificences, qui ne sont qu'un rayon du Tout-Puissant, et entendant au milieu de ce concert du ciel et de la terre la voix qui proclame la vérité, la loi et la justice... Ah! que nous sentons encore aujourd'hui battre notre cœur quand nous pensons à ces merveilles, à ce spectacle lumineux et immortel, dont nos pères furent les heureux témoins!

Moïse lui-même et tous les prophètes qui racontèrent plus tard la révélation sinaïque ne purent qu'en donner une faible idée, tellement la langue humaine est impuissante pour retracer la grande journée du six *siwan*. Moïse dit : « Gardez-vous et gardez bien votre âme d'oublier les choses que vos yeux ont vues, de les ôter de votre cœur pendant tous les jours de votre vie. Faites-les connaître à vos enfants et aux enfants de vos enfants.

« Le jour où vous vous trouvâtes devant l'Éternel, à l'Horeb, lorsque l'Éternel me dit : — Réunis le peuple, afin que je lui fasse entendre mes paroles, afin qu'ils ap-

prennent à me vénérer pendant tous les jours qu'ils vivront sur la terre, et l'apprennent aussi à leurs enfants.

« Vous approchâtes du pied de la montagne, et la montagne était en flammes jusqu'au cœur du ciel, au milieu de ténèbres, de nuages et de brouillard.

« Et l'Éternel vous parla d'au milieu du feu; vous entendîtes le son des paroles, mais vous ne vîtes point d'image; il n'y eut qu'une voix.

« Il vous annonça son alliance, qu'il vous commanda d'observer, les dix Paroles, et il les écrivit sur deux tables de pierre. » (*Deut.* IV.)

Avant de mourir, Moïse chanta encore une fois le souvenir de la révélation :

« L'Éternel vint du Sinaï, leur apparut de Séir, rayonna de la montagne de Paran, sortant d'au milieu de myriades d'élus, portant dans sa droite la loi de feu.

« Il aime le peuple, sa main repose sur tous les vertueux; ils sont étendus à tes pieds, reçoivent tes paroles.

« La loi que Moïse nous a donnée est le patrimoine de la communauté de Jacob.

« C'est ainsi qu'il devint le souverain de Yeschurun, lorsque s'assemblèrent les chefs du peuple avec toutes les tribus d'Israël. » (*Ibid.*, XXXIII.)

Déborah chante :

« Éternel, quand tu sortis de Séir, quand tu marchas dans les champs d'Édom, la terre trembla, les cieux s'ouvrirent, les nuages se fondirent en eaux.

« Les montagnes se fondirent devant l'Éternel; le Sinaï devant le Seigneur, le Dieu d'Israël. » (*Juges*, V.)

Le psalmiste répète :

« Dieu, quand tu marchas devant ton peuple, quand tes pas foulèrent le désert (Selah),

« La terre trembla, les cieux se fondirent devant le Seigneur, le Sinaï devant le Dieu d'Israël. » (*Psaumes*, LXVIII.)

« Quand Dieu vint de Teman, le Très-Saint de la montagne de Paran, sa majesté couvrait le ciel, et la terre était remplie de sa gloire.

« Une lumière, éclatante comme le ciel plongé dans une mer de rayons, était le voile de sa toute-puissance.

« Il s'arrête, la terre oscille; il regarde, des nations tremblent, des montagnes séculaires se brisent; les hauteurs éternelles s'abaissent quand tu marches dans ce bas monde. » (*Habakuk*, III.)

Le Païtan de Schabouoth chante :

« Le troisième jour, à l'aube, apparut le Roi, rayonnant dans sa majesté; des myriades d'anges chantaient sa gloire, les tonnerres éclataient, les éclairs brillaient et illuminaient l'horizon; une voix forte et douce se fit entendre, la voix de l'ouragan exécuta les ordres du Seigneur, d'épais nuages couvrirent la montagne, les rochers se fendirent et s'affaissèrent, les sons du Schofar retentirent avec force, la foudre éclata et déracina les cèdres, la voix de l'Éternel fit trembler le désert, et dans son temple majestueux tout proclama sa gloire. »

Ce qui nous frappe dans ces divers morceaux, c'est la ressemblance, l'identité des images et des expressions. Il y a chez les écrivains et les poëtes une grande diversité de style et de langage, surtout chez ceux de l'Écriture sainte, où il est facile de reconnaître chaque auteur à sa manière particulière d'exprimer ses pensées. Cependant, nous voyons ici, chez Moïse comme chez David, Déborah et Habakuk, chez des poëtes vivant et

écrivant à plusieurs siècles de distance, presque les mêmes mots pour rappeler le souvenir de la révélation sinaïque. N'est-ce pas là une preuve évidente qu'il ne s'agit pas ici d'une légende, d'un mythe, que chaque auteur raconte et embellit selon sa fantaisie et la faculté plus ou moins grande, plus ou moins heureuse, de son imagination; mais d'un fait historique positif, qui a eu pour témoins trois millions d'hommes, et qui ne laisse à l'imagination, à l'invention, aucune place et aucune latitude; d'un fait que les générations se sont transmis dans son intégrité, dans sa rigoureuse exactitude, et sur lequel les inspirations et la licence poétique n'ont pas plus de prise que sur une date, une page d'histoire ou un article de loi?

Tout le peuple *a vu*, dit l'Écriture, ces voix, ces éclairs, cette montagne enflammée. Le doute n'est plus possible; il serait aussi absurde et insensé qu'impie et sacrilége.

Des négateurs quand même ont parlé d'éruptions volcaniques pour expliquer les apparitions sur le Sinaï. Cette explication, qui ne pourrait d'ailleurs s'appliquer qu'à une seule partie de ces apparitions, — le feu et la fumée, — est inadmissible, par la raison que, suivant des expériences géologiques faites dans les temps anciens et modernes, le Sinaï ne renferme point d'éléments volcaniques. En outre, Moïse n'aurait pu indiquer à l'avance le jour et l'heure d'une éruption, l'apparition d'un phénomène qui, s'il avait eu des précédents ou s'il s'était renouvelé dans la suite, aurait jeté de profonds et légitimes doutes dans l'esprit du peuple. Or, le peuple, enclin à l'idolâtrie, aurait justifié sa désertion du vrai Dieu en niant le fait de la révélation, en accusant Moïse

et les prêtres d'avoir arrangé eux-mêmes tout ce qui s'était passé sur le Sinaï, ou inventé tout ce qu'ils en avaient écrit. Des révoltes ont éclaté contre Moïse, des émeutiers hardis et des mécontents nombreux se sont soulevés contre lui et son autorité; mais ont-ils osé dire un mot au sujet de la journée sinaïque, en suspecter la véracité, accuser l'homme de Dieu de fraude et de tromperie? Les prophètes, qui tonnaient avec tant de force contre toutes les superstitions, fussent-elles revêtues de tous les caractères de la sainteté de la divinité, ont cependant rappelé sans cesse la révélation du Sinaï comme un fait irréfragable, et le dernier des prophètes, Malachie, termine ses exhortations sublimes par cette parole que Dieu lui avait inspirée :

« Souvenez-vous de l'enseignement de Moïse, mon serviteur, à qui j'ai remis sur l'Horeb des lois et des ordonnances pour tout Israël. »

Ces lois, dit un théologien israélite, si elles n'étaient pas descendues du ciel, n'auraient pu traverser déjà plus de trente siècles, et contribuer si puissamment à la moralisation, au progrès et à l'ennoblissement d'une grande partie de l'humanité.

Trois jours furent assignés à nos pères pour se préparer à la réception de la loi divine. N'est-ce pas là la première base de l'institution du culte, la pensée et l'inauguration des cérémonies religieuses? Le Très-Haut semblait dire à nos aïeux : Pour vous approcher de Dieu et recevoir en vous la vérité, il faut, à côté de la purification du cœur et de l'âme par une vie honorable, vertueuse et morale, la sanctification du corps par l'observation d'usages pieux et l'accomplissement de devoirs

sacrés qui sont à la religion ce que la nourriture est à la vie matérielle. Aussi Moïse avait-il élevé au pied de la sainte montagne un autel et douze pyramides, d'après les douze tribus d'Israël (Exode, XXIV, 4), montrant ainsi, par un symbole admirable, que la loi et la parole de Dieu ont besoin du culte extérieur pour vivre et agir parmi les hommes; que le Sinaï ne saurait se passer de la Synagogue; que toutes les tribus d'Israël sont obligées de vivre de la vie spirituelle de la communauté, de s'agenouiller dans le temple, de prendre part à la prière dans l'assemblée des fidèles, et que nul d'entre nous, quelles que soient sa fortune, ses dignités, ses richesses matérielles ou intellectuelles, n'a le droit de se soustraire à ces préparatifs devant la montagne du Seigneur, à ces coutumes sacrées qui constituent la vie religieuse israélite et élèvent nos sentiments vers les hauteurs et les feux de l'Horeb, où le Dieu de nos pères se révèle à ses enfants tous les jours et à tout jamais.

Mais il faut faire des *barrières* autour du peuple; il faut se garder de toucher à la montagne sainte, à l'édifice religieux, qui, pour n'être pas la religion et la vérité elles-mêmes, en est la protection, la garantie, l'enveloppe nécessaire, indispensable. Nul n'a le droit de toucher à cette montagne, de violer les barrières qui entourent la loi, sous aucun prétexte et dans aucune circonstance, que ce soit par orgueil humain, par fierté intellectuelle ou par appétit bestial — אם בהמה אם איש לא יחיה. « Gardez-vous de monter sur la montagne et de toucher à une seule de ses parties », le peuple comme les prêtres et les chefs spirituels — והכהנים והעם אל יהרסו לעלות אל ה', — aussi longtemps que vous ne pourrez voir Dieu à travers les ténèbres, les brouillards et les nuages qui

enveloppent votre regard...; aussi longtemps que vous vous trouverez dans le désert visité par les serpents, entouré d'Amalecs, ravagé par les crimes et les tempêtes...; aussi longtemps que le chaos et la désolation régneront sur la terre, ou qu'il n'y aura que des intermittences de civilisation et de sauvagerie, de haine et d'amour, de liberté et d'esclavage, de persécution religieuse et de tolérance... Mais, quand retentira *le cor du jubilé*, la trompette de la délivrance sociale et spirituelle; quand sa voix se fera entendre chez toutes les races du genre humain, et se *prolongera*, sans interruption et sans réaction במשך היובל, au milieu de tous les peuples et de tous les empires, alors vous pourrez ouvrir les barrières, monter sur la montagne, voir Dieu et la vérité dans une sainte et universelle fraternité, dans une communauté de foi et de bonheur qui n'aura plus qu'un temple, un culte, une lumière et une espérance ici-bas, une joie, une récompense et une béatitude dans le ciel !

« Le peuple, dit le Kusari (I, 87), après avoir vu tant de miracles, crut bien à la mission de Moïse; cependant il restait dans son esprit le doute qu'il fût possible que Dieu parlât à un homme. Il voulait être convaincu que la loi divine (Thorâ) n'était pas une œuvre humaine qui aurait reçu plus tard l'approbation et l'appui de Dieu; il lui parut difficile d'attribuer le langage humain à un autre qu'à un être humain. Pour faire disparaître ce doute de son cœur, Dieu lui ordonna de se sanctifier intérieurement et extérieurement, afin de se préparer à entendre les paroles divines. Par cette sanctification, le peuple devait s'élever au degré prophétique et recevoir la voix de Dieu face à face. Cela fut après

trois jours, après des phénomènes extraordinaires, des tonnerres, des éclairs, des tremblements de terre, pendant que les flammes enveloppèrent le Sinaï quarante jours. Le peuple vit Moïse entrer dans ces flammes, et en sortir; et il entendit une voix claire proclamer les Dix Commandements, les colonnes et les fondements de la Thorâ. Le peuple ne les recevait pas par l'intermédiaire de quelques élus ou d'un prophète, mais par le Seigneur directement; seulement il n'avait pas, comme Moïse, la force de contempler cet acte sublime. Dès ce jour, il crut que les paroles de Moïse étaient d'origine divine, et non de sa propre inspiration. »

III

Dieu prononça alors toutes ces paroles, et dit :

« Je suis l'Éternel ton Dieu, qui t'ai tiré du pays d'Égypte, de la « maison des esclaves.

« Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face.

« Tu ne te feras aucune idole, aucune image de ce qui est au ciel en « haut, ni de ce qui est sur la terre en bas, ni de ce qui est dans les « eaux sous la terre.

« Tu ne te prosterneras pas devant eux, et tu ne les serviras pas : « car moi l'Éternel ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, rappelant la faute « des pères dans les enfants, dans la troisième et la quatrième géné- « ration de ceux qui me haïssent;

« Mais exerçant la miséricorde à la millième génération envers ceux « qui m'aiment et observent mes lois.

« Tu ne prononceras pas le nom de l'Éternel ton Dieu en vain : car « l'Éternel ne laissera pas impuni quiconque profère son nom vaine- « ment.

« Souviens-toi du jour du sabbath pour le sanctifier.

« Travaille pendant six jours, et fais tout ton ouvrage;

« Mais le septième jour est un repos consacré à l'Éternel ton Dieu ; « tu n'y feras aucune œuvre, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton ser- « viteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui réside dans « tes portes :

« Car l'Éternel a créé en six jours le ciel et la terre, la mer et tout ce

« qu'elle renferme, et il s'est reposé le septième jour; c'est pourquoi « l'Éternel a béni le jour du sabbath et l'a sanctifié.

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur « la terre que l'Éternel ton Dieu te donnera.

« Tu ne tueras pas. — Tu ne commettras pas d'adultère. — Tu ne « voleras pas. — Tu ne déposeras pas contre ton prochain en faux « témoin.

« Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain. Tu ne convoiteras « pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni « son bœuf, ni son âne, rien de ce qui lui appartient. »

(Exode, XX, 1-17.)

Voilà, en quelques lignes, en quelques mots, le fondement de l'édifice social, la loi par laquelle l'humanité peut vivre et atteindre la perfection, l'enseignement que toutes les races et toutes les intelligences comprennent, l'arche sainte devant laquelle tous les peuples et tous les temps se prosternent, le flambeau dont aucune civilisation ne peut se passer pour régner et pour grandir, l'âme du monde et la condition de son existence, le temple rayonnant de lumière et d'immortalité qu'aucune barbarie n'a pu renverser entièrement dans la conscience des humains, et qu'aucun progrès n'a rendu inutile dans la vie la plus avancée et la plus élevée des nations... En vérité, s'il fallait une preuve de la divinité du Décalogue, on la trouverait dans cette concision merveilleuse qui dit en quelques mots ce que les plus fameux législateurs ne savent dire sur les milliers de pages de leurs codes laborieux, confus, souvent contradictoires; on la trouverait dans cette clarté admirable, qui, semblable à la lumière du jour inondant soudainement une chambre obscure, envahit les cœurs, perce les ténèbres et apprend en un instant, aux enfants comme aux esprits les plus cultivés, le droit et la justice, les devoirs envers

Dieu et les obligations envers les hommes, les choses de la terre et les secrets du Ciel.

I

Je suis l'Éternel ton Dieu, qui t'ai tiré du pays d'Égypte, de la maison des esclaves.

Voilà le lumineux frontispice de notre divin Code, la grande et solennelle proclamation de l'unité de Dieu — אנכי —; de son incorporéité — ה' — l'Eternel qui fut, est et sera à tout jamais, sans être soumis à la dissolution et à la mort des êtres composés; de son amour pour les hommes — אלהיך — *ton Dieu*, sans exclusion de personne, sans préférence de qui que ce soit, sans privilége en faveur de quiconque voudrait se dire le vicaire ou le représentant de Dieu ayant pleins pouvoirs sur les hommes, leur âme et leur salut; de sa justice et de sa toute-puissance, qui ont condamné et frappé l'Egypte et délivré Israël de l'oppression; de son amour de la liberté qui nous a tirés de Mizraïm, de la maison des esclaves.

Le Dieu de notre foi veut l'égalité et l'indépendance des hommes, et lui seul a le pouvoir de les donner et de les faire triompher sur la terre. Aussi ne dit-il pas à nos ancêtres: Je suis le Dieu qui ai créé l'univers et vous ai donné la vie; mais « qui vous ai tirés de la servitude ». Le Très-Haut place en tête de tous ses titres à notre gratitude et à notre adoration, celui d'avoir brisé nos fers. Ce n'est pas seulement pour indiquer, par un fait touchant exclusivement Israël, qu'il a daigné nous choisir pour être les missionnaires de sa connaissance et de sa parole; mais pour montrer que toute la loi divine et humaine, tout l'ordre social, moral et spirituel, et la vé-

rité tout entière, sont basés sur la liberté de l'homme et son libre arbitre de choisir, de juger, de penser et de croire. Israël n'était pas digne de recevoir la révélation avant d'avoir recouvré sa liberté, qui est le fondement, l'honneur et le mérite de toute vraie croyance en Dieu, de tout véritable amour de la vertu, de tout sincère amour des hommes. Le prophète, pour mieux faire comprendre à son peuple le devoir d'affranchir les esclaves, lui dit: « Voici les paroles du Dieu d'Israël: — J'ai contracté une alliance avec vos pères le jour où je les fis sortir du pays d'Egypte, de la maison des esclaves, leur disant que chacun, au bout de sept années, renvoie son frère qui lui a été vendu, et lui donne la liberté..... Mais vous avez profané mon nom en reprenant chacun son serviteur et sa servante, et en les forçant d'être vos esclaves. » (Jérémie, XXXIV, 13-16.) La première loi que l'Écriture enregistre après le Décalogue concerne l'affranchissement des esclaves. Dans nos prières et dans beaucoup de nos actes religieux, nous rappelons la sortie d'Egypte, non-seulement pour remercier Dieu de ce bienfait immortel, mais aussi et surtout pour nous élever à nos propres yeux en nous montrant combien il serait indigne de nous, enfants de la divine liberté, citoyens des régions de la lumière, de nous prosterner devant les idoles, de plier le front et l'âme au joug des passions mauvaises et du péché, de nous enchaîner aux faux dieux de n'importe quelle espèce, de nous livrer à la servitude de Satan. Et, puisque le Dieu d'Israël seul peut donner la liberté, comme chante le Psalmiste : פרחת למוסרי « Tu as brisé mes liens », c'est pourquoi

II

Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face... Tu ne te prosterneras pas devant eux, et tu ne les serviras pas: car moi l'Eternel ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, rappelant la faute des pères dans les enfants, dans la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent.

Tous les faux dieux, n'étant rien par eux-mêmes, exigent l'humiliation de l'homme, sa dégradation morale, le sacrifice de son esprit, l'immolation de sa raison, pour s'élever eux-mêmes sur la ruine de notre âme. Le Dieu d'Israël est jaloux de l'intelligence, de la dignité et de la liberté spirituelle de ses enfants, les pontifes et les propagateurs de sa loi; c'est pourquoi ils doivent chasser l'idolâtrie de leur maison, la superstition de leur âme. Il est אל קנא, ce qui veut dire, selon un commentateur célèbre[1], un Dieu ardent à l'action, un Dieu qui ne cesse d'agir, de réaliser ses volontés, d'exécuter ses arrêts, tandis que les faux dieux sont incapables de rien produire, ou au moins de faire sentir leur action aux âges les plus reculés. Si donc les enfants imitent les fautes de leurs pères עון אבות, ils seront punis, malgré l'excuse du mauvais exemple, et les parents peuvent avoir la douleur de voir la punition et le malheur atteindre leurs descendants de la troisième ou de la quatrième génération; ils seront donc châtiés pour les péchés qu'ils auront montrés et appris à leurs fils. Mais les vertus des pères, leur fidélité à Dieu et à sa loi, leur exemple et leur vie, seront à tout jamais l'honneur et la bénédiction des enfants et la cause

(1) Reggio, *Bikure Haïttim*, 1845.

de la grâce divine descendant sur eux jusqu'à la millième génération.

Nous avons jusqu'ici la révélation de la connaissance de Dieu, de ses droits à notre fidélité et à notre amour, de son horreur de toute idolâtrie, de tout culte rendu à de faux dieux, à de fausses croyances, à de fausses images de la vérité, à de fausses idées du salut. Dieu peut donc descendre dans la demeure et l'âme des hommes, entrer dans leur vie où il est connu, adoré, aimé; il peut présider à leurs actes, intervenir et rayonner dans leur existence sociale. Mais, pour que son sanctuaire ne soit pas profané au milieu de nous, pour que sa vérité et sa lumière, devant lesquelles le monde se prosterne, ne soient pas exposées à servir la cause du mensonge et de la fraude, vient le troisième commandement:

III

Tu ne prononceras pas le nom de l'Éternel ton Dieu en vain: car l'Éternel ne laissera pas impuni quiconque profère son nom vainement.

Invoquer le nom de Dieu, qui est la source de la sincérité et de la droiture, pour affirmer un mensonge et tromper son prochain, c'est pire que l'idolâtrie, où Dieu est méconnu, ignoré, oublié; c'est rendre le Très-Haut complice d'un crime, c'est souiller son nom trois fois saint et commettre un sacrilége abominable, c'est un abus et une profanation que toute la miséricorde du Ciel ne saurait pardonner, c'est attirer la haine et le mépris sur la religion au nom de laquelle le parjure a été consommé. Aussi le judaïsme renferme-t-il, à côté des plus sévères prescriptions concernant le serment, des exem-

ples glorieux de fidélité à la parole donnée ou jurée même envers des idolâtres, ou surprise par erreur et par ruse. L'Écriture appelle l'affirmation judiciaire שבועת ה'. *serment de Dieu*, Dieu qui est le foyer de la vérité et qui voit la fraude et le crime là où aucun œil humain ne peut pénétrer. Malheur à celui qui l'oublie un instant!

Pour que l'homme s'élève vers le Ciel et échappe à toute tentation du mal; pour que ses pensées comme ses actes soient imprégnés de la pensée de Dieu, empruntent le plus possible de sa pureté et de sa sainteté, le moyen le plus efficace et le plus puissant, c'est le culte. C'est pourquoi

IV

Souviens-toi du jour du sabbath pour le sanctifier.

Enlever aux préoccupations et aux exigences tyranniques de la vie un jour de la semaine et le consacrer à l'Eternel, c'est s'émanciper du matérialisme, s'affranchir des appétits grossiers de la terre, rendre à son cœur toute son élévation, à son âme toute sa lumineuse clarté, se prouver à soi-même que la vie est possible sans les luttes non interrompues de la matière, et que nos instincts profanes, nos passions et notre servitude terrestre doivent cesser à l'heure solennelle de l'émancipation sabbathique. Dieu lui-même daigna nous donner l'exemple du sabbath en se reposant le septième jour de la création, qu'il a béni et sanctifié, comme pour montrer que le but de tout travail est la sanctification de la vie par le repos matériel et l'élévation spirituelle de la pensée vers Dieu et la perfection. Aussi Moïse, dans la répétition de ce commandement (Deutéronome, V, 15), rappelle-t-il la sortie d'Egypte pour indiquer que l'affranchissement

de l'esclavage, qui était le commencement et la première condition de notre titre à la révélation divine, doit encore aujourd'hui et à tout jamais se répéter les jours de sabbath et de fête, pour nous rendre dignes de nous élever vers Dieu et capables d'accomplir sur la terre toutes les vertus et tous les devoirs. « Le sabbath, dit l'Écriture (Exode, XXXI, 13), est un signe entre moi et vous et vos générations à venir, afin de montrer que c'est moi l'Éternel qui vous sanctifie. » L'esclavage du péché et la tyrannie des exigences matérielles ne pourront donc plus souiller votre âme et l'enchaîner dans des fers indignes.

Maintenant que Dieu est reconnu et vénéré parmi les hommes, qu'il a un sanctuaire et un culte au milieu d'eux, et que l'ordre religieux et spirituel est solidement assis dans la vie de l'individu et des nations, le Très-Haut veut fonder l'ordre social, dont la base est la famille, et il dit :

V

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donnera.

Le respect des parents est la condition et la garantie de toutes les vertus sociales. On ne saurait aimer son pays, son souverain, son prochain, on ne saurait respecter aucune loi et aucun devoir, si l'on est assez dénaturé de ne pas aimer ses père et mère, de ne pas respecter ceux dont la vénération et l'amour sont gravés dans le cœur de l'homme, sont un instinct naturel dans tous les êtres créés. Aussi la loi israélite considère comme un danger pour la société entière le fils coupable d'outrages envers ses parents, et elle le condamne à la mort. La loi

israélite met au même rang le respect de Dieu et le respect des parents, et punit comme une horrible idolâtrie sociale la désobéissance d'un enfant rebelle. Du respect filial découlent les plus précieuses et les plus salutaires vertus : le respect des traditions religieuses, la pureté des mœurs, l'honneur de la famille, la sainteté du foyer domestique, l'exemple d'une conduite loyale et honorable, l'amour de l'humanité qui est la grande famille des enfants de Dieu, tous les sentiments de tendresse, de douceur, de sympathie, de délicatesse, de bonté et de miséricorde. Alors les jours du genre humain se prolongent sur la terre, dans la prospérité et les bénédictions, que l'accomplissement de la loi sainte de la famille appelle du Ciel sur la vie de chaque mortel comme la main d'Isaac sur la tête de Jacob.

Après le respect de Dieu et des parents vient le respect de notre prochain, de sa vie, de son bien, de son honneur :

VI

Tu ne tueras pas.

Les jours de notre semblable doivent nous être sacrés comme sa fortune, sa réputation, sa place dans la famille et sa position dans la société. Nous ne devons y porter atteinte ni par le glaive, ni par la parole, ni par l'agression ouverte et brutale, ni par la ruse cachée et l'attaque ténébreuse. Celui qui cherche à détruire le bonheur et la prospérité de son prochain, en l'égarant par des conseils perfides, en l'entraînant dans une vie répréhensible ou dans des affaires ruineuses, en propageant contre lui des paroles calomnieuses pour lui faire perdre l'estime et la confiance des hommes, en creusant sous ses pas un

abîme pour l'y faire tomber, celui-là est un assassin qui mérite la mort.

Mais il est un meurtre dont se rend coupable celui qui porte le désordre et la honte dans la famille, et y détruit à jamais la paix et le bonheur. Aussi Dieu dit-il :

VII

Tu ne commettras pas d'adultère.

Choisi par la divine Providence pour être un peuple pontife dans l'humanité, Israël devait, comme le grand prêtre, porter sur son front le signe de *Saint à l'Éternel,* sanctifier sa vie par les mœurs pures et austères qui sont l'honneur et la force des nations. Une religieuse chasteté devait régner dans ses pensées comme dans ses demeures, et les rendre dignes les unes et les autres à servir de temple au Très-Haut dont les anges chantent en chœur : Saint, saint, saint est l'Éternel Zébaoth ! La désertion du vrai Dieu, l'idolâtrie, l'Écriture la qualifie d'adultère, tellement la religion israélite abhorre-t-elle l'idée que ce mot exprime. Aussi, c'est à la sainteté de ses mœurs et de son foyer domestique qu'Israël doit en grande partie son existence immortelle, lorsque des peuples puissants et illustres, livrés aux passions fatales des sens, ont disparu de la surface du globe. C'est par son institution divine du mariage, par les mille actes et devoirs religieux qui remplissent sa vie et éloignent la tentation, que notre race a conservé sa vitalité si vigoureuse, une perfection physique incontestable, des facultés intellectuelles d'une finesse extraordinaire, un pur et noble sentiment pour tout ce qui est beau et bien, une supériorité de cœur et d'esprit que rien n'a pu faire décliner. Ce que

toutes les autres religions du monde, toutes les législations des empires et tous les progrès de la civilisation la plus avancée n'ont pu donner à la société, la pureté des mœurs, la foi juive nous l'a donné par deux mots du Décalogue!... לא תנאף.

Mais, à côté de la sanctification des sens et de la pensée, il faut la pureté des actes. C'est pourquoi

VIII

Tu ne déroberas pas.

Non-seulement le vol grossier, avec violence et effraction, est un crime honteux qui flétrit la vie de l'homme; mais aussi chaque tromperie, chaque fraude, chaque dissimulation de la vérité, par lesquelles on cause un dommage quelconque à son prochain, est un vol coupable aux yeux de la religion israélite. Israël doit au monde l'exemple d'une probité austère, rigoureuse, soit dans ses rapports entre coreligionnaires, soit dans ses relations avec des personnes d'un autre culte. Le bénéfice obtenu par la fraude est une tache ineffaçable sur l'honneur des familles, une semence infernale qui produit infailliblement le malheur des générations. Le vol moral et intellectuel, comme le vol matériel, est devant le Dieu de nos pères un crime infamant qui imprime à l'âme du coupable un stigmate terrible. Par sa loyauté et sa droiture dans les affaires du monde, Israël reçut le nom de *Yeschurun*, juste, droit, loyal. Puisse-t-il le mériter à tout jamais!

Pour assurer à chacun ce qui lui appartient et le pro-

téger contre la mauvaise foi et la cupidité d'un homme sans Dieu et sans conscience, la parole divine nous dit :

IX

Tu ne déposeras pas contre ton prochain en faux témoin.

Le témoin se rend coupable, selon les circonstances, de meurtre, de vol, etc., lorsqu'il affirme faussement devant la justice d'avoir vu commettre ces crimes par un accusé, ou lorsqu'il aide par son témoignage un homme déloyal à nier une dette ou à se soustraire à une obligation légitime. On se rend également coupable de faux témoignage en calomniant son prochain, en attribuant à ses actes un motif ou un but incompatible avec l'honneur et la délicatesse, en lui contestant des sentiments pieux, honnêtes, désintéressés, en cherchant, dans tout ce qu'il fait ou tout ce qu'il ne fait pas, un moyen de suspecter sa loyauté et de flétrir sa conduite. Tout cela sont de faux témoignages que le tribunal de Dieu saura atteindre et punir.

Pour extirper le péché et le crime parmi les hommes, le Très-Haut dit enfin :

X

Tu ne convoiteras pas ce qui appartient à ton prochain.

C'est dans la convoitise, dans l'envie, dans la jalousie, que se trouve le siége de tout mal, la source de toutes les fautes, de tous les crimes, de presque tous les malheurs. Pour combattre cette lèpre qui ronge le cœur humain, — la convoitise, — le divin Législateur a fait des biens de Canaan une distribution égale parmi les

tribus, de sorte que personne ne pût s'élever outre mesure par ses richesses et exciter la jalousie de son prochain, et personne ne put, d'un autre côté, s'appauvrir par une aliénation perpétuelle de son patrimoine, et se trouver entraîné à envier, à dérober le bien d'autrui. C'est pourquoi, après la chute du royaume d'Israël, nos docteurs n'ont cessé de recommander la modestie et la réserve dans la fortune, la résignation et le contentement dans la pauvreté. C'est pourquoi, enfin, tout luxe exagéré est proscrit par la religion israélite comme une provocation criminelle à tous les désordres et à tous les péchés. Le dixième commandement seul, s'il était respecté partout, ferait à tout jamais le bonheur de l'humanité.

Voilà la loi sainte et immortelle descendue du Ciel dans le cœur de nos ancêtres, dépôt inviolable et sacré, pour y fleurir et fructifier, et se propager de ce foyer lumineux de la foi sur tout le genre humain. Voilà le Code divin qui renferme en peu de mots le dogme, le culte, la loi sociale, les devoirs de l'homme envers Dieu, envers la famille, envers le prochain, toutes les règles de la vie, tous les moyens de la perfection et du salut. Voilà les dix Paroles que le Très-Haut a confiées à l'honneur et à la fidélité d'Israël, et qui sont, après la Genèse du monde matériel, la création du monde spirituel. Aussi le Païtan de la seconde soirée de Schabouoth met-il en rapport les paroles prononcées à la création de l'univers avec les paroles du Décalogue. Ce rapport aussi remarquable qu'instructif, le voici :

Je suis l'Éternel ton Dieu. Cette première révélation,

base de toutes les vérités, répandit une lumière éclatante au jour de la promulgation de la loi; elle répond à ces paroles de la Genèse : « Que la lumière soit! »

Tu n'auras pas d'autres dieux, répond à la deuxième parole de la création : « Qu'il y ait une séparation entre les eaux d'en bas et les eaux d'en haut! » Reconnaissez la différence immense entre les eaux d'un réservoir artificiel et celles d'une source vivante, intarissable, — l'Eternel votre Dieu!

Par la troisième parole du Créateur, les eaux se réunirent dans l'espace qu'il leur avait indiqué, sans en franchir les limites et désobéir à la volonté du Seigneur. Le troisième commandement aussi défend de prononcer en vain le nom de l'Eternel et renverser les bornes du respect et de la vénération que nous devons à ce nom adoré.

Souviens-toi du sabbath pour le sanctifier. Dieu, par sa quatrième parole, a ordonné à la terre de produire des arbres, des fruits et toutes sortes de plantes; il a tout fait à sa gloire et établi le paradis, où reposent dans une éternelle béatitude ceux qui ont observé ici-bas la loi du sabbath.

Honore ton père et ta mère, voilà qui répond à la cinquième parole : « Qu'il y ait des lumières dans l'étendue du Ciel. » Les parents sont les flambeaux et la clarté des enfants.

Tu ne tueras pas, loi de vie qui rappelle la sixième parole de la création : « Que les eaux fourmillent d'êtres vivants et que des oiseaux volent sur la surface de la terre vers l'étendue du ciel. » Ne soyez pas comme les poissons et les monstres, dont les grands dévorent les petits.

Tu ne commettras pas d'adultère, commandement dont le but est de fonder une noble et pure nation. La septième parole de la Genèse dit, par analogie : « Que la terre produise des êtres animés, le bétail et les animaux sauvages, chacun selon son espèce. » La multiplication dans le règne animal est pure, chaque espèce reste dans sa famille : que chaque homme reste donc aussi dans sa maison, auprès de la compagne que Dieu lui a donnée.

Tu ne déroberas pas. Par la huitième parole, le Créateur a abandonné aux hommes les plantes et les fruits de la terre pour leur nourriture, pourvu que chacun jouisse de ce qui lui appartient, le produit de son travail et de son industrie, ce que Dieu donne par sa bénédiction et sa grâce, non ce qu'on prend par le vol et par la violence.

Tu ne déposeras pas contre ton prochain en faux témoin. Dieu, par la neuvième parole, a créé l'homme à sa ressemblance; il faut donc respecter dans notre prochain l'image divine, et non l'outrager par la calomnie ou le mensonge.

Tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain répond à la dixième parole : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je veux lui créer une compagne. » Ne convoitez donc pas la femme d'autrui, et que la chasteté et la pureté du cœur soient la couronne de votre vie!

On a fait un autre rapprochement. Les dix commandements, formant deux rangs sur les tables de pierre, ont donné lieu aux observations que voici :

Le premier commandement était en face du sixième. La connaissance et la crainte de Dieu impliquent le respect et l'inviolabilité de la vie de l'homme, qui a une

âme divine, une partie de l'Éternel. Celui qui reconnaît et craint Dieu ne commettra pas un meurtre, même dans le secret, lorsque nul œil humain n'est témoin du crime.

Le deuxième commandement répond au septième. L'idolâtrie dans le temple et l'adultère dans la famille sont placés au même degré du mal; ils viennent de la même source qui empoisonne le cœur : l'inconstance, l'infidélité, le parjure.

Le troisième commandement prévient et arrête le crime indiqué dans le huitième commandement : Celui qui n'ose pas faire un faux serment ne se rendra pas coupable de vol; il ne s'exposera pas à être forcé d'avouer publiquement sa honte et sa dégradation.

Le quatrième commandement, le sabbath, est un témoignage solennel et véridique à la gloire de Dieu, qui a créé le monde et nous a délivrés de l'esclavage. Le faux témoin nie le Créateur, qui connaît nos pensées les plus secrètes; et le violateur du septième jour nie la vérité.

Le cinquième commandement, qui était en face du dixième, veut que nous cherchions tout notre bonheur dans notre famille, dans notre amour envers nos parents et notre tendresse envers nos enfants; nous ne convoiterons donc pas le bien de notre prochain, nous ne chercherons pas en dehors du sanctuaire domestique les jouissances et les satisfactions que tout cœur israélite doit y trouver et y trouve réellement. Le patrimoine et le souvenir de nos parents nous seront plus chers et plus sacrés que toutes les richesses de la terre.

Voilà les voix, les éclairs, les sons de la trompette et la montagne enflammée que nos pères ont vus devant le

Sinaï; voilà les paroles qu'ils ont reçues dans leur âme comme une seconde vie immortelle et divine qui ne connaîtra pas de défaillance, comme un jour impérissable et lumineux dont le soleil ne se couchera jamais, dont les splendeurs ne verront pas les ombres de la nuit, dont les célestes harmonies chanteront éternellement dans le temple et dans l'esprit israélite!...

Et Israël, prosterné au pied de la sainte montagne, s'écria: « Tout ce que l'Eternel a ordonné, nous le ferons! »

Et le Seigneur, au haut du ciel, répondit:

« Puissent-ils avoir toujours ce cœur pour m'aimer et remplir mes commandements! Qu'ils seraient heureux alors, eux et leurs enfants, à tout jamais! »
מי יתן והיה לבבם זה להם ליראה אתי ··· למען ייטב להם ולבניהם לעלם

DEUXIÈME PARTIE

LE CULTE

LE CULTE

עבודה

רצה הקב"ה לזכות את ישראל
לשיכך הרבה להם תורה ומצות.

Le mot *culte*, dans le judaïsme, signifie non-seulement l'hommage public qu'on rend à Dieu dans les temples et les assemblées pieuses, la prière, mais toutes les manifestations du sentiment religieux, les pratiques, les actes, les signes extérieurs et particuliers qui, prescrits par la loi écrite ou traditionnelle, constituent la vie religieuse israélite. Ces actes, ces signes, sont encore plus: ils sont la garde, la défense et la garantie du dogme et de la vérité sinaïque au milieu de toutes les ténèbres et de toutes les idolâtries. Leur efficacité n'a pas besoin d'être démontrée. Ils ont sauvé l'israélite, comme homme, de la corruption du monde, et conservé dans la famille juive toutes les saintes et austères vertus; ils ont maintenu dans l'israélite, comme être intelligent et spirituel, la vraie croyance du vrai Dieu. Ces pratiques, ces signes, ont fait plus dans le judaïsme, privé de toute force matérielle, dispersé et persécuté dans toutes les contrées du globe,

que toutes les armées et toutes les puissances politiques et nationales n'ont pu faire dans d'autres religions.

On a quelquefois prétendu que beaucoup de lois pratiques du judaïsme avaient une cause purement humaine, une raison locale, géographique, surtout une utilité hygiénique, une nécessité transitoire; et que, dans d'autres temps, d'autres circonstances, d'autres contrées, d'autres conditions sanitaires et sociales, ces lois n'avaient plus de but, c'est-à-dire de raison d'être. Cette argumentation est peu solide et trahit une singulière légèreté dans la recherche de la vérité.

Si les lois données à Israël n'avaient eu en vue que le bien-être personnel, la santé individuelle et publique, pourquoi auraient-elles été promulguées avec tant de solennité, tant d'éclat, au nom de l'Éternel? Pourquoi leur transgression aurait-elle entraîné des châtiments si sévères, des malédictions si terribles retentissant du haut du mont Hébal? De simples ordonnances et recommandations de médecin accompagnées de menaces de maladie et de mort eussent été mille fois mieux écoutées que des lois dont le vulgaire ne comprenait pas la cause, dont les penseurs les plus profonds de tous les siècles cherchaient en vain le mot. Justement les hommes les moins civilisés, supportant plus difficilement la souffrance physique et l'idée de la mort, se soumettent aux prescriptions médicales avec plus d'abandon et de ferveur. Ils se livrent tellement à quiconque leur parle de leur santé, qu'ils acceptent aveuglément le poison de l'officine d'un charlatan, des élixirs immondes des mains d'une vieille sorcière, et ne reculent devant aucune superstition, devant aucune folie. Moïse, qui jouissait de la confiance absolue de son peuple, aurait-il eu besoin de décréter la peine

si grave de *Koreth* (retranchement), la mort civile ou la mort éternelle, contre quiconque mange du sang, de certaines graisses, de certains animaux, etc.? En disant aux Hébreux que l'usage des ces choses était malsain dans leur climat et compromettait leur vie, cela n'aurait-il pas suffi, surtout cela n'eût-il pas été de son honneur, de son devoir? Pourquoi faire intervenir la Divinité dans une simple question d'hygiène, et décréter des peines infamantes, temporelles ou spirituelles, pour un fait qui n'aurait rien de criminel, pour l'inobservation d'une ordonnance de médecin?

Et puis, les Hébreux, dans le désert, ne possédaient pas même la plupart des aliments que Moïse leur avait défendus, ils n'avaient que les animaux nécessaires au service du sanctuaire; mais eux-mêmes manquaient de tout; ils n'avaient ni pain à manger ni eau à boire; les malheureux affamés tombaient avec frénésie sur les cailles apportées par le vent, et en mouraient; ils voulaient retourner aux chaînes de l'esclavage égyptien, rien que pour apaiser leur faim. Et Moïse aurait eu la cruauté de leur parler inutilement, au milieu de leur misère, d'une masse d'aliments qu'ils ne possédaient pas, qu'ils ne devaient jamais posséder, puisqu'ils étaient condamnés à mourir dans le désert! Quelle coupable ironie d'interdire le nectar et l'ambroisie, les festins de la richesse et les jouissances du bonheur, au pauvre qui n'a pas de pain! Moïse n'aurait-il pas abandonné à ses successeurs, aux hommes de l'art en Canaan, le soin d'apprendre aux Hébreux quelle nourriture et quelles habitudes de vie ils devront adopter dans leur pays pour ne pas compromettre leur santé? Enfin, Moïse était-il médecin, docteur en hygiène? Il a consacré dans le Lévitique de longs chapitres à la lèpre

et à diverses maladies qui rendaient impur; il a pu indiquer les signes extérieurs d'après lesquels le prêtre devait prononcer le pur ou l'impur, mais il n'a pu indiquer un seul remède pour toutes ces maladies; il avait si peu de connaissance en médecine et en chimie, que c'est Dieu lui-même qui a dû lui faire connaître un certain bois ayant la vertu d'adoucir les eaux de Mara (Exode, XV, 24). Moïse n'était pas plus versé dans l'art de la médecine que dans la science de la jurisprudence pratique, puisque Jéthro, son beau-père, dut lui en apprendre les premières règles, la manière de rendre la justice au peuple (Exode, XVIII, 13-26). Dieu seul, dit l'Écriture, est le médecin de son peuple — כי אני ה' רפאך. (*Ibid.*, XV, 26.) Donc, les lois pratiques du judaïsme ont une cause plus élevée, un but plus divin, cause et but qui s'étendent sur tous les siècles, tous les climats et toutes les générations.

Sans doute ces lois, comme tout ce qui émane de Dieu, ont une utilité matérielle incontestable; celui qui les observe en éprouve les heureux effets dans sa personne et dans sa prospérité; elles sont, comme disent les rabbins, un fonds immortel dont l'homme a les intérêts dans cette vie déjà אדם אוכל פרותיהם בע"ח והקרן קימת לע"ב. Elles sont une branche de cette céleste foi d'Israël qui est un *arbre de vie*. Mais leur utilité matérielle n'est qu'un faible accessoire, un pâle reflet de leur valeur divine. Si une comparaison était permise ou possible, on pourrait dire qu'il en est presque de même de la loi humaine. En effet, la loi humaine ordonne à chacun de remplir ses engagements envers son prochain, de ne lui causer aucun dommage dans ses biens, dans son commerce, dans son honneur; elle prononce des peines sévères contre certains dé-

règlements de la vie, contre certaines passions et certains vices. Eh bien, l'observation de ces lois produit les plus heureux résultats dans l'existence de l'observateur lui-même. Celui qui remplit ses engagements acquiert l'estime et la considération du monde; il s'attire la confiance générale, et augmente le crédit de sa maison, c'est-à-dire sa fortune. Un dicton populaire dit : Celui qui paye ses dettes s'enrichit. L'observation des lois morales inscrites dans le Code pénal maintient dans la vie de chacun ce calme, cet ordre, cette dignité, qui sont la source et la garantie du bonheur domestique, la condition et la sauvegarde de l'honneur des familles; ces lois contribuent également à la santé physique et morale de celui qui les observe. Cependant ont-elles été faites dans des intérêts individuels, pour augmenter le crédit et la richesse de l'un, pour entretenir la santé et le bien-être de l'autre? Nullement. Elles ont en vue un but plus élevé, la société et son organisation, le salut des États et leur avenir, le respect et le triomphe de la justice parmi les hommes, le maintien de l'humanité dans la voie du droit, du bien et du juste, et sa protection contre le mal et le crime. Le législateur humain permet plutôt à l'homme de se suicider que de dérober une obole à son prochain. Il en est de même de la loi divine israélite : elle produit dans la vie de chacun des effets matériels admirables, assure sa quiétude et sa prospérité sur la terre ; mais sa cause et son but ne sont pas de ce monde, ne sont pas dans l'individu et dans le temps, mais dans la société spirituelle tout entière et dans l'éternité.

Maïmonide, qui cherchait les motifs et l'utilité des lois

pratiques du mosaïsme, recherche qui semblerait avoir pour résultat la modification ou l'abolition des lois dont les motifs cesseraient d'exister, ou l'utilité de se produire, a été cependant amené à dire (*Moreh Nebouchim*, III, 34) :

« Il faut que tu saches aussi que la loi (Thorâ) n'a pas égard aux choses qui arrivent rarement et exceptionnellement, mais aux choses fréquentes dont il résulte une connaissance, une vertu, une action utile. Elle n'a pas égard au dommage que peut en éprouver l'homme isolé. La loi est une œuvre de Dieu, et par la contemplation de la nature tu reconnaîtras que ses forces se montrent également salutaires et utiles pour la généralité, tandis qu'elles sont parfois nuisibles à l'individu. D'après ce point de vue, tu comprendras aussi que le but de la loi ne s'accomplisse pas dans chacun, et qu'il se trouve nécessairement des hommes qui ne jouissent pas entièrement des effets bienfaisants qu'elle a en vue. Tout individu n'obtient pas non plus tout ce qui lui appartient par la nature de son espèce. Toutes les deux, — loi et nature, — émanent d'un même Dieu, sont une même création produite par une seule Providence.... Par cette pensée on reconnaît aussi l'impossibilité que les commandements fussent réglés d'après la position changeante des hommes et la différence des temps, comme un remède calculé sur le tempérament physique de chaque individu en particulier. Mais la loi est générale et doit trouver son accomplissement dans le tout, qu'elle soit utile ou non à certaines personnes : car, par la considération individuelle, elle perdrait son principe et il en résulterait un dommage pour l'ensemble. C'est pourquoi les prescriptions de la loi qui ont un but direct ne pouvaient être liées ni au temps ni au lieu, mais devaient

être générales, obligatoires pour tous et pour chacun, ainsi que le Très-Haut a dit : — L'assemblée aura une seule et même loi — חקת אחת לכם חקהל. (Nombres, XV, 15.) »

Les considérations hygiéniques, locales, climatériques, le caractère temporaire et accidentel, une fois écartés des fondements du judaïsme pratique, on y découvre quatre pensées fondamentales, qui sont : 1° l'adoration de Dieu, 2° la sanctification de l'homme, 3° la charité et l'humanité, 4° la préservation de l'idolâtrie.

La forme de l'adoration de Dieu, qui était si splendide sur la terre bénie de nos aïeux, dans l'immortel sanctuaire de Jérusalem, a conservé en Israël une dignité, une simplicité touchante pleine de grandeur qu'on ne trouve peut-être dans aucun autre culte. Dans nos synagogues, aucune image, aucune statue, aucune œuvre humaine, ne détourne du Créateur la pensée et la prière du fidèle pour les porter sur la créature ; aucun pontife, s'entourant d'une auréole divine, ne vient se placer entre le cœur du croyant et l'amour du Très-Haut, comme un portier du ciel qui peut à son gré accorder ou refuser l'entrée aux soupirs et aux larmes de l'humanité. Dans nos synagogues, il n'y a d'autre Dieu que Dieu.

Nos invocations à la Divinité sont d'une convenance, d'une élévation remarquables ; elles contiennent fort peu de prières proprement dites, c'est-à-dire des demandes et des sollicitations pour des biens matériels. L'israélite demande à Dieu d'éloigner de lui la tentation, l'attrait et l'occasion du péché, de sanctifier son cœur et d'éclairer son esprit, pour comprendre et pour pratiquer, faire comprendre et faire pratiquer à d'autres la loi divine et

la vérité—לחבין ולהשכיל לשמע ללמד וללמד לשמר ולעשות ולקים את כל דברי תלמוד תורתך. Ses heures de recueillement sont principalement consacrées à la glorification et à l'exaltation du Très-Haut, au souvenir de ses bienfaits, de son amour, de sa tendresse infinie pour Israël, surtout au récit et à la méditation de la délivrance miraculeuse de l'esclavage égyptien, ce qui remplit notre cœur d'une vive gratitude, d'une adoration ardente pour le Protecteur d'Israël, et aussi d'une profonde humilité en rappelant les malheurs de nos pères, notre origine, une servitude barbare et humiliante. L'israélite, en élevant son âme vers le ciel, dépose de dignes sacrifices sur l'autel du Très-Haut.

Mais son culte ne cesse pas avec l'office divin dans le temple. De saintes et touchantes pratiques attendent l'israélite à toutes les heures de la journée, dans toutes les circonstances de la vie, faisant de toute son existence un service et une pensée consacrés à l'Éternel. Même la satisfaction de ses besoins et ses jouissances sensuelles deviennent, par les cérémonies et les méditations qui les accompagnent, des actes religieux, une adoration de Dieu. Par ces cérémonies et ces actes, par ces symboles et par ces pensées, la profanation ne peut entrer dans nos demeures, ni la souillure et la dégradation dans notre esprit, ni le mal et le péché dans nos œuvres.

Un penseur profond, qui n'appartient pas au judaïsme, a dit cette grande vérité :

« Certes, le meilleur moyen d'exprimer l'amour et la reconnaissance que Dieu nous inspire est de pratiquer le devoir ; mais on peut avoir plusieurs raisons de se bien conduire ; et lors même qu'entre autres motifs on se propose d'honorer Dieu par sa conduite, il est nécessaire

qu'on en avertisse les autres hommes par des signes extérieurs qui ne leur permettent pas de s'y méprendre. Regardons-nous dans le monde comme un enfant dans la maison de son père. Témoignons d'abord notre respect et notre reconnaissance par une conduite exemplaire, par une soumission sans réserve; mais ne nous croyons pas quittes de tous nos devoirs si nous ne saisissons, si nous ne cherchons toutes les occasions d'exprimer nos sentiments par notre attitude et par nos paroles[1]. »

Cette attitude et ces paroles, c'est le culte, l'adoration de Dieu par la prière, les cérémonies et les saintes pratiques instituées comme symboles et comme manifestation de notre foi. La première parole que le Créateur a adressée à Adam n'était pas un enseignement théorique et spéculatif, mais un commandement pratique. Pour faire d'Abraham un parfait croyant, digne de l'alliance divine, le Très-Haut ne lui a pas fait des discours théologiques, un cours de morale et de philosophie religieuse, mais lui a prescrit une œuvre, la circoncision. Pour faire d'Israël un peuple élu, l'apôtre de la vérité sur la terre, Dieu a commencé par lui ordonner une cérémonie, la réunion en communauté autour de l'agneau pascal.

La deuxième pensée des lois pratiques du judaïsme est la sanctification de l'homme.

« Soyez saints, car je suis saint, moi, l'Éternel, votre Dieu. » (Lévétique, XIX, 2.) Mais cette sanctification, qui est la dignité, l'honneur et la supériorité de l'homme, la condition de son élévation spirituelle et de sa ressemblance avec l'image divine, est difficile, sinon impos-

(1) Jules Simon, *La Religion naturelle*, p. 319.

sible, en présence des entraînements, des passions et des éblouissements de la vie. Les natures d'élite dont le cœur reste hermétiquement fermé à la tentation, au désir du mal, sont bien rares; et le détachement anachorétique des satisfactions matérielles de l'existence, la fuite du monde et la compression violente des sens qui rend le corps humain semblable à ces idoles d'argile qui ont des yeux et ne voient point, des oreilles et n'entendent point, exilent l'homme de la société, altèrent sa nature, le rendent inutile à ses semblables, un fardeau pour lui-même, une espèce de bête sauvage pour tous. L'assouvissement de tous les appétits sensuels produit des effets encore plus désastreux : il abrutit l'homme, le dégrade profondément, arrête l'essor de son âme, étouffe les plus nobles battements de son cœur, et éteint en lui l'étincelle divine.

La religion israélite a voulu donner à ses enfants, à côté d'une liberté morale entière, les moyens d'en faire le meilleur usage, le moyen de posséder la vie et ses jouissances, sans perdre leur âme ni compromettre leur grandeur parmi les êtres de la création, leurs destinées futures dans les régions du Très-Haut. « Le Très-Saint (béni soit-il!), voulant assurer le salut d'Israël, lui a donné des lois et des commandements en grand nombre. » (*Makoth*, 23 *b*.) Par ces commandements, l'israélite est continuellement, dans toutes ses actions, dans toutes ses jouissances, rappelé à son devoir, à sa dignité, à sa position dans cette échelle de la création qui le conduit de la terre aux portes du ciel. Devant à chaque instant réciter une prière, une action de grâce, accomplir un acte religieux, comment pourrait-il s'oublier, s'abandonner au vice, souiller ses lèvres, profaner son cœur, où le nom

et la pensée de Dieu se placent sans cesse? Il ne peut pas s'oublier à table, s'abandonner à l'orgie, à une ivresse dégradante, car il sait qu'après le repas il doit élever la voix pour chanter un cantique au Dispensateur de tout bien. Il ne peut pas passer la nuit dans de folles et impures dissipations du corps et de l'esprit, car il doit, au soleil levant, réciter le divin *Schemâ* et attacher à son bras et à son front les augustes symboles des *Tephillin*. Il ne peut pas se livrer à des prodigalités ruineuses, à la passion du jeu, du luxe immodéré ou des dépenses plus funestes encore, car il doit consacrer son superflu au soulagement de son frère malheureux, non pour accomplir un acte de charité généreuse et volontaire, mais pour obéir à une loi positive qui lui ordonne de venir en aide à son prochain. Il ne peut pas faire de mal, même dans le secret intérieur de sa maison, car cette maison, où il voit en entrant la divine *mesousah* attachée à la porte, est un sanctuaire inviolable où tout lui annonce la présence de l'Éternel. « L'Éternel marche dans ton camp; qu'il soit donc saint. » (Deut., XXXIII, 15.) Il ne peut pas se livrer à des lectures pernicieuses, car il doit employer ses loisirs à l'étude de la loi, étude qui est, non une simple recommandation, mais une prescription formelle, positive. Il ne peut pas non plus dépenser ses sabbaths et ses fêtes en promenades à cheval et en voitures, en danses et en débauches de toute sorte, car il doit les passer dans la maison du Seigneur, dans la méditation et la prière, et au sein de sa famille réunie pour célébrer de touchantes cérémonies religieuses. Enfin sa vie entière doit être régulière, honnête, vertueuse. « J'ai lavé mes pieds, comment puis-je les souiller? » (Cantique, V, 3.) Le cœur et l'esprit de l'israélite étant puri-

fiés, sanctifiés, ennoblis par tant de saintes et augustes pratiques, comment pourrait-il les profaner en y arrachant le blanc rideau de l'innocence, l'autel du feu sacré, le chandelier de la céleste lumière, les chérubins de la vertu et de la sainteté? « Que vos vêtements soient purs en tout temps, et que l'huile ne manque jamais à votre tête! » (Ecclésiaste, IX, 8.)

Mais n'y a-t-il pas d'autres moyens de sanctification? Et ne peut-on pas modifier, changer ces antiques pratiques du judaïsme qui semblent si étranges et sont si gênantes au milieu de la société moderne? Pour soutenir une pareille thèse, il faudrait nier l'immutabilité de la loi et la nécessité de conserver au judaïsme, dispersé sur la terre, l'unité de la foi par l'unité du symbole; et où est l'autorité qui pourrait décréter une nouvelle forme de notre vie religieuse, un nouveau symbole reconnu et adopté dans tout Israël? Mais ce que personne n'oserait nier, c'est la preuve de l'expérience, l'efficacité de nos observances pratiques et leur merveilleuse influence sur la moralisation de la famille israélite, famille où toutes les grandes et saintes vertus humaines se trouvent réunies,— nos ennemis eux-mêmes l'avouent,— malgré les persécutions et l'opprobre social dont elle était victime pendant dix-huit siècles, dont elle l'est encore en partie, et qui engendrent partout ailleurs la plus hideuse dégradation physique, morale et intellectuelle. Qu'on voie les mœurs d'une vraie famille juive, la conduite des parents et des enfants, leur fidélité inébranlable, leur amour filial, leur sobriété, leur éloignement de tout ce qui fait rougir l'innocence et blesse le regard ou le sentiment, leur délicatesse et leur quiétude même dans l'infortune, et qu'on ose encore mettre en doute la divinité et la nécessité

absolue du commandement pratique israélite pour le progrès moral, l'honneur et la sanctification de notre vie !

La charité et l'humanité sont le but d'un grand nombre de nos commandements. On connaît les nombreuses lois mosaïques relatives à l'abandon aux pauvres d'une partie des fruits et des moissons, à la restitution de leurs vêtements mis en gage, au payement immédiat du salaire de l'ouvrier, aux égards, à la protection et au soutien dus à l'étranger, à la veuve et à l'orphelin, etc. Il nous est ordonné de mettre les pauvres à même de célébrer avec bonheur les jours du Seigneur. « Tu te réjouiras devant l'Éternel ton Dieu, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta servante, et le lévite habitant tes portes, l'étranger, l'orphelin et la veuve vivant auprès de toi ; tu te rappelleras que tu as été esclave en Egypte : c'est pourquoi tu accompliras toutes ces prescriptions. » (Deut., XVI, 11, 12-14.)

Nous devons appeler les pauvres, non pas dans nos antichambres pour leur faire remettre par les domestiques une aumône, mais à notre table pour célébrer avec nous la Pâque et toutes les fêtes du Très-Haut ; ils doivent être les égaux du riche dans le temple et les assemblées du Seigneur ; la dixième partie de notre fortune leur revient de droit. « Les commandements relatifs aux offrandes à faire au temple, aux prêtres, etc., ont pour but d'exciter le sentiment de bienfaisance, d'habituer l'homme à la vertu de la libéralité, à la pensée que sa fortune appartient à Dieu et à l'humanité, à combattre l'avarice et la cupidité, qui sont la ruine de la société humaine. » (*Moreh Nebouchim*, III, 39.) On peut dire que

partout où le Dieu d'Israël demande un acte en son honneur, il y a aussi une pensée de bienfaisance et une œuvre d'humanité. Il n'y a point de culte en Israël sans charité.

La préservation de l'idolâtrie est la quatrième cause de beaucoup de nos pratiques religieuses. D'illustres docteurs de la Synagogue ont attribué aux sacrifices la pensée de détourner nos pères des autels des faux cultes, et de consacrer en l'honneur du vrai Dieu une coutume profondément enracinée dans la vie et la croyance des peuples. La défense de la magie, de la sorcellerie, de l'usage de certains fruits et de certains vêtements, la défense des mariages et des alliances avec certaines races, la prescription : « Ne marchez pas selon les lois des peuples » (Lév., XX, 23), etc., avaient pour but d'éloigner les israélites des pratiques idolâtres. Le vin, les festins, les orgies de tant de nations, ont été sévèrement prohibés, non-seulement à cause de leur immoralité, mais parce qu'ils pouvaient amener à l'oubli de Dieu et à l'idolâtrie. On peut admettre qu'une foule de pratiques ont été introduites dans nos maisons pour consacrer à la vérité et à la lumière ce qui ailleurs a été fait pour honorer l'erreur, les ténèbres et toutes les superstitions grossières. Soyons convaincus que chaque cérémonie du judaïsme, chaque usage traditionnel, chaque tableau saint et chaque prière attachés aux murs de la maison israélite sont des préservatifs contre des cérémonies et des usages analogues dans le monde idolâtre.

Sans doute l'idolâtrie, surtout la hideuse et grossière idolâtrie, a disparu d'une grande partie de la terre; mais elle existe encore sur une notable autre partie. Les

commandements pratiques destinés à la combattre doivent donc être maintenus : car on ne pourrait les modifier ou les abolir qu'au fur et à mesure de la disparition de l'idolâtrie d'au milieu de la société. Or, chacun de nous pourrait-il avoir le droit, a-t-il surtout le jugement nécessaire pour décider du plus ou moins d'idolâtrie existant autour de lui, et du degré des progrès faits par nos voisins vers la vérité israélite? Dans tous les cas, comme ce plus ou moins d'idolâtrie et ces progrès du bien varient dans chaque pays, dans chaque ville, souvent dans chaque famille et dans chaque homme, ne faudrait-il pas observer ou abolir autant de commandements pratiques devenus nécessaires ou inutiles d'une famille à l'autre, d'une maison à l'autre, d'un jour à l'autre? Ne faudrait-il pas un code religieux particulier pour chaque israélite habitant un tel pays, un tel endroit, une telle partie d'une ville et ayant un tel homme pour voisin? Quand la connaissance du vrai Dieu couvrira la terre entière comme les eaux couvrent l'Océan, alors seulement les lois contre l'idolâtrie n'auront plus de raison d'être.

Les commandements pratiques du judaïsme, loin d'être un produit du temps, des circonstances, de nécessités locales ou d'événements historiques, remontent aux âges primitifs de la création. On en trouve des traces nombreuses, évidentes, chez les patriarches et dans les premières pages de l'Histoire sainte, bien avant la révélation sinaïque, et c'est pour cela que Dieu dit d'Abraham : « Il a gardé mes observances, mes lois, mes prescriptions et mes enseignements. » (Genèse, XXVI, 5.) [1]

Les fêtes semblent déjà être indiquées dans ce passage

(1) אמר רב ואיתימא רב אשי קיים אברהם אבינו אפילו ערובי תבשילין (*Ioma*, 28 *b*).

de la Genèse : « Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue du ciel pour faire distinguer le jour de la nuit ; qu'ils servent de signes pour marquer les époques, les solennités (ולמועדים), — les jours et les années. » (*Ibid.*, I, 14.) On sait, en effet, que les fêtes israélites sont fixées d'après la nouvelle lune, ce que Raschi dit : על שם העתיד שעתידים ישראל להצטוות על המועדות והם נמנים למול־ הלבנה. Aussi le Psalmiste chante : « Il a créé la lune pour marquer les fêtes » — עשה ירח למועדים. (Psaumes, CIV, 19.)

Le sabbath est indiqué, on pourrait dire institué, dans le passage qui parle du repos du Seigneur après la création, et de la sanctification du septième jour. (Genèse, II, 1-3.) Il est commandé aux Hébreux à l'occasion de la récolte quotidienne de la manne. (Exode, XVI, 5, 23-30.)

Le mariage est institué par ces paroles de la Genèse : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, s'attachera à sa femme, et ils deviendront un seul être. » (Genèse, II, 24.) Les alliances prohibées se montrent dans la solennelle adjuration d'Abraham à son serviteur, de ne point faire épouser à son fils une femme étrangère (*ib.*, XXIV). Les lois de chasteté et de fidélité conjugale et le devoir du beau-frère (יבום) se révèlent dans l'histoire de Sara et de Rébecca, dans le drame de Sichem, dans la mort subite d'Onan et dans cette exclamation de Joseph : « Comment pourrai-je faire ce grand mal et pécher contre Dieu ! » (*Ibid.*, XXXIX, 9.)

Des sacrifices ont été offerts à Dieu par Abel, Caïn, Noé, par tous les patriarches et par Jéthro. (Exode, XVIII, 12.) [1] Moïse annonçait déjà à Pharaon le culte des sa-

[1] Isaac allant à Moria dit à son père : « Voici le feu et le bois, mais où est donc l'agneau pour l'holocauste ? » (Genèse, XXII, 7.) Cela prouve bien que les sacrifices étaient une forme de culte habituelle chez les patriarches.

crifices. (*Ibid.*, X, 25-26.) La distinction des animaux purs et impurs se trouve déjà établie chez Noé. (Genèse, VII, 2-8.) Joseph n'a pas fait manger ses frères à la même table que les Égyptiens (*Ibid.*, XLIII, 32); et, d'après la tradition, ses frères observèrent les prescriptions sur la *Schechita* — וישחטו שעיר עזים. (*Ibid.*, XXXVII, 31.) L'usage du sang a déjà été défendu à Noé. (*Ibid.*, IX, 4.)[1] Depuis Jacob (*ibid.*, XXXII, 32), une partie de l'animal (גיד הנשה) est défendue aux enfants d'Israël. L'arbre du bien et du mal interdit à Adam est le grand symbole des abstinences et des aliments prohibés.

La circoncision a été ordonnée à Abraham. La Pâque et ses cérémonies, le pain azyme et la consécration des premiers-nés, sont l'objet de deux longs chapitres de l'Exode. Les *Tephillin* y sont également indiqués dans deux versets. (Exode, XIII, 9, 16.)

La loi israélite sur l'hospitalité (הכנסת אורחים) est accomplie par Abraham et Loth envers les anges. (Genèse, XVIII, 1-7; XIX, 1-8.) L'astucieux et cupide Laban lui-même dit à Jacob fugitif et pauvre : « En vérité, tu es mon os et ma chair ! » (*Ibid.*, XXIX, 14.) Les usages sur le deuil sont tracés à la mort de Sara (*Ibid.*, XXXIII, 1-19), d'Abraham et d'Isaac; Jacob et Joseph ne voulaient être enterrés qu'en terre sainte. Jacob, croyant son fils mort, déchire ses vêtements, s'enveloppe d'un cilice, et le pleure longtemps. (*Ibid.*, XXXVII, 34.)[2]

(1) D'après Raschi à ce passage de la Genèse.

(2) Jacob, dit Raschi, prépara un plat de lentilles (Genèse, XXV, 29), parce que c'est un mets de deuil, et qu'en ce jour Abraham était mort. Loth offrit des *mazoth* aux étrangers, car c'était, dit la tradition, la fête de Pâque.

Abraham donne à Malki-Zedek la dîme de ce qu'il avait conquis par son épée (*Ibid.*, XIV, 20), et Jacob promet également au Seigneur la dîme de tout ce qu'il pourra acquérir. (*Ibid.*, XXVIII, 22.) Le culte divin par la prière est pratiqué par les patriarches, qui construisent au Très-Haut des autels partout où ils s'arrêtent. Abraham prie pour Sodome et pour Ébimelech. (*Ibid.*, X, 17.) Le patriarche, dit Maïmonide, faisant sa dévotion sur la montagne de Morïa, s'est tourné vers le sanctuaire futur — פנה א"א למערב בחר המוריה ר"ל במקדש (*Moreh*, III, 45); usage que la tradition a conservé dans notre culte. Eliézer invoque l'assistance de Dieu pour la réussite de sa mission en Mésopotamie. (Genèse, XXIV, 12.) Isaac prie Dieu pour obtenir une postérité et appelle sur ses fils la bénédiction du ciel. Jacob implore le secours divin en partant de son pays et en y revenant (*Ibid.*, XXVIII, 20; XXXII, 10, 13); il bénit Pharaon, et, à l'heure de sa mort, il répand sur la tête de ses fils des bénédictions suprêmes. (*Ibid.*, XLVII, 10.) Le cantique chanté sur la mer Rouge est sublime [1].

Les fils de Jacob, en voulant rendre l'argent trouvé dans les sacs de blé achetés en Égypte, montraient qu'ils pratiquaient la loi israélite d'après laquelle il est défendu de profiter de l'erreur d'un païen même. (*Ibid.*, XLIII, 22.) Jacob flétrit en Siméon et Lévi la colère et la violence. (*Ibid.*, XLIX, 5-7.) Joseph donne un glorieux et

[1] Pharaon, résistant aux sollicitations de Moïse, dit : « Non, que les hommes seuls aillent servir l'Éternel, car c'est cela que vous demandez. » (Exode, X, 11.) Il semble résulter de ce passage que déjà en Égypte, et malgré le plus dur esclavage, nos pères avaient des réunions de prières où, comme dans nos temples d'aujourd'hui, les hommes ont plus de devoirs à remplir que les femmes et les enfants.

immortel exemple du pardon des offenses et de l'oubli du mal, qui sont un commandement en Israël. Moïse apostrophe sévèrement un Hébreu qui violait la fraternité israélite. (Exode, II, 13.)

Il est inutile de pousser plus loin les recherches pour se convaincre que la loi pratique du judaïsme remonte aux temps les plus reculés, et que déjà les premiers hommes, aussitôt qu'ils ont connu Dieu, ont aussi trouvé dans cette loi la plus noble forme du culte et la plus forte garantie du bonheur dans cette vie et de la félicité dans l'éternité. Des symboles qui brillent ainsi au frontispice de la création, traversant les âges en étoiles lumineuses pour guider la race israélite à travers toutes les ténèbres, la soutenant et la rendant invincible, impérissable, comme une âme immortelle et comme l'esprit vivant de Dieu; ces symboles augustes et protecteurs, pour lesquels nos pères ont tant combattu, tant vaincu, tant souffert de morts, remporté tant de victoires par des légions de héros et de martyrs, qui oserait y porter la main, faire pâlir leur éclat et leur majesté, les ravir au bonheur, à l'adoration et à l'amour d'Israël, dont ils sont à tout jamais la consolation et la force, la sanctification et la consécration pontificale, le lien sacré et le divin drapeau?

LA PRIÈRE

תפלה

L'Éternel est proche de tous ceux qui l'appellent, de tous ceux qui l'invoquent avec vérité. (Ps. CXLV, 18.)

La religion israélite, dans son abondance de tendresse et d'amour pour ses enfants, a fait de la prière un devoir et un mérite, bien qu'elle soit déjà un des plus grands bienfaits que le Ciel ait accordés aux humains.

Car elle adoucit toutes les souffrances, soulage tous les malheurs, verse un baume céleste sur toutes les blessures ; elle soutient ceux qui chancellent, relève ceux qui sont tombés, ranime l'espérance couchée dans la poussière ; elle fait oublier les maux de la terre, les misères de la vie, les angoisses du passé, les craintes de l'avenir ; elle brise les chaînes de la pauvreté, la servitude de la fortune, et transporte l'homme, libre et invincible, dans les divines régions.

Oui, les anges, les saints, les sphères étoilées,
Et les âmes des morts devant toi rassemblées,
O Dieu ! font de ta gloire un concert solennel ;
Et tu veux bien que l'homme, être humble et périssable,
Marchant dans la nuit sur le sable,
Mêle un chant éphémère à cet hymne éternel !

Un philosophe non israélite, cité déjà plus haut, qui a fait de la société une étude aussi approfondie que consciencieuse, et en a exposé les effroyables misères si habilement simulées sous le masque dangereux du men-

songe, dit, après une analyse qui fait désespérer de l'homme et de l'humanité :

« Quelle ressource à tant de maux? La gloire? Il ne faut pas s'en flatter. Elle suit le succès. La gloire n'est qu'une courtisane. La gloire est pour les Alexandre et les César, bourreaux couronnés, que la police de tous les peuples aurait fait attacher à une potence, s'ils avaient exercé leurs talents sur les grands chemins. Quelques bataillons de plus, et Cartouche serait de leur compagnie. Cette vaine fumée ne mérite pas qu'on s'en repaisse par avance. Le plaisir d'être inscrit après sa mort dans les recueils de faits mémorables et de servir de sujet de dissertation aux rhétoriciens est une pauvre compensation pour les déboires et les injustices de la vie. Il n'y a qu'une force vraie, c'est le sentiment de la vertu ; mais où est l'âme à laquelle il suffit? Une telle âme se rencontre de siècle en siècle pour les délices du genre humain; mais ne mesurons pas les hommes à la taille des héros!

« Que faire alors? A quoi nous rattacher, à qui recourir quand le monde nous manque? Où adresser nos soupirs, sur les bords d'un tombeau? A qui nous fier, quand notre amour est repoussé, quand notre vertu est calomniée, quand notre honneur est flétri? Vers qui crier contre le dédain impitoyable, contre les cœurs fermés qui rejettent le sacrifice? Quelque chose en nous nous excite à lever les yeux au ciel, et à appeler Dieu à notre aide. C'est pour cela que tant d'hommes étrangers à la science écoutent avidement ceux qui leur parlent de l'avenir. C'est pour pouvoir aimer et prier que tant d'âmes déshéritées en ce monde rêvent le monde invisible, lors même que les lumières de la philosophie leur sont refusées. Si notre nature est faite pour souffrir, elle est faite aussi pour se plaindre à Dieu de sa souffrance, et pour trouver dans cette plainte un soulagement, un encouragement. Par la prière, la solitude est adoucie, ou plutôt elle est détruite. Au moment où le monde nous abandonne et nous fuit, nous nous retrouvons en présence du seul ami qui ne trompe jamais, de Celui dont le nom est la Justice!

« La prière n'est pas seulement une ressource dans la souffrance; elle est un préservatif contre la faute. Un homme se laisse aller au courant de la passion ; au lieu de se rappeler les enseignements reçus dans sa jeunesse, il ne songe qu'au plaisir et à l'intérêt. La violence des sensations qu'il se procure produit un tel bruit dans son âme, qu'il n'entend plus et ne connaît plus qu'elles seules. Il tend toutes les forces de son intelligence vers la fin de ses appétits, et pendant qu'il les assouvit, il ne rêve qu'aux moyens de les faire renaître pour les as-

souvir de nouveau. Dans cette subordination de tout son être au plaisir et à la recherche du plaisir, il perd le sens de ce qui est beau et droit; sa volonté, sans cesse entraînée du même côté, s'étiole et devient incapable de résistance. Son intelligence mal cultivée, servie par des organes détériorés, pleine des plus honteux sophismes, affaiblie, dévoyée, ne sait plus discerner et suivre le vrai; elle use tout ce qui lui reste de force au service d'appétits ignobles, et n'arrive pas peut-être à égaler l'instinct de la brute. Ainsi s'affaisse de jour en jour cette noble créature, faite pour régner sur le monde et sur elle-même, quand, au lieu de se tourner vers le ciel et de commencer la vie du ciel sur la terre, elle prend le monde pour son tout, s'y attache de toute sa force, et fait sa gloire d'oublier le reste. Qui pourra la tirer de ces abîmes où elle roule? Peut-être ne lui fallait-il qu'un signe qui vînt lui rappeler Dieu. Cette seule pensée l'aurait aidée à se vaincre. Ce nom amène avec soi le cortége de tout ce qui est grand et noble. Il signifie la vérité et la vertu, il fait entrevoir des plaisirs dont l'âme est enivrée, et auprès desquels tous les autres ne sont rien. C'est une lumière qui montre la pourriture des passions honteuses sous son aspect véritable. Quelque abattue que soit une âme, il y a quelque part en elle tout un ensemble de souvenirs touchants et vivifiants que ce grand nom de Dieu réveille, et tout médecin des âmes sait que la guérison est possible dès que le malade a consenti à prier.

« Ainsi, consolation ou remède, la prière a une grande place dans la vie. Nous ne rechercherons pas, comme les philosophes du XVIIe siècle, si un peuple d'athées pourrait subsister; nous nous bornerons à dire que le sentiment religieux est peut-être le plus puissant de tous les liens sociaux. Il ne faut pas dire que la famille est plus puissante encore : car la piété filiale n'est qu'une forme de la piété. C'est la pensée de Dieu qui achève de sanctifier le foyer domestique, ce centre béni de toutes les affections douces et sociables. Otez cette pensée du milieu d'un peuple, il n'est plus réuni en corps de nation que par l'intérêt et par la crainte. La loi civile n'est plus pour lui qu'un contrat social où il donne à condition de recevoir; s'il donne toujours et ne reçoit jamais, il devient une dupe à ses propres yeux. Ce qu'on appelle pompeusement le sentiment de la fraternité, ou la religion de la patrie, n'a pour lui aucune signification. Les citoyens ne sont que des associés, et non des frères. Jamais le dévouement et le sacrifice n'auront de place dans un État ainsi conçu; jamais ce lien, fondé sur de telles bases, ne sera regardé comme indissoluble par celui qui en souffre. Si l'on veut créer une grande famille qui ait son unité morale, ses traditions, son honneur, dont tous les membres se reconnaissent soli-

daires les uns des autres, dont la loi soit comprise et aimée, même lorsqu'elle frappe, il faut que le nom de la patrie réveille des idées religieuses, que chaque citoyen se croie attaché à elle par une volonté divine, que la transmission d'une morale reçue de père en fils établisse une parenté entre tous ceux qui foulent le même sol et parlent la même langue, que les lois s'appuient non sur la balance des intérêts, mais sur l'éternel idéal de la justice, et qu'en signe de cette origine elles soient promulguées au nom de Dieu. » (1)

Un philosophe israélite dit de la prière spéciale de notre culte :

« L'heure du service divin forme le noyau et la fleur du temps ; les autres heures ne sont que des sentiers conduisant à cette heure. Le croyant en désire l'approche, parce qu'alors il devient comme spirituel en s'éloignant de la matière. C'est ainsi que les trois heures quotidiennes de la prière sont la fleur du jour et de la nuit, comme la fleur de la semaine est le sabbath, pendant lequel on s'attache à l'esprit de Dieu et à son culte. La prière est pour l'âme ce que la nourriture est pour le corps ; la bénédiction d'une prière s'étend jusqu'à l'heure de la prière prochaine, comme le repas du jour suffit jusqu'au repas du soir. Plus l'heure de la prière s'éloigne de l'âme, et plus elle est absorbée et obscurcie par les préoccupations mondaines ; surtout si l'homme est forcé de se mettre au contact du mal, d'entendre des choses qui troublent la pureté de son âme et auxquelles elle incline sans qu'il puisse l'en arracher. Mais à l'heure de la prière, il la purifie du passé et la prépare pour l'avenir, de sorte qu'il ne se passe pas une semaine sans un parfait rétablissement de l'âme et du corps. » (*Kusari*, III, 5.)

Le devoir de prier est exprimé par ces paroles de l'Écriture : « Vous servirez l'Éternel votre Dieu (Exode,

(1) Jules Simon, *La Religion naturelle*, p. 325-328.

XXIII, 25)... vous le servirez de tout votre cœur. » (Deut., XI, 13.) Ce service de Dieu et ce culte du cœur (עבודה שבלב), disent nos docteurs, constituent la prière et en font « un commandement positif » (מצות עשה). « Quiconque m'offre en sacrifice une action de grâce m'honore. » (Ps. L, 23.)

La Bible contient peu de détails sur l'exécution de ce commandement, dont nos sages ont dit : « Quand vous priez, ne considérez pas la prière comme une obligation lourde et à heure fixe, mais que ce soit un acte de dévotion permanente pour implorer la grâce et la miséricorde de votre Créateur. » (*Aboth*, II, 18.) « Mon esprit et mon cœur chantent sans cesse le Dieu de la vie », dit le Psalmiste. לבי ובשרי ירננו אל אל חי (Ps. LXXXIV, 3.) Le code sacré n'a point de règlement explicite sur la forme, le contenu et les heures de la prière. Moïse abandonne la prière au sentiment individuel et à l'inspiration du moment. Dans certaines circonstances, il prescrit la confession des péchés devant Dieu, sans en fixer les termes. (Lév., V, 5; XVI, 21.) Le Pentateuque ne renferme que trois *formules* de prières : la bénédiction que les prêtres prononçaient sur le peuple (Nombres, VI, 24-26), les actions de grâces que chaque Hébreu devait réciter en offrant les prémices (Deut., XXVI, 5-10), et la prière qu'il devait prononcer en présentant la seconde dîme (*Ib.*, v. 13-15). La loi ordonne aussi de se prosterner devant Dieu. (*Ib.*, v. 10.)

Cependant, d'après la tradition israélite, l'institution de nos prières quotidiennes remonte aux patriarches : Abraham a institué la prière du matin (שחרית) ; Isaac, la prière de l'après-midi (מנחה) ; et Jacob, la prière du soir (מעריב). Le Psalmiste dit en effet (Ps. LV, 18) : « Le *soir*,

le *matin* et à *midi*, je gémis et je supplie, et il écoute ma voix.» (ערב ובקר וצהרים אשיחה ואהמה) Les trois prières journalières sont également indiquées dans Daniel (VI, 11): וזמנין תלתה ביומא הוא ברך על ברכוהי «Aussitôt qu'il apprit que le décret était signé, il alla à sa maison, où il y avait des fenêtres ouvertes sur Jérusalem, et *trois fois le jour* il tomba à genoux, pria et rendit grâce à Dieu.»

La haute antiquité des trois prières semble aussi résulter de l'institution postérieure des trois sacrifices quotidiens, venant s'ajouter et s'adapter aux dévotions traditionnelles du matin, du midi et du soir; de même que plus tard, après la destruction du temple, les prières ont été organisées de manière à rappeler et à remplacer les sacrifices (תפלה כנגד תמידין תקנו). Ainsi, si l'Écriture sainte ne mentionne que les cantiques des lévites (I Chr., XVI, 4; XXIII, 30) et les prières de circonstance dont nous trouvons beaucoup d'exemples dans les psaumes [1], dans la grande prière de Salomon (I Rois, VIII, 23-53), etc., il ne faut pas moins admettre l'existence antique des prières régulières et quotidiennes récitées, aux trois plus importantes heures de la journée, dans le sein de la famille ou dans l'assemblée des croyants. Le silence que gardera l'histoire moderne du judaïsme sur les offices ordinaires de tous les jours célébrés dans nos synagogues, tandis qu'elle fera connaître les cérémonies et solennités extraordinaires, ce silence pourra-t-il être, pour les générations futures, une preuve que nous n'avons pas prié trois fois par jour?

Le devoir de la prière israélite ressort particulièrement de cette circonstance, qu'elle ne consiste pas à de-

(1) Le psaume XCII, ainsi que le prouve sa suscription, a été spécialement composé pour le sabbath.

mander au ciel des bienfaits matériels et des faveurs de ce monde, mais *à servir Dieu*, à le proclamer, à le glorifier devant les hommes. Le Très-Haut a dit : ונקדשתי בתוך בני ישראל « Je veux être sanctifié au milieu des enfants d'Israël » (Lév., XXII, 32), et nous avons l'ineffable et auguste bonheur de lui répondre matin et soir : « Nous sanctifions ton nom ici-bas comme il est sanctifié au haut des cieux (נקדש את שמך בעולם); saint, saint, saint, est l'Éternel Zébaoth, toute la terre est remplie de sa gloire ! » Et notre principale prière, la plus obligatoire avant toutes les autres, celle pour laquelle la religion a établi les plus sévères prescriptions — le *Schemâ* — est la grande et immortelle profession de foi israélite, la suprême confession du Dieu-Un, et l'engagement d'aimer ce Dieu de toute notre âme et de toutes nos facultés (קבלת עול מלכות שמים), de graver sa loi dans notre cœur, d'en parler constamment, de l'inculquer à nos enfants, de la porter sur notre front et de l'écrire sur les portes de notre maison..... N'est-ce pas là un encens divin, un sacrifice digne de l'Éternel, un culte dont le Psalmiste chante avec une céleste inspiration : « O toi, Saint des saints, tu trônes sur les louanges d'Israël ! » ואתה קדוש יושב תהלות ישראל (Ps. XXII, 4.)

La seconde grande prière israélite, celle des « dix-huit bénédictions », a le même caractère de grandeur et d'universalité. Le croyant n'y demande rien pour ses intérêts personnels, pas même son pain quotidien. Les trois premières bénédictions glorifient Dieu pour les grâces qu'il accorde aux descendants des patriarches, pour les bienfaits qu'il distribue aux vivants et aux morts, et pour la sainteté dont il est la source, le foyer et le rayonnement. Les deux dernières bénédictions sont éga-

lement des actions de grâces pour la protection dont le Seigneur entoure visiblement Israël, les miracles qu'il a opérés et qu'il opère tous les jours en sa faveur, la lumière, la loi de vie, la miséricorde, l'amour et la paix qu'il fait descendre sur lui. Les autres bénédictions contiennent des invocations relatives à Jérusalem, où toute la famille humaine doit un jour se réunir sous une même foi et dans une paix universelle; une manifestation de gratitude pour l'intelligence que le Très-Haut a donnée aux mortels, des prières pour le supplier de nous soutenir dans notre retour vers le bien, de porter un remède à nos misères morales et sociales, de bénir les hommes justes et les vrais fidèles, de bénir aussi les fruits de cette terre sur laquelle Israël est presque partout malheureux et proscrit..... N'est-il pas une sainte obligation et une gloire impérissable de dire ces prières qui font oublier à l'homme les intérêts et les besoins de ce monde, pour ne penser qu'à l'humanité sur la terre et à Dieu dans le ciel!

Toutes nos autres prières sont du même genre. Ce sont des psaumes pour chanter Dieu et ses œuvres, des morceaux de notre histoire où le doigt de l'Éternel est marqué à chaque pas, la délivrance miraculeuse de l'Égypte, le cantique de Moïse, le Hallel de David, les poésies des Païtanim, des pages glorieuses et tristes retraçant le martyre et l'héroïsme de nos pères, leurs immenses victoires sur toutes les forces brutales et toutes les ténèbres de l'enfer, — divins et impérissables souvenirs qui portent dans nos cœurs l'ardeur de la foi, le courage de la vérité, l'inspiration de la vertu, l'enthousiasme du beau et du bien, l'orgueil du nom israélite!... Et si nous demandons à Dieu une faveur quelconque ou si nous lui rendons grâce pour les bienfaits reçus, nous voulons in-

diquer par là que nous n'avons point la coupable pensée qu'un destin inflexible et fatal règne sur le monde, ou que notre bonheur comme notre malheur dépende d'autres causes que du Très-Haut lui-même; nous voulons montrer que nous sommes convaincus de la manière la plus vive et la plus inébranlable, que tout ce qui arrive à l'homme ici-bas est l'œuvre de Dieu, l'acte de sa justice, la révélation de sa volonté infinie et impénétrable.

Nous rendons grâce au Seigneur pour tous les dons et toutes les jouissances de la vie. « Celui qui jouit de quelque chose de ce monde sans en bénir Dieu est comme s'il volait le ciel. » (*Berachoth*, 35 *b*.) Nous bénissons Dieu pour le mal comme pour le bien (חייב אדם לברך על הרעה כשם שהוא מברך על הטובה), indiquant ainsi que nous ne croyons pas avoir conquis le bien par notre force ou notre habileté, mais par la seule bonté divine, et que nous ne murmurons pas contre le mal, dont le Juge suprême a laissé nous atteindre pour nous punir avec amour, nous ouvrir les yeux sur nos actes, nous éprouver et nous purifier, et nous sauver dans l'éternité. Cette bénédiction du bien et du mal est la reconnaissance publique de la toute-puissance de Dieu et de sa suprême domination sur le genre humain. Il n'a pas besoin de nos louanges ni de nos prières pour savoir ce qui nous manque: « Avant qu'ils m'invoquent, je les exauce; ils parlent encore, et je sais déjà. » והיה טרם יקראו ואני אענה עוד הם מדברים ואני אשמע (Isaïe, LXV, 24.) « Il n'y a point de paroles sur ma langue, tu les connais parfaitement, ô Éternel! » כי אין מלה בלשוני ה' ידעת כלה (Ps. CXXXIX, 4.) Mais l'israélite prie pour confesser son Dieu, pour montrer à tous que c'est de lui seul qu'il attend son bonheur, son salut, le soulagement et la consolation. « Quand

j'invoque le nom de l'Éternel, rendez hommage à notre Seigneur ! » כי שם ה' אקרא הבו גדל לאלהינו (Deut., XXXIII, 3.) Par l'adoration divine, l'israélite proclame hautement cet article de la foi : « Je crois avec une croyance parfaite que c'est au Créateur seul (béni soit-il !) que nous devons adresser nos prières, et à nul autre. »

Cette manière de comprendre le devoir de la prière israélite inspire au croyant le courage, l'indépendance, la dignité personnelle. N'attendant point son salut des hommes, dont les meilleurs et les plus généreux à son égard ne sont à ses yeux que des instruments de la bonté divine, il ne s'abaissera jamais à de honteuses adulations, ni n'agira contre la voix de sa conscience dans l'espoir de plaire à l'un ou dans la crainte de déplaire à l'autre. Sans inquiétude et sans peur, il marche tranquillement dans le chemin de sa vie, se disant : « Je me représente sans cesse l'Éternel devant mes yeux, il est à ma droite et je ne chancelle point; c'est pourquoi mon cœur se réjouit, mon honneur se relève, et ma personne demeure en sûreté. » שויתי ה' לנגדי תמיד כי מימיני בל אמוט (Ps. XVI, 8, 9.) Voilà le fruit de la prière : un sentiment de force et de liberté. Les puissants de tous les empires et de tous les siècles n'ont pu subjuguer Israël, parce que son esprit demeurait toujours dans les célestes régions, au-dessus des faveurs et au-dessus de l'injustice des hommes. Celui qui, en s'abstenant de prier, ne reconnaît pas Dieu, rencontre à chaque pas de sa vie mille maîtres, mille esclavages, mille humiliations. Il ne se prosterne pas dans le sanctuaire du Très-Haut au milieu de la communauté du Seigneur; mais il usera ses genoux sur l'autel d'un veau d'or au milieu d'un troupeau de valets... Aussi, le roi d'Israël, dans un saint élan de

gratitude pour ce bienfait du Ciel, s'écrie-t-il : « Béni soit le Seigneur qui n'a point retiré de moi ni ma prière ni sa miséricorde ! » ברוך אלהים אשר לא הסיר תפלתי וחסדו מאתי (Ps. LXVI, 20.)

Que de grandes et sublimes impressions la prière et le lieu consacré au service de Dieu ne laissent-ils pas dans l'âme du croyant ! Jacob s'écrie dans une céleste vision : « Que cet endroit est formidable ! En vérité c'est la maison du Seigneur et c'est la porte du ciel ! » (Genèse, XXVIII, 17.) David chante : « Je me réjouis quand ils me disent : Allons dans la maison de l'Éternel. » (Ps. CXXII, 1.) « Je demande une chose à l'Eternel, une chose que je désire ardemment : c'est de demeurer dans la maison du Seigneur, pendant tous les jours de ma vie, pour contempler la majesté de Dieu et jouir de la vue de son sanctuaire. » (*Ibid.*, XXVII, 4.) Une coutume séculaire écrit sur les frontons de nos synagogues : דע לפני מי אתה עומד « Sachez devant qui vous vous trouvez ! »

Aussi, que de recommandations et de prescriptions nos traditions et nos chefs religieux ne nous ont-ils pas laissées sur la tenue respectueuse et les pensées saintes que nous devons garder pendant la prière ! Ils disent :

« Celui qui prie ne doit point s'interrompre : quand même le roi d'Israël le salue, il ne doit pas répondre ; quand même un serpent enlace son talon, il ne doit pas s'arrêter. »

« Il est défendu à l'homme de rien goûter et de faire aucun travail depuis la levée de l'étoile du matin jusqu'à ce qu'il ait fait sa prière. Il est défendu de se rendre chez son ami pour demander de ses nouvelles avant qu'on ait prié. »

« Il faut se recueillir avant et après la prière, qui ne doit pas paraître comme une charge dont on désire se débarrasser. Il ne faut pas se mettre à prier en sortant de jeux, d'entretiens frivoles ou au milieu de la colère, mais dans une sainte joie, avec respect et humilité. »

« En récitant dans le *Schemâ* les mots : *Les commandements que je vous ai prescrits aujourd'hui*, il faut s'imaginer que Dieu nous donne sa loi aujourd'hui même, afin que nous l'aimions comme un trésor qui éblouit nos yeux pour la première fois. »

« Il faut tout espérer de la miséricorde divine et se dire dans son cœur : Qui suis-je, moi, pauvre et misérable être, pour demander quelque chose au Roi des rois (béni soit-il !), si ce n'est par l'abondance de grâce et de bonté qu'il témoigne à ses créatures ? »

« Celui qui prie doit penser qu'il est en présence de la majesté de Dieu ; aussi doit-il éloigner toute préoccupation étrangère, se rappeler que s'il parlait devant un souverain de la terre il préparerait bien ses paroles et les dirait avec une attention extrême : que ne doit-il donc pas faire devant le Roi des rois qui pénètre les plus secrètes pensées ! Aussi les hommes pieux ont-ils tellement médité pendant leurs prières, qu'ils sont parvenus à se dépouiller de leur nature matérielle et à fortifier leurs facultés spirituelles, jusqu'à ce qu'ils se fussent élevés aux régions de la prophétie. » עד שהיו מגיעים להתפשטות הגשמיות ולהתגברות כח השכלי עד שהיו מגיעים קרוב למעלת הנבואה.

« Il est bon de faire l'aumône avant la prière. »

« Il convient d'avoir de beaux vêtements spécialement destinés à la prière, comme les habits du pontife dans le temple. »

Voilà comment notre religion comprend « la dignité du

culte », et voilà comment nos pères l'ont pratiquée. La synagogue était un sanctuaire où chacun était appelé à prier et à faire entendre sa voix dans l'assemblée des fidèles (במקהלות ברכו אלהים אדני ממקור ישראל), et non une salle de spectacle où l'on entend des chants d'opéra et des chœurs de théâtre. Le reproche du Prophète : « Ils m'honorent avec la bouche et les lèvres, mais leur cœur est loin de moi » (Isaïe, XXIX, 13) retentit encore aujourd'hui. Le Seigneur a dit : « Faites-moi un sanctuaire pour que je demeure au milieu de vous. » Hélas! combien de fois ne construit-on pas des temples à la vanité, à la satisfaction de quelques hommes venant y étaler leur faste, leur suffisance et souvent leur impiété!

Cependant la prière israélite, outre qu'elle nous est imposée par la gratitude envers notre Père au ciel, par le respect, l'amour et l'adoration que nous lui devons, outre qu'elle nous est si nécessaire par nos misères dans ce monde, par les difficultés que nous avons à vaincre et les dangers qui nous menacent sans cesse, la prière israélite est aussi le dernier lien qui unisse Israël dans la dispersion, le banquet divin où nous nous asseyons par la pensée et le cœur, nous tous, les descendants de la dynastie royale et pontificale dispersés sur la surface de la terre; une patrie spirituelle, vivante et visible, où nous pouvons encore nous réunir, parler la sainte et poétique langue de nos pères, chanter les cantiques de nos pontifes et de nos poëtes sacrés, raconter les glorieuses choses accomplies par nos héroïques ancêtres, enflammer le cœur de notre jeunesse pour tout ce qui est noble, juste et vrai, et perpétuer cette forte et invincible race de Juda que l'Éternel a choisie pour l'organe de sa parole, pour l'apôtre de ses enseignements, pour le type de l'homme,

et au milieu de laquelle les nations les plus illustres ont cherché leurs lumières, leurs guides, leurs dieux! C'est de notre synagogue, de notre מקדש מעט que doit sortir le grand temple de l'humanité. C'est sur la montagne sacrée que Moïse a vu le modèle du Tabernacle; c'est encore sur le Sinaï, sur les hauteurs d'Israël (הרי ישראל) que la famille humaine doit trouver l'image, le fondement et l'auréole du sanctuaire de l'avenir. Les tables de la loi sont toujours au milieu de nous, tantôt complètes et tantôt brisées; nous les portons éternellement, en fidèles lévites, à travers le désert des âges et les combats des peuples; mais nos prières quotidiennes sont les chérubins aux ailes d'or et au souffle divin qui ornent la sainte arche, illuminent le temple d'une céleste clarté, et portent notre âme croyante au milieu des anges et devant le trône de la divine majesté!... Les espérances de l'humanité sont « plantées dans la maison de l'Éternel, fleurissent dans le parvis de *notre Dieu.* » בחצרות אלהינו יפריחו. Les fidèles israélites qui s'y réunissent matin et soir « porteront encore des fruits dans leur vieillesse, seront toujours verts et pleins de sève, *pour apprendre à tous que le Seigneur, mon protecteur, est juste et parfait.* » להגיד כי ישר ה' צורי ולא עולתה בו.

LE SABBATH.

שבת

לקראת שבת לכו ונלכה ,
כי היא מקור הברכה .

Dieu, dit l'Écriture, avait terminé le ciel et la terre et tout ce qu'ils renferment; il se reposa le septième jour des œuvres qu'il avait faites; il bénit le septième jour et le sanctifia. (Genèse, II, 1-3.)

Le jour rendu saint, inviolable, par le Créateur lui-même, comment un mortel oserait-il le profaner?

Au milieu d'un brûlant désert et de toutes les pénibles privations, il fut dit aux Hébreux : « Considérez que le Seigneur vous a donné le sabbath, c'est pourquoi il vous fournit le sixième jour une double nourriture; que chacun reste donc chez soi, et que nul ne sorte de son endroit le septième jour. » (Exode, XVI, 29.) Si donc, en présence d'une mort quotidienne par la faim et la soif, à la vue des souffrances de l'enfant qui venait de naître et du vieillard qui allait mourir, Dieu ne voulait pas que l'homme se préoccupât, le sabbath, des besoins matériels les plus absolus, comment nous serait-il permis, au milieu de l'abondance la plus étendue et au sein de la vie qui inonde de toutes parts la terre et ses habitants, de violer la sainteté du jour de l'Éternel pour courir après cette manne terrestre, que les uns possèdent en superflu et que les autres peuvent trouver doublement et triplement, la veille, dans la main de la Providence?

Le Créateur, après avoir créé la terre et donné au monde physique les lois naturelles qui devaient le diriger à jamais, voulait aussi donner au monde intellectuel les lois morales qui devaient fixer la conduite et les devoirs de l'homme envers Dieu et de l'homme envers la société. L'Éternel descend sur le Sinaï, la nature frémit, le soleil se voile, les tonnerres éclatent, et du sein de la nue enflammée le Législateur suprême promulgue le Code inviolable et immortel qui est désormais la base et la condition de tout ordre social. Ce Code sacré, gravé non-seulement sur les tables de l'Horeb, mais encore dans le cœur et la conscience de l'homme, renferme une seule loi de pratique religieuse proprement dite, un seul hommage public que le souverain maître de l'humanité réclame des mortels : le repos et la sanctification du sabbath. Comment pourrions-nous violer cette loi sans ébranler le fondement du monde, qui est le Décalogue, sans nous rendre coupables envers Dieu au même degré qu'en nous chargeant des autres crimes énoncés dans les dix commandements? Le denier du prochain qu'il ne faut pas dérober, son âne qu'il ne faut pas convoiter, sont-ils donc plus sacrés et plus inviolables que la parole et la volonté du Seigneur!

Gardien et organe de la divine charte donnée par son intermédiaire au genre humain tout entier, Israël a surtout reçu le dépôt de la sainteté du sabbath, que Moïse, dans sa répétition du Décalogue, attache, non au fait général de la création et au repos du Créateur, mais au souvenir d'un fait particulier de l'histoire israélite, à la délivrance de l'Égypte. « Tu te souviendras, dit-il, que tu as été esclave dans le pays de Mizraïm, et que l'Éternel ton Dieu t'en a tiré avec une main forte et un bras

puissant; c'est pourquoi l'Éternel ton Dieu t'a ordonné de célébrer le jour du sabbath. » (Deut., V, 15.) Aussi, dans sa première édition, le Décalogue s'adressant à la société entière, proclamant des lois universelles, dit-il seulement : « *Souvenez-vous* du sabbath pour le sanctifier » (זכור) [1]; tandis que dans sa seconde édition, s'adressant exclusivement aux israélites et leur donnant une loi dont l'observation est plus rigoureusement exigée de leur part, le Code sacré dit : « *Observez* le sabbath pour le sanctifier » (שמור), et indique une cause puisée dans notre histoire nationale. (זכור לאומות עולם, ושמור לישראל — *Pesikta Rabbati*, ch. 25.) C'est donc la loi israélite par excellence, dont nous portons une responsabilité particulière, et dont il est dit : « C'est une alliance éternelle entre le Seigneur et les enfants d'Israël » ברית עולם ביני ובין בני ישראל; loi de confiance et d'amour que Dieu nous a accordée dans sa grâce spéciale et intime, ainsi que le dit le Talmud : ארשב"י כל מצות שנתן לתם חקב"ה לישראל נתן לתם בפרהסיה חוץ משבת שנתן לתם בצנעה שנ' בני ובין בני ישראל (*Beza*, 16 *a*). Moïse, heureux de porter à son peuple les tables des divins commandements, rayonnait d'un bonheur ineffable en y voyant gravée la loi du septième jour. ישמח משה במתנת חלקו.

En sanctifiant le septième jour, la septième partie de sa vie, l'israélite proclame le Créateur et reconnaît son œuvre. La peine de mort est prononcée dans la Bible

(1) La loi du sabbath, d'après la tradition, avait été donnée à Mara, le 25 nisan (Exode, XV, 25). C'est peut-être pour cela que le premier Décalogue dit *souviens-toi*, parce qu'il s'agissait de se rappeler un commandement déjà promulgué. Dans le deuxième Décalogue, les paroles : כאשר צוך ה' אלהיך « Ainsi que l'Éternel te l'a ordonné » (Deut. V, 15) peuvent également s'appliquer au fait de Mara. (*Sabbath*, 87 *b*; *Sanhédrin*, 56 *b*.)

pour la violation publique et préméditée du sabbath, parce que cette violation est la négation de Dieu et de la création du monde.

Mais le monde n'est pas un lieu de repos et de liberté pour l'homme; par ses exigences, ses besoins, souvent sa tyrannie, il impose une contrainte rigoureuse, une servitude, un esclavage de tous les jours et de tous les instants. C'est pourquoi nous célébrons aussi le sabbath en commémoration de la sortie d'Égypte, de cet immortel bienfait, qui nous prouve et nous rappelle éternellement que Dieu seul nous donne la vraie liberté et la vraie indépendance [1]. « Tes enfants, disons-nous dans une prière de samedi, reconnaissent et savent que c'est à toi qu'ils doivent leur repos. » יכירו בניך וידעו כי מאתך היא מנוחתם.

Les peuples les plus dévots de la terre ont cherché à imiter le sabbath israélite; mais aucun d'eux n'a pu y parvenir, malgré l'appui des lois civiles et de la force brutale; aucun d'eux n'a pu lui donner la consécration, la sainteté, l'élévation et la transfiguration, les effets et les bénédictions du sabbath céleste d'Israël.

« Au lieu du sabbath ils ont fixé un jour de repos; ont-ils pu nous égaler? Tout au plus comme l'image d'une statue ressemble à l'image d'un homme vivant. » (*Kusari*, III, 9.) Le philosophe continue (*ibid.*, 10) :

« J'ai médité sur votre situation, et j'ai vu que Dieu avait employé pour votre conservation des moyens particuliers. C'est ainsi que le sabbath et les fêtes sont une des causes principales de votre maintien et de votre considération. Car les peuples vous eussent partagés entre eux,

[1] Le 15 nisan, jour de la sortie de Mizraïm, était un vendredi; le lendemain, jour de la délivrance, était donc un vrai sabbath, un repos de la fatigue et une adoration du Seigneur. (*Sabbath*, 88 *a*.)

pris pour esclaves, à cause de votre intelligence et de votre sagacité. Ils eussent même fait de vous des hommes de guerre, sans ces époques que vous observez si rigoureusement, parce qu'elles sont instituées par Dieu et reposent sur des motifs si puissants, comme le souvenir de la création, de la sortie d'Égypte, de la Révélation, toutes choses divines que vous êtes obligés de vénérer. Sans ces époques, nul de vous ne serait vêtu d'un habit pur, et vous n'auriez pas de point de ralliement pour le souvenir de votre loi, à cause de la compression de votre esprit dans le long exil. Sans ces époques, vous n'auriez pas eu un seul jour d'agrément dans toute votre existence, tandis que vous consacrez maintenant une sixième partie de votre vie au repos matériel et spirituel. Voilà ce que même des rois ne peuvent pas, attendu que leur esprit n'a pas de repos pendant leurs fêtes, puisque en ces jours, s'ils ont besoin de se fatiguer et de se mouvoir, ils se fatiguent et se meuvent, et leur âme ne jouit point d'un repos complet. Sans ces époques, tout ce que vous pouvez acquérir appartiendrait à d'autres, puisqu'il est constamment exposé au pillage; mais vos dépenses pour ces jours sont un profit pour vous dans ce monde et dans le monde à venir, puisqu'elles se font en l'honneur de Dieu. »

Il dit encore :

« Ces prescriptions sont bien calculées, afin que la joie pendant les sabbaths et les jours de fête n'ait pas le résultat que produisent le jeu, le plaisir et la paresse, et fasse négliger les prières aux heures voulues. » (*Ibid.*, III, 11.)

La sainteté et l'inviolabilité du sabbath israélite sont même reconnues par les pontifes d'autres croyances. Luther dit :

« Bien que le sabbath soit aboli chez les chrétiens, il est cependant nécessaire qu'on observe un jour particulier de la semaine. La nature aussi exige qu'on s'arrête pendant un jour de la semaine et qu'on s'abstienne du travail, hommes et bêtes. Mais celui qui veut faire du sabbath une loi positive, une œuvre de Dieu, *doit observer le samedi et non le dimanche*, car c'est le samedi qui

a été prescrit aux juifs, et non le dimanche. » (Luther, t. III, 643.)

Le Dieu des israélites a élevé le sabbath si haut, qu'il l'a placé au-dessus de son temple et de son saint tabernacle, en répétant deux fois : « Vous observerez mes sabbaths et vous respecterez mes sanctuaires. » את שבתת תשמרו ומקדשי תיראו (Lév., XIX, 30; XXVI, 2.) Et en ordonnant aux Hébreux de lui construire une demeure, le Seigneur commence par leur rappeler de nouveau la loi du repos (Exode, XXXV, 2–3), comme pour leur dire : Ne croyez pas que pour élever cet édifice sacré, il vous soit permis de violer le sabbath. Non, rien ne saurait justifier la profanation de ce jour auguste, pas plus les intérêts de la terre que les intérêts du ciel! Respectez, en les imitant, vos pères, qui pratiquaient avec tant de sainteté ce divin commandement; observez mes sabbaths, et ne les sacrifiez pas aux idoles de l'or et de la perdition! איש אמו ואביו תיראו, ואת שבתתי תשמרו, אל תפנו אל האלילם ואלהי מסכה לא תעשו לכם (Lév., XIX, 3–4.)

Le Talmud dit : « Quiconque observe exactement le sabbath est comme s'il accomplissait toute la loi. » כל המשמר שבת כהלכתו כאלו קיים כל התורה. Nos docteurs disent aussi : « Celui qui viole publiquement le sabbath est comme s'il se livrait à l'idolâtrie המחלל שבת בפרהסיא הרי הוא כעובד עבודת כוכבים מזלות. Cette grande et mystérieuse importance du repos sabbathique se révèle à chaque page de l'Écriture sainte. Lorsque les plus terribles châtiments sont annoncés aux violateurs des commandements du Seigneur, la voix divine n'indique spécialement que la transgression d'une seule loi, celle du repos, en disant : « Alors la terre reposera pendant les sabbaths.....

elle reposera durant les jours de la désolation, n'ayant pas eu de repos pendant vos sabbaths et lorsque vous l'habitiez. » (Lév., XXVI, 34-35.)

Ce fait remarquable se reproduit également chez les prophètes. Ces sublimes organes de la pensée de Dieu exhortent constamment le peuple à la morale, à la pureté des mœurs, à la droiture du cœur, à la justice, à la charité, etc., et en parlant des devoirs religieux, ils ne désignent nominativement que la loi du septième jour. Ainsi nous lisons dans Isaïe (LVI, 2-6) : « Heureux l'homme qui accomplit ceci, le fils d'Adam qui suit cette règle; qui se garde de profaner le sabbath et empêche sa main de faire le mal... Et les fils de l'étranger qui s'attachent à l'Éternel pour l'adorer, pour aimer le nom du Seigneur et se dévouer à son service, tous ceux qui se gardent de violer le sabbath et restent fidèles à mon alliance, je les amènerai à ma sainte montagne et les réjouirai dans ma maison de prière. » Plus loin (LVIII, 12-14), le même prophète dit encore : « Si tes pieds reposent le sabbath, si tu laisses tes occupations pendant mon jour saint, si tu appelles le sabbath délices de l'âme, consacré à la glorification de l'Éternel, honoré par l'abstention des affaires, des pensées et des paroles vaines : alors tu trouveras ta félicité en Dieu, il t'élèvera au-dessus des grandeurs de la terre, et te fera jouir de l'héritage de Jacob ton père. » Enfin, Isaïe termine son divin poëme par cette promesse faite à Israël converti au Seigneur : « Et tous les mois et tous les sabbaths, toutes les créatures viendront se prosterner devant l'Éternel. » (LXVI, 23.) Voilà ce que la bonté divine réserve à l'humanité régénérée : le sabbath!

Jérémie, voulant arrêter son peuple au bord de l'abîme

qui s'élargissait de plus en plus sous ses pas, s'efforça de le ramener au bien par l'observation du septième jour, et il dit (XVII, 21-27) : « Voici les paroles de l'Éternel : Veillez sur vos âmes, ne portez point de fardeau le jour du sabbath, n'en faites point entrer dans les portes de Jérusalem, n'en sortez pas de vos maisons et ne faites aucune œuvre le jour du sabbath ; mais sanctifiez-le, ainsi que je l'ai ordonné à vos pères... Et si vous m'écoutez en sanctifiant le sabbath et en vous abstenant de tout travail, alors cette ville sera le séjour de rois et de princes qui s'asseyeront sur le trône de David, puissants par des armées et des chariots, eux, leurs ministres, tous les hommes de Juda, tous les habitants de Jérusalem, et cette ville subsistera éternellement... Mais si vous ne m'écoutez pas pour sanctifier le jour du sabbath, alors j'allumerai un incendie dans les portes de Jérusalem ; il dévorera ses palais et ne s'éteindra point. »

Et le prophète Ézéchiel, ce voyant merveilleux dont le regard découvrait les mystères du ciel et les horizons les plus cachés de l'avenir, en portant aux Anciens d'Israël (זקני ישראל) la parole de Dieu qui leur rappelait les bienfaits que les Hébreux avaient reçus d'en haut, dit (XX, 12-14) : « Je leur ai donné aussi mes sabbaths comme une alliance entre eux et moi, afin qu'ils sachent que c'est moi, l'Éternel, qui les sanctifie. Mais la maison d'Israël m'a irrité dans le désert ; ils n'ont point suivi mes ordonnances ; ils ont rejeté mes jugements, par l'accomplissement desquels l'homme vit ; ils ont gravement profané (חללו מאוד) mes sabbaths. C'est pourquoi j'ai versé ma colère sur eux pour les anéantir dans le désert. J'ai fait cela pour l'honneur de mon nom, afin qu'il ne fût point déshonoré devant les peuples sous les yeux

desquels je les avais délivrés... » Dieu proclame donc lui-même que la violation du sabbath est une profanation publique de son nom trois fois saint. Qui oserait charger sa conscience d'un si grand péché? Plus loin (XXII, 26) le prophète reproche encore aux habitants de la Palestine de n'avoir pas fait de distinction entre le sacré et le profane, entre ce qui est pur et ce qui est impur, et d'avoir détourné leurs yeux du sabbath ומשבתותי העלימו עיניהם, ce qui a déshonoré le Seigneur au milieu d'eux (ואחל בתוכם). S'adressant ensuite à Oolla et Ooliba (personnifiant les deux royautés de Juda et d'Ephraïm si souvent adonnées à l'idolâtrie) et énumérant leurs vices et leurs crimes, le Juge suprême dit : « Mais voici ce qu'elles ont encore fait : elles ont profané mon sanctuaire et violé mes sabbaths. » (XXIII, 38.) Enfin, traçant dans l'esprit les fondements du temple futur et indiquant aux prêtres et aux lévites leurs saints devoirs, l'envoyé de Dieu dit (XLIV, 24) : « Ils s'établiront juges dans les conflits, ils jugeront selon mes lois, ils observeront mes ordonnances et mes prescriptions dans toutes mes fêtes, et ils sanctifieront mes sabbaths. »

Le prophète Amos, exprimant sa vive indignation contre les gens qui foulent aux pieds la religion pour ne pas enlever un moment à leurs affaires et à leurs spéculations, leur met dans la bouche ces paroles, qui ont un si triste écho encore de nos jours : « Quand sera donc passée la Néoménie (ou le mois des solennités religieuses חדש) pour que nous puissions vendre nos marchandises? le sabbath, pour que nous puissions ouvrir nos greniers?» (VIII, 5.) Mais, leur répond le Ciel dans sa colère : העל זאת לא תרגז הארץ « En présence d'une pareille con-

duite, la terre ne doit-elle pas se soulever et plonger ses habitants dans le deuil! »

A leur retour de l'exil de Babylone, la première chose que firent les israélites fut la répudiation d'alliances impures et le rétablissement du jour du repos, en s'engageant, par un serment solennel, « de ne rien acheter du peuple qui venait le samedi vendre toute sorte d'objets alimentaires. » (Néhémias, X, 34.) Aussi le prophète prie-t-il le Seigneur de lui tenir compte (זכרה לי אלהי) du mérite d'avoir empêché la profanation du jour consacré, en adressant aux princes de Juda cette sévère réprimande : « Que c'est mal ce que vous faites de violer le jour du sabbath! C'est ainsi qu'ont agi vos ancêtres, en suite de quoi Dieu a attiré sur nous et sur cette ville tous les malheurs; et vous, vous augmentez encore la colère divine en profanant le sabbath! » (*Ibid.*, XIII, 17-18.) Revenus sur le sol de leur patrie, les fils d'Israël se rappelaient si vivement les bienfaits et les bénédictions du repos hebdomadaire que, dans un cantique admirable adressé en actions de grâce à l'Éternel, les lévites chantèrent : « Et tu as fait connaître à nos pères ton saint sabbath, et tu leur as donné des lois et des prescriptions par Moïse, ton serviteur. » (*Ibid.*, IX, 14.) David a consacré un de ses plus sublimes poëmes à cette religieuse journée pendant laquelle « il est bon de louer le Seigneur et de chanter le nom du Très-Haut. » (Ps. XCII.) « Le psaume du sabbath, l'hymne de l'avenir, du jour qui est tout sabbath, un repos pour la vie éternelle! »

מִזְמוֹר שִׁיר לְעָתִיד לָבוֹא, לְיוֹם שֶׁכֻּלּוֹ שַׁבָּת וּמְנוּחָה לְחַיֵּי הָעוֹלָמִים.

On a souvent admiré la conduite des israélites qui, au temps des Macchabées, ont préféré mourir que de violer

le jour du Seigneur, même pour la défense de leur vie. La rigide observation de ce commandement se trouve encore mentionnée dans de nombreux passages de l'Évangile. Il faudrait écrire des volumes entiers pour citer tout ce que le Talmud et les Midraschim renferment de beau et de merveilleux sur la sanctification du sabbath. « Je possède dans mes trésors un don précieux qui s'appelle sabbath, et je vais le donner à Israël. » מתנה טובה יש לי בבית גנזי ושבת שמה. (*Beza*, 16 *a*.) Ces paroles de la divine miséricorde se sont profondément gravées dans l'âme de nos pères, où les gémissements du corps ont été étouffés par le chant séraphique de la foi et de l'espérance. Aussi, que pouvaient les persécutions et toutes les souffrances sur des hommes qui se sont transformés tous les sept jours en êtres supérieurs, invulnérables comme l'esprit, inaccessibles comme les habitants d'un autre monde, quittant la vie des douleurs et des larmes pour s'élever vers Dieu et recevoir une nouvelle âme (נשמה יתירה) dans la céleste contemplation! Le soir du sabbath, leurs sombres cachots s'étaient convertis en palais majestueux, éblouissants de lumières et de clarté, habités par la grâce et le bonheur, visités par les anges du Seigneur, auxquels le croyant a dit : « Paix sur vous, messagers du Très-Haut! » שלום עליכם מלאכי השרת.

Dieu des israélites, jamais nos pères n'ont éprouvé plus puissamment ta présence au milieu d'eux que pendant ces saintes et poétiques soirées de vendredi, où la plus miraculeuse transfiguration s'opérait dans les personnes et dans les choses. De même que la création du monde commençait par la naissance de la lumière, de même le sabbath, qui est un hommage public au Créateur et un souvenir de ses œuvres, est inauguré par la

lampe aux vives clartés, symbole de la foi d'Israël et de son immortalité, brillant comme l'astre du firmament dans la nuit de l'erreur et de la barbarie. Et, comme le dernier acte du Créateur fut la formation de l'homme mortel et périssable, de même la dernière cérémonie du sabbath consiste à éteindre la lumière et à dire à l'Éternel : « Nous sommes de l'argile dans ta main, pardonne-nous nos péchés, que le jour raconte au jour et la nuit à la nuit. » מחני בידך כחמר סלח נא על קל וחומר.

Le sabbath est aussi un puissant lien de famille, un moyen énergique pour exciter et maintenir toutes les vertus domestiques. Les enfants se pressent autour de leurs père et mère pour recevoir leurs bénédictions et leurs embrassements; ils s'asseyent ensuite à cette table israélite, véritable autel du Seigneur, où le chef de la maison, pontife et patriarche, bénit le vin et le pain, et les distribue à tous comme une manne céleste, comme un don de la tendresse infinie du Très-Haut. La crainte d'être privés de ces bénédictions et de cette part du festin sacré est, pour les enfants, un stimulant infaillible pour l'accomplissement de tous les devoirs. Le monde a beau les tenter, le mal a beau leur souffler des idées d'insoumission et de révolte, vient l'heure du sabbath, ils sont heureux d'incliner le front sous la main paternelle et d'entendre une bouche aimée et vénérée leur annoncer des paroles de salut et de bonheur, au nom d'un Dieu de clémence et d'amour... Cette adorable et solennelle heure du sabbath réalise dans la famille israélite la promesse messianique dont le divin prophète dit : « Il ramènera le cœur des pères vers les enfants et le cœur des enfants vers leurs pères. » (Malachie, III, 24.) Le sabbath, c'est l'union d'Israël, la paix et la sanctification de toute la

maison de Jacob ; c'est le foyer de la sainteté et la source de toutes les bénédictions — מי יוא מקור הברכה. La famille israélite y pense et s'y prépare toute la semaine, — *souviens-toi !* — comme la vie entière est une préparation pour le Ciel !

Nous ne voulons pas entrer dans de longs détails sur toutes les pratiques éveillant des pensées si élevées, sur toutes les cérémonies faisant battre si délicieusement le cœur, qui font du sabbath israélite un jour de céleste béatitude. Nous en appelons au témoignage de tous ceux qui ont eu le bonheur de voir célébrer et de célébrer eux-mêmes cette fête des anges et des hommes, et qu'ils nous disent si aucune satisfaction d'ici-bas peut nous donner cette sérénité de l'âme, cette élévation de l'esprit, cette joie et cette lumière intérieures que nous trouvons dans cette auguste nuit du vendredi au samedi, où Dieu daigne s'asseoir à notre table, bénir notre pain, sanctifier notre coupe, rendre notre repos si plein de délices, faire rayonner d'une beauté surhumaine la figure de nos enfants, calmer nos douleurs par une brise du ciel, et embaumer d'un parfum divin les plus sombres demeures de son peuple !

Mais si nous ne nous arrêtons pas aux fruits précieux que le fidèle, comme individu, tire de l'observation de ce commandement, nous devons insister sur l'importance capitale attachée au sabbath comme signe extérieur de notre foi et comme lien visible entre la grande famille israélite. Nos mœurs, nos habitudes, nos rapports sociaux, rien ne révèle plus en nous les fils de Jacob ; l'unité de langage n'existe plus, l'unité du culte subit de graves atteintes ; notre vie dans le monde ne porte plus

cette empreinte sacrée du judaïsme, adoration publique du Dieu d'Israël par laquelle il veut être glorifié devant les peuples de la terre. Le sabbath seul est encore cette unité de la foi, cette empreinte sacrée de notre croyance, cette glorification éclatante du Dieu de nos pères. Sans le sabbath, le judaïsme n'a point de place sous le soleil, et l'israélite n'a plus de Dieu parmi les nations. « Jérusalem n'a été détruite, dit le Talmud, que parce que ses habitants ont violé le sabbath. » לא חרבה ירושלים אלא בשביל שחללו בה את השבת.

La profanation du jour du Seigneur ruinera toujours Jérusalem, Israël et son culte; car elle détruit en nous la sainte consécration que Dieu a voulu donner à toute notre vie [1]; elle nous sépare à jamais des croyances et des souvenirs qui constituent la foi juive; elle est la négation manifeste de tout ce qui est renfermé dans nos monuments sacrés, dans la Bible, dans les livres canoniques des Pères de la Synagogue, dans nos cérémonies et dans nos prières. Dans nos offices de samedi, nous remercions Dieu de nous avoir donné ce jour de repos physique et d'élévation spirituelle pendant lequel nous oublions la terre et ses maux, pendant lequel les damnés même dans l'enfer sont délivrés de leurs souffrances, רשעים בגיהנם אינם סובלין בשבת; nous rendons grâce à l'Être suprême de nous émanciper en ce jour des fatigues et de l'esclavage de notre pauvre existence ici-bas, pour nous donner un avant-goût de nos heureuses destinées dans un monde meilleur, et nous élever à la perfection dans celui-ci. Et nous oserions, au sortir du temple, la lèvre encore

[1] « Observez mes sabbaths, car il est un signe entre moi et vous et vos générations futures, afin qu'on sache que c'est moi, l'Éternel, qui vous sanctifie. » (Exode, XXXI, 13.)

chaude de la parole du Sinaï, reprendre volontairement la servitude terrestre et mentir à Dieu et à notre prière! Non, et nos docteurs disent : « Celui qui profane les choses saintes et viole les fêtes de la religion, fût-il un homme rempli de science et de bonnes œuvres, n'aura point de part à la vie future. » (*Aboth*, III, 15.)

Sans doute de graves intérêts matériels se trouvent en conflit avec l'observation du sabbath : on craint de compromettre sa fortune en fermant sa maison le septième jour aux agitations du monde et aux luttes de ses intérêts Mais le Seigneur a promis « une double nourriture » le sixième jour, et il a dit : וצויתי את ברכתי לכם « J'ordonnerai à ma bénédiction de descendre sur vous. » Les talmudistes ont ajouté : « Celui qui honore le sabbath recevra un héritage sans limites. » כל המענג את השבת נותנין לו נחלה בלא מצרים. Et puis : « Si on observait rigoureusement deux sabbaths, la délivrance viendrait immédiatement. » אלמלא משמרים ב' שבתות כחלכתן מיד נגאלים.

Adam, d'après nos traditions, fut banni du paradis le soir du sixième jour, à la veille du sabbath. (*Sanhédrin*, 38 *b*.) C'est par le sabbath que l'humanité régénérée rentrera dans l'Éden!

PESACH. — FÊTE DE LA DÉLIVRANCE.

חג המצות

כי זכר את דבר קדשו את אברהם עבדו ;
ויצא עמו בששון ברנה את בחיריו ;

LA PROMESSE.

« Il fut dit à Abram : — Sache donc que ta postérité sera étrangère dans un pays qui ne lui appartient pas; on l'asservira et on l'opprimera pendant quatre cents ans;

« Mais aussi le peuple à qui elle sera asservie sera jugé par moi; elle sortira ensuite avec de grands biens. » (Genèse, XV, 13–14.)

L'histoire et les destinées d'Israël sont, en tous points, étranges, contraires à toutes les lois du monde, merveilleuses. Un peuple se forme ordinairement par la conquête, par la possession en commun d'un pays ou d'une croyance, par une nationalité politique ou religieuse, par une association autour d'un fonds social quelconque. Les conquérants imposent leur loi aux vaincus, mais en subissent, en retour, une influence inévitable quant aux mœurs, au langage, à l'organisation physique et morale.

Un travail de fusion et d'absorption commence, se poursuit et s'achève malgré tous les obstacles et toutes les oppositions. Après quelque temps, on ne s'aperçoit plus qui est vainqueur ou vaincu, et il se trouve souvent que le premier, devenu méconnaissable, a plus perdu que le second. Souvent aussi le guerrier étranger ou la religion étrangère, après la victoire sur le champ de bataille, pour se maintenir sur le sol conquis, fait des concessions importantes et consent à des capitulations qui changent son triomphe en défaite, en véritable désertion. Cette influence du vaincu, ces concessions du vainqueur, cet accommodement et cette transformation, produisent un nouveau peuple, un nouveau culte.

Cette marche constante et régulière de l'histoire est complétement renversée chez Israël. Il se forme en peuple, non par la conquête, non par la possession, mais dans l'esclavage, dans l'absence de tout bien matériel, dans l'absence même d'une religion solidement constituée qui puisse servir de lien et d'association. Il se forme en peuple dans des conditions qui, chez toute autre race humaine, eussent infailliblement amené une dissolution, une destruction complète. Cette formation du peuple israélite au milieu de toutes les douleurs, de toutes les entraves, de toutes les impossibilités, est peut-être plus miraculeuse que plus tard sa conservation dans la dispersion et les persécutions, où sa croyance religieuse, ayant ses symboles, sa vie extérieure, son organisation et son rayonnement, pouvait lui tenir lieu de patrie et de force, d'union et de moyen de résistance invincible.

Aussi qu'arriva-t-il? Les Hébreux, n'étant attachés à l'Égypte que par la chaîne d'une horrible servitude, séparés des habitants du pays par une haine mutuelle et

par la distance qui sépare l'esclave du maître, n'étaient pas entraînés vers les mœurs et les croyances égyptiennes, qui leur devaient paraître odieuses, sauvages, abominables. Ils restaient éloignés de toute atteinte idolâtre, de toute fusion corruptrice, ne changeaient, selon la tradition, ni leur nom, ni leur langue, ni leurs vêtements, ni leur loi; et Dieu, au jour de la délivrance, trouva, au milieu des loups, son saint troupeau ויסע כצאן עמו וינהגם כעדר במדבר. (Ps., LXXVIII, 72.) Ils pouvaient ainsi, au sein d'une monstrueuse idolâtrie, conserver purs leurs souvenirs et leurs traditions du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, se préparer à leur glorieuse élection devant le Sinaï et à la conquête de Canaan, destiné à devenir le foyer de la vérité et la demeure du Très-Haut. Que serait-il arrivé si les Hébreux avaient vécu paisibles et libres en Égypte comme les autres habitants, ou, selon la crainte de Pharaon (Exode, I, 10), comme conquérants? Ils y auraient, conformément à l'histoire de tous les peuples, donné aux Égyptiens quelque chose de leur loi, de leurs habitudes, de leur religion, encore si obscure dans leur esprit, et adopté d'eux des coutumes et des pratiques que le Dieu de nos pères abhorre. Que seraient devenues alors la vérité, la loi divine, la mission d'Israël, les destinées du monde?

L'esclavage égyptien était donc la plus sûre et la meilleure garantie du salut et de l'avenir spirituel de la famille israélite. Ceci nous explique une grande et importante page de l'Écriture sainte. Abraham croyait parfaitement à la promesse divine qu'il aurait une postérité nombreuse par Sara, arrivée déjà à un âge fort avancé (Genèse, XV, 6); et cependant, immédiatement après, il

demanda à l'Éternel un signe, une preuve que ses enfants posséderont la terre de Canaan! במה אדע כי אורשנה (*Ibid.*, v., 8.) Le croyant devenu incrédule tout à coup! Et ce signe, que le ciel lui donna, consistait encore dans une prédiction de l'avenir! (*Ibid.*, v., 13-16.)

Certes, le père des fidèles, celui qui, pour obéir à la voix d'en haut, avait quitté tout, famille et patrie, pour aller sans savoir où, ne doutait point de la parole de Dieu. Mais il appréhendait les *moyens* par lesquels ses enfants conquerraient la terre promise, les *conditions* dans lesquelles ils feraient cette conquête. Seraient-ils des conquérants ordinaires, imposant aux vaincus leur domination, leur loi, et adoptant d'eux des mœurs, des croyances, une vie contraires à la vérité, à la lumière et à la sainteté israélites? Oh! alors cette conquête serait leur malheur, leur opprobre, leur mort!... « Comment, ô Seigneur, reconnaîtrai-je que j'hériterai de ce pays, *moi*, avec ma foi en vous, avec mes espérances et mon salut, avec le flambeau que vous avez allumé dans mon âme et la parole que vous avez mise dans ma bouche? »

Dieu lui répond: — Ne crains rien, Israël ne sera pas un conquérant ordinaire, il ne se mêlera pas aux idolâtres et à leur vie abominable, il ne deviendra pas une société mêlée de bien et de mal, de ténèbres et de clarté; son organisation nationale ne recevra point d'éléments impurs par une fusion impure; « car sache que tes enfants seront étrangers dans un pays qui ne leur appartient pas; on les asservira et on les opprimera pendant quatre cents ans. » Ils ne se perdront donc pas dans un amalgame dangereux, mais se prépareront saintement à leur mission, à leurs conquêtes, à leur avenir. Voilà le signe et la preuve que Canaan appartiendra *à la postérité d'Abra-*

ham, aux héritiers de sa foi et de sa lumière[1]. Aussi le divin psalmiste pouvait-il chanter :

> Quand Israël sortit de Mizraïm,
> La maison de Jacob du milieu d'un peuple barbare,
> Juda devint le sanctuaire du Seigneur,
> Israël son royaume. (Ps. CXIV, 1-2.)

Soyons sûrs, israélites, que dans tous les pays où Israël fut persécuté ou l'est encore, il y avait danger pour la pureté de sa croyance, pour la vérité sinaïque sur la terre ; tout contact, tout rapprochement était un péril, un malheur mille fois plus grand que toutes les oppressions et toutes les tortures. Soyons sûrs que plus un pays se montre intolérant envers nos frères, et plus il y a dans ses mœurs, ses lois et son culte des choses mauvaises, impures, fatales à tous les progrès moralisateurs et spirituels de l'humanité. Dieu ne lui permet pas d'être tolérant pour l'empêcher d'être corrupteur. Les Ghetti et les prisons où l'on enfermait nos frères étaient des citadelles pour leur vie religieuse et morale, des forteresses contre l'idolâtrie et l'abomination. Les cris poussés par les torturés firent chanceler les idoles et les renversèrent de leurs piédestaux, et le feu des bûchers purifia l'air autour de nous... Que seraient devenues la vérité et la foi israélite dans une communauté et une fraternité sociale avec le paganisme et ses monstruosités, ou avec le moyen âge et ses ténébreuses superstitions[2]? Les

(1) Le même *signe* a été annoncé dans ces divines paroles adressées à Moïse : « Voici le signe montrant que je t'ai envoyé : quand tu auras fait sortir le peuple de Mizraïm, vous servirez Dieu sur cette montagne. » (Exode, III, 12.) L'Égypte et ses ténèbres n'auront pas corrompu Israël.

(2) Cela nous explique aussi le ויחזק ה' את לב פרעה « L'Éternel endurcit le cœur de Pharaon. » Sa barbarie était plus salutaire aux Hébreux que sa douceur.

pays tolérants et justes, auxquels le ciel sourit, sont ceux qui ouvrent leur sein à l'esprit et aux aspirations israélites, et que Dieu nous permet d'aimer et de chérir, parce qu'il sait que nous pouvons le faire sans danger, avec toute la sincérité de notre cœur, avec toute l'ardeur et toute l'effusion de notre âme.

L'ACCOMPLISSEMENT.

La divine promesse s'est accomplie au jour marqué par le Très-Haut. Quand l'Égypte était terriblement châtiée, quand Israël, par ses souffrances et son martyre, était mûr pour ses destinées, Dieu proclama la fête de Pesach, la fête de la liberté, la consécration des fils de Jacob comme peuple pontife. Pour inaugurer leur sacerdoce, nos pères durent procéder au sacrifice pascal, asperger avec le sang les portes de leurs maisons, accomplir tous les actes réservés plus tard aux seuls prêtres, fils d'Aaron. Ils durent manger, avec l'agneau, du pain sans levain également ordonné plus tard pour les sacrifices du temple, et transformer leur demeure en autel et en sanctuaire du Seigneur : ג' מזבחות היו שם על המשקוף ועל שתי המזוזות (*Pesachim*, 96 *a*). Ils durent se réunir en communauté (כל קהל עדת ישראל), et marquer, par l'exécution préalable du commandement donné à Abraham (Exode, XII, 44, 48), et par leur participation à toutes les cérémonies du sacrifice, leur libre et publique adhésion à l'alliance et à la loi d'Israël. De cette nuit immortelle du 15 Nisan datent la constitution du peuple de Dieu, sa délivrance et son émancipation spirituelles, qu'aucune puissance du monde et qu'aucune sanglante persécution ne peuvent détruire désormais. Aussi la voix divine a-t-elle dit à nos pères :

« Ce jour sera pour vous un souvenir, vous le célébrerez en fête de l'Éternel, une loi perpétuelle pour vos générations. » (*Ibid.*, XI, 14.) Israël célébrera à tout jamais le Pesach, parce qu'il est à tout jamais délivré.

« Les israélites, dit le *maître* au *Kusari*, étaient devenus esclaves en Égypte; leur nombre s'éleva à 600,000 hommes âgés de vingt ans et au-dessus; ils étaient divisés, d'après leur origine, en douze tribus. Aucun d'eux ne s'enfuit, ne se réfugia dans un autre pays; aucun étranger ne se mêla avec eux. Ils attendaient l'arrivée de l'époque annoncée par Dieu à Abraham, Isaac et Jacob, pour leur donner le pays de Canaan. Ce pays était alors dans la possession de sept nations, qui se trouvaient au plus haut degré de prospérité et de puissance, tandis que les israélites étaient pauvres, opprimés par Pharaon, qui, pour empêcher leur accroissement, fit mourir leurs enfants mâles. Dieu envoya alors Moïse et Aaron, lesquels, malgré leur faiblesse, luttèrent contre le puissant roi par des prodiges, des miracles et des changements de la nature. Il ne put se cacher d'eux, ni leur faire du mal ou se soustraire aux dix plaies dont furent atteints les Égyptiens, les eaux, les champs, l'air, les plantes, les animaux et les corps humains, puisque en un seul instant, à minuit, tous les premiers-nés moururent, et qu'il n'y eut aucune maison, sauf celles des israélites, sans mort.

« Toutes ces plaies arrivèrent après avertissement et menace préalables et avec indication du temps; elles disparurent de même, afin qu'il fût évident qu'elles avaient été ordonnées avec intention par Dieu, qui accomplit sa volonté quand bon lui semble; qu'il n'y avait donc là ni cause naturelle, ni influence des étoiles, ni œuvre magique, ni hasard. Dans la nuit donc où périrent les premiers-nés, les israélites, sur l'ordre de Dieu, quittèrent la servitude de Pharaon, prirent la route de la mer Rouge, guidés par une colonne de nuée et une colonne de feu, qui marchaient devant eux et leur montraient le chemin, sous la conduite de leurs chefs et princes, les deux divins vieillards, Moïse et Aaron, qui, à l'époque où ils prophétisaient, avaient plus de quatre-vingts ans.

« Jusqu'à ce temps, les israélites avaient peu de lois héritées de quelques ancêtres depuis Adam jusqu'à Noé, lois que Moïse n'a pas abolies, mais augmentées. Quand Pharaon les poursuivit, ils n'avaient pas besoin pour se défendre d'armes que le peuple ne savait pas manier; mais Dieu divisa pour eux la mer, et ils passèrent, tandis que

Pharaon et son armée y périrent et leurs cadavres furent rejetés par les eaux sous les yeux des enfants d'Israël. » (Kusari, I, 83.)

LA SORTIE DE MIZRAÏM.

Malgré leur triste position en Égypte, nos pères ont dû être animés d'un grand courage, surtout d'une confiance illimitée en Dieu, pour partir ainsi sans ressources et sans moyens d'existence, ou au moins avec des ressources sans utilité à travers des Océans de sable, des solitudes habitées par les serpents et la mort, se dirigeant avec femmes, enfants, vieillards et malades vers le désert, vers l'inconnu, la misère et la désolation! Ce fait est tellement important et constitue un mérite si grand, que l'oracle divin a dit, par la bouche du prophète: « Va, annonce aux oreilles de Jérusalem ces paroles, voici ce que dit l'Éternel: — « Je me souviens du dévouement de ta « jeunesse, de ton amour de fiancée lorsque tu m'as suivi « dans le désert, sur une terre inculte. » (Jérémie, I, 2.) Ah! si nous devons nous rappeler tous les jours de notre existence la sortie d'Égypte pour remercier Dieu de cet immense et miraculeux bienfait, qui est la source de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous espérons devenir, nous devons aussi y songer sans cesse pour admirer, pour imiter l'héroïque piété de nos pères et l'abandon de leur vie dans la main de Dieu et aux desseins de sa Providence!

La grande nuit touchait à sa fin...; sur les villes et les campagnes planait un silence lugubre, interrompu seulement par les gémissements des hommes et les cris de joie des corbeaux; l'ange de la mort avait fait une moisson épouvantable, car son glaive était forgé avec

les crimes d'un roi barbare et d'un peuple impie, était trempé dans les larmes et le sang de milliers d'êtres humains expirant sous l'oppression et les tortures. Aucune maison n'avait été épargnée, אין בית אשר אין שם מת, la foudre avait frappé la cabane du pauvre comme le palais du prince : partout des mourants, des cadavres, des berceaux convertis en tombeaux, des temples transformés en cimetières...., et les persécuteurs d'Israël, lui accordant enfin la liberté matérielle et morale si longtemps refusée, crièrent dans une suprême agonie : « Allez, et servez Dieu selon votre désir! לכו עבדו את ה' כדברכם. Allez, emportez et emmenez tout ce que vous voudrez, seulement bénissez nous! » וברכתם גם אתי.

Et tandis que l'Égypte était ainsi ensevelie dans la désolation et dans la ruine, nos pères, « les légions de l'Éternel » (כל צבאות ה'), sortirent d'un pays maudit et perdu par la tyrannie, reprenant les bénédictions venues avec leur arrivée, emportant les promesses faites par le ciel à leurs ancêtres, et marchant vers leurs splendides et immortelles destinées le cœur élevé et le front rayonnant, comme si jamais la chaîne de la servitude n'avait touché leurs pieds. Mais laissons l'Écriture sainte raconter cette grande page de notre histoire, dont nous célébrons tous les ans le souvenir.

ויהי בשלח פרעה את העם « Lorsque Pharaon laissa partir le peuple, Dieu ne le conduisit point à travers le pays des Philistins, qui était voisin; car Dieu disait : Le peuple, en voyant la guerre, pourrait se repentir et retourner en Mizraïm. »

Ici se montre dans tout son éclat le caractère distinctif d'Israël, qui consiste à mettre la paix au-dessus de tous les biens, même au-dessus de la liberté. Il souffre plutôt tous les maux que de recourir à la force brutale, à

la main d'Ésaü, ne voulant jamais se servir d'autres armes que de celles de la raison et de la persuasion, que de *la voix de Jacob*, dont la loi divine chante : ישקני מנשיקות פיהו « Il m'embrasse avec les baisers de sa bouche....., c'est pourquoi les vérités pures et célestes, les pensées vierges et angéliques t'aiment, ô Israël! » על כן עלמות אהבוך. La vérité israélite dit éternellement aux Goliaths de l'erreur ces paroles de David : « Vous venez me combattre avec le glaive, la lance et la hache, et moi je viens à vous avec le nom de l'Éternel Zébaoth ! » Le triomphe de cette vérité ne doit coûter ni un soupir ni une larme à l'humanité; elle se détournera toujours du chemin sanglant des Philistins pour marcher lentement et doucement dans le sentier de la paix. Et lorsque le règne de la foi israélite doit arriver, Dieu enverra son prophète Élie, qui « unira le cœur des pères à celui des enfants, et le cœur des enfants à celui des pères », et proclamera ainsi une paix universelle et impérissable. Voilà le vrai précurseur du Messie israélite ! l'ange de l'union et de la concorde du monde !

ויקח משה את עצמות יוסף עמו « Et Moïse prit les ossements de Joseph avec lui, car celui-ci avait conjuré les enfants d'Israël, disant : Dieu se souviendra de vous, et alors emportez d'ici mes ossements avec vous. »

Voilà un fait mémorable qui, placé à un jour de délivrance et d'affranchissement, appelle nos plus sérieuses méditations.

Joseph avait conquis le titre de prince, de vice-roi d'Égypte. Il lui eût été facile de faire de ses enfants de grands dignitaires de l'État, d'assurer leur avenir par le trésor, les emplois et les honneurs publics : cependant son bonheur et son orgueil consistèrent à obtenir de son père

mourant que ses deux fils, Éphraïm et Manassé, fussent élevés à la dignité de chefs de tribus d'Israël, fussent comptés parmi les enfants de Jacob! (כראובן ושמעון יהיו לי) Joseph, au lieu de considérer son élévation comme la récompense de ses mérites et comme le fondement de sa fortune personnelle, n'y voyait qu'un moyen employé par la divine Providence pour venir en aide à ses frères. (כי למחיה שלחני אלהים לפניכם) Ce but atteint, peu lui importaient sa position, son avenir, son nom dans la société; il ne voulait plus être qu'un simple et fidèle israélite. Il n'ambitionnait aucune place dans l'histoire égyptienne, aucune gloire en dehors de sa famille et de son Dieu. Le riche mausolée, l'obélisque formidable ou la pyramide colossale qu'on devait élever sur sa tombe, il voulait qu'on les brisât pour faire reposer ses restes mortels au milieu de ses pères et sur le champ béni par notre religion. Voilà le grand et sublime exemple que ce prince d'Israël a légué à tous ceux d'entre nous qui peuvent arriver à quelque haute position dans l'État.

Et que dire de Moïse, qui, dans cette nuit terrible, plus réellement terrible que celle de Troie, oublia sa femme et ses enfants, son peuple et sa personne, pour ne s'occuper qu'à creuser le sol d'un cimetière, exhumer quelques ossements et remplir la dernière volonté d'un mourant! Qu'on nous montre, dans l'histoire d'aucune autre religion, un pareil acte de piété et de dévouement! Mais aussi quelle grande leçon y voyons-nous de respecter et de vénérer, au jour de la liberté et de l'émancipation, les vœux, les traditions et les croyances de nos pères! Ce que Moïse a fait pour les ossements de Joseph, ne doit-on pas le faire également pour la parole du Dieu vivant!

Les Hébreux étaient en route.

וה׳ הולך לפניהם « Et l'Éternel marcha devant eux le jour avec une colonne de nuée, et la nuit avec une colonne de feu, pour les guider dans leur chemin et les éclairer et le jour et la nuit. »

Dès le premier jour de sa constitution comme peuple, Israël reçut son drapeau : *Dieu et sa lumière!* ה׳ נסי — Voilà la glorieuse bannière qui devait marcher devant nous dans tous les siècles, dans tous les combats, dans toutes les transformations de la société humaine. Dieu et sa lumière marchent toujours devant Israël, qu'il sorte de Mizraïm ou qu'il aille en exil; qu'il vive heureux à Jérusalem ou enchaîné à Babylone. Seulement, aux jours de bonheur et de liberté, les jouissances de la prospérité se placent comme un corps étranger entre l'homme et le soleil, produisent une éclipse spirituelle, et la lumière divine ne lui apparaît plus que comme un nuage, que comme quelque chose de pâle et d'incertain dont il sent bien le charme et la beauté, la grandeur et la majesté, mais dont il ne saisit pas assez le mystérieux langage et la sublime signification pour en suivre les traces et s'élever sur ses ailes. Dans ces temps, où la joie est souvent sur la terre pendant qu'on afflige le ciel, la loi divine, cherchant autour d'elle le croyant et son amour, s'écrie avec douleur : הגידה לי שאהבה נפשי איכה תרביץ בצהרים « Dis-moi, toi que mon cœur aime, où te trouverai-je *à midi*, » lorsque le soleil de la vie te sourit et te comble de ses biens?... « Pourquoi serai-je comme une exilée au milieu de troupeaux étrangers? » Mais la nuit, aux époques de malheur et de persécution, la vérité israélite devient une colonne de feu, qui éclaire vivement la foi et l'héroïsme d'Israël, et lui montre le chemin du martyre et de la gloire, en même temps qu'elle fait voir aux générations aveuglées par l'erreur et conjurées contre nous, l'immor-

talité religieuse israélite sortir des bûchers et embraser le monde... On a beau faire, nous attaquer et nous persécuter, notre drapeau reste éternellement debout; « jamais la colonne de nuée pendant le jour, jamais la colonne de feu pendant la nuit, ne disparaissent devant le peuple du Très-Haut! »

ויגד למלך מצרים כי ברח העם « Et il fut dit au roi d'Égypte que le peuple avait fui; alors le cœur de Pharaon et de ses serviteurs changea, et ils dirent : Qu'avons-nous fait d'avoir affranchi Israël de la servitude? »

Souvent le cœur des Pharaons, anciens ou modernes, a tourné contre Israël et lui a enlevé les droits les plus solennellement, les plus saintement jurés. Plus d'une fois, quand des guerres, des plaies sociales, de grandes calamités, la colère de Dieu, sont venues fondre sur des empires, les princes prononcèrent le mot d'émancipation et de liberté, d'égalité et de fraternité, disant aux juifs: « Servez librement l'Éternel votre Dieu » לכו עבדו את ה'. Alors ils voulurent bien reconnaître que le sang de nos coreligionnaires, versé à flots pour la délivrance de la patrie, méritait bien une place dans l'État, un peu d'air et de soleil — בצלו חמדתי וישבתי; alors aussi ce furent eux, les Égyptiens, qui empruntèrent aux Hébreux leur or et leur argent, et les appelèrent frères et chers concitoyens. Mais le jour où l'orage a cessé, où les plaies ont disparu, où le danger s'est éloigné, ils se sont écriés: « Qu'avons-nous fait d'affranchir Israël de la servitude! »

Pharaon prépare une formidable expédition et marche à la poursuite des Hébreux.

ופרעה הקריב « Et Pharaon avança; alors les enfants d'Israël, élevant les yeux et voyant Mizraïm arriver derrière eux, furent saisis de terreur et ils crièrent à l'Éternel. Ils dirent à Moïse : « N'y avait-il donc

ssint de sépulcres en Égypte pour que tu nous aies pris, et que nous nourions dans le désert? Que nous as-tu fait là de nous faire sortir de Mizraïm! Nous te le disions bien : Laisse-nous et servons les Égyptiens, car il vaut mieux pour nous de servir Mizraïm que de mourir dans le désert. »

Sans doute, ces paroles sont horribles, impies, sacriléges; elles ne se justifient pas même par l'effroi qu'a dû causer l'apparition soudaine de Pharaon et de son armée. Mais rappelons-nous qu'il y avait parmi les hommes de bien, parmi les israélites de cœur, une populace mêlée — ערב רב — qui excitait aux troubles et donnait l'exemple de toutes les lâchetés. Elle se retrouve dans tous les siècles, cette funeste tribu du mal, plaie et gangrène du judaïsme, tantôt en bas et tantôt en haut, pour conseiller l'abandon du Dieu vivant pour le culte du veau d'or et les jouissances du monde, l'échange de la sainte tunique du pontife contre la livrée du courtisan, la nourriture céleste du Sinaï pour les oignons et les concombres d'Égypte; des gens qui disent éternellement à Moïse : Laissez-nous! gardez pour vous vos prédications, vos paroles et vos écrits, car il vaut mieux pour nous de servir Mizraïm que de nous enterrer dans la solitude israélite.... Hommes aveugles et égarés, qui, mettant leur confiance dans leur fortune, — עמודו עשה כסף, — et le bonheur de leur vie dans l'enivrement des sens, — אכלתי יערי עם דבשי ..... אכלו רעים שתו ושכרו דודים, — oublient que la vraie gloire de l'israélite est sa liberté morale et intellectuelle, et qu'en Égypte il peut bien trouver la richesse du corps avec la servitude de l'âme, mais que, dans les seules régions d'Israël et de sa foi, il peut arriver à sa véritable grandeur, à sa véritable félicité. La vraie émancipation israélite ne commence qu'au jour où nous adorons le Seigneur sur sa sainte montagne. —

תעבדון את האלהים על ההר הזה. Mais les biens conquis en Égypte doivent servir à la décoration du sanctuaire et non à l'entretien de l'idole...

ויאמר משה אל העם אל תיראו « Et Moïse dit au peuple : Ne craignez rien ! Demeurez et regardez le secours que l'Éternel produira aujourd'hui en votre faveur... car ceux que vous voyez aujourd'hui, les Égyptiens, vous ne les reverrez plus jamais dans toute l'éternité. Le Seigneur combattra pour vous, gardez donc le silence ! »

Admirables et merveilleuses paroles que jamais général n'a pu adresser à son armée pour enflammer son courage, car jamais mortel n'a pu avoir cette certitude de la victoire, cette foi en la toute-puissante intervention du ciel, qui se montraient dans toute leur splendeur à l'esprit clairvoyant du prophète. Moïse savait que la race d'Abraham ne pouvait périr, qu'elle était la race prédestinée et choisie par le Seigneur, qui lui a dit : ששים המה מלכות ושמנים פלגשים — Il est des nations nombreuses, des royautés puissantes, des couronnes splendides; mais la communauté d'Israël est ma bien-aimée, ma sainte épouse, אחת היא יונתי תמתי אחת היא, fille unique de sa mère : la Vérité ! Les reines du monde la voient et proclament ses louanges — ראוה בנות ויאשרוה מלכות פילגשים ויהללוה..... Moïse dit aussi aux israélites : Ceux qui ne veulent pas combattre, ceux qui trouvent plus commode l'inaction que la lutte, le repos du sommeil que le travail du jour, doivent se taire et ne pas désespérer ceux qui, dans la chaleur de leur foi et dans leur saint enthousiasme, veulent avancer la marche et les grandes destinées de leurs frères. Mangez vos oignons d'Égypte offerts par un matérialisme épais et abrutissant, mais ne déversez pas le mépris sur la manne céleste née dans les âmes ardentes et dans les esprits élevés.

ויאמר ה' אל משה « Et Dieu dit à Moïse : Que cries-tu vers moi ? Dis ux enfants d'Israël qu'ils marchent ! Mais toi, lève ton bâton, étends ı main sur la mer, et divise-la, et les enfants d'Israël traverseront la ıer à sec. »

La voix divine dit sans cesse à l'israélite : MARCHEZ ! ɔue vous ayez devant vous la mer Rouge, ou les légions ɔmaines, ou la persécution ancienne, ou l'intolérance ıoderne.., marchez, progressez, avancez toujours ! Ne ɔgardez pas en arrière, où sont couchés dans leurs rui-es les Sodome et Gomorrhe du mal et du passé, mais re-ardez devant vous, où se déploient dans leur immortelle randeur les magnifiques horizons de la Palestine israélite t de l'avenir de l'humanité ! Regardez devant vous, et ɔus verrez l'idée israélite, étoile du monde, aurore d'un ɔur sans fin, envahir de ses feux les générations et les mpires ! מי זאת חנשקפה כמו שחר יפה כלבנה ברה כחמה. Marchez ! ɪs flots de l'Océan ne sauront éteindre votre vie ni mon mour pour vous, — מים רבים לא יוכלו לכבות את האהבה ; — ıarchez ! les fleuves de votre sang répandus par les arbares ne pourront anéantir votre nom ni noyer votre loire, — ונהרות לא ישטפוה ; — marchez ! vous êtes au-essus des éléments, au-dessus du temps, au-dessus de espace ; — marchez, progressez, avancez toujours ; aarchez et ne reculez jamais !...

Moïse étend sa main sur la mer, un vent impétueux se ève et brise les vagues, les eaux se divisent pour laisser ın passage solide aux Hébreux ; ils arrivent bientôt sur le bord opposé, tandis que les Égyptiens, voulant les poursuivre par la même route, sont engloutis par les flots qui se ferment sur eux comme les portes inexorables de la mort. Alors Moïse et Israël entonnent un cantique im-mortel.

Israël le répète tous les jours, dans la liberté comme dans l'oppression, d'un bout du monde à l'autre, car tous les jours et partout il peut dire :

עזי וזמרת יה Ma victoire et mon chant, c'est l'Éternel, mon salut. Il est mon Dieu, je veux le glorifier; le Dieu de mon père, je veux l'exalter.

מי כמכה באלם Qui, parmi les dieux, te ressemble, ô Éternel? Qui, comme toi, est éclatant de sainteté, redoutable dans la gloire, auteur de merveilles?

נחית בחסדך עם זו Tu conduis par ta grâce le peuple que tu as sauvé; tu le guides par ta puissance vers ta sainte demeure.

תבאמו ותטעמו Tu le conduiras. et tu l'établiras sur la montagne de ton héritage, le lieu choisi pour ton trône, ô Éternel! dans le sanctuaire, ô Seigneur! fondé par ta main.

ה' ימלך לעלם ועד L'Éternel régnera à jamais!

Notre plume ne peut et ne doit rien ajoutér à ces divins accents, qui versent dans le cœur du croyant des fleuves de lumière et de félicité, et qui font tressaillir les anges au milieu de leurs célestes ravissements... Prions et adorons : l'Éternel régnera à jamais et Israël vivra éternellement.

Il a chanté sur la mer Rouge son triomphe sur un ennemi mort; il chantera un jour, dans un second et encore plus sublime cantique, la résurrection de l'humanité.

Alors la colonne de feu qui marcha devant nos pères, et dont nous portons les étincelles à travers les âges, s'allumera de nouveau dans le monde, dissipera les ténèbres, séchera les larmes, éclairera les âmes, enflammera les cœurs pour le vrai et le bien, pour la justice et le sacrifice.

Mais il faut que l'idée israélite triomphe parmi les hommes, il faut que la lumière israélite accomplisse sa course à travers la sphère des esprits, il faut que la race

raélite revienne à sa mission et à sa primitive grandeur, faut « qu'il avance, ton peuple, ô Éternel ! il faut qu'il vance, ce peuple que tu as choisi ! » עד יעבר עמך ה׳ עד יעבר עם זו קני׳.

LE PESACH ACTUEL.

Israël ne peut plus monter à Jérusalem pour offrir le acrifice pascal sur l'autel du Très-Haut, se réunir sous s voûtes du temple pour célébrer le glorieux souvenir ; chanter avec une légion de lévites le cantique de la dévrance. Mais la fête de Nisan est toujours pour lui un oux et saint anniversaire, un rafraîchissement du corps ; une élévation de l'âme ; il fait disparaître de sa maison ut levain, qui est le symbole du mal, et se nourrit de ain azyme, image du bien et emblème de la pureté. Ce ain de sanctification lui rappelle non-seulement l'affranissement matériel de nos pères, mais leur affranchisment moral et spirituel. La délivrance de la servitude gyptienne devait les conduire à la vertu et à une vie oble et sainte, à la liberté de l'esprit et à la foi. בשכר האמונה נגאלו בני ישראל ממצרים.

« Quiconque mange en ces jours du pain levé sera *tranché* de la communauté d'Israël. » (Exode, XII, 19.) e même châtiment (*Koreth*) est établi contre la violation n sabbath et du commandement de la circoncision, lois ui sont un אות ברית « un signe de l'alliance ». Celui qui es transgresse s'exclut lui-même de cette alliance et oit être retranché de la famille israélite. Le pain azyme, endant la fête de Pesach, est également un symbole de lliance, un signe de la communion du fidèle dans assemblée de ses frères.

Nos ancêtres, pour n'avoir rien changé à leur vie, pour n'avoir pas renié leur origine, ont mérité, dit la tradition, leur délivrance. Au milieu de leur abaissement et de leurs malheurs, ils ont eu le noble courage de rester eux-mêmes, de ne point mettre dans leur poche la cocarde de Juda, de rester fidèles au culte du souvenir, au devoir de la foi jurée, à l'honneur et au drapeau israélites! Le premier acte de leur liberté, ce fut la célébration de la sainte soirée de Pesach à la gloire de notre Dieu!

C'est en pensant à nos malheurs passés, à notre *pain de misère* d'autrefois, — הא לחמא עניא — que nous acquérons, nous aussi, le courage d'être libres, de nous affranchir des préjugés du monde et des faiblesses de la vie, d'être des hommes indépendants, des cœurs réellement émancipés, dignes du séjour de Dieu et de sa divine pensée. לשנה הבאה בני חורין.

Israël offre encore au Seigneur le sacrifice pascal en versant les trésors de sa charité sur le pauvre et le malheureux, pour qu'ils puissent aussi célébrer la fête de la délivrance, briser pour un instant les chaînes de leur infortune, et chanter les cantiques du Très-Haut. Israël se réunit encore en famille, dans la soirée pascale, autour de cette sainte table du *Seder*, pour accomplir d'augustes et touchantes cérémonies, qui illuminent nos demeures des clartés du ciel et y font retentir les concerts des séraphins..... Après avoir béni Dieu, le Libérateur de nos pères, Israël se lève, ouvre largement sa porte et son âme, et dit à haute voix :

Que celui qui a faim vienne manger avec nous!

Que le pauvre qui a besoin de la nourriture du corps vienne prendre place à notre table et soit un membre de notre famille!

Que le voyageur qui veut célébrer la Pâque au foyer israélite vienne et soit un frère au milieu de frères !

Que l'étranger qui a faim et soif de la vérité d'Israël et de sa lumière vienne et reçoive de nos mains le pain de la vie, la coupe de la sanctification, le repas pascal de la fraternité des cœurs, de la communauté des élus du Très-Haut !

Que l'affligé qui a besoin de consolation et d'espérance entende la céleste promesse : Cette année esclave, l'année prochaine libre et heureux ! Cette année dans un cachot, l'année prochaine dans le temple de Jérusalem !

Que l'israélite qui a besoin de régénération spirituelle pour sa personne, de garantie d'avenir et de bonheur pour les siens, vienne et contemple cette sainte réunion où d'ineffables félicités animent et transfigurent la famille, où la paix, la tendre affection et l'union des âmes produisent une harmonie du ciel entre le père et les enfants, entre le frère et la sœur, le maître et le serviteur, le croyant et l'humanité tout entière, réunion adorable où Dieu dans sa gloire et sa majesté — בכבודו ובעצמו — descend et donne sa bénédiction, et fait rayonner son image, et où les anges et les élus répondent en chœur *Amen !*

Que nos concitoyens de tous les cultes entrent dans nos maisons, assistent à nos cérémonies, ouvrent nos livres sacrés et nos lois, et apprennent cette profession de foi israélite : Nous sommes tous les enfants d'un même Père, et tous les hommes ont un seul et même Dieu régnant dans le ciel et sur la terre ! אחד אלהינו שבשמים ובארץ.

Que l'homme injuste et cruel apprenne que le Seigneur voit, compte et pèse les larmes du malheureux qu'on persécute, du faible qu'on opprime, de l'innocent qu'on maltraite, du plus petit qu'on outrage ou qu'on

humilie, et punit par les plus terribles châtiments chaque mauvaise action, chaque abus de pouvoir et de force, chaque violence et chaque iniquité.

Que tout Israël vienne raconter de nouveau les grandes et merveilleuses choses accomplies en sa faveur par le Dieu de nos pères, et se réunisse de nouveau sous le drapeau de Juda et sur le sein de notre divine croyance, et entonne encore une fois un cantique nouveau, *schirah chedaschah*, un céleste et immortel Hallel, *alleluïah!*

Cette grande fête de Pesach nécessite des préparatifs nombreux, un renouvellement total de la maison et des choses de la vie matérielle. Ses préparatifs spirituels commencent par le פ׳ שקלים, le recensement de la famille des croyants. Dans ce dénombrement des légions de Zébaoth, il y a égalité parfaite; le pauvre compte autant que le riche, le petit autant que le grand; nul ne vaut plus que son prochain (העשיר לא ירבה והדל לא ימעיט); chacun est représenté par un *demi*-sicle, c'est-à-dire que sa valeur réelle consiste dans son union avec son frère, dans sa fusion avec son drapeau, mais que seul il n'est rien et ne peut rien : il n'est qu'un membre isolé et impuissant d'un corps et d'un ensemble parfait, qu'un grain de sable du grand édifice. L'armée du Seigneur ainsi constituée, forte par le concours de chacun et l'abnégation de tous, peut marcher sans crainte, peut renverser tous les obstacles, et après la victoire personne ne manquera à l'appel. ולא ידחיה בהם נגף בפקד אתם.

Mais, pour qu'aucune désertion ne déshonore la phalange sacrée, pour que personne ne se dise : Je suis

riche, je suis puissant, j'ai une grande position, je peux me passer de mes coreligionnaires et de mon culte, je n'ai pas besoin de me soumettre aux lois de ma religion, faites pour les temps malheureux et bonnes pour les gens qui n'ont rien, — il y a le פ' זכור, le sabbath *du souvenir*. « Souviens-toi de ce que t'a fait Amalec lorsque vous sortiez de l'Égypte ; il t'attaqua en chemin et frappa tous ceux qui se traînaient après toi, pendant que tu étais fatigué et épuisé ; et lorsque Dieu t'aura donné le repos et la prospérité, n'oublie pas Amalec ! » Souvent la persécution nous est venue au sein de la richesse et de la sécurité la plus profonde. Qu'on ne s'enorgueillisse donc pas de sa fortune et de sa considération ! C'est seulement quand Moïse lève sa main et que sa loi trône dans notre cœur, qu'Israël triomphe et prospère ; mais lorsque son bras n'est plus soutenu par notre amour et notre croyance, alors Amalec prend le dessus et frappe surtout les faibles en religion, les égarés et les traînards (הנחשלים). Ne l'oubliez pas ! לא תשכח.

Aussi n'est-on pas soldat du Dieu d'Israël quand on se borne à acquérir quelques vertus sociales, à remplir ses devoirs envers son prochain et son pays, ou à donner un peu de son superflu au temple et aux pauvres. Non ; mais, dit פ' פרה, il faut une sanctification personnelle israélite, זאת חקת התורה, il faut une vie religieuse marquée par l'accomplissement des devoirs spéciaux révélés au peuple-pontife, devoirs dont personne d'entre nous ne peut s'affranchir, quelles que soient sa position, sa science, sa grandeur, והיתה לעדת בני ישראל ; autrement on profane le sanctuaire et on n'est plus digne de porter le nom d'israélite. את משכן ה' טמא ונכרתה הנפש ההוא מישראל.

Pour mieux entretenir le patriotisme religieux dans le

cœur de ses enfants, la Synagogue a institué un quatrième sabbath, פ' החודש, comme pour leur dire : Vous avez encore d'autres intérêts que ceux de la vie commune des hommes; vous avez encore une autre existence, d'autres jours, d'autres mois, d'autres saisons et d'autres dates, tout un ordre de choses antérieur et supérieur qui commence en Nisan, où s'ouvrent pour vous une ère nouvelle, un monde à part, un avenir immense de perfectionnement, de mérites et de grandeur. C'est de Nisan que date votre élection comme peuple de Dieu, et c'est en ce mois que vous vous réunissez en famille sacerdotale autour de la sainte table de l'agneau pascal, autour du divin repas de la fraternité israélite et de l'alliance avec votre Dieu! Et là, oubliant les préoccupations et les prévoyances de la vie ordinaire dont les soucis du lendemain augmentent les inquiétudes de la veille, vous consommerez tout ce qui vous sera offert, vous serez en habit de voyage, les reins ceints, le pied chaussé, le bâton à la main, prêts à quitter tout ici-bas pour vous diriger vers une patrie céleste et une nationalité spirituelle impérissable, qui vous est promise depuis le commencement des choses. Et alors viendra le sabbath *hagadol*, le repos éternel, la félicité sans fin, la fête de la délivrance.

SCHABOUOTH. — FÊTE DES SEMAINES.

חג השבועות

ירד צור בעצמו, ונתן עוז לעמו,
מכל אום חבבם, ולתר סיני קרבם.

La fête du six *siwan* a trois noms :

1° חג שבעות *Fête des semaines*, puisque la loi ordonne de compter sept semaines, depuis le 16 *nisan*, jour de l'offrande de l'*omer*, pour célébrer cette fête le cinquantième jour. (Lév., XXIII, 15-16.)

2° חג הקציר *Fête de la moisson* (Exode, XXXIII, 16), ou plutôt יום הבכורים *Fête des prémices*, jour où l'on a offert au Seigneur, dans le temple de Jérusalem, les premiers fruits de la terre.

3° זמן מתן תורה *Anniversaire de la promulgation de la loi.*

Les sacrifices de l'*omer* et des *prémices* ayant cessé avec la destruction du temple, et l'époque de la moisson arrivant d'ailleurs bien plus tard dans les pays d'Occident qu'en Orient, cette fête a conservé sa troisième signification, jour anniversaire de la promulgation de la loi sur le Sinaï. (*Sabbath*, 86 *b*.) Elle a également conservé son nom de *Schabouoth* « fête des semaines »; car, dit Maïmonide « à cause de sa grande importance, on compte les jours depuis la première fête (Pesach) jusqu'à celle-ci; comme quelqu'un qui attend son plus cher ami et compte les jours et les heures. Voilà pourquoi nous

comptons l'*omer* depuis la sortie d'Egypte jusqu'au jour de la loi, qui était le vrai but de la délivrance. » (*Moreh*, III, 43.)

C'est un grand et immortel anniversaire, le jour où Dieu acheva la création de l'homme et du monde, en faisant descendre du ciel la vérité qui nourrit et la lumière qui éclaire. Pendant cette grande et auguste scène sur la montagne enflammée, la nature entière tremblait d'épouvante et poussait des lamentations, des cris de terreur, sachant bien que désormais son règne, le règne du matérialisme et de la force brutale, était à jamais brisé par le pouvoir surnaturel de l'idée et de la foi, qui venait envahir la terre au son de la trompette céleste et au bruit des éléments en fureur. Dans cette commotion redoutable du 6 Sivan, les peuples, surpris et consternés, s'écrièrent : Le Seigneur veut-il nous replonger dans le chaos du néant et faire passer sur tout ce qui vit un nouveau déluge (ה' למבול ישב)? Non, répondit une voix d'en haut : ה' עֹז לְעַמּוֹ יִתֵּן « L'Éternel donne la force à son peuple ! »

Il venait révéler aux enfants des Hébreux
De ses préceptes saints la lumière immortelle ;
Il venait à ce peuple heureux
Ordonner de l'aimer d'une amour éternelle.

Rabbi Iochanan, fondateur du Talmud de Jérusalem et chef de l'école de Tibériade, dit :

« Lorsque le Très-Haut (béni soit-il !) voulut révéler la Thorâ, aucun oiseau ne chanta, aucun plumage ne remua, aucun animal ne fit entendre un son ; la mer s'arrêta dans sa course, la voix de l'homme resta muette, les anges étaient plongés dans le silence, les Séraphins interrompaient leur trois fois saint, l'univers attendait...

Alors résonna du haut du ciel la parole : « Je suis l'Éternel ton Dieu ! »

L'homme était déchu ; il avait été chassé du paradis par le glaive flamboyant de la justice divine ; l'Éden lui était à jamais fermé, le verrou du péché placé lourdement sur la porte du temple. Alors Dieu lui ouvrit le sanctuaire d'Israël, orné des Tables de la vie, et le rendit maître du mal, comme il l'avait fait, aux jours de la création, souverain de la nature et des êtres vivants. Et ce sanctuaire, confié à notre garde et à notre fidélité, éclairé par ces deux grands flambeaux du ciel : le Pardon et la Rédemption, ce sanctuaire devait recevoir le genre humain tout entier. Il n'y avait pas là, comme ailleurs, des exclus et des admis, une distinction entre les « appelés » et les « élus » ; mais tous étaient appelés, tous étaient élus, tous étaient égaux devant une religion qui n'était pas faite pour des saints et des anges, pour des solitaires et des misanthrophes, mais pour des hommes avec leurs forces et leurs faiblesses, vivant ensemble dans une paix parfaite, et remplissant tous les devoirs sacrés de la fraternité humaine. Aussi la proclamation de cette religion n'excita-t-elle aucun doute, aucune hésitation, aucune division ; on ne demanda point de prodiges pour croire au *sermon de la montagne* du 6 Sivan. Un *oui* immense, une acclamation unanime, répondirent à la parole de Moïse ; chacun sentit qu'il y avait là la vérité et le salut, la condition vitale de la société et l'avenir de l'humanité ; et chacun dit dans le fond de sa conscience : « Sans tes commandements, ô mon Dieu, les lois du ciel et de la terre ne pourraient pas subsister ! »

אם לא אמריך הנעימים , חוקות שמים ארץ לא מתקיימים.

O mont de Sinaï! conserve la mémoire
De ce jour à jamais auguste et renommé,
Quand, sur ton sommet enflammé,
Dans un nuage épais le Seigneur enfermé
Fit luire aux yeux mortels un rayon de sa gloire.

Les temps ont marché, des générations ont succédé à des générations, l'humanité a grandi et est devenue fière de sa virilité, de sa civilisation, du progrès toujours croissant de sa puissance et de son génie. Or, qui a donné à l'humanité cette civilisation, cette puissance et ce génie? Qui a fait de la société actuelle ce qu'elle est avec l'auréole de lumière autour de son front, ce qu'elle espère devenir avec l'auréole de sainteté autour de sa conscience? Quelle est la base de notre état social si avancé et si splendide? Quelle est l'idée qui germe dans son cerveau, quel est le sang qui circule dans ses veines, quel est l'écho du passé qui fait tressaillir tous ses nobles instincts, quelle est la voix de l'avenir qui fait vibrer et battre son cœur? C'est le judaïsme.

C'est le judaïsme qui a enseigné aux hommes l'existence d'un Être Suprême, c'est-à-dire l'encouragement à tout ce qui est bien et vertu, l'amour de tout ce qui est beau et juste, noble et grand; c'est-à-dire aussi la sainte ambition et le devoir de monter si haut sur l'échelle de la perfection, de marcher si droit dans la clarté morale et intellectuelle, qu'on devienne réellement l'image du Créateur, le reflet de son âme, l'étincelle de sa lumière, le souffle de son immortalité.

C'est le judaïsme qui a donné aux hommes les lois sociales, la pureté de la vie de famille, l'amour du prochain, le respect du bien d'autrui, les dix Commandements, et toutes les mœurs polies et honnêtes qui con-

stituent la civilisation. Les peuples les plus civilisés et les plus avancés en toutes grandes choses ne sont-ils pas ceux qui se sont le plus et le mieux approprié l'esprit, la pensée et les aspirations israélites?

Aussi que de puissantes sensations, que de douces et saintes émotions le souvenir de la Révélation fait-il naître dans toute âme israélite! Cette montagne enflammée, ces éclairs qui sillonnent la nue, ce tonnerre qui gronde dans l'espace, ces éléments en fureur, ces trompettes invisibles qui portent au loin la terreur et l'épouvante, ce ciel ouvert et ces anges en prière et en adoration, ce peuple prosterné, silencieux et tremblant au pied du Sinaï, cette attente et ce frémissement, et enfin, — ô mystère auguste et inexprimable! — cette apparition de Dieu à quelques faibles mortels, cette voix divine qui dit à Israël en peu de mots toute la loi de l'humanité dans le présent et dans l'éternité, et toute cette grande scène lorsque, « ô Seigneur, tu marchas devant ton peuple, et que la terre fut ébranlée et que les cieux fondirent devant le Dieu de Sinaï, devant le Dieu d'Israël » (Ps. 68, 8) : n'est-ce pas là un spectacle qu'aucune autre religion ne peut montrer, un poëme qu'aucune imagination ne peut concevoir, une gloire que rien ne peut égaler, une lumière que nulle société n'a vue, une vérité que tous les siècles réunis, que tous les esprits en travail, que tous les génies dans leur plus sublime essor n'auraient su découvrir, et dont ils n'auraient pu supporter l'éclat!

Voyez ce peuple d'esclaves affranchis. Les plus mauvais instincts doivent germer en lui; il a faim et il a soif, il n'a ni gîte ni asile, il est brûlé par le soleil du jour et glacé par le froid de la nuit. Privé depuis si longtemps

de tous les besoins et de toutes les satisfactions de la vie, il doit avoir hâte de sortir du désert, de quitter cette misère et cette désolation, de conquérir un peu de pain et un peu de repos, de jouir avec liberté ou de se plonger dans le désordre. Eh bien! il va à la conquête de quelques paroles! Son expédition et ses souffrances ont pour but la possession d'un rocher!

Mais ces paroles sont la nourriture, la richesse et la force de l'humanité; mais ce rocher est le monument impérissable, le sanctuaire illustre où Dieu, en y reposant un instant sa majesté et ses rayons (הדר חמד אלהים לשבתו), a gravé ces mots immortels : « Vous serez à moi un peuple choisi entre tous les peuples, un royaume de pontifes et une sainte nation. » De ce rocher datent la régénération du monde et son salut; de ces paroles découlent la source de notre vie et le feu de notre âme. Ce rocher et ces paroles sont le temple et la Divinité invisibles à la société jusqu'au jour mémorable où Israël, inaugurant sa mission sacerdotale, a offert à la vérité, au pied de l'Horeb, le premier sacrifice de foi, d'amour et d'adoration. Dès ce moment et à jamais, l'homme, comme Adam après le péché, voit qu'il est nu tant qu'il se dérobe à l'Éternel, au Dieu et à la croyance de nos pères!

L'anniversaire de la Révélation fut célébré par nos pères avec une grande magnificence. Déjà, trois jours auparavant, toute maison israélite prenait un air de fête, et une sainte joie remplissait le cœur du plus pauvre d'entre nous. Les jeunes gens couraient en chantant dans les bois et les jardins couper des feuillages et des fleurs pour orner le temple et la maison paternelle; et pendant que les jeunes filles tressaient des guirlandes et des cou-

ronnes, les mères de famille préparaient le repas, les lumières et les vêtements de fête. Une pieuse et charmante émulation animait toutes les âmes et activait toutes les mains; les préparatifs se continuaient jusqu'à l'heure solennelle de l'office divin. Le soir, des groupes de fidèles de dix à trente personnes se réunissaient au siége des confréries, dans la maison du rabbin et des israélites les plus honorés, pour réciter jusqu'à l'aube des prières, des psaumes, des chapitres de l'Écriture et de la Mischna. Personne ne voulait dormir pendant cette nuit sacrée; chacun voulait saluer le soleil du Sinaï et le Dieu se révélant à son peuple; chacun croyait entendre les trompettes célestes, la voix du Très-Haut et ce serment de nos pères : « Tout ce que le Seigneur dira, nous l'accomplirons; » chacun se rendait avec empressement au sanctuaire, se disant :

Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel;
Je viens, selon l'usage antique et solennel,
Célébrer avec vous la fameuse journée
Où sur le mont Sinaï la loi nous fut donnée.

Et pendant le service divin du matin, quel frémissement parcourait le rang des croyants et comme battaient leurs cœurs lorsque l'officiant entonnait le ובכן וירד משה מן ההר אל העם, ou qu'il chantait l'auguste cantique de אקדמות, ou récitait avec une voix émue et tremblante le grand chapitre du Décalogue, ou qu'on ouvrait l'Arche sainte pour dire : אז שש מאות ושלש עשרה מצות..... Ah! que tout cela était beau, grandiose, sublime!

La solennité du *siwan* a inspiré à une pieuse fille d'Is-

raël [1] les pensées suivantes, qui sont dignes d'être accueillies et méditées par tout cœur vraiment israélite :

Nous venons de célébrer la fête de Schabouoth, la fête de la Révélation, où Israël reçut au pied du Sinaï la loi divine qui est la vie et la lumière du monde ; — la fête des Prémices, où nos pères apportèrent sur l'autel du Très-Haut les premières fleurs et les premiers fruits de leur terre fortunée ; — la fête de Ruth, où la charité israélite montra dans les champs de Booz un spectacle touchant et ravissant. Dans cette triple solennité du six *siwan*, nous voyons encore, comme dans les pains azymes de la soirée de Pesach, les trois colonnes fondamentales sur lesquelles, suivant un docteur de la Synagogue, repose le salut de l'univers : la *loi* sur la sainte montagne, le *culte* dans les offrandes de Jérusalem, la *charité* chez les moissonneurs de Beth-Lechem. C'est ainsi que l'unité et la présence de notre foi se retrouvent dans les paroles de nos sages comme dans les pratiques de notre culte, paroles et pratiques qui ont partout leur utile application, leur signification profonde, leur lumineuse et immortelle vérité.

Le souvenir des scènes grandioses du Sinaï, scènes qui laissent infiniment derrière elles toutes les conceptions poétiques anciennes et modernes, ce souvenir a de quoi enorgueillir Israël et l'élever au-dessus de toutes les misères et de toutes les grandeurs de la terre : « Vous me serez un royaume de pontifes et une sainte nation ! » Voilà l'élévation d'Israël proclamée, au milieu du tonnerre et des éclairs, par la même Divinité qui avait dit :

(1) Mlle Julienne Bloch. Ce qui suit a été écrit au mois de juin 5617 (1857).

Que la lumière soit! Voilà les titres de noblesse de notre race, qui font bien pâlir toutes les qualités et dignités sociales que l'injustice et la barbarie des siècles nous avaient refusées, que beaucoup de pays intolérants refusent encore à nos frères !..... Voilà les lettres de noblesse qui, en nous imposant beaucoup d'obligations, de devoirs, de sacrifices, de souffrances, nous donnent aussi des droits à un grand et brillant avenir dans les destinées de l'humanité.

Le souvenir de l'offrande des Prémices au sanctuaire de Jérusalem nous retrace les beaux et bienheureux jours de notre histoire religieuse. Un immense mouvement se produisit dans la Judée, les habitants se réunirent dans les villes principales, passèrent la nuit sur les places publiques en chantant et en priant; le matin, le chef de la communauté leur dit: « Allons, montons à Sion, au temple de l'Éternel notre Dieu! » Le cortége des croyants se forme, des bœufs aux cornes dorées, et la tête ornée d'une couronne de branches d'olivier, marchent devant; les flûtes et les tambourins retentissent, l'air résonne de cris de joie et d'allégresse; le bonheur et la félicité éclatent sur tous les visages. Arrivés aux portes de Jérusalem, les pèlerins sont reçus par les officiers et les administrateurs du temple; les corps d'artisans, en habits de fête et déployant la bannière de Juda, viennent au devant d'eux, et de mille bouches sort ce salut: « Frères, soyez les bienvenus! » La musique et la procession marchent à travers les rues jonchées de fleurs, tendues de splendides étoffes, animées par un peuple heureux et sage. Arrivé à la sainte montagne, chacun, même le roi Agrippa, prit sa corbeille d'offrandes sur l'épaule et marcha vers le parvis du sanctuaire, où un chœur de

milliers de lévites entonna le cantique : « Je te chante, Éternel, toi qui m'as sauvé et n'as pas permis que mes ennemis triomphassent de moi. » Et après que les offrandes furent déposées par le pontife sur l'autel du Seigneur, les fidèles firent monter au ciel des actions de grâces en racontant la servitude d'Égypte, la délivrance miraculeuse de nos pères et la conquête du pays de Canaan, où coulent des ruisseaux de lait et de miel... Mais pouvons-nous raconter sans une vive émotion, sans larmes et sans douleurs, ces splendeurs de notre culte antique, ces grandes et augustes cérémonies, où prince et peuple étaient confondus dans une seule et même adoration, dans un seul et même amour pour notre Dieu et notre foi, où tous les cœurs battaient, où tous les yeux rayonnaient, où la renommée et la gloire d'Israël remplissaient l'univers!... Et combien ne devons-nous pas chercher à ramener ces temps glorieux, ces triomphes de notre culte, cette élévation de notre race, à faire cesser le deuil de la Synagogue, à enlever l'arche sacrée du modeste abri que l'exil lui a réservé, pour la reconduire puissante et victorieuse dans la cité du Seigneur, à rendre enfin au judaïsme sa place dans le monde, à notre croyance son trône dans les esprits, et à notre Dieu ses hommages parmi les nations!...

L'histoire de Ruth, cette ravissante idylle que le Parnasse nous envie, montre comment, au milieu des plus grandes afflictions, les espérances messianiques peuvent naître et s'accomplir; comment surtout il faut agir, lutter, vivre et croire, pour amener et mériter cet accomplissement. La famine était en Palestine et força une famille de Beth-Lechem-Jehuda d'aller s'établir dans une

contrée de Moab. Déjà, au temps de Jacob, la famine avait conduit les enfants du patriarche vers l'Égypte pour chercher du pain. Hélas! la famine, les besoins du corps, les convoitises des yeux et du cœur, le matérialisme enfin, ont souvent fait déserter à l'Hébreu son Canaan céleste pour courir, en dehors de sa sphère divine, de sa destinée et de sa mission spirituelles, après des satisfactions, de l'or et des jouissances qui souvent lui apportent l'esclavage, la misère et la mort...

La famille d'Elimelech fut cruellement éprouvée; le père et les fils, la colonne et l'espérance de la maison, périrent, et alors la pauvre veuve, Noémie, se leva, accompagnée de ses deux belles-filles, pour retourner dans le pays de Juda, « où Dieu s'était ressouvenu de son peuple pour lui donner du pain ». Ici nous assistons à une scène admirable, à une lutte sainte et sublime entre la malheureuse mère et ses deux brus, auxquelles elle ne veut pas permettre de partager son triste sort. Orpa fut ébranlée et retourna à ses dieux; Ruth, sortant victorieuse du combat, marcha vers son radieux avenir.

Je ne puis m'empêcher de voir dans ces trois femmes, placées sur la route de la terre promise, trois grandes et poétiques images dont l'éclat me frappe vivement. La vénérable et douce figure de Noémie me semble représenter la religion israélite qui, errant dans l'exil, a tout perdu, patrie, richesse, puissance, famille, ayant ses enfants dispersés dans les tombes et dans les chaînes, devenue elle-même un objet de pitié, de mépris, souvent en butte aux cruautés des passants. Orpa, c'est l'*incrédulité* avec ses aspirations matérialistes, qui se laisse facilement détourner d'une religion qui n'a à lui offrir ni fortune, ni grandeurs, ni plaisirs du monde; l'incrédulité, qui ne

croit point à l'avenir de cette fille du ciel, qui, en haillons aujourd'hui, sera demain la reine de l'humanité!... Mais Ruth, voilà la *foi*, la croyance forte et inébranlable qui accepte le sacrifice et le martyre, au-dessus desquels elle voit la palme de la victoire; la croyance qui aime mieux glaner quelques pauvres épis sur le sol sacré du Judaïsme que de jouir de toutes les délices éphémères dans les palais du paganisme. Aussi dit-elle à la religion d'Israël : Où tu iras j'irai, où tu t'arrêteras je m'arrêterai; ton peuple sera mon peuple et ton Dieu mon Dieu; même si tu pouvais mourir, je voudrais mourir avec toi et partager ta tombe plutôt que de vivre en dehors de ton sanctuaire, étrangère à ta vérité, éloignée de ta lumière!... Aussi David est-il né de Ruth, comme le Messie naîtra de la Foi...

Nous voilà dans les champs de Booz, où la Providence a conduit les pas de la jeune et vaillante Moabite, devenue une pieuse fille d'Israël. Le maître arrive...; mais, au lieu de jeter à ses ouvriers un regard d'orgueil ou une parole de commandement hautain, il les salue avec bonté, et leur dit: « Que l'Éternel soit avec vous! » Voilà les gracieuses et nobles mœurs de la civilisation israélite, où la servitude est abolie, où la pauvreté a perdu ses douleurs et ses désespoirs, où l'égalité morale et spirituelle efface toute autre distinction que celle du mérite et de la vertu. Et, en apercevant la mendiante étrangère ramassant les épis oubliés par les moissonneurs, rougit-il de cette parente malheureuse comme tant de familles opulentes, et lui offre-t-il avec dédain une aumône humiliante? Non, il lui adresse les paroles les plus encourageantes et les plus consolantes, l'invite

à prendre part au repas, l'engage à revenir souvent chercher tout ce dont elle aurait besoin pour vivre, lui fait des éloges sur son attachement à sa belle-mère, et lui donne cette belle bénédiction : « Que l'Éternel te récompense pour ta conduite, et puisse cette récompense être complète de la part du Dieu d'Israël, sous les ailes duquel tu es venue t'abriter ! » Voilà comment le vrai Hébreu, le véritable homme de bien, accueille le pauvre et lui cache son infortune sous les fleurs de la divine charité et de l'amour du prochain le plus délicat et le plus affectueux. Au lieu de recommander à ses gens de fermer la porte aux malheureux, Booz leur dit de laisser Ruth cueillir du blé partout où elle voudrait, de lui abandonner même des gerbes déjà attachées, et de ne point la rudoyer ni l'humilier. Voilà comment la bienfaisance d'Israël ne cherchait pas seulement à satisfaire les besoins matériels du pauvre, mais s'efforçait aussi de relever son esprit abattu par des paroles douces et bienveillantes, par des procédés qui embellissaient et rehaussaient les vertus de nos pères. Aussi Booz, pour avoir permis à une pauvre femme de cueillir du blé dans ses moissons et de s'asseoir à sa table, eut-il la gloire de donner le jour à David, qui cueillit des lauriers dans les champs de bataille des Philistins et s'assit sur le plus brillant trône de l'antiquité.

Ruth, pour laquelle le temps des épreuves était terminé, célébra son union avec son bienfaiteur, et bientôt son bonheur fut au comble par la naissance d'un fils. A cette occasion, les femmes de Beth-Lechem félicitèrent Noémie en ces termes : « Béni soit l'Éternel qui t'a accordé aujourd'hui un appui ; puisse son nom devenir cé-

lèbre en Israël, puisse-t-il *soutenir ton âme et nourrir ta vieillesse!* »

Je dis à mon tour : Puisse cette histoire de Ruth soutenir l'âme d'Israël et nourrir sa vieillesse par les grandes leçons qui en découlent, par les sublimes vertus qu'elle enseigne et fait admirer, par les divines consolations qu'elle fait naître dans notre cœur, par la grâce et l'amour de Dieu qu'elle montre avec éclat sur chacune de ses pages! Puisse cette histoire fermer à jamais notre esprit au doute et au désespoir, en nous montrant la misère, l'exil, le malheur, mais aussi la foi et l'espérance dans le premier chapitre; la lutte, le travail, le courage et la persévérance dans le suivant; la récompense et le triomphe dans les derniers! Et répétons avec une inébranlable et sainte conviction :

Béni soit l'Éternel qui ne nous laissera pas manquer de *gôël*, de libérateur à Israël!

ROSCH HASCHANA. — NOUVEL AN.

ראש השנה

היום הרת עולם, היום יעמיד במשפט.

Le nouvel an israélite, le 1er Tischri, est le jour auguste et redoutable où, d'après nos croyances traditionnelles, Dieu juge les hommes et fixe leurs destinées selon leurs œuvres (1). Pour préparer ses enfants à ce jour

(1) L'Écriture sainte, qui indique la cause et le but de toutes les autres fêtes, dit seulement du 1er Tischri : « Que ce jour soit pour vous un repos, un souvenir de *Trouah* (trompette), une sainte manifestation » (Lévitique, XXIII, 24). Ce silence sur la signification de cette fête annoncée si solennellement, est un indice des plus graves en faveur de la tradition. L'opinion émise par certains écrivains que le septième mois devait avoir son importance comme le septième jour et la septième année, ne suffit pas pour expliquer et motiver cette grande solennité, cette « manifestation sainte », d'autant moins que le repos agricole de la septième année n'était pas célébré par une fête comme le premier jour du septième mois. Dans tous les cas il n'y aurait là qu'une analogie sans cause réelle. Le septième jour (*sabbath*) est un repos pour l'homme ; la septième année (*schemita*), un repos pour la terre ; la cinquantième année — sept fois sept — (*yobel*), un repos pour l'esclave qui recouvre sa liberté, un rétablissement pour le champ aliéné qui retourne à son ancien propriétaire ; le cinquantième jour — sept semaines — après le 16 Nisan, est la fête des Prémices. Mais l'anniversaire du septième mois, quel souvenir rappelle-t-il, quelle idée représente-t-il, si ce n'est le souvenir et l'idée du jugement de Dieu, révélés par la tradition ?

Au retour de l'exil de Babylone, Néhémias, Esdras et les docteurs de la loi, ont invité le peuple à célébrer le premier et le deuxième jours de Tischri, et lui ont dit trois fois : « Ce jour est sacré à l'Éternel. » (Néhémias, VIII, 9-13.) Il n'y est pas question d'un « souvenir de trompette ». On connaissait donc d'autres causes traditionnelles pour la gravité et la sainteté de cette fête.

sacré et les mettre à même de se recueillir, de se corriger, de se convertir au bien, de se présenter repentis et améliorés devant le tribunal suprême, la Synagogue a institué les jours des *Selichoth*, jours de prières, d'examen de conscience et de réparation. Elle semble nous dire :

Bientôt la terre aura achevé son année de travail et de production; elle aura donné à l'homme tout ce qu'elle pouvait lui donner · ses fleurs, ses fruits, ses riches moissons, tous les biens qu'elle a portés et fécondés dans son sein maternel, déchiré par le fer de la charrue et foulé par le pied vigoureux du bœuf de labour. La terre aura tout donné à l'homme; mais l'homme, qu'aura-t-il donné à Dieu?

Cependant lui aussi a reçu d'en haut les rayons d'un soleil éclatant, — son âme immortelle, — la chaleur vivifiante du sentiment et de la foi, la rosée fécondante et consolatrice des larmes du repentir, les brises célestes et le souffle divin de toutes les nobles inspirations. Le divin Laboureur lui a prodigué tous les soins et toutes les affections, l'a gardé jour et nuit des atteintes du mal, a veillé à sa culture avec l'amour d'un père et la tendresse d'une mère, a mis sa science et son bonheur à produire en lui des fruits plus suaves que ceux du Paradis et une abondance d'impérissables bénédictions; mais l'homme, qu'a-t-il donné à Dieu? Où est sa moisson? où sont les produits de la semence répandue par le suprême Semeur dans son esprit et dans son cœur?

Et pendant que l'homme récolte les trésors de la terre, compte ses gerbes, mesure son vin, jette un regard de contentement et de joie sur les richesses qui entrent dans sa maison et y apportent le bonheur et la vie, faut-il que

le Cultivateur divin se contente de compter pour toute moisson les jouissances sensuelles auxquelles l'homme s'est livré, durant la belle saison, dans les voyages par terre et par mer, dans le séjour enivrant des sources thermales, sur le bord des fleuves visités par les chants et dans les vallées parfumées de fleurs, et qu'il contemple sans cesse les ravages douloureux que les tempêtes des passions et toutes les épidémies morales font sur son domaine, sur l'homme, dont l'âme devrait être l'Eden des anges et la demeure du Très-Haut!

La religion israélite, admirable en toutes choses, opposant partout le remède au mal, la lumière aux ténèbres, a porté sur cette époque de l'année sa plus puissante sollicitude. Elle s'est dit, comme Job après le festin de ses fils : « Peut-être mes enfants ont-ils péché et blasphémé Dieu dans leur cœur. »

Et alors elle a institué, à côté de la moisson de la terre, une moisson spirituelle de pénitence, de rénovation et de sanctification, où l'homme doit offrir à son Créateur tout ce que son amour et sa foi, tout ce que son esprit et son cœur peuvent produire de fruits célestes et de biens immortels. Mais l'herbe sèche, la fleur tombe, le moment approche où le champ sera dépouillé de sa parure, le ciel privé de son splendide astre, où toute la nature deviendra silencieuse et muette et descendra dans la tombe. Alors l'israélite, le premier jour d'Eloul, se lève et dit : « L'Eternel est ma lumière et mon salut : de qui aurais-je peur? L'Eternel est le bouclier de ma vie : devant qui tremblerais-je? » (Ps. XXVII.)

Tout redevient désert et solitude. La prairie émaillée de fleurs sera bientôt couverte d'un linceul de neige; l'arbre chargé de pommes d'or et brillant d'une jeunesse

splendide ressemblera à un squelette sans chair et sans vie ; au ciel même auront disparu l'azur du jour et les riantes étoiles de la nuit, pour ne montrer qu'une voûte sépulcrale pleine de tristesse et de deuil. « C'est pourquoi je demande à l'Eternel avec instance de demeurer dans la maison de mon Dieu tous les jours de ma vie, de contempler la grâce du Seigneur en séjournant dans son sanctuaire. » Là sont un éternel printemps et une éternelle moisson; là le soleil ne se couche point et la nuit est inconnue; là les tempêtes se taisent et les haines s'arrêtent, la glace se fond et l'amour renaît, et les chœurs séraphiques chantent la paix de la terre et l'harmonie des cieux!...

Le premier jour des *Selichoth*, Israël se lève comme un seul homme, bien longtemps avant l'aube du jour, pour offrir sur l'autel du Très-Haut le pur sacrifice de son amour et de son adoration. Ces dévotions matinales exercent sur la vie religieuse israélite la plus puissante et la plus heureuse influence. Elles produisent une régénération merveilleuse dans le cœur du croyant, une sanctification dans la maison, une élévation dans la famille, une espérance et une félicité dans l'âme des vieillards, des femmes et des enfants, un céleste ennoblissement de toutes les pensées et de tous les actes. Chacun en Israël, observant ces saintes et vivifiantes traditions, peut se dire : לב טהור ברא לי אלהים ורוח נכון חדש בקרבי « Dieu a créé en moi un cœur pur et a renouvelé en moi un esprit de droiture. » En répétant si souvent tous les matins les sublimes attributs du Seigneur, sa miséricorde, sa longanimité, son indulgence pour le pécheur et le coupable, etc., l'israélite ne peut manquer de de-

venir lui-même bon envers son frère, charitable envers le pauvre, indulgent pour les fautes de son prochain. Aussi ces prières de Selichoth étaient-elles toujours accompagnées d'aumônes, de jeûnes, de pénitence, de saintes résolutions, de nombreux actes de piété et de bienfaisance, qui préparaient dignement l'israélite au grand jour du Jugement. Heureuse époque de l'année où la force morale, la vie spirituelle, l'ardeur et la lumière de la foi inondent la communauté du Seigneur!

Notre tradition dit:

« Les mots du Cantique: אני לדודי ודוד לי (« Je suis à mon ami et mon ami est à moi ») ont pour initiales אלול (*Elloul*), et les lettres finales produisent le nombre de *quarante*, qui rappelle les quarante jours qu'on compte depuis le premier jour du mois d'Elloul jusqu'au Yom Kippour. Le verset ומל ה' אלהיך את לבבך ואת לבב זרעך a également des initiales qui forment le mot *Elloul*, car ce mois est propice à la pénitence. Et puisque c'est le dernier mois de l'année, il convient de l'employer à réparer le mal qu'on a pu faire pendant l'année entière, afin qu'on n'arrive pas à Rosch Haschanâ, jour de justice, chargé de mauvaises actions. Heureux l'homme qui en ce mois pleure ses péchés et les confesse! car ces jours sont sacrés en eux-mêmes, jours de grâce pendant lesquels Moïse était sur le Sinaï et obtenait le divin pardon pour les péchés de son peuple. Aussi quiconque fait pénitence dans le mois d'Elloul peut espérer les faveurs de Dieu et la vie éternelle. »

L'heure de la grande convocation sonne. Le sanctuaire est paré de ses splendides vêtements de fête, un

rideau de drap d'argent couvert de riches broderies descend sur l'arche sainte, mille lumières inondent les parvis sacrés de leurs feux éblouissants, les officiants et les lévites vêtus de blanc sont à leur place, un frémissement d'en haut parcourt le temple et les rangs des fidèles: tout s'anime d'un souffle divin, tout annonce l'approche du Seigneur.

Et le nombre des croyants ne cesse d'augmenter; les hommes les plus éloignés de la maison de Dieu et de toute vie israélite se rappellent, en ce jour du *souvenir*, les pieuses habitudes de leur enfance, les saintes coutumes de la maison paternelle, les douces paroles de leur mère, les dernières exhortations de leur père sur le lit de mort; et ils viennent, au milieu de leurs frères, écouter avec bonheur des accents qui les reportent au ciel de leur vie d'enfant, s'enivrer avec ravissement de mélodies qui leur semblent venir d'un monde meilleur, entrevu à l'aube de leur existence, verser des larmes de regret, de repentir, d'attendrissement, se prosterner avec amour devant cette divine religion qui les a faits si grands parmi les grands de la terre, ou les a si tendrement consolés et soutenus au milieu des épreuves et des douleurs. Le soldat décoré de l'étoile de l'honneur ou orné des insignes du commandement vient s'humilier devant le Dieu des armées et déposer sur son autel le signe de gloire qu'il a conquis sur le champ de bataille. Le riche capitaliste, l'homme du monde, le savant, le magistrat, le dignitaire de l'Etat, tous viennent à cet auguste rendez-vous de Rosch Haschanâ, vers lequel les poussent la voix de leur conscience, le besoin de leur âme, une puissance invisible qui descend du ciel et sort de la tombe de mille générations mortes

dans la vérité et pour la vérité. La religion d'Israël célèbre le retour de ses enfants et les presse sur son cœur divin.,.

On a souvent démontré le caractère universel et la pensée sociale du judaïsme, non-seulement de ses dogmes et principes fondamentaux, mais aussi de ses cérémonies et pratiques religieuses ; la grande solennité du jour de l'an israélite est l'anniversaire de la création du monde et de l'humanité.

Seulement, comme la race d'Abraham représente les principes éternels qui sont la base de ce monde, et doit représenter la perfection morale de cette humanité, créée à l'image du Seigneur, la fête du premier Tischri est « une loi pour Israël, un décret du Dieu de Jacob » כי חק לישראל הוא משפט לאלהי יעקב. Mais tout le genre humain y est intéressé : les sons du Schofar s'étendent au delà des murs de la Synagogue.

La fête du premier Tischri s'appelle :

1° ראש השנה Commencement de l'année ;

2° יום הזכרון Jour du souvenir ;

3° יום תרועה Jour de la trompette.

Le mois de Tischri s'appelle dans l'Écriture sainte ירח האתנים « mois des forts » (I, Rois, VIII, 2)[1] ; ces mots signifient aussi naissance des éléments (Voy. Wessely à Lev. XXIII, 24), c'est-à-dire commencement du monde. Au milieu de tous les travaux et progrès accomplis par les hommes, des merveilles créées par leur main et leur génie, et des enivrements qui en sont la suite, l'israélite

(1) Le Targum dit : בירחא יתיקיא דקרין ליה ירחא קדמאה, et le Talmud ajoute : ירח שנולדו בו איתני עולם « le mois où furent nés les forts du monde, les patriarches. » (ר"ה, p. 11 *a*.)

célèbre la création du ciel et de la terre, et rend hommage à l'Auteur de tout ce qui est et de tout ce que les hommes peuvent produire par sa volonté et les lumières qu'il daigne leur dispenser.

Célébrer l'anniversaire de la création, c'est reconnaître et proclamer Dieu, c'est briser l'idole de l'orgueil et de la déification humaine, c'est offrir un sacrifice d'amour et de gratitude à Celui de qui nous tenons tout bien et toute intelligence, c'est sanctifier même les œuvres de l'homme en les rattachant aux œuvres du Très-Haut, comme un reflet de sa lumière, comme une étincelle de sa pensée, comme un rayon de sa puissance; en un mot, c'est restituer au ciel la gloire si souvent usurpée par la terre.

Comme anniversaire de la création, la fête du nouvel an a pour but de nous replacer dans l'état primitif du monde, dans l'état de la pureté, de la simplicité et de l'innocence. Le Rosch Haschanâ est le premier jour de pénitence, et la pénitence c'est le retour au premier état de la vie. Aussi le jour du Pardon, le Kippour, est-il appelé par le prophète, nouvel an בראש השנה בעשור לחדש (Ézéchiel, XL, 1), parce que l'homme, par l'expiation et le divin pardon, renaît en quelque sorte à la vie, et reçoit comme un nouveau cœur et une nouvelle âme, ורוח נכון חדש בקרבי. La solennité du premier Tischri doit donc être la fête, non-seulement du commencement de l'année, mais surtout du commencement de l'homme.

Jour du souvenir, le Rosh Haschanâ nous rappelle que Dieu se souvient de la conduite et des actions de l'homme, et les juge. Le livre de la vie et le livre de la mort sont ouverts sous son divin regard, et les mortels et leurs œuvres comparaissent devant son tribunal, et reçoivent

leur récompense ou leur châtiment. Le fils d'Adam a beau se cacher et s'oublier au milieu des fleurs de son existence : la voix de l'Éternel se fait entendre, forte et redoutable, à travers l'Éden de toutes les jouissances, et lui dit : « *Ayekâ* où es-tu ? As-tu mangé de l'arbre que je t'ai ordonné de ne point goûter ? » Mais si le Juge suprême se souvient de nos fautes, il se souvient aussi de notre bonne volonté, de nos efforts pour le bien, des vertus de nos pères, de notre grand et glorieux passé, des souffrances et des persécutions que nous avons endurées pour la gloire de son nom et la défense de sa parole.

Jour de la trompette, le Rosch Haschanâ réveille l'homme de son sommeil et de ses rêves, et lui dit : « Réveillez-vous, sortez de votre léthargie ! Examinez vos œuvres, faites pénitence et pensez à votre Créateur ! O vous tous qui oubliez la vérité au milieu des frivolités de la vie, et qui errez toute l'année avec des pensées vaines et futiles, ne produisant aucun bien, ayez pitié de votre âme (הביטו לנפשותיכם) ! Changez votre voie et améliorez votre conduite ; que chacun abandonne la mauvaise route et les mauvaises pensées ! » (Maïmonide, III, ה' תשובה) Et le Prophète s'écrie : אם יתקע שופר בעיר ועם לא יחרדו « Quand le Schofar retentit dans la ville, le peuple ne tremblerait-il pas ! » (Amos, III, 6.)

Ces trois significations de la fête sont exprimées par ces trois termes : שופרות, זכרונות, מלכיות, qui répondent aux trois principes fondamentaux du judaïsme, savoir :

1° מלכיות, le principe de l'existence de Dieu — מציאות אלוה ;

2° זכרונות, le principe de la récompense et du châtiment (immortalité de l'âme) — שכר ועונש ;

3° שיפרות, le principe de la Révélation—תורת מן השמים[1].

I

Par le cantique de עליו לשבח לאדון הכל, dont les premiers mots proclament déjà que Dieu est le souverain de tout ce qui est dans le ciel et sur la terre, commencent les מלכיות, la reconnaissance envers l'Être suprême. Nous y exprimons notre gratitude d'avoir le bonheur d'être israélites, adorateurs du Dieu-Un, appelés, par la conservation et la pratique de sa sainte loi, à répandre la lumière et la connaissance, le salut et la bénédiction parmi tous les peuples de la terre, afin que le règne de Dieu devienne universel.

Or, de même que les serviteurs d'un roi terrestre se réunissent le jour de l'an autour de leur maître pour lui témoigner de nouveau leur fidélité et leur dévouement, les israélites s'assemblent le Rosch Haschanâ dans la maison de leur Seigneur et Roi, pour lui rendre hommage et pousser ce cri de joie : « L'Éternel régnera à jamais ! « י"י ימלך לעולם ועד »—A ce sentiment de bonheur de posséder la croyance du Dieu-Un et unique, s'ajoute la douce espérance que cette foi deviendra un jour le partage de toutes les nations, ainsi que l'annoncent ces paroles du psalmiste : « Le règne appartient à l'Éternel, il domine sur tous les peuples. » כי ל"ה המלוכה ומושל בגוים— « Et l'Éternel sera roi de toute la terre ; alors l'Éternel sera un et son nom sera un. » והיה ביום ההוא יהיה י"י אחד ושמו אחד. — C'est ainsi que l'israélite, tous les ans au jour de Rosch Haschanâ, confesse Dieu et puise dans cette confession

(1) Voyez דברי הברית par M. H. J. Schütz, p. 115.

la vive espérance que les divines promesses s'accompliront. En entrant dans une nouvelle période, il espère et il attend l'époque du règne de Dieu sur la terre, pour la prochaine arrivée de laquelle il élève son cœur et son âme vers le Très-Haut en disant : לתקן עולם במלכות שדי « Par le règne du Tout-Puissant, le monde sera sauvé ! »

II

Les זכרונות, qui répondent au principe de la récompense et du châtiment, commencent par cette prière : אתה זוכר מעשה עולם « Tu penses à toutes les œuvres de l'univers et tu te souviens de toutes les créatures des âges passés; tous les secrets te sont connus, ainsi que les mystères, depuis le commencement. » Dieu sait tout. « Il est grand dans le conseil, dit le prophète, puissant dans l'action; il voit le chemin de tous les enfants de l'homme, et il donne à chacun selon sa voie, selon le fruit de ses œuvres. » גדול העצה ורב העלילה אשר עיניך פקחות על כל דרכי בני אדם לתת לאיש כדרכיו וכפרי מעלליו (Jérémie, XXXII, 19.) Ces pensées sont au fond du jour du Souvenir יום הזכרון. A l'examen de notre passé, au souvenir de nos fautes, le premier jour de l'an doit nous rappeler que Dieu sait tout, qu'il juge, récompense et punit les humains, mais qu'il est aussi plein d'amour et de bonté, ainsi qu'il est dit (Ps. 89, 15) : « Le juste et la justice sont les fondements de ton trône; la grâce et la vérité précèdent ta face. » צדק ומשפט מכון כסאך, חסד ואמת יקדמו פניך Nos docteurs disent aussi : « Le Saint (béni soit-il) réunit la miséricorde à la justice. » הקב"ה מצרף מדת הרחמים למדת הדין. — Ce jour doit donc nous rappeler encore que cette miséricorde et cet amour de Dieu ne veulent pas la perte

et le malheur des humains, mais qu'ils vivent, qu'ils soient heureux, et que nous profitions de cette sainte solennité pour revenir à lui, afin qu'il se souvienne de nous avec bonté, et ait pitié de nous comme un père a pitié de ses enfants ; car le Seigneur dit : « Faites-moi entendre des paroles de souvenir, afin que votre souvenir monte à moi en bien. » אמר הקב"ה : אמרו לפני זכרונות כדי שיעלה זכרונכם לפני לטובה.

Les versets de זכרונות expriment la promesse que Dieu ne nous oubliera jamais ; ils nous montrent, par l'histoire de nos ancêtres, l'action d'une Providence pleine de sollicitude et de tendresse ; ils nous font voir cette sollicitude entourant Noé et planant sur l'arche au milieu du déluge destructeur, et entendant plus tard les gémissements des enfants d'Israël sous l'oppression de la tyrannie égyptienne ; ils nous rappellent la promesse de Dieu de se souvenir toujours de l'alliance avec Abraham, Isaac et Jacob, promesse qui a été remplie dans le passé et le sera à l'avenir, ainsi qu'il est dit : « Je me souviendrai de mon alliance avec toi aux jours de ta jeunesse, et je la garderai comme une *alliance éternelle.* » (Ezéchiel, XVI, 60.) וזכרתי אני את בריתי אותך בימי נעוריך והקימותי לך ברית עולם.

III

Les שופרות répondent au principe de la Révélation. Ils commencent ainsi : « Tu apparus dans un nuage majestueux à ton peuple saint, pour parler avec lui ; tu lui fis entendre ta voix du haut du ciel. » De cette révélation céleste, l'Écriture raconte : « Le troisième jour, au matin, il y eut du tonnerre et des éclairs, et un lourd nuage sur la montagne, et une voix de Schofar très forte. »

(Exode, XIX, 16.) C'est au milieu des sons de la trompette que le Seigneur a donné la loi sur le Sinaï, les Dix paroles qui sont le fondement de toute la divine doctrine; et pour rappeler ce grand souvenir, nous sonnons du Schofar pour constater ce fait glorieux que, comme israélites, nous avons eu le bonheur d'être choisis pour recevoir, garder et répandre dans le monde les enseignements de cette doctrine. Au son du Schofar, nos pères répondirent, pour eux et pour nous : « Nous accomplirons la loi, nous voulons observer et écouter. » נעשה ונשמע. — La loi doit donc être remplie et l'alliance du Sinaï respectée. Voilà ce que la voix du Schofar nous dit avec force et puissance, afin que la lumière et la connaissance, le salut et la bénédiction de cette loi sacrée se répandent de nous sur toute l'humanité, et que le règne de Dieu s'établissant sur la terre, « toutes les âmes louent le Seigneur. Alleluia ! » כל הנשמה תהלל יה הללויה.

Les שופרות nous rappellent, en outre, cette grande époque annoncée par le prophète : « En ce jour, le grand Schofar se fera entendre, et alors accourront les égarés dans le pays d'Aschur et les dispersés dans le pays de Mizraïm, et ils adoreront l'Éternel sur la sainte montagne à Jérusalem. » (Isaïe, XXVII, 13.) Le Très-Haut dit : « J'ai donné ma loi au milieu des sons du Schofar; un jour, je recueillerai vos exilés également par la voix du Schofar. » אמר הק"בה בעה"ז נתתי תורתי בקול שופר לעתיד לבוא אני מכניס גלותכם בקול שופר.

Cette triple pensée de Rosch Haschanâ est renfermée dans cette parole de l'Écriture : « Le septième mois, le premier du mois, vous aurez un repos, un souvenir de Trouah, une sainte manifestation. » (Liv. XXIII, 24.) שבתון, זכרון תרועה, מקרא־קדש.

[illegible] mais qu'ils vi-
[illegible] ns prédictions d
[illegible] à lui, afin qu'il
[illegible] pitié de nous
[illegible] par le Seigne
[illegible] de souvenir
[illegible]

[illegible]

Les [illegible]
[illegible] oubliera j
[illegible] de nos ancêt [illegible] se influer
[illegible] de sollicitude [illegible] perfection nem
[illegible] sollicitude en [illegible] peuple qui co mpr
[illegible] du déluge [illegible] marche dans la lumiè
gémissements d [illegible]
[illegible] tyrannie é [illegible] en dehors de l'année
de Dieu de [illegible] comme au 1er Nisan
[illegible] Isa [illegible] d'autres jours, d'a
passé e [illegible] supérieurs et antérieurs
souv [illegible] monde, des intérêts qui
[illegible] des jours et des années qui
[illegible] les planètes de la terre, ma
[illegible] divine Jérusalem et les lumières

[illegible] pas l'année par des joies fri-
[illegible] adressées aux grands de la
[illegible] de sa conduite, par le repentir
[illegible] par l'interrogation de son passé, par la
[illegible] de son avenir. Le premier jour de l'an, con-
[illegible] les vanités et faiblesses du monde.
[illegible] à son âme et il en fait hommage à son Dieu.
[illegible] qu'en ce jour le « Roi qui est assis sur le trône

de » descend dans la communauté des
our de chacun de ses enfants, pour
ntendre leurs prières, applaudir
. Qui oserait alors ne pas se
nt à cette apparition du

pensées, que de
t en ce jour,
souffle du printemps,
lecture de l'épreuve sur-
am lui inspirera le sentiment
nts, la force de tous les sacrifices.
ra au service de son Dieu et de sa foi
sa vie.

viction que sa conduite est soumise au juge-
suprême Tribunal le rendra bon et modeste
a prochain, indulgent envers les égarés, cha-
ivers les malades d'âme et d'esprit, humain
s pauvres et les faibles, compatissant envers
pleurent et qui souffrent, dévoué à ses amis,
à ses ennemis.

endant les sons du Schofar, qui lui rappellent
intes et divines choses du passé et de l'avenir
uple, qui lui apportent tant de souvenirs sacrés
issements du ciel זכרון תרועה, il ne voudra plus
souiller ses oreilles, en écoutant des paroles
les doctrines irréligieuses, des insinuations
ntes, des calomnies contre son frère, des blas-
ontre sa foi.

itant ces mots de la prière du ונתנה תוקף : « Au
schanâ sera décidé qui vivra et qui mourra, qui
le fer ou par le feu מי באש ומי בחרב », il pensera

Le *repos*, c'est le sabbath de la création, la proclamation du Créateur, l'hommage rendu à Dieu — מלכיות.

Le *souvenir de Trouah*, c'est la croyance du Jugement, la foi dans la Providence qui sait tout, qui voit tout, qui se souvient de tout — זכרונות.

La *sainte manifestation*, c'est le son du Schofar, l'écho du Sinaï, la voix du Messie, le signal de la résurrection, le réveil de l'humanité... שופרות.

A côté de ces saintes et augustes significations de la première fête de Tischri, quelle immense influence n'exerce-t-elle pas sur l'homme et son perfectionnement moral et spirituel ! « Heureux le peuple qui comprend cette solennité du Schofar ; il marche dans la lumière de l'Éternel ! » אשרי העם ידעי תרועה י"י באור פניך יהלכון.

En célébrant un nouvel an en dehors de l'année vulgaire, l'israélite se rappelle, comme au 1er Nisan, qu'il y a pour lui d'autres dates, d'autres jours, d'autres mois, un ordre de temps supérieurs et antérieurs aux dates et aux temps de ce monde, des intérêts qui ne sont pas de cette vie, des jours et des années qui ne se règlent point d'après les planètes de la terre, mais d'après les astres de la divine Jérusalem et les lumières dans le ciel.

L'israélite ne commence pas l'année par des joies frivoles ou de vaines louanges adressées aux grands de la terre, mais par l'examen de sa conduite, par le repentir de ses fautes, par l'interrogation de son passé, par la méditation de son avenir. Le premier jour de l'an, consacré ailleurs à toutes les vanités et faiblesses du monde, il le donne à son âme et il en fait hommage à son Dieu.

Il sait qu'en ce jour le « Roi qui est assis sur le trône

de la miséricorde » descend dans la communauté des croyants, dans le cœur de chacun de ses enfants, pour recueillir leurs vœux, entendre leurs prières, applaudir à leurs louables résolutions. Qui oserait alors ne pas se préparer dignement et saintement à cette apparition du Très-Haut!

Aussi, que de nobles et belles pensées, que de grandes et sublimes croyances naissent en ce jour, comme des fleurs splendides sous le souffle du printemps, dans l'âme du vrai israélite! La lecture de l'épreuve surhumaine subie par Abraham lui inspirera le sentiment de tous les dévouements, la force de tous les sacrifices. Désormais il mettra au service de son Dieu et de sa foi sa fortune et sa vie.

La conviction que sa conduite est soumise au jugement du suprême Tribunal le rendra bon et modeste envers son prochain, indulgent envers les égarés, charitable envers les malades d'âme et d'esprit, humain envers les pauvres et les faibles, compatissant envers ceux qui pleurent et qui souffrent, dévoué à ses amis, généreux à ses ennemis.

En entendant les sons du Schofar, qui lui rappellent tant de saintes et divines choses du passé et de l'avenir de son peuple, qui lui apportent tant de souvenirs sacrés et d'avertissements du ciel זכרון תרועה, il ne voudra plus profaner, souiller ses oreilles, en écoutant des paroles impies, des doctrines irréligieuses, des insinuations malveillantes, des calomnies contre son frère, des blasphèmes contre sa foi.

En récitant ces mots de la prière du ונתנה תוקף: « Au Rosch Haschanâ sera décidé qui vivra et qui mourra, qui périra par le fer ou par le feu מי באש ומי בחרב », il pensera

avec une douleur plus profonde aux sanglantes discordes qui plongent l'humanité dans le deuil et les larmes, et il suppliera avec plus de ferveur le Dieu des armées de faire que tous les hommes, s'unissant dans sa crainte et dans sa loi, s'assemblant sous sa bannière de charité et de miséricorde, « forment une alliance pour remplir sa volonté, et réaliser ses pensées d'amour, d'affection et de fraternité » ויעשו כלם אגדה אחת לעשות רצונך בלבב שלם.

Et dans cette paix messianique des nations, due un jour aux idées et aux croyances israélites, le fidèle ne manquera pas de demander à Dieu, pour la famille d'Israël, la place et le rang qui lui appartiennent par ses longs combats, ses héroïque efforts, ses sublimes martyres. Il priera avec transport et avec âme :

ובכן תן כבוד י"י לעמך « Seigneur, donne à ton peuple l'honneur, la gloire à ceux qui t'adorent, l'espérance à ceux qui te recherchent, la libre parole à ceux qui se confient en toi. Donne la joie à ton pays, l'allégresse à ta cité, l'élévation à David, ton serviteur, et rallume le flambeau du fils de Jessé, ton oint, bientôt, de nos jours ! »

Inaugurer ainsi le premier jour de l'an, c'est faire de toute l'année un sanctuaire où Dieu demeurera, un temple où l'humanité cherchera son repos et trouvera sa consolation.

YOM KIPOUR. — JOUR DE PARDON.

יום הכפורים

—

אם יהיו חטאיכם כשנים
כשלג ילביטו .

Voilà un des plus précieux dons que la bonté et l'amour de Dieu aient fait descendre sur Israël,—le jour de Pardon! Que n'a-t-on pas essayé, dans les écoles de la philosophie et dans les chaires de la théologie, pour expliquer et concilier la justice de Dieu avec sa miséricorde, la chute de l'homme par le péché et son rétablissement par la grâce! Le désespoir, la pensée de ne pouvoir apaiser la Divinité irritée par la transgression de sa loi, la croyance décourageante et lamentable de ne pouvoir sauver leur âme de la damnation éternelle, ont conduit des peuples entiers à des excès déplorables, à des égarements funestes, souvent à des cruautés contre eux-mêmes, à la folie et au suicide. D'autre part, on est allé, pour trouver un sacrifice expiatoire suffisant et digne d'être offert comme une satisfaction à la Divinité, jusqu'à immoler des êtres humains, répandre le sang d'innocents enfants, jusqu'à proclamer la nécessité de la mort d'un dieu!... Le judaïsme a résolu cette grande difficulté par ces quelques mots :

« En ce jour il vous sera pardonné; vous deviendrez purs de tous vos péchés devant l'Éternel. » (Lév., XVI, 30.)

Plongé dans l'erreur et dans la barbarie, le genre hu-

main avait un sentiment vague de ses misères, de ses destinées; il sentait confusément qu'il avait besoin d'une protection supérieure, d'un rapprochement vers un Être suprême, pour arriver à une clarté dont il entrevoyait quelques faibles lueurs. Il reconnaissait la faillibilité et la défaillance humaines, et désespérait de se relever, de retrouver la pureté et le repos de son cœur. Alors il eut recours aux sacrifices homicides et ne recula devant aucune monstruosité pour laver la conscience du pécheur, plaire à la Divinité et se la rendre propice. Jusqu'au jour à jamais béni où Israël vint lui enseigner: י״י י״י אל רחום וחנון « L'Éternel est un Dieu miséricordieux et clément, plein de grâce et de longanimité, qui pardonne les péchés et remet les fautes. » Notre régénération morale et religieuse ne coûte ni une larme à l'humanité, ni une torture à son intelligence[1].

Les conditions de ce pardon sont: le repentir, le regret du mal qu'on a fait et sa réparation possible, la sincère et ferme résolution de lui résister désormais de toutes ses forces.

Le salut par la pénitence, qui relève l'homme de sa chute et le fait renaître à la vie, est ainsi exposé dans le Midrasch :

« On a demandé à la Sagesse : — Quel châtiment attend le pécheur? Elle a répondu : — Qu'il soit poursuivi par le malheur. (Proverbes, XIII, 21.)

(1) « Pour le jeûne du seul jour du Kipour, il nous est accordé le pardon de nos péchés. Y a-t-il pour l'âme un moyen de salut plus facile? Que d'hommes s'imposent des voyages et des pèlerinages pénibles, des efforts et des fatigues, pour obtenir le pardon de leurs fautes! Et nous, nous l'obtenons en peu d'heures, dans l'état de repos le plus agréable, dans la maison du Seigneur! » (גן נעול, I, 9 *b*.)

« La Prophétie, interrogée à son tour, a dit : — L'âme qui a péché mourra. (Ezéchiel, XVIII, 4.)

« L'Écriture sainte, également interrogée, a répondu : — Qu'il offre des sacrifices !

« Le Dieu clément a dit enfin : — Que le pécheur revienne à moi par le repentir, et il lui sera pardonné ! »

Pour faciliter à l'homme le travail de sa régénération et lui faire trouver le chemin de la grâce, la Synagogue a institué *les jours de pénitence* (ימי תשובה), qui relient le jour du *Jugement* (Rosch Haschanâ) au jour de l'Expiation (Yom Kippour), et en font en quelque sorte une seule et même solennité. « La fête du nouvel an, dit Maïmonide, est consacrée à la conversion et au réveil de la léthargie à la vie; c'est pourquoi on y sonne du Schofar. C'est comme un passage, une introduction au jour du Pardon וכאלו הוא הצעה ופתיחה ליום הכפורים (*Moreh*, III, 43). « Le but de ce jour de jeûne est clair ; il consacre le principe de la pénitence. C'est aussi le jour où le prophète descendit de la montagne avec les deux tables de la loi, et annonça au peuple le pardon de son grand péché [1]. C'est pourquoi ce jour a été institué pour être à tout jamais un jour de conversion et de vénération divine ; par cette raison, toute jouissance sensuelle, toute occupation pour des intérêts matériels, c'est-à-dire tout travail est interdit en ce jour. On doit le consacrer entièrement à la confession de ses péchés et les quitter. » (*Ibid.*)

(1) Exode, XXXIV, 28-29 : פרקי ר' אליעזר (פ' מ"ו) ובר"ה אלול אמר הקב"ה למשה עלה אלי ההרה וכו' ולאחר מ' יום לקח את התורה וירד בעשור לחדש השביעי ביום הכפורים והנחילה לישראל לחק עולם שנאמר והיתה זאת לכם לחקת עולם .

« En ce sublime jour de jeûne, l'homme se purifie de tous les péchés du passé, et son être spirituel rentre en tout ce qu'il a perdu pendant les jours, les semaines et les mois précédents. L'âme se purifie de toutes les idées fausses, de la colère et de la convoitise, et s'éloigne d'elles, en pensée et en action, par une pénitence sincère. Si la conversion intérieure ne réussit pas à cause de la force des souvenirs de la vie et des plaisirs de la jeunesse, l'âme se purifie d'abord par les actions, confesse ses pensées qu'elle prend la résolution de ne point laisser passer sur les lèvres, et encore moins de réaliser. Par le jeûne de ce jour, il arrive presque à ressembler aux anges, puisqu'il le passe en humilité, en contrition, en se tenant debout et en se prosternant pour chanter des cantiques et des hymnes, et que toutes les forces de son corps, privées de leur activité de végétation, se consacrent à l'activité spirituelle, comme s'il n'y avait point de nature terrestre en elles. » (*Kusari*, III, 5.)

Ainsi la pénitence, les bonnes résolutions et le jeûne, voilà le sacrifice expiatoire que le Dieu d'Israël demande à ses enfants. Le jeûne, c'est-à-dire la privation des jouissances sensuelles, est non-seulement le moyen de donner à l'âme toute sa force et toute son élévation, mais aussi une punition pour ce corps dont les appétits grossiers produisent tous les égarements. Dieu a dit : « Que ce soit pour vous une loi éternelle : le septième mois, le dixième jour de ce mois, vous vous mortifierez et vous ne ferez aucun travail : car en ce jour il vous sera pardonné, et vous deviendrez purs de tous vos péchés devant l'Éternel. C'est un repos des repos, mortifiez-vous, c'est une loi éternelle. » (Lév., XVI, 29-31.)

Mais si le Très-Haut, dans sa clémence et son amour infinis, accepte le sacrifice de Kipour pour les péchés que l'homme a commis contre la loi divine, il n'en est pas ainsi des transgressions de la loi humaine, des torts que nous avons commis envers notre prochain. La Mischna dit : « Vous serez purifiés de vos péchés *devant l'Éternel*, — cela veut dire que le jour du Kipour

amène le pardon des péchés de l'homme envers Dieu, mais non des péchés de l'homme envers son prochain, avant qu'il lui ait donné satisfaction. » עבירות שבין אדם לחבירו אין י"הכ מכפר עד שירצה את חבירו (*Ioma*, 85 *b*.) Abraham a prié pour Sodome, car les habitants de cette ville étaient, selon la lettre de l'Écriture, seulement « méchants et impies *envers l'Éternel* » ואנשי סדום רעים וחטאים ל"ה מאד (Genèse, XIII, 13); mais Noé n'a pas prié pour les hommes de sa génération, car ils avaient « *rempli la terre de violence* » — והמלא הארץ חמס (*Ibid.*, VI, 11).

Le jeûne, les bonnes pensées et les bonnes résolutions doivent aussi être accompagnés de bonnes actions. En parlant des habitants de Ninive, l'Écriture dit : « Dieu vit à leurs œuvres, qu'ils étaient revenus de leur voie mauvaise. » (*Jona*, III, 10.) Un docteur de la Mischna fait remarquer : « Il n'est pas dit que Dieu a vu leurs cilices et leurs jeûnes, mais *leurs œuvres*, montrant qu'ils ont abandonné la mauvaise route. » (*Taanith*, 15 *a*.) L'israélite ne saurait donc offrir son cœur à Dieu avant d'avoir présenté la main à son prochain ; son sacrifice est repoussé si une injustice demande satisfaction.

Le sublime voyant, Isaïe, fait entendre ces paroles de Dieu, qu'on répète dans les synagogues les jours de Kipour :

« Voici le jeûne qui m'est agréable : relâchez les chaînes de la méchanceté, brisez les liens de l'oppression, donnez la liberté aux opprimés et rompez tout joug !

« Partagez votre pain avec celui qui a faim, et ouvrez votre maison aux pauvres qui souffrent ; si vous voyez quelqu'un nu, couvrez-le, et ne vous détournez pas de votre semblable.

« Alors votre lumière poindra comme l'aurore et votre

guérison sera prompte; votre salut marchera devant vous, et la majesté de Dieu protégera votre route.

« Alors, quand vous appellerez, Dieu vous répondra; vous l'invoquerez, et il dira : — « Me voici ! » אז תקרא וה' יענה תשוע ויאמר הנני (Isaïe, LVIII, 6–9.)

Ces divines recommandations, sans l'observation desquelles toute pénitence n'est qu'un mot ou un sentiment égoïste, ont toujours trouvé un puissant écho dans les âmes israélites. A la veille de la sainte journée, de nobles actes de charité et d'amour sont accomplis au milieu de nous, bien des misères sont soulagées, bien des larmes sont séchées, bien des cœurs sont tournés vers Dieu et l'humanité, bien des frères en Israël donnent la main au pauvre avant d'élever le regard vers le Seigneur, font du réduit de l'indigence le vestibule de la maison du Très-Haut, mettent dans la balance du jugement, des œuvres, des vertus, des croyances.

Car, phénomène sublime de l'âme israélite ! le retour annuel de ces jours augustes et précieux exerce sur elle une attraction, une puissance invincibles.

Aussi, jamais peut-être plus merveilleux spectacle n'est offert aux regards et à la méditation de l'homme que les solennités de Tischri. On sait que tous les ans, à l'approche du printemps, la sève qui coule dans les arbres et les plantes, glacée pendant le froid d'hiver, redevient limpide, reprend sa circulation vivifiante, anime chaque racine d'une existence vigoureuse et d'une jeunesse nouvelle.

Un phénomène analogue se montre annuellement au milieu de nous. A l'approche de Tischri, l'esprit israélite le plus engourdi, le cœur israélite le plus profondément

endormi, le sang israélite le plus fortement glacé sous le souffle de la mort spirituelle, se réveillent et s'animent, et nous font retrouver des souvenirs et des croyances, et nous poussent vers le temple du Très-Haut, et rendent à notre bouche une prière et à nos yeux une larme... « Qu'avez-vous, Océan, à vous précipiter ainsi; Jourdain, à couler en arrière; montagnes, à sauter comme les jeunes troupeaux?—Devant le Dieu de Jacob! »

Alors les hommes les plus séparés du judaïsme par leur vie de toute l'année et leurs actes de tous les jours, éprouvent comme un mouvement électrique qui les agite, sentent qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire en eux, sentent qu'une grande et sainte heure va sonner; alors ils s'informent, se lèvent de grand matin, s'engagent dans des rues obscures, cherchent le chemin de la synagogue, la trace et la voix de l'assemblée du Seigneur, arrêtent l'ardente locomotive qui passe comme un ouragan sur les âmes et écrase tant de sentiments élevés dans les cœurs; alors on voit même des déserteurs de la foi juive, des apostats, se diriger, malgré eux et comme entraînés par une force irrésistible, vers les lieux habités par le Dieu qu'ils ont trahi et les frères qu'ils ont reniés. Les splendides demeures et les palais princiers cèdent la place au ghetto et à l'humble tente de Jacob, et les concerts les plus mélodieux et les plus enivrants sont abandonnés pour les sons mystérieux et plaintifs du Schofar... Prodige merveilleux et incompréhensible, qui dit aussi haut la vérité israélite que tous les rétablissements des paralytiques, que toutes les guérisons des aveugles, que toutes les résurrections des morts!...

Le jour de Kipour on récite dans nos temples des

prières pour les trépassés. Puissions-nous, en priant pour nos parents qui ne sont plus, songer qu'ils sont morts en confessant la foi israélite, en nous bénissant au nom du Dieu d'Israël, en nous laissant devant les hommes et devant l'Éternel un héritage sacré de croyances et de vie religieuse israélite, et que notre heure sonnera à son tour; et alors, ô douleur! si l'âme de notre père — Isaac rayonnant d'une céleste clairvoyance au milieu des élus du Seigneur — doit dire à notre âme : Tu es mon fils Esaü... tu exhales l'odeur de la chasse à toutes les jouissances corruptrices de la terre, tu as vécu de l'épée des injustices; ce sont les mains d'Esaü, ce n'est point la voix de Jacob!.... Je ne te reconnais pas!....

La Synagogue est en deuil, elle est pauvre, elle n'a qu'une petite et modeste place sous le soleil de la dispersion. Cependant elle est touchante de grâce, elle a un éclat céleste, elle resplendit d'une majesté divine, en cette auguste soirée de *Kol nidreh*, en cette lumineuse journée de Kipour, où l'âme du croyant se réveille et s'écrie comme le patriarche : « En vérité, l'Éternel est en cet endroit! »

La communauté du Seigneur confesse ses péchés et implore le pardon de Dieu; elle raconte les vertus et les mérites de nos patriarches et de nos martyrs; elle dit avec des larmes aux yeux le récit des cérémonies accomplies, le jour du Kipour, dans le sanctuaire de Jérusalem, où le Très-Haut demeurait et se révélait au milieu de son peuple. La grandeur et la gloire de ces souvenirs immortels, en nous inspirant un légitime orgueil, doivent nous inspirer aussi la conduite que nous avons à tenir pour faire revivre ces splendeurs du judaïsme, pour

faire cesser le deuil de Sion, pour conquérir dans l'humanité la place et les bénédictions qui nous appartiennent par notre passé, par notre avenir, par notre mission sur la terre, par notre signification au milieu des hommes!

Voici comment fut célébrée à Jérusalem la fête du Pardon :

1. Sept jours avant Yom Kipour, on éloigna le grand prêtre de sa maison pour le conduire au temple, dans la salle des fonctionnaires du roi, où se trouvait encore un autre prêtre qui pût le remplacer dans le cas où il lui arriverait quelque accident dans l'exercice de son ministère.

2. Comme le grand prêtre devait, le jour solennel, procéder lui-même à tout le service du Tabernacle, on le laissa, pendant ces sept jours, répandre le sang des sacrifices, brûler l'encens, entretenir les lampes, offrir sur l'autel la tête et les pieds des holocaustes quotidiens, afin que, familiarisé avec toutes les fonctions, elles ne lui fussent pas trop pénibles au jour consacré.

3. On lui donna pour société les plus anciens des juges, qui lui firent lecture du programme de Yom Kipour; la veille de ce jour, on le plaça à la porte de l'Orient et on fit passer devant lui des taureaux, des béliers et des brebis, afin qu'il s'habituât au service de l'autel.

4. Pendant les sept jours, on ne lui refusa aucune nourriture; mais la veille de la fête on ne lui permit pas de manger beaucoup vers le soir, car cela pouvait exci-

ter au sommeil, et il devait passer la nuit à lire ou à expliquer des textes sacrés.

5. Les anciens de la magistrature le remirent entre les mains des anciens du sacerdoce; mais avant de se séparer de lui, ils le conduisirent dans la salle d'*Abtina* et le conjurèrent en ces termes: « Seigneur grand prêtre, nous sommes les envoyés de la justice, tu es aussi son envoyé et le nôtre; nous te conjurons par Celui dont le nom repose sur cette maison, de ne rien changer de tout ce que nous t'avons communiqué. » C'est-à-dire que le souverain pontife ne devait pas se permettre de modifier quelque chose dans le service, notamment en ce qui concerne la cérémonie de l'encens, gravement altérée par les Saducéens. Les délégués du tribunal, pleins d'inquiétude à cet égard, s'en allèrent en pleurant, et le grand prêtre aussi versa des larmes.

6. S'il était lettré, il prononçait des discours pendant la nuit et lisait dans l'Écriture sainte; autrement d'autres docteurs prononçaient des discours et lisaient devant lui.

7. Si pourtant le sommeil voulait le gagner, les jeunes lévites faisaient du bruit en se frappant les doigts, et disaient: « Seigneur grand prêtre, debout! rafraîchissez-vous un peu sur le pavé de marbre. » C'est ainsi qu'on l'occupa jusqu'à l'heure des sacrifices.

8. Alors un employé cria: « Sortez, et voyez si le moment des sacrifices est arrivé. » Celui qui s'en aperçut répondit: « Tout l'Orient se couvre de clarté. — Jusqu'à Hébron? — Oui! » Aussitôt on conduisit le grand prêtre au bain, il déposa ses vêtements ordinaires et descendit dans l'eau.

9. On lui apporte des vêtements d'or; il s'en revêt, se lave les mains et les pieds, et sort pour sacrifier. On lui

amène la victime du matin, il lui porte un coup, et un assistant l'achève. Il en reçoit le sang et le répand sur l'autel d'*Olâ;* il entre dans le Tabernacle (*hechal*) extérieur pour brûler l'encens sur l'autel d'or, arranger la lampe et offrir les morceaux du sacrifice, la *mincha* (oblation de fleur de farine et d'huile) et le vin.

10. Il sacrifie ensuite une partie des holocaustes de *Musaf*, savoir: le taureau, les sept brebis, et, si c'est un sabbath, deux autres brebis avec la Mincha et la libation.

11. Il se lave de nouveau les mains et les pieds, dépose les splendides vêtements d'or, se baigne et met des habits blancs, faits de lin égyptien et indien d'une grande valeur et destinés exclusivement au service de cette journée.

12. Il procède à une nouvelle ablution, s'approche du taureau destiné à lui et à sa maison, lui impose les mains, et confesse ses péchés et ceux de sa famille.

13. Il se rend dans l'enceinte dite עזרה, se place du côté d'Orient, au nord de l'autel; un administrateur (סגן) vient à sa droite, un autre (ראש בית אב) à sa gauche. Ici se trouvent les deux boucs destinés à l'expiation de la communauté, dont l'un doit être immolé et l'autre envoyé au désert (*asasel*). A cet effet il y avait là une urne renfermant deux bulletins, dont l'un portait les mots : *pour l'Eternel*, et l'autre : *pour Asasel*. Le grand prêtre tira les bulletins de l'urne, les mit sur les deux boucs, et à celui qui eut le sort *pour l'Eternel*, il noua un fil de pourpre autour du cou; à l'autre il attacha également un signe et le plaça vers la porte par laquelle il devait sortir. Il retourna au taureau, mit les deux mains sur sa tête, confessa ses péchés, le sacrifia, recueillit dans un vase d'or le sang

destiné aux aspersions, et le remit entre les mains d'un prêtre assistant.

14. On lui apporte ensuite un encensoir d'or, il y met du feu recueilli sur l'autel extérieur; on lui apporte aussi une cuiller d'or et un vase rempli de l'encens le plus fin; il en prend une cuillerée, tient l'encensoir de la main droite, la cuiller de la main gauche, et traverse le temple jusqu'à ce qu'il arrive entre les deux rideaux qui séparent le sanctuaire du *saint des saints*.

15. Le grand prêtre entre dans le saint des saints, se place devant l'arche d'alliance ou devant la pierre qui, dans le second temple, en marqua l'endroit; il saisit la cuiller, verse l'encens sur les charbons et attend que tout le sanctuaire soit rempli de fumée; il marche ensuite à reculons, le visage tourné vers la sainte arche, jusqu'à ce qu'il soit sorti tout à fait.

16. Arrivé au temple extérieur, il fit cette prière: « Puisse-t-il être dans la volonté de l'Eternel, mon Dieu, que si une grande chaleur doit régner cette année, la pluie ne manque pas; que le règne ne s'éteigne point dans la tribu de Juda; que ton peuple Israël n'ait besoin l'un de l'autre, ni d'un peuple étranger, pour trouver sa subsistance, et que la prière des voyageurs demandant une sécheresse continuelle ne puisse arriver devant toi! »

Cette invocation a dû être courte, pour ne pas inquiéter la multitude qui attendait au dehors, car le moindre changement apporté dans le sanctuaire au service de l'encens pouvait amener la mort du grand prêtre.

17. Il prit ensuite le sang des mains de l'assistant, rentra dans le saint des saints, se plaça au même endroit, et aspergea avec le doigt une fois vers en haut et sept

fois vers en bas, en comptant : un et deux, un et trois, etc. Il se retira et plaça le sang sur un piédestal d'or, dans le temple extérieur.

18. On lui amena le bouc destiné au sacrifice d'expiation de la communauté ; il l'immola, en recueillit le sang, entra pour la troisième fois dans le sanctuaire, fit de nouvelles aspersions, sortit et plaça le sang sur un autre piédestal d'or. Prenant ensuite le sang de son taureau, il en jeta vers le rideau tendu en face de l'arche d'alliance.

19. Après ces huit aspersions, il mêla le sang du taureau avec celui du bouc, se placa devant l'autel d'or et aspergea quatre fois ; alors il enleva avec la pelle la cendre et les charbons, fit sur cette partie purifiée de l'autel sept nouvelles aspersions, et jeta le reste du sang dans le fond occidental et oriental de l'autel ; le sang, ainsi mêlé, coula dans le canal, et de là dans le fleuve de Kidron.

20. Le grand prêtre alla au bouc émissaire, mit les mains sur lui, et récita cette confession : « O Seigneur ! ton peuple, la maison d'Israël a manqué, failli et péché devant toi ; ô Éternel ! pardonne lui les fautes, transgressions et iniquités par lesquelles ton peuple, la maison d'Israël a failli, ainsi qu'il est dit dans le livre de Moïse, ton serviteur : « En ce jour, il vous sera pardonné pour que vous deveniez purs, et vous serez purifiés devant l'Éternel de tous vos péchés. »

Dans cette confession, le souverain pontife prononça le nom de Dieu comme il n'est permis à personne de le prononcer (selon ses lettres et leurs points voyelles) ; et lorsque les prêtres et le peuple se trouvant dans le vestibule du temple entendaient le nom du Très-Haut ex-

primé ainsi par la bouche du pontife, ils tombèrent à genoux, se prosternèrent la face contre terre, et dirent: « Béni soit à jamais le nom de son règne glorieux! »

21. On remit ensuite le bouc à un homme désigné à cet effet; celui-ci le conduisit sur le sommet d'un rocher dans le désert; il attacha la moitié du fil de pourpre à une pointe du roc, l'autre moitié aux cornes de la bête, la poussa par derrière, de sorte qu'elle roula dans l'abîme en tournant sur elle-même; elle avait déjà tous ses membres brisés avant qu'elle arrivât à la moitié de la montagne.

22. Le grand prêtre s'approcha du taureau et du bouc qui devaient être brûlés, les ouvrit et prit les morceaux destinés à être sacrifiés sur l'autel; le reste de ces victimes fut réservé pour être plus tard consumé par le feu.

23. Entre le temple et le rocher on avait placé des hommes qui, aussitôt le bouc émissaire arrivé sur la hauteur, firent des signes avec des banderolles pour en informer le grand prêtre. Il se rendit immédiatement au parvis du temple, lut dans le Pentateuque les chapitres de אחרי מות et de אך בעשור, ferma le rouleau de la loi, le mit sur ses genoux, lut par cœur un troisième chapitre de מנחם, et récita les huit bénédictions.

24. Il se rendit au bain, se lava les mains et les pieds, ôta les vêtements blancs, descendit dans l'eau, mit les vêtements d'or, se lava de nouveau les mains et les pieds, et termina ensuite les sacrifices de *Musaf*, le bouc de *Hattos*, l'holocauste du peuple et le sien.

Immédiatement après, il procéda au sacrifice quotidien du soir, qui était le dernier de ce jour.

25. Il retourna au bain, se lava les mains et les pieds, déposa les vêtements d'or, se baigna, mit de nouveau les

habits blancs, fit de nouvelles ablutions, et entra pour la quatrième fois dans le saint des saints. Il y chercha l'encensoir et la cuiller, sortit et alla au bain, se lava les mains et les pieds, ôta les vêtements blancs, descendit dans l'eau, se revêtit des habits d'or, fit des ablutions, se rendit à l'autel d'or, brûla l'encens du soir, purifia les lampes, se lava une dernière fois les mains et les pieds, déposa les vêtements d'or et mit son costume de tous les jours; les vêtements blancs furent conservés dans un lieu fermé, car ils ne devaient plus jamais servir.

Voilà ce que l'Écriture et le Talmud rapportent sur les cérémonies accomplies par le grand prêtre le jour du Kipour. Si nous nous rappelons la quantité des actes, le nombre des sacrifices (il y en avait 15 et le sabbath 17), les ablutions et les changements de vêtements; si nous pensons que le grand prêtre a dû, la veille, manger peu et en ce jour s'abstenir de toute nourriture; qu'il a dû passer la nuit sans sommeil et se livrer à des soins nombreux et difficiles, nous comprendrons le bonheur qu'il éprouvait après avoir terminé heureusement cette journée, dont dépendaient le salut et l'avenir de son peuple. Il réunissait ses amis dans une fête pour se réjouir et rendre grâce à Dieu.

Le *Schebet Juda* contient les renseignements suivants, donnés par un témoin oculaire, sur la solennité de la fête du Pardon à Jérusalem :

« Sept jours avant Yom Kipour, on prépara, dans la maison du grand prêtre, des siéges pour le chef de la justice, le Nasi, le souverain pontife et le Segan; de plus, soixante-dix fauteuils d'argent pour les membres du

Sanhédrin. Après que l'assemblée eut pris place, le plus âgé des prêtres se leva et adressa au grand prêtre une chaleureuse exhortation. — Sachez, disait-il, devant qui vous vous trouvez dans le saint des saints; la moindre absence de dévotion pourrait vous coûter la vie. Alors la rédemption d'Israël, qui met toute sa confiance en vous, serait impossible. C'est pourquoi examinez votre conduite, cherchez si vous ou vos frères n'avez pas commis un péché, fût-il bien léger. Le grand prêtre répondit : — J'ai déjà examiné ma conduite et adjuré mes frères d'en faire autant, et nous tous nous nous repentons de nos péchés. Après cette déclaration, le prince prononçait à son tour des paroles d'encouragement et d'espérance.

« Bientôt après on annonça que le grand prêtre allait se rendre au temple et que tous devaient l'y accompagner. Le cortége se mettait en route dans l'ordre suivant : en tête marchaient les descendants de la race des rois d'Israël, puis ceux de la famille de David; un héraut d'armes les précédait et criait : Rendez hommage à la maison de David ! Après eux s'avançaient les lévites, et un héraut criait : Faites honneur à la maison de Lévi! Suivaient des milliers de prêtres; tous étaient vêtus de soie et de pourpre. Arrivaient ensuite les chanteurs, les joueurs de harpe, les trompettes, les gardiens et les employés du temple, et les membres du Sanhédrin. Le cortége finissait par cent prêtres portant à la main des bâtons d'argent pour faire place.

« Puis paraissait le grand prêtre, entouré des anciens du sacerdoce. A tous les coins des rues où il passait, il y avait des docteurs de la loi qui criaient : « Salut, seigneur grand prêtre, priez l'Éternel pour notre conserva-

tion, afin que nous puissions nous consacrer à la divine loi. » Arrivé à la porte de la montagne du temple, il priait pour la conservation de la maison de David, celle d'Aaron, et pour le sanctuaire, et tout le monde criait *Amen!* avec une force telle que la terre en était ébranlée. Le grand prêtre, s'inclinant vers le peuple, s'éloignait de lui profondément ému. Deux chefs de prêtres le conduisaient dans son appartement, où ils le laissaient seul.

« Voilà l'entrée du temple; mais la sortie, le soir du Kipour, lorsque le grand prêtre avait rempli heureusement ses saintes fonctions, était encore plus magnifique et plus majestueuse. Tout le peuple marchait devant lui, vêtu de blanc; beaucoup portaient des torches de cire blanche; toutes les fenêtres étaient brillamment illuminées et ornées d'étoffes aux splendides couleurs. La foule était si grande et l'empressement si fort, que le grand prêtre arrivait rarement chez lui avant minuit; car, bien que tout le monde eût jeûné en ce jour, personne ne voulait cependant se retirer avant d'avoir touché et embrassé les mains du souverain pontife. »

Nous n'avons plus ni Jérusalem, ni autel, ni grand prêtre; nous ne pouvons plus nous réunir au sanctuaire illustre où Dieu faisait resplendir sa lumière, où la foi juive trônait dans sa gloire, où la vérité et le salut descendaient sur les mortels, où le monde entier dirigeait ses regards, son respect et son admiration. Mais nous avons toujours le Yom Kipour, le jour trois fois saint que, par une faveur toute particulière, le Très-Haut nous a donné pour l'expiation de nos fautes et le rajeunissement de notre vie. L'israélite le moins scrupuleux est en ce jour un pontife du Seigneur priant pour lui, pour sa

famille, pour Israël, pour l'humanité entière, sacrifiant son corps pour le bonheur de la communauté et de son pays. Le Yom Kipour fait descendre du ciel le pardon du monde, et le fil rouge attaché à la pointe du rocher d'où fut précipité le bouc émissaire est devenu un phare éclatant, un rayon lumineux de la foi israélite, brillant sur les hauteurs de la société, pour chasser et refouler dans l'abîme le mal et les ténèbres.

SOUKOTH. — FÊTE DES TENTES.

חג הסכות

ביום ההוא אקים את סכת
דויד הנפלת .

Le repentir, la pénitence, l'expiation, sont entrés, aux jours de Rosch Haschanâ et de Kipour, dans le cœur et la vie d'Israël, et se sont montrés avec éclat dans d'augustes solennités. Dieu a pardonné — סלחתי כדבריך. Comme gage de ce pardon adorable, de cette réconciliation avec le Ciel, de cette renaissance à la vie, notre divine religion offre à ses enfants une fête de joie et d'allégresse, une fête de triomphe sur le mal, un doux repos et un ineffable bonheur après des *jours redoutables*, de larmes et d'angoisse. Elle dit :

« Le quinzième jour de ce septième mois sera la fête des Tentes, sept jours, consacrés à l'Éternel.

« En ce quinzième jour du septième mois, époque à laquelle vous rentrez les biens de la terre, vous célébrerez la fête de l'Éternel pendant sept jours, le premier jour un repos et le septième jour un repos.

« Et vous prendrez le premier jour le fruit de l'arbre *hadar*, des branches de palmier, de myrte et de saule de rivière, et vous vous réjouirez devant l'Éternel votre Dieu sept jours.

« Vous demeurerez sous des tentes pendant sept jours; tous les membres d'Israël habiteront des Soukoth ;

« Afin que vos générations apprennent que j'ai fait habiter les enfants d'Israël sous des tentes, lorsque je les ai tirés de Mizraïm, moi l'Éternel votre Dieu. »

(Lév., XXIII, 34-43.)

Ainsi la fête du 15 Tischri est en rapport direct avec

celle du 15 Nisan. La première est la *promesse*, la promesse de la terre fortunée où coulaient le lait et le miel (Exode, III, 17); la seconde, c'est l'*accomplissement*, la possession. Pesach, la sortie d'Égypte, est la constitution morale et spirituelle d'Israël par l'union et la solennité pascale et, sept semaines après, la promulgation de la loi sur le Sinaï. Soukoth est sa constitution civile et territoriale. Ces trois fêtes s'appellent : מועדים לשמחה חגים וזמנים לששון « anniversaires de joie, époques d'allégresse »; parce que toutes les trois nous mettent en présence de Dieu, de la nature et de notre histoire miraculeuse. Pesach : au printemps de notre existence israélite, nous avons le sacrifice de l'agneau en Égypte et l'offrande de l'*omer* dans le temple; Schabouoth : dans notre été spirituel et naturel, nous recevons la loi divine et nous offrons au Seigneur les prémices de notre champ; Soukoth : dans notre double automne, nous nous rappelons, sous les tentes, les voyages de nos pères, et nous portons à Jérusalem la dîme de nos récoltes.

« La fête des Tentes, dit Maïmonide, dont le but est le contentement et la joie, dure sept jours, afin que ce but soit manifeste. La Thorâ elle-même indique la raison de son époque : « Quand vous rentrerez votre travail des champs באסף את מעשיך מן השדה (Exode, XXXIII, 16); c'est un temps de loisir et de repos de travaux indispensables. Déjà Aristote, dans le livre IX de l'Éthique, raconte que c'était une vieille coutume des anciens peuples : « Les sacrifices primitifs et les réunions eurent lieu après la rentrée du blé et des fruits, comme offrandes de gratitude pour le repos. » Il faut ajouter que le séjour sous la tente à cette époque de l'année n'est pas pénible, car il n'y a alors ni grande chaleur, ni grand froid. Ces deux fêtes, Soukoth et Pesach, nous apprennent des vérités et des vertus. Quant aux vérités, la fête de Pesach doit nous rappeler les miracles d'Égypte et en conserver la mémoire à tout jamais, et la fête des Tentes, perpétuer le souvenir des miracles du désert. Pour ce qui est des vertus, elles enseignent que l'homme, dans les jours de sa prospérité, doit penser

aux temps du malheur, afin qu'il ne cesse de remercier Dieu et apprenne la vertu de la modestie et de l'humilité. Il doit manger à la fête de Pesach du pain azyme et des herbes amères, pour se rappeler nos destinées d'autrefois; de même il doit quitter sa maison et habiter une tente comme les malheureux habitants du désert, pour penser que nous nous sommes trouvés un jour dans la même position, ainsi qu'il est dit : כי בסכות הושבתי את בני ישראל (Lévitique, XXIII, 43). Nous sommes sortis de cette position, nous habitons de belles maisons dans le meilleur et le plus fertile des pays, par la grâce de Dieu et par suite de ses promesses à nos pères, qui étaient des hommes parfaits par leurs sentiments et leur conduite : c'est Abraham, Isaac et Jacob.

« Nous devons aussi, d'après les fondements de la loi, attribuer tout le bien que Dieu nous a accordé ou nous accordera, au mérite de nos ancêtres Abraham, Isaac et Jacob, « parce qu'ils observaient la voie de l'Éternel et pratiquaient la vertu et la justice. » (Genèse, XVIII, 18.) Pour la sortie de la Soukah, le huitième jour de la fête, il a été institué une autre fête, complément de la joie, dont on ne peut jouir entièrement sous des tentes, mais dans des demeures vastes et spacieuses. » (*Moreh*, III, 43.)

Cette fête est donc une grande action de grâce rendue à l'Éternel pour les biens spirituels et matériels dont il nous a gratifiés depuis la sortie d'Égypte jusqu'à la prise de possession de Canaan et jusqu'à nos jours. Pour indiquer sa signification religieuse et historique, elle s'appelle fête des Tentes; pour exprimer la pensée de ses bénédictions matérielles, elle est nommée : חג האסיף « Fête de la rentrée des récoltes. » Aussi l'Écriture dit-elle (Deut., XVI, 13) : « Vous célébrerez la fête des Tentes pendant sept jours, quand vous aurez recueilli de l'aire et du pressoir (les fruits de vos champs). » Comme symboles de ces divines bénédictions, la religion nous met en main le bouquet du *loulab*, les quatre espèces de fruits et de plantes dont la vue et le parfum sont si agréables et dont la Palestine était si riche. Le choix de ces quatre espèces a donné lieu à de belles et poétiques explications.

Maïmonide (*ibidem*) dit qu'elles représentent la joie de ce que nos pères avaient quitté le désert, où il n'y avait ni culture, ni fruits, ni vin, ni eau. — הנראה לי בארבעה מינים שבלולב, שהם שמחה בצאתם מן המדבר אשר היה לא מקום זרע ותאנה וגפן ורמון ומים אין לשתות, אל מקום האילנות ויתני פרי והנהרות D'autres pensent que le rameau de palmier dans la main du croyant annonce le triomphe d'Israël au jour du Kipour, en devenant juste et pur devant le Seigneur. (*Ialkut*, § 651.) D'après un autre Midrasch, le faisceau des quatre espèces est l'emblème de l'unité et de la fraternité israélite. יעשו כלם אגודה אחת ויכפרו אלו על אלו. On a vu également dans la branche de palmier le symbole de la force religieuse; dans le myrte celui l'innocence; dans le saule, celui de la modestie; dans l'*ethrog*, celui de l'aménité et de l'amour du prochain. Mais n'importe la signification particulière de ces quatre objets : ils représentent les biens de la terre que nous devons à la bonté divine, ils réveillent le souvenir de la Palestine et du temple — זכר למקדש —, excitent la méditation religieuse et font naître de saintes pensées.

La fête de Soukoth fut célébrée à Jérusalem avec un éclat indicible, surtout la cérémonie *des aux* — שמחה בית השואבה — dont le Talmud dit : « Celui qui n'a pas vu la joie régnant pendant cette cérémonie n'a jamais vu de joie sur la terre. (*Soukah*, 51 *a*.) Les Soukoth (tentes) étaient charmantes; on employait pour leur construction des branches d'olivier, de palmier, de myrte, etc. (Néhémias, VIII, 15.) C'étaient de beaux et heureux jours, dont le prophète promet le retour à Israël et à l'humanité, en disant : « Et ceux qui resteront des peuples qui avaient marché contre Jérusalem monteront toutes les années pour se prosterner devant le Roi, l'Éternel Ze-

baoth, et pour célébrer la fête de Soukoth. » (Zacharie, XIV, 16.)

Encore dans la dispersion, avec quel bonheur et quel amour le vrai israélite construisit la Soukah! Il n'épargna, il ne recula devant aucune difficulté et aucun sacrifice, rien ne lui parut trop beau pour orner et embellir ce sanctuaire. Les femmes et les filles d'Israël y mirent tout leur génie, toutes leurs charmantes et gracieuses inspirations, cherchant les plus beaux fruits et les plus belles fleurs pour rehausser l'éclat de ce tabernacle du Très-Haut. C'était la joie des enfants, le ravissement des femmes, la béatitude des vieillards, la félicité de tous les cœurs et l'élévation de toutes les âmes!... Que peut remplacer ces joies pures, vivifiantes, célestes?

Le dernier jour de *hol hamoëd* (demi-fête), appelé *hoschanah rabbah*, est célébré avec une grande solennité par des prières particulières, des processions, des illuminations, etc. [1]. Nos traditions attribuent une gravité extrême à ce jour, dont la nuit précédente est passée par les fidèles en prière et en récitation des Écritures.

Le huitième jour est la *fête de clôture* — שמיני עצרת — (Nombres, XXIX, 35), par laquelle, d'après nos traditions, Dieu a voulu donner à Israël une marque particulière de sa tendresse et de son amour. Les solennités de Tischri sont arrivées à leur terme; mais notre Père au ciel n'aime pas se séparer déjà de ses enfants, et il leur dit: עצרת תהיה לכם « Restez encore un jour auprès de moi! » Le lendemain, la Synagogue célèbre *la réjouissance de la loi* — שמחת תורה, — où l'on termine et recom-

(1) Le Talmud (*Soukah*, 44 *b*) fait remonter aux prophètes une des cérémonies de ce jour.

mence la lecture du Pentateuque, ce qui est un signe de l'immortalité de la Thorâ. Dans le magnifique office divin de cette journée, où la Synagogue déploie toutes ses splendeurs et fait remonter au ciel toutes ses harmonies, on chante les mérites et la gloire de Moïse, les bienfaits de la loi de Dieu dont il est dit dans la *haftara* de cette fête : « Que le livre de cette Thorâ ne quitte pas votre bouche ! Méditez-le jour et nuit, afin que vous puissiez observer tout ce qui y est écrit, et alors vous réussirez dans votre chemin et vous serez intelligent. » (Josué, I, 8.)

Voilà les fêtes du Seigneur — אלה מועדי ה', — les saintes convocations d'Israël, le repos de la fatigue, la trêve de la malédiction, la céleste rosée dans l'aridité de l'existence, la poésie et l'idéal dans le prosaïsme et la vulgarité du monde, le sourire du ciel dans la tristesse de la terre, un des plus grands et plus précieux dons du Très-Haut[1]. A chacun de leur retour, on voit tout ce qu'il y a d'énergie et de vigueur, d'élévation spirituelle et d'enseignements sublimes dans ce judaïsme, dont les siècles ajoutent à la force, dont les persécutions augmentent la vie, dont la liberté éclaire les divines splendeurs.

Le Regret, la Lutte, le Triomphe, voilà ce que représentent les grandes images de nos trois solennités de Tischri.

Rosch Haschanâ, c'est le jour du souvenir, de l'exa-

(1) קבע לישראל שבתותי ומועדים לפי שהוא חנון ורחום על בניו וחפץ להצדיקם (Raschi à Psaume CXI, 4).

men que l'israélite doit faire de sa conduite, de ses actes, de ses pensées. Le symbole de ce rappel moral et religieux est le Schofar, qui réveille la conscience endormie et lui crie le mal qu'on a fait et celui qu'on aurait pu empêcher.

Le Kipour, c'est l'expiation, dont le symbole est le jeûne, la macération, la lutte avec les appétits grossiers, le combat avec les exigences de la matière, la guerre avec le despotisme des sens, qui précipite l'homme dans l'abîme, tue son corps sur la terre et son âme dans l'éternité.

Soukoth est la fête du triomphe, la réconciliation avec les vertus sociales et les commandements divins; son symbole est le bouquet du *loulab* et le banquet sacré sous la tente fleurie, où pénètrent les étoiles du ciel, le sourire des anges, la grâce et l'amour du Très-Haut.

Notre vie tout entière est un Rosch Haschanâ, *le premier jour* de l'immortalité qui commence par la naissance ici-bas : vie dont chaque matin est un regret, un souvenir pénible, une pénitence des œuvres et des événements de la veille, une *trouah*, un cri du devoir et de la religion qui se fait entendre partout, au milieu de tous les enivrements comme de toutes les défaillances, un *scheborim*, un déchirement continuel de nos projets, de nos espérances, de nos joies et de notre bonheur.... אשרי ידעי תרועה.

La mort est le Kipour, la lutte et l'expiation, la séparation douloureuse et violente des jouissances, des vanités, des richesses et des grandeurs de la terre, la séparation de tout ce qu'on a aimé avec passion, recherché avec délire, souvent obtenu par le crime : lutte et expiation suprêmes où l'israélite, recevant un rayon d'en haut,

s'écrie avec les fidèles qui entourent son lit : « Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est un Dieu un et unique; béni soit son nom à tout jamais; l'Éternel seul est Dieu ! »

La résurrection dans le ciel, c'est le Soukoth, le repos et la béatitude de l'âme, sa joie, — זמן שמחתינו — au milieu des élus, inondée de félicités ineffables, contemplant la divine majesté dans ses sublimes et lumineuses perfections, entendant le concert des séraphins dans un ravissement sans fin, et célébrant le *simchath-thorâ*, le triomphe et la gloire de la vérité israélite auprès de son foyer étoilé et sa source trois fois sainte... C'est le עת האסיף, l'époque de la récolte, la saison de la rentrée des fruits..., quand on a bien semé sur la terre, quand on a bien cultivé l'Eden terrestre que Dieu nous a donné à garder.

Toute notre histoire, notre passé et notre avenir sont dans les grandes fêtes de Tischri.

Nous avons eu notre Rosch Haschanâ, l'anniversaire de la création du monde, le jour du jugement, où Adam-Israël, à cause de ses fautes, fut exilé du paradis, de la Palestine, sa belle et merveilleuse patrie. Après le péché, il a reconnu qu'il était nu, dépouillé de son manteau de gloire et de ses richesses du ciel et de la terre... Alors a commencé pour lui le Kipour, une longue et terrible expiation, la torture de sa chair et l'affliction de son âme, ועניתם את נפשתיכם... une quintuple macération (ה' עניים) de vingt siècles : la ruine du divin sanctuaire, la perte de la patrie, la perte de la nationalité, la dispersion dans le monde, la persécution et le martyre.... Mais déjà nous entrevoyons les lueurs de la fin pro-

chaine, le *Néïlah* de cette mortification immense; déjà de brillantes et bienheureuses étoiles se lèvent sur notre tête et nous annoncent la Néoménie de Jérusalem et la résurrection de Sion; déjà nous entendons la voix des élus et des anges chanter en chœur : והוא רחום יכפר עון « Il est miséricordieux, il a pardonné ! » le cantique suprême du soir de nos souffrances... Bientôt nous célébrerons le Soukoth, זמן שמחתנו, l'époque de notre joie éternelle et de notre bonheur éternel, la période de notre repos sous les bénédictions de Dieu et l'amour des hommes, la fête de la régénération de l'humanité par Israël, par sa foi, ses vertus et ses lumières, le jour où les quatre espèces, ארבעה מינים, les quatre races, israélites, chrétiens, musulmans et païens, seront réunies באגודה אחת dans une vérité immortelle et dans une fraternité impérissable ! הרחמן הוא יקים לנו את סכת דויד הנפלת.

HANOUKA. — FÊTE DES ILLUMINATIONS.

חנוכה

על הנסים ועל הפרקן ועל הגבורות ועל התשועות ועל הנפלאות שעשית לאבותינו בימים ההם בזמן הזה

L'hiver a envahi la ville et la campagne avec sa tristesse et ses ténèbres, son ciel voilé par des nuages de glace, et sa terre couverte d'un linceul de neige. Un sommeil de mort pèse sur la nature comme la pierre froide de la tombe, les arbres ressemblent à des squelettes et les oiseaux ne chantent plus ; on n'entend d'autres voix que le mugissement de la tempête et les cris sauvages poussés par les bêtes affamées des bois. Partout le silence, le froid, l'obscurité. Cependant des lumières s'allument dans les demeures d'Israël, la joie et la sérénité de l'âme y règnent et illuminent les yeux des enfants et des vieillards, la table est ornée comme dans un jour de fête, et on entend un divin cantique. Quel est donc l'heureux événement que nous célébrons saintement au milieu du deuil des champs et des bacchanales des villes?

C'est le vingt-cinquième jour du mois de *Kislev*, un des plus glorieux anniversaires du judaïsme.

Cent soixante-dix ans avant l'ère vulgaire, Jérusalem et la Judée étaient envahies par les légions d'Antiochus-Épiphanes, roi de Syrie. Le temple était souillé et saccagé, le culte du Seigneur remplacé par une monstrueuse idolâtrie, les divins commandements du judaïsme pro-

scrits sous peine de mort. Des milliers d'israélites, des princes, des pontifes, des docteurs de la loi, des femmes et des enfants, avaient payé de leur vie leur fidélité à notre foi ; d'autres, brisés par les tortures, avaient cédé et se prosternaient devant les idoles ; d'autres enfin, en petit nombre, s'étaient réfugiés dans le désert, où les creux des rochers, la demeure des serpents et des bêtes fauves, leur servaient d'abri et de temple. L'idolâtrie et ses abominations, la tyrannie et ses cruautés semblaient invinciblement assises sur la terre sacrée d'Israël.

Parmi ceux qui avaient bravé les ordres tyranniques d'Antiochus, se trouvait Matathias, fils de Jean, le grand prêtre, de la famille des Asmonéens. Il habitait Modin, bourg de Judée ; il avait onze fils, dont Juda, surnommé *Machabée*[1], était le plus valeureux. Cette pieuse famille était plongée dans le plus profond deuil à cause des malheurs de son peuple et de la profanation de ses sanctuaires, quand arrivèrent à Modin des envoyés du roi, accompagnés de soldats, pour amener et pour forcer les habitants à embrasser le culte des faux dieux. Ils firent briller aux yeux de Matathias toutes les promesses, les honneurs, les dignités, les richesses, s'il voulait obéir aux ordres du roi. Le fidèle pontife repousse énergiquement ces offres, et, transporté d'une sainte colère, tue un Juif qui va sacrifier sur l'autel païen, ainsi que l'en-

(1) Plus tard toute la famille reçut ce nom de Machabée qui a été l'objet de nombreuses explications. On l'a fait dériver du mot hébreu מקבי, marteleur (forgeron), à cause des coups terribles donnés par Juda à l'ennemi. D'anciens poëtes hébreux ont comparé les héros victorieux à des forgerons (Zacharie, II, 3-4) ; on en trouve une analogie dans le nom de Charles *Martel*. Dans les temps plus anciens, on pensait que le surnom de Machabée formait les initiales des quatre mots מי כמוכה באלים ה', que Juda avait fait écrire sur les drapeaux de son armée.

voyé du roi venu pour contraindre à l'apostasie, et renverse l'autel de l'idolâtrie. Le signal de la révolte est donné. Matathias fait un appel au peuple et se retire avec ses fils et ses adhérents dans les montagnes. Ils livrent une première bataille aux capitaines syriens, rétablissent partout le culte du Seigneur, organisent la résistance, défendent la loi divine contre la puissance des païens. L'héroïque vieillard va mourir ; il appelle ses fils et leur dit :

« L'orgueil et le châtiment, le temps de la destruction et de la colère ardente, sont venus dans toute leur force. Et maintenant, mes enfants, combattez pour la loi et donnez votre vie pour l'alliance de nos pères. Souvenez-vous de nos ancêtres et des actions qu'ils ont accomplies au milieu de leurs générations, et acquérez une grande gloire et un nom éternel. Abraham n'a-t-il pas été trouvé fidèle dans l'épreuve et mérité par là une récompense? Joseph, aux jours de ses malheurs, observa la loi et devint maître de l'Égypte. Pinéhas, notre aïeul, obtint l'alliance de l'éternel sacerdoce, parce qu'il s'était enflammé pour le Seigneur. Josué, parce qu'il remplissait le commandement, devint juge en Israël. Caleb hérita du pays, parce qu'il témoigna la vérité devant l'assemblée du peuple. David, à cause de sa piété, obtint le trône et le règne comme héritage pour l'éternité. Élie fut élevé au ciel, parce qu'il combattait pour la loi. Anania, Asaria et Misaël, furent, à cause de leur foi, sauvés des flammes. Daniel, dans son innocence, fut arraché de la gueule des lions. Et ainsi reconnaissez de génération en génération que tous ceux qui espèrent en Dieu ne succombent pas. N'ayez pas peur devant les discours de l'homme impie, car son pouvoir devient poussière; aujourd'hui il s'élève avec orgueil, et demain on ne le trouvera plus, car il sera retourné à la tombe, et son plan est déjoué. Et vous, mes enfants, soyez forts et soutenez virilement la loi, alors vous serez glorifiés. Simon, votre frère, je le sais, est un homme sage; obéissez-lui tous les jours, il vous servira de père. Juda, le Machabée, est un homme vaillant depuis sa jeunesse; qu'il soit votre chef dans la guerre et combatte le combat du peuple. Réunissez autour de vous tous les partisans de la loi, et vengez le peuple. Rendez aux païens ce qu'ils vous ont fait, et faites attention aux prescriptions de la loi. » (I Machabée, II, 49-68.)

Juda prend le commandement d'une petite phalange de combattants mal armés, mal vêtus, mal nourris. Mais il enflamme et exalte leur courage en leur communiquant son esprit, son divin enthousiasme, et en leur adressant des discours comme jamais capitaine n'en a fait entendre à ses soldats. Aussi s'élancent-ils dans la bataille comme des lions, comme des archanges au glaive flamboyant, ne craignant et ne connaissant pas la mort. Antiochus, furieux de cette résistance d'une poignée d'hommes, envoie contre eux des légions nombreuses et redoutables, des généraux illustres et puissants, Apollonius, Séron, Gorgias, Nicanor, Lysias, Ptolémée; mais ils sont défaits par le Machabée, à qui rien ne résiste. Leurs armes, leurs trésors, leurs éléphants, tout leur riche matériel de guerre tombe entre les mains du héros israélite, et des milliers de cadavres ennemis couvrent les champs de bataille de Bethoron, de Gadara, d'Idumée, d'Azot, de Jamnia, de Bethsura, etc.

Les ennemis survivants prennent honteusement la fuite; alors Juda rassemble son armée et se dirige vers Jérusalem, dont l'aspect lui arrache des larmes et des cris de douleur. Il chasse les païens des lieux saints et procède immédiatement à la reconstruction et à la purification du temple. On fabrique de nouveaux vases sacrés; on offre l'encens sur l'autel restauré, et on illumine le sanctuaire. Et le lendemain, 25e jour du 9e mois (*Kislev*), anniversaire de sa profanation, le temple fut solennellement inauguré par des sacrifices, des cantiques, des actions de grâces, des chœurs de lévites accompagnés de trompettes, de harpes et de cymbales. « Juda, dit Josèphe, célébra durant huit jours avec tout le peuple, par de solennels sacrifices, la fête de la restauration du temple,

et il n'y eut point de plaisir honnête que l'on ne prît durant ce temps. Ce n'étaient que festins publics; l'air retentissait des hymnes et des cantiques que l'on chantait à la louange de Dieu; et la joie fut si grande de voir, après tant d'années et lorsqu'on l'espérait le moins, rétablir les anciennes coutumes de nos pères et l'exercice de notre religion, qu'il fut ordonné que l'on en ferait tous les ans une fête qui continuerait durant huit jours. Elle s'est toujours observée depuis, et on la nomme la fête des *Lumières*, à cause, à mon avis, que ce bonheur fut comme une agréable lumière qui dissipa les ténèbres de nos longues souffrances, et vint à paraître dans un temps où nous n'osions nous le promettre. »

« Ils célébrèrent huit jours avec joie, à la façon de la fête des Tentes, en se rappelant qu'ils avaient naguère passé cette fête sur les montagnes et dans les cavernes comme des bêtes sauvages. C'est pourquoi ils prirent aux mains des branches de lierre et des rameaux de palmier et entonnèrent des cantiques à Celui qui leur avait accordé le bonheur de purifier son temple[1]. » (II, Machabée, X, 6-8.)

D'après la tradition, c'est en souvenir d'un miracle particulier que nous allumons des lumières les soirées de cette fête. « Les Grecs avaient rendu impures toutes les huiles qui se trouvaient dans le temple. Après le triomphe des Asmonéens, on trouva, après de longues

(1) ויצו יהודה ואחיו וכל עדת ישראל לחוג את חנוכת המזבח בחמשה ועשרים לכסלו מדי שנה בשנה שמונת ימים בהודות והלל ל״ה
« Juda, ses frères et toute la communauté d'Israël ordonnèrent de célébrer la fête de la restauration du temple, tous les ans le vingt-cinquième jour de *Kislev*, pendant huit jours, par des actions de grâces et des louanges à l'Éternel. » (I Machabée, IV, 59; II Mach., I, 10.)

recherches, un seul flacon d'huile sainte portant le cachet du grand prêtre. Ce n'était que pour les besoins d'un jour; mais par un miracle, ce peu d'huile dura huit jours. » (*Sabbath*, 21 *b*.)

On rappelle aussi, pendant cette fête, l'histoire et l'héroïsme de Judith (*Iozeroth* de sabbath Chanouka, אודך כי אנפת).

« La prescription relative à l'illumination de Chanouka est un devoir fort agréable ; il faut l'observer exactement pour faire connaître le miracle et augmenter la louange de Dieu et la gratitude qu'on lui doit pour les choses merveilleuses qu'il a faites en notre faveur. » (Maïmonide, *Hilchath chanouka*, IV, 12.)

D'après le Midrasch, l'histoire de cette fête et la cérémonie de l'illumination sont déjà indiquées dans le Pentateuque. » (*Menorath hammaor*, chap. 133.) (1)

Cet anniversaire de la restauration du temple nous rappelle qu'à toutes ses gloires Israël peut ajouter la gloire militaire, un courage, un héroïsme, dont l'histoire des plus fameux et plus puissants peuples ne donne peut-être pas d'exemple. Jusqu'alors, nos pères étaient souvent sortis vainqueurs des combats, par l'intervention visible et directe de la Divinité. « Dieu combattra pour vous, » disait Moïse à son peuple poursuivi par Pharaon. Dans la lutte avec Amalec, Moïse éleva les mains vers le ciel, et l'ennemi fut vaincu. Les murs de Jéricho tombaient d'eux-mêmes, s'enfonçant si profondément dans

(1) *Midrasch Agada*, cité par Raschi à בהעלותך : פ' למה נסמכה פרשת מנורה לחנוכת הנשיאים לפי כשראה אהרן חנוכת הנשיאים חלשה דעתו שלא היה עמהם בחנוכה לא הוא ולא שבטו , אמר לו הק"בה חייך שלך גדולה משלהם שאתה מדליק ומטיב את הנרות בכל ערב .

le sol, qu'on voit encore aujourd'hui qu'un prodige a passé par là. David avait une armée bien organisée, des généraux habiles, des ressources militaires considérables. Mais l'immortel Asmonéen, au milieu d'un pays occupé par des légions ennemies puissantes et nombreuses, n'ayant, lui, pour armée que quelques hommes peu familiarisés avec l'art de la guerre, livra aux bataillons d'Antiochus des batailles sanglantes, et planta sur leurs camps et sur leurs cadavres le drapeau du Dieu d'Israël! Quel capitaine, ancien ou moderne, pourra donc effacer la grande figure de Juda Machabée? (1)

Cet anniversaire nous montre aussi que tous les ennemis de notre race, pour nous vaincre et perpétuer notre chute, employaient tous le même moyen, la proscription de notre religion. Ils savaient bien qu'aussi longtemps qu'Israël reste fidèle à sa loi et pratique ses commandements sacrés, aucune puissance du monde ne peut l'asservir. Pour devenir maître de nous, il faut renverser notre rempart: la religion que nous avons reçue sur le Sinaï! Là est notre force, là est notre victoire, là est notre immortalité!

Vingt siècles ont passé sur cette grande et glorieuse époque de l'histoire israélite. Pendant l'immense intervalle qui nous en sépare, Israël a souvent eu à lutter, non contre les seules armées des Syriens, mais contre la puissance de tous les empires et de tous les temps réunis, qui tous, par des persécutions sanglantes ou des

(1) « Les Asmonéens, dit Maïmonide, ont sauvé Israël de leurs puissants ennemis, établi un souverain de la famille sacerdotale, et rendu à Israël la royauté pendant plus de deux siècles, jusqu'à la destruction du second temple. » (*Yad Hachsaka*, H., Chanouka.)

séductions perfides, par la force brutale ou des lois injustes, ont cherché « à nous faire oublier la loi de Dieu et déserter les décrets de sa volonté » להשכיחם תורתך ולהעבירם מחקי רצונך. Souvent notre sanctuaire fut violé, profané, détruit matériellement sur la terre ou attaqué moralement dans sa base; et souvent aussi il a été reconquis, purifié, consacré de nouveau à la foi et à la vérité israélites. Le miracle de Hanouka s'est mille fois répété : une étincelle de croyance israélite a suffi pour entretenir le feu sacré pendant des milliers de siècles; une seule vérité israélite marquée du sceau divin a alimenté l'esprit et le cœur de mille générations. Aucune puissance du monde ne peut donc renverser notre temple tant que l'idée israélite brûle sur son autel comme le feu descendu du ciel, tant que la pratique du commandement israélite se montre à tous comme le pain sacré sur la table du sanctuaire ; et la Synagogue peut retentir à tout jamais de cette parole du prophète : « Chantez, fille de Sion, soyez dans la joie, car je viens habiter au milieu de vous, dit l'Éternel. » רני ושמחי בת ציון.

POURIM. — FÊTE DES SORTS.

פורים

ברוך מרדכי היהודי,
ברוכה אסתר בעדי,
וגם הרבונה זכור לטוב.

Le mois d'*Adar* a toujours été cher à Israël, car il rappelle particulièrement la divine protection descendue si souvent d'en haut, et d'une manière si miraculeuse, sur notre sainte et antique race; il rappelle les coups portés par la Providence à Pharaon et à Aman, pour avoir attenté à la liberté et à la vie de nos pères. Aussi le Midrasch dit-il : « Si toutes nos fêtes étaient un jour abolies, celle de Pourim ne le serait pas. » Organe et représentant de la liberté morale dans le monde, Israël célèbre avec bonheur et orgueil les anniversaires de sa délivrance; car, pour lui, l'oppression n'est pas seulement un attentat à la dignité humaine, mais aussi un crime de lèse-divinité, puisqu'elle est la soumission idolâtre à un homme ou à un gouvernement qui s'arroge sur la société l'autorité et les droits de Dieu. C'est pourquoi toute notre loi religieuse, depuis la solennité de Pesach jusqu'à celle du 14 Adar, est une loi d'émancipation et d'affranchissement. אַל תִּקְרָא חָרוּת אֶלָּא חֵרוּת.

Dans la fête de Hanouka, nous voyons le salut d'Israël conquis par l'épée victorieuse d'un homme; dans la fête de Pourim, c'est la grâce d'une femme qui a sauvé

nos pères. Le Seigneur se sert de toutes sortes de moyens, de toutes espèces d'anges, pour nous arracher au péril; et en Israël, où il y a égalité absolue de gloire, de martyre et de lumière divine, les femmes aussi bien que les hommes sont les envoyés du Très-Haut.

« Esther est pour nous une douce et ravissante image, un des plus purs diamants de la couronne israélite. Dans Myriam, veillant, priant et pleurant sur le bord du Nil, où son frère attend la mort, nous admirons la prudence et l'amour fraternel; dans Debora, la prophétesse et l'oracle céleste, nous saluons la poésie sacrée et l'inspiration divine; dans Judith, soldat du Seigneur, nous sommes frappés du courage surnaturel qui mit une épée dans la main délicate de cette immortelle héroïne de notre race; dans Ruth, l'infortunée Moabite, nous sommes touchés du dévouement de la fille pour sa mère adoptive, de l'attachement d'une étrangère à notre Dieu et à notre foi; dans Esther, nous adorons la grâce, le charme, la pieuse modestie, la sainte résignation poussée jusqu'au martyre, qui brilleront à jamais, comme un astre éclatant, dans l'âme, dans le souvenir et dans la reconnaissance de toute femme d'Israël. » (1)

Mais voici l'événement qui a donné lieu à la fête de Pourim.

Assuérus, roi de Perse et de Médie, dans la troisième année de son règne, répudie la reine Vasthi, parce que dans un festin elle refuse de paraître devant les invités; quatre ans après, il choisit pour femme Esther, une Juive, nommée jusqu'alors Hadassa. Mardochée, son parent et tuteur, remplissant les fonctions de gardien de porte à la cour, se distingue en découvrant une conspiration ourdie contre la vie du roi. Mais, bientôt après, il refuse de rendre les honneurs publics habituels à Aman, l'orgueilleux grand-vizir; celui-ci en est tellement exaspéré qu'il demande au roi l'extermination de tous les Juifs

(1) *Lettres d'une Parisienne*, *Univers israélite*, mars 1856.

habitant l'empire persan. Le roi y consent, et l'o
donné, dans toutes les provinces et toutes les vi
faire mourir les Juifs le 13e jour du mois d'*Ad*
marqué par le sort comme favorable à l'entrepris
licitée par Mardochée, Esther va chez le roi,
couvre son origine juive, tenue secrète jusqu'a
supplie pour son peuple. Sa prière est écoutée
est mis à mort, Mardochée est élevé à la dignité
et l'ordre d'extermination rendu contre les Juifs
nulé par un autre décret qui autorise ces derniers à
ser par les armes toute agression. Le 13 Adar,
attaqués dans beaucoup de localités; mais, soute
les employés du roi, ils triomphent partout. En s
de cette délivrance, la fête de Pourim est institu
cet événement, arrivé environ six siècles avant l'
gaire, embrasse une période de dix ans.

Le document qui contient l'histoire de ce dram
chef-d'œuvre d'exposition, de style, de couleur lo
composition en est attribuée par le Talmud (*B*
thra, 15 *a*) aux docteurs de la grande synagogu
Mardochée a fait partie [1], bien que le nom de
se trouve pas une seule fois dans le livre d'Es
Meguilla. Ce livre, qui a inspiré les poëtes de
pays et de tous les siècles, a aussi excité les
tions des plus profonds penseurs. On y lit :

« Dans la troisième année de son règne, Assuérus fit un fe
seigneurs et à ses serviteurs, les princes de Perse et de
officiers et les gouverneurs des provinces, pour montrer les
et la gloire de son règne, les magnificences et les splende
grandeur, pendant cent quatre-vingts jours. »

[1] Talmud *Meguilla*, 16 *b*, 7 *a*.

Voilà, certes, une abominable inauguration d'un règne! Tout un peuple convié à une ivresse de six mois, pendant lesquels le travail est abandonné, le sanctuaire de la justice fermé, le foyer domestique livré à la solitude et au désordre, tous les devoirs moraux et sociaux oubliés ou violés... Est-il étonnant qu'Assuérus ait voulu vendre les Juifs à Aman, après avoir épuisé tant de trésors du pays par d'indignes dissipations! Mais c'était toujours ainsi l'habitude de tous les tyrans qui ont persécuté nos pères. Quand, par une vie de désordre et de débauche, ils avaient ruiné leur pays, ils ont, sous le masque hypocrite du zèle religieux, attaqué les israélites et confisqué leurs biens. C'est encore aujourd'hui le secret des exactions dont nos coreligionnaires de certaines contrées sont toujours victimes. Aussi, pour punir Pharaon dans l'intention même de son crime, Dieu avait promis à Abraham que ses enfants quitteraient l'esclavage chargés de richesses. Aussi le livre d'Esther, qui commence par une immense orgie, comment finit-il? Par cette phrase significative : *Le roi Assuérus frappa de contributions ses possessions de terre et de mer.* » (Chap. X, 1.)

Cette ivresse de cent quatre-vingts jours se termina par un acte aussi insensé que monstrueux. Malgré la sévère coutume persane qui défend aux femmes de se montrer à visage découvert devant les hommes (Voy. Josèphe, 11e livre, chap. VI), le roi ordonna à la reine de venir s'exposer aux regards avinés de ses convives. Vasthi, qui, au milieu de tant de désordres, sut résister à un caprice tyrannique et maintenir la dignité de l'épouse et de la reine, fut lâchement punie par la perte de sa couronne.

Voilà où conduisent les fêtes du paganisme, les fêtes de toutes les sociétés où la pensée divine est absente, où la loi morale est blessée, où la dignité humaine est foulée aux pieds! « L'État, dit un philosophe célèbre, perd plus de sujets par les fêtes que par les batailles. » Bien avant lui, un docteur de la Synagogue, Rabbi Siméon, disait : « Trois hommes qui mangent ensemble et ne s'entretiennent pas de choses religieuses sont comme s'ils mangeaient d'un sacrifice offert aux idoles. » (*Aboth*, III, 4.) Mais le festin d'Israël, c'est *la table devant le Seigneur* (Ezéchiel, XLI, 22); c'est la fête de Pourim, qui resserre les liens de la fraternité israélite et envoie des dons aux pauvres (Esther, IX, 22); c'est le repas de Moïse, où Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent manger avec Jéthro *devant l'Éternel* (Exode, XVIII, 12); c'est le repas des princes d'Israël *qui contemplèrent Dieu avant de manger et de boire* (*Ibid.*, XXIV, 11); c'est le repas d'Abraham visité par les anges, sanctifié par la prière, et où la femme est l'objet des hommages et des promesses du Ciel. Mais, aux saturnales de l'idolâtrie, « le peuple se lève de grand matin, offre des sacrifices abominables, se met à manger et à boire, et se livre à tous les débordements. » (Exode, XXXII, 6.)

Esther, la modeste et humble jeune israélite, l'emporta sur les milliers de filles persanes qui se disputaient la couronne. Cependant son triomphe, qui ruinait tant de prétentions et d'espérances, n'excita la jalousie de personne: « elle conquit la grâce de tous ceux qui la voyaient. » (II, 15.) Le roi mit le diadème sur son front et la proclama reine à la place de Vasthi. Pour célébrer cet heureux événement, il donna à ses princes et à ses digni-

taires un festin, non une orgie comme sous la première sultane, mais le *festin d'Esther*, c'est-à-dire présidé par la convenance, la dignité, les nobles et délicates manières; et, au lieu d'enivrer la populace de Suze et de la plonger dans tous les mauvais excès, le roi *accorda au pays des soulagements et distribua des bienfaits.* (*Ibid.*, 18.) Voilà le cadeau de noces qu'Esther avait demandé, voilà la première influence de la reine israélite!

« Esther ne révéla pas sa race ni son peuple, ainsi que le lui avait recommandé Mardochée. Elle obéit à ses paroles comme au temps où elle était encore sous sa tutelle. » (*Ibid.*, 20.)

La noble fille de Juda n'avait pas honte de sa foi, ne rougissait pas de son origine israélite; elle alla bientôt, au jour du danger, en donner un grand et éclatant témoignage. Au milieu de ses splendeurs, elle ne voyait que Sion détruit, que le sanctuaire dévoré par l'incendie, que ses pères opprimés et persécutés; vêtue de soie et d'or, ayant un monde à ses pieds, son âme en deuil portait le cilice et la cendre :

Esther, disais-je, Esther dans la pourpre est assise,
La moitié de la terre à son sceptre est soumise :
Et de Jérusalem l'herbe cache les murs!

Mais Mardochée, inspiré par la sagesse divine, lui avait dit de garder le secret de sa naissance jusqu'au jour marqué d'en haut. Et elle, souveraine d'un empire immense, continua d'obéir à son parent comme si elle était encore une pauvre orpheline. Quelle humilité dans la grandeur et quelle union dans la famille! Voilà l'honneur, la bénédiction et le salut du judaïsme : réserve et modestie dans la fortune, dignité et fierté dans le malheur, céleste harmonie au foyer domestique, tendresse et res-

pect des enfants envers leurs parents. Sacrifice, dévouement et amour, voilà les âmes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob vivant éternellement dans leur postérité!

Un complot contre la vie du roi fut découvert par Mardochée; il en informa Esther, qui en prévint le roi « au nom de Mardochée ». Elle réserva à son parent la gloire et la récompense de ce grand service.

Cependant le prince des ténèbres, l'auteur de tout mal, Satan, voyait avec colère la piété et la vertu assises sur le trône; il était furieux de voir Israël jouir d'un peu de repos et de sécurité, d'entendre dans le palais du roi, — temple des faux dieux et des pratiques abominables, — les cantiques de Sion s'élever en l'honneur du Dieu-Un dans les suaves chœurs d'Esther et de ses compagnes... Alors il ressuscita de l'enfer un descendant d'Agag, pour détruire l'œuvre du Seigneur et faire du paradis un désert et un tombeau... Mais la faiblesse de Saül envers notre plus cruel ennemi allait être réparée par sa noble petite-fille.

Aman, de la race d'Amalec, fut élevé au rang de premier vizir. Tous les serviteurs du roi se prosternèrent devant lui, à l'exception de Mardochée, dont la religion et le sentiment israélite lui défendaient cette vile adoration d'un mortel. Aman, dont la vengeance n'était pas satisfaite par la mort d'un seul, voulait immoler à sa colère et à son orgueil blessé tous les Juifs de l'empire; il dit au roi :

« Il est un peuple dispersé et décimé parmi les peuples de toutes les contrées de ton empire; leurs lois sont différentes de celles de toutes les nations, et ils n'observent point les lois de ton règne : il ne convient point au roi de les tolérer. S'il plaît au roi, qu'ils périssent! »

Langage stéréotypé, mensonge banal, calomnie odieuse, qui se trouvent dans la bouche et sous la plume de tous les persécuteurs de la liberté de conscience, de tous les ennemis d'Israël. Dans tous les pays et dans toutes les religions, on honore particulièrement les associations d'hommes qui, sous le nom d'ordres, de confréries, de congrégations, etc., se distinguent des autres hommes par une certaine austérité de mœurs et une certaine rigidité de conduite. Israël, cette grande confrérie religieuse dans l'humanité, a dû souvent mourir, sous les païens, pour n'avoir pas pris part à des bacchanales abominables; sous les chrétiens, pour avoir été préservée de la peste par la sobriété de sa vie. Toujours et partout, l'accusation d'Aman a poussé des racines empoisonnées dans les cœurs méchants et les instincts féroces.

« Et Esther fait dire à Mardochée : Va, réunis tous les Juifs de Suze, et jeûnez à cause de moi pendant trois jours et trois nuits; moi et mes compagnes nous en ferons autant; et c'est ainsi que j'irai auprès du roi, contrairement à la loi, et, si je dois mourir, je mourrai ! »

Grande et sublime image de la vie d'Israël ! Pour toutes les sérieuses circonstances de son existence ici-bas, l'israélite se prépare par le jeûne, la prière, les bonnes œuvres, la sanctification du corps et de l'âme. Le premier jour de l'an n'est pas chez nous un jour de dissipation et de plaisir, mais un jour saint et auguste consacré à l'Éternel et à l'examen de notre conduite. Le jour du mariage est, pour les jeunes époux israélites, un jour de recueillement et de pieuses méditations. Nos pères ont célébré leur délivrance de Mizraïm par la divine solennité de la soirée pascale. Après nos grandes fêtes du printemps et de l'automne, il y a des jours d'abstinence

pour expier les péchés qu'on a pu commettre dans la joie et dans l'enivrement. La vie israélite tout entière est un long jour de pénitence et de prières, car d'un moment à l'autre on peut être appelé devant le Roi des rois, et paraître en sa présence, *contrairement à la loi*, chargé de fautes et d'iniquités..... Qui sait si alors le souverain maître du monde tendra à Esther le sceptre d'or de la miséricorde et du pardon?... Qui sait si Esther pourra alors se montrer dans le palais céleste ornée des vêtements royaux de la vertu et de la sainteté, et si elle pourra offrir aux élus du ciel le festin de ses mérites, les fruits de son passage sur la terre ?...

« En cette nuit le sommeil du roi était troublé; alors il ordonna d'apporter le livre des souvenirs, les chroniques des temps, et ils furent lus devant lui. Et il s'y trouvait écrit que Mardochée avait révélé le complot de Bigthana et Teresch, deux officiers du roi, qui avaient voulu attenter aux jours du roi Assuérus. »

Ouvrez donc le livre des souvenirs, rois et nations de la terre, et vous trouverez sur mille pages les services qu'Israël vous a rendus, le puissant concours qu'il a apporté à votre prospérité, à votre salut, à votre gloire! Ouvrez les chroniques des temps, souverains d'Espagne, et vous verrez des juifs assis dans vos conseils, administrant vos finances, commandant vos armées, élevant haut votre nom et portant au loin l'illustration de votre empire par leur patriotisme, leur science, leur poésie, leurs chants divins!... Réveillez-vous de votre sommeil, souverains et peuples, ouvrez le livre des souvenirs, ouvrez les chroniques des temps, et voyez si vous ne seriez pas plongés encore dans la barbarie, dans les ténèbres de l'idolâtrie, dans l'abomination de tous les crimes, si Israël ne vous avait révélé le mal et le bien, fait con-

naître son Dieu, sa loi, sa céleste lumière!... Comment avez-vous récompensé Mardochée, qui vous a sauvé la vie éternelle?...

« Alors le roi dit à Aman : « Hâte-toi, prends le manteau royal et le cheval, comme tu as dit, et fais ainsi à Mardochée, le Yehudi, qui est assis à l'entrée du palais ; n'omets rien de tout ce que tu as dis. »

Si le méchant est souvent pris dans le piége qu'il a tendu à son prochain, les fruits de son ambition et de ses calculs égoïstes ne sont pas moins souvent le partage d'autrui. Aman a beau calomnier Mardochée et ravaler ses mérites, tramer contre lui de noirs complots, le persécuter odieusement pour un peu d'air et de bien-être dont il jouit dans le coin d'un palais quelconque..., au moment où le méchant croit avoir atteint son but, au moment où il croit avoir accablé l'homme juste de désespoir et d'affliction, une réaction s'opère, la vérité se fait jour, et Aman est forcé de rendre justice à celui qu'il a persécuté, et sa femme lui dit comme Seresch : « Tu tomberas devant lui ! »

« Et beaucoup d'habitants du pays embrassèrent le judaïsme, *car la crainte des Yehudim les avait saisis.* »

Preuve de la valeur des changements de religion quand la terreur et la force brutale, dans les temps antiques, quand des lois intolérantes et des inégalités civiles, dans les temps modernes, conduisent l'homme à l'apostasie. Mais au moins les coreligionnaires de Mardochée, en triomphant de leurs ennemis, n'en confisquaient pas les biens pour les forcer à abjurer leur culte. ובבזה לא שלחו את ידם.

« *Et ils ne touchèrent pas au butin.* »

Glorieux témoignage pour le désintéressement de nos

pères! Éclatante réfutation de tout ce que nos adversaires, anciens et modernes, ont dit et écrit de la prétendue cupidité de nos coreligionnaires. Au jour de leur triomphe, les israélites sujets d'Assuérus avaient à leur merci tous les biens de leurs ennemis, « car la crainte de Yehudim était tombée sur eux » (VIII, 17); cependant ils ne touchèrent à rien, comme Abraham après sa victoire sur les quatre rois; et leur triomphe, au lieu de coûter une larme aux habitants paisibles de l'empire, fit que « la ville de Suze retentit de joie et d'allégresse ». (*Ibid.*, V, 15.) A leur sortie de l'Egypte, les Hébreux se firent payer le juste et légitime salaire de leurs travaux de quatre siècles. A leur délivrance de la persécution d'Aman, ils distribuèrent des secours aux pauvres et contribuèrent à la puissance et à la prospérité de l'empire, « car Mardochée, le Juif, était le second après le roi et cherchait le bonheur de son peuple. » (X, 2-3.) Descendants de Benjamin, Mardochée et Esther ont accompli cette merveilleuse prédiction de Jacob : « Benjamin, un loup qui dévore, le matin il consume sa proie, *et le soir il partage les dépouilles.* » (Genèse, XLIX, 27.) C'est la distribution et la charité de Pourim!

« Et Mardochée écrivit ces événements et envoya des lettres à tous les Juifs de l'empire du roi Assuérus, leur disant de célébrer tous les ans le quatorzième et le quinzième jour du mois d'*adar*, en souvenir des jours où les Yehudim conquirent le repos sur leurs ennemis, et du mois où la douleur fut transformée pour eux en joie, et le deuil en fête; exhortant de célébrer ces jours en festins et en allégresse, et par l'envoi de présents l'un à l'autre et de dons aux pauvres. »

Voilà la vraie fête d'Israël, illuminée par la fraternité et la charité, ces deux grandes lumières resplendissant au ciel du monde israélite pendant les jours du bonheur

comme pendant la nuit de l'infortune. Aussi la solennité de Pourim a-t-elle toujours été marquée au milieu de nous par une abondance de charité et d'actes bienfaisants. Maïmonide dit : « Il vaut mieux distribuer en ce jour plus de dons aux pauvres que de faire à soi-même un grand festin, ou d'envoyer des présents à ses amis. Il n'est point de joie plus grande et plus méritoire que celle de réjouir le cœur des nécessiteux, des veuves, des orphelins et des étrangers. » (H. *Meguilla*, II, 17.) [1]

[1] « Il faut donner à tous ceux qui tendent la main ; car il n'est point de contentement plus grand et plus méritoire que de réjouir le cœur des pauvres, des orphelins, des veuves et des étrangers. Celui qui réjouit ces infortunés est comparable à la bonté divine dont il est dit : « Elle relève l'esprit des malheureux et le cœur des affligés. » (*Ibidem.*)

LES JEÛNES.

הצומות

—

אם אשכחך ירושלים תשכח ימיני.

A côté de ses fêtes, demi-fêtes et jours fériés [1], Israël a des jours de jeûne et de deuil, en commémoration de tristes souvenirs. Ces jours de jeûne, pour lesquels est prescrite une abstinence rigoureuse de toute nourriture, sont :

1° Le 3 *Tischri* (צום גדליה), pour rappeler le meurtre commis sur Ghedalyahu, gouverneur de la Judée, dont la mort a fait évanouir la dernière espérance d'Israël sous la domination babylonienne. (II Rois, XXV; Jérémie, XLI.) Ce jeûne est en même temps un des dix jours de pénitence de Tischri.

2° Le 10 *Tebeth* (עשרה בטבת), jour où commença le siége de Jérusalem par Nabuchodonosor. (II Rois, XXV, 1 ; Jérémie, XXXIX, 1 ; Ezéchiel, XXIV, 1-2.)

(1) Ces jours fériés sont : les Néoménies (*rosch hodesch*) ; le 15 *schebat*, commencement de l'année pour les arbres, dont les fruits sont soumis à la dîme à partir de cette époque ; le 18 *iyar* (33e jour de l'*omer*), anniversaire de la cessation d'une épidémie ; le 15 *ab*, anniversaire de la réconciliation de la tribu de Benjamin avec les autres tribus, et d'autres événements ; le petit Pourim ; la veille des fêtes et le lendemain (ערב חג); les trois jours qui précèdent la fête des Semaines (שלשת ימי הגבלה). Ces jours ne se distinguent des jours ordinaires que par quelques changements dans les prières.

3° Le 13 *Adar* (תענית אסתר), jeûne d'Esther. (*Esther*, IV, 16; IX, 31.)

4° Le 17 *Tammouz* (שבעה עשר בתמוז), anniversaire de plusieurs événements malheureux. Le culte, dans le premier temple, cessa en ce jour avant la destruction; au siége du second temple par les Romains, la muraille principale de la ville fut renversée. En ce jour aussi, les tables de la loi furent brisées par Moïse à la vue du veau d'or. (*Taanith*, 26 *b*.)

5° Le 9 *Ab* (תשעה באב), jour de deuil et de larmes, qui a vu la destruction de deux temples de Jérusalem. (II Rois, XXV, 8; Josèphe, *Guerres des Juifs*, VI, 4, 5; *Taanith*, 29 *a*; *Rosch Haschana*, 18 *b*.)

Ce lugubre anniversaire du cinquième mois est célébré par la Synagogue dans l'affliction la plus sombre et la plus profonde. Jour néfaste et épouvantable, marqué de sang, de larmes et de désespoir, où notre couronne fut brisée, notre gloire plongée dans la poussière, notre peuple dispersé au vent, nos princes et nos pontifes enchaînés au char de triomphe du vainqueur, où l'idolâtrie fut victorieuse et Dieu, en quelque sorte, exilé de la terre!... En vérité, non-seulement Israël, mais tout le genre humain, devrait pleurer la chute du temple qui a arrêté le monde dans la marche de son développement, reculé de longs siècles le vrai progrès de l'humanité, sa perfection, son bonheur et son salut.

L'histoire raconte la résistance héroïque, désespérée, inouïe, faite par les israélites aux légions romaines. Titus dut lancer toute son armée, l'enflammer par des discours enthousiastes, fanatiques, promettre des récompenses brillantes et menacer par des châtiments terribles, pour vaincre chez ses soldats la terreur que les

Juifs leur inspiraient [1]. Et, sans la discorde que de longues souffrances et la trahison avaient fait naître dans

[1] Il leur disait entre autres :

« Cette constance invincible que les Juifs témoignent au milieu de tant de maux qui étonneraient des âmes lâches, ne doit-elle pas aussi vous animer? Quelle honte serait-ce que des soldats romains, des soldats que je commande, des soldats qui en temps de paix s'occupent continuellement aux exercices de la guerre, et qui dans la guerre sont accoutumés à toujours vaincre, cédassent en courage aux Juifs?.... Quelle infamie vous serait-ce de témoigner moins de cœur que ceux sur qui vous avez tant d'avantage? Quoi! les Juifs, qui ne doivent point avoir de honte d'être vaincus, puisqu'ils sont accoutumés à la servitude, ne craignent pas, pour s'en affranchir, de mépriser la mort et de nous attaquer avec tant de hardiesse, non par espoir de nous pouvoir vaincre, mais par vaillance; et nous qui avons assujetti à notre domination presque toute la terre et toutes les mers, et à qui il n'est pas moins honteux de ne pas vaincre qu'aux autres d'être vaincus, nous attendrons avec une si puissante armée que la famine et le besoin achèvent d'accabler les révoltés, sans oser rien entreprendre de glorieux, quoiqu'il n'y ait rien que nous ne puissions entreprendre sans grand péril?.... Je ne vous parlerai point des louanges que méritent ceux qui finissent leurs jours les armes à la main, et qu'une gloire immortelle rend toujours vivants, même après leur mort, dans la mémoire des hommes; mais je vous dirai seulement que je souhaite qu'une maladie emporte durant la paix ces lâches dont les âmes et les corps descendent ensemble dans la tombe : car, qui ne sait que ceux qui meurent en combattant avec un courage invincible ne sont pas plutôt dégagés de la prison de leurs corps qu'ils vont prendre leur place dans le ciel entre les étoiles, d'où leurs âmes héroïques paraissent à leurs descendants comme des esprits bienheureux, pour les animer à la vertu par le désir de posséder un jour une même gloire; et qu'au contraire les âmes de ceux qui meurent de maladie dans un lit, quelques tourments qu'elles souffrent dans un autre monde pour être purifiées de leurs taches, sont ensevelies avec leur nom dans des ténèbres perpétuelles?.... Je m'engage à récompenser de telle sorte le mérite de celui qui montera le premier sur la brèche, que, soit qu'il vive ou qu'il meure après avoir fait une si belle action, il sera digne d'envie, puisque s'il survit il commandera à ceux qui auparavant lui étaient égaux, et que si cette brèche devient son tombeau, il n'y aura pas d'honneurs que je ne rende à sa mémoire. » (Josèphe, *Guerre*, VI, 4.)

Jérusalem, les Romains, qui avaient vaincu le monde, ne seraient peut-être jamais parvenus à incendier le sanctuaire du Très-Haut.

Dieu l'a permis... Mais il n'a pas souffert que la Terre-Sainte appartînt jamais définitivement et paisiblement à aucun peuple. Des torrents de sang ont été en vain répandus pour la possession des ruines de Jérusalem, qu'aucune puissance du monde n'a jamais pu relever. Depuis la chute d'Israël, la Palestine, qui était jadis le paradis terrestre, s'est couverte de deuil, de ronces et d'épines, d'un voile funèbre, a résisté à tous les efforts du laboureur, à toutes les tentatives de culture et de résurrection faites par l'or, la science et le génie des nations.

« Jamais les dieux des païens, chante Byron, ne pourront habiter le temple où Jéhova résida un jour ! »

Le Messie seul pourra restaurer la cité sainte, relever de la poussière les sanctuaires du Très-Haut, faire refleurir le Libanon et le Hermon, peupler le Tabor et le Carmel, animer les bords bénis du Jourdain et du Kidron, et Canaan gardera le deuil et restera un désert jusqu'au jour où reviendront sur sa terre ses légitimes héritiers : Israël !

La paix et le bonheur ne seront stables dans le monde que lorsque Jérusalem en sera de nouveau la capitale, le sanctuaire et le divin flambeau.

Nous avons encore le jeûne des premiers-nés (תענית בכורים), le 14 *nisan*, pour rappeler la protection divine dont les premiers-nés des israélites furent l'objet en Egypte au milieu de la mort des Egyptiens; les jeûnes après les fêtes de Pesach et de Soukoth (שני חמישי ושני).

Les israélites jeûnent aussi à l'anniversaire de la mort d'un père ou d'une mère.

Le jeûne en lui-même, l'abstention matérielle de nourriture, n'est utile et méritoire que par sa signification et ses résultats. Les prophètes, notamment Isaïe, blâment les jeûnes quand on les considère, non comme un moyen, mais comme un but, une réparation suffisante de tous les torts et de tous les péchés. « Ta contrition aux jours de jeûne ne t'approche davantage de Dieu que ta joie aux jours de sabbath et de fête : l'une et l'autre doivent être accompagnées d'une dévotion parfaite et d'un cœur recueilli. » (*Kusari*, II, 50.) La pénitence, la conversion, l'immolation du mal, voilà le but réel de nos jeûnes; ils sont institués pour pleurer de tristes événements et inspirer de pieuses résolutions, le retour à la vertu et aux devoirs religieux, dont la pratique sincère apaisera le Ciel, guérira les blessures du passé, séchera les larmes et amènera un avenir plein de félicité. « Tous ces jeûnes, dit Maïmonide (H. *Taanith*), cesseront un jour; ils seront même transformés en jours de fête et de joie, ainsi qu'il est dit : « Voici la parole du dieu Zebaoth : Les jeûnes du quatrième, du cinquième, du septième et du dixième mois seront convertis, dans la maison de Juda, en joie, en allégresse et jours de fête. Aimez seulement la vérité et la paix ! » (Zacharie, VIII, 19.)

TEPHILLIN. — PHYLACTÈRES.

תפילין

ת"ר חביבין ישראל שהיבבן הק"בה במצות
תפילין בראשיהן ותפילין בזרועותיהן .

« Que les paroles que je te commande aujourd'hui « soient sur ton cœur; tu les inculqueras à tes enfants, « tu en parleras dans ta maison et sur la route, en te « couchant et en te levant; *tu les attacheras en un signe « sur ta main, et tu les porteras comme un fronton entre « tes yeux.* »

Ce dernier verset du Schemâ, cette auguste et immortelle profession de foi israélite, contient un des préceptes les plus bienfaisants et les plus admirables descendus du ciel sur le peuple-pontife du Sinaï.

Les capsules sacrées que l'israélite met tous les jours sur le bras gauche, vis-à-vis du cœur, et sur le front, siége de la pensée, renferment quatre morceaux de l'Écriture qui sont la base et l'histoire de la croyance juive. Les deux premiers (קדש לי כל בכור Exode, XIII, 1-10, et והיה כי יביאך *ibid.*, 11-16) prescrivent le devoir de consacrer les premiers-nés au service de Dieu, de nous rappeler éternellement la sortie miraculeuse de l'Égypte, d'en transmettre le souvenir à nos enfants, de célébrer le Pesach. « Que ces événements soient un signe sur ta main et un souvenir entre tes yeux, *afin que la loi de l'É-*

ternel soit constamment dans ta bouche. » למען תהיה תורת ה' בפיך. « Car c'est avec une main forte que le Seigneur nous a fait sortir de Mizraïm. »

Le troisième chapitre (שמע, Deut. VI, 4–9) révèle le dogme fondamental de la croyance israélite de l'unité de Dieu, et demande pour lui l'amour et l'adoration des humains; et le quatrième chapitre (והיה אם שמוע, *ibid.*, XI, 13–21) annonce les récompenses attachées à l'observation des commandements et les châtiments qu'entraîne leur transgression.

« Le contenu de ces quatre chapitres, dit R. Aaron Halevi dans le livre החינוך, est supérieur à celui des autres parties de l'Écriture, puisqu'il s'y trouve la reconnaissance de la souveraineté de Dieu (קבלת עול מלכות שמים), la sortie d'Égypte, qui montre le pouvoir du Très-Haut de changer les lois de la nature, et l'attention qu'il porte au monde d'ici-bas (והשגחת האל בתחתונים). Voilà les fondements du judaïsme. C'est pourquoi il nous a été ordonné de porter ces chapitres tous les jours entre nos yeux et sur la table de notre cœur : car c'est là que se trouve le séjour de l'intelligence, et en les portant comme un souvenir, nous nous y fortifions, nous avançons dans les voies du Seigneur, et nous méritons la vie éternelle. » [1]

Nous n'avons presque rien à ajouter aux paroles de l'illustre rabbin de Barcelone. L'infinie sagesse qui a puisé notre religion à la source même de la vérité et de

[1] « L'israélite porte les Tephillin à la tête, qui est le siége de la pensée et du souvenir, et au bras, source de la force. Ce qui est écrit dans les Tephillin a pour objet l'unité de Dieu, la récompense, la punition et le souvenir de la sortie d'Égypte, puisque c'est une preuve irréfragable que Dieu est en rapport avec ses créatures, les entoure de sa providence et connaît leurs actions. » (*Kusari*, III, 11.)

la lumière, avait vu ailleurs, dans les régions des ténèbres et du chaos moral, des talismans et des amulettes que la superstition portait pour se préserver des maladies, des maléfices, des charmes et des sortiléges. Ces objets d'une grossière et abrutissante idolâtrie, on les attachait même au corps des animaux immondes pour les garantir des épidémies et du *mauvais sort*. Le saint écrin dont notre religion nous ordonne de nous parer doit préserver l'homme de l'erreur et de l'ignorance; il renferme, non des remèdes matériels, mais la vérité et la vie. C'est dans ce sens que dit le talmudiste : « Quiconque met les Tephillin vit longtemps, » אמר ריש לקיש כל המניח תפילין מאריך ימים. (*Menachoth*, 44 *a*.) Aussi l'israélite, avant de remplir ce devoir, prononce-t-il cette solennelle confession : לשם יחוד « Au nom du Dieu unique et saint (béni soit-il!) et au nom de tout Israël, je me dispose à mettre les Thephillin, pour accomplir la loi de mon Créateur...; ils annoncent son unité et les miracles qu'il fit en notre faveur pour nous délivrer de l'Égypte; car à lui appartiennent la puissance et le règne, au ciel comme sur la terre, pour agir selon sa volonté. Il nous a ordonné de les placer sur le bras, en souvenir de sa force; du côté du cœur, pour soumettre nos désirs et nos passions au service de notre Seigneur, et sur le front pour indiquer que le cerveau et l'âme, nos sentiments et nos facultés sont consacrés au culte du Très-Haut. Et par l'accomplissement de ce précepte, j'aurai la force de conserver saintes mes pensées, et mon cœur pur de tout péché, afin qu'aucune séduction ne s'en empare et ne m'entraîne dans la perdition, afin que je puisse vivre selon les commandements de l'Éternel, ainsi que le veut mon cœur. *Amen*. »

Voilà comment l'israélite se prépare tous les matins à

son œuvre quotidienne. Par les Tephillin qu'il met au front, il élève sa pensée vers le monde spirituel, allume son intelligence d'une sainte et vive clarté, et se rend digne du grand titre de fils aîné de Dieu qu'Israël a reçu au Sinaï par sa foi, et conservé au milieu des peuples par ses luttes et ses vertus וראו כל עמי הארץ כי שם ה' נקרא עליך .... ר' אליעזר הגדול אומר אלו תפילין שבראש (*Meguilla*, 16 *b*). Par les Tephillin qu'il attache au bras, il sanctifie ses actes, son travail, sa vie matérielle, sa conduite envers ses concitoyens et son pays. Il ne profanera plus par une mauvaise action la main sur laquelle il a placé cette parole de Dieu : וארשתיך לי בצדק ובמשפט « Je contracterai avec toi une alliance *de vertu, de justice, de grâce et de miséricorde.* » Il ne souillera plus par le péché ce corps devenu en quelque sorte le tabernacle et l'arche des tables de la loi. ר"א בן יעקב אומר כל שיש לו תפילין בראשו ותפילין בזרועו וציצית בבגדו ומזוזה בפתחו חכל בחזוק שלא יחטא (*Menachoth*, 43 *b*). Il ne violera plus aucune des lois divines et humaines qu'il porte tous les jours en substance entre ses yeux et sur son cœur, comme l'uniforme de la vertu et le drapeau de l'honneur. En se parant des Tephillin, l'israélite renouvelle tous les matins ce serment inviolable à Dieu et à l'humanité dont le Talmud dit : א"ר אבין בר רב אדא א"ר יצחק מנין שחק"בה מניח תפילין שנ' נשבע ה' בימינו ובזרוע עוזו. Et au moment où l'aurore matinale éclaire la terre et ses habitants, une lumière plus éclatante apparaît sur le front d'Israël et embrase de ses feux la région des esprits et les horizons célestes des âmes d'élite.

Certes, aucune éducation, aucun progrès moral ou social, aucun développement de la raison et de la civilisation ne sont capables de produire de tels effets dans l'esprit et l'action de l'homme. Le pauvre, courbé par la

misère et brisé par les souffrances, ne se livrera pas au découragement et au désespoir qui engendrent si souvent le crime et la mort; car il trouvera dans les Thephillin le récit des malheurs inouïs endurés par ses ancêtres en Égypte, dont le Seigneur les a cependant délivrés lorsqu'aucun secours ne semblait plus possible. Le riche ne croira pas sa puissance plus inébranlable que celle de Pharaon, et ne se permettra pas d'irriter le ciel en présence de cette terrible menace: « וחרה אף ה' בכם La colère de l'Éternel s'enflammera contre vous; il fermera le ciel, qui ne donnera plus sa pluie; la terre ne produira plus ses fruits, et vous serez bientôt proscrits de la terre fortunée que le Seigneur vous aura donnée. » Le riche encore, par la loi du premier-né renfermée dans les Tephillin, se rappellera le devoir de rendre une partie de son bien à Dieu, dont il a reçu tout, de consacrer au culte divin, aux institutions religieuses et au développement de la science et de la vie israélite parmi ses frères, une portion des richesses qui lui ont été confiées pour en faire le meilleur usage possible. Le père de famille, par son exemple et sa parole, s'occupera lui-même et avec un zèle ardent de l'instruction religieuse de ses enfants, pour se conformer à ces versets des Thephillin : והיה כי ישאלך בנך־והגדת לבנך־ולמדתם אתם את בניכם־ושנותם לבניך « Vous inculquerez ces commandements à vos enfants, vous en parlerez dans vos maisons, dans vos voyages, en vous couchant et en vous levant. » Tous aimeront leur patrie qui leur accorde le bienfait de la liberté, en pensant à la servitude égyptienne et à toutes les horribles persécutions des siècles et des pays barbares. Tous aimeront leur prochain en voyant devant eux le *Schemâ Israël* qui proclame Dieu comme le père de la famille

humaine, comme le Créateur de tous les hommes qui se doivent entre eux amour, protection et soutien comme des frères et des amis. Tous se rappelleront, par le nœud des Tephillin, l'alliance de Dieu avec Israël, l'alliance de l'israélite avec tous les sacrifices, tous les dévouements, tous les devoirs. C'est cette alliance, dont les Tephillin sont le divin symbole, que le Seigneur a montrée à Moïse (מלמד שהראה לו הק"בה למשה קשר של תפילין) en lui disant : « Tu me verras par derrière, » (*Menachoth*, 35 *b*) les rayons de ma lumiere, le reflet de ma sainteté, le cortége de mes vertus ; montre-les à mon peuple que je veux m'attacher pour toujours. וארשתיך לי לעולם

L'utilité des Tephillin est donc incontestable. Rien ne peut donner au cœur tant de pureté, à l'esprit tant d'élévation, à la vie entière tant de fraîcheur et de sérénité que l'observation de cet adorable commandement, qui nous arme tous les matins de toutes les forces morales et spirituelles. Pour le négliger, il faudrait être l'ennemi de sa propre existence, de sa dignité et de son salut, préférer un vêtement ou un bijou dont la vanité nous couvre, à cet ornement de l'âme envoyé à l'israélite par le Ciel, pour le faire briller dans la création des êtres supérieurs de toutes les grâces et de toutes les perfections. Les Tephillin sont seulement prescrits aux hommes; cependant on en a vu porter par d'illustres femmes qui, les préférant à tous les joyaux, ont voulu, selon la parole de l'Écriture, « les attacher autour de leur cou et les graver sur la table de leur cœur » קשרם על גרגרתיך כתבם על לוח לבך, convaincues qu'elles plairaient dans cette parure à Dieu et à l'humanité. ותמצא חן ושכל טוב בעיני אלהים ואדם. De nombreux et glorieux martyrs ont conservé les Tephillin jusque dans les flammes et la mort, voulant ainsi

paraître avec cette divine couronne au milieu des anges et devant le trône de l'Éternel. Cette immense fidélité à ce commandement, cette inébranlable conviction de ses bienfaits et de son influence salutaire, cette mystérieuse voix qui semble sortir de la boîte des Tephillin comme du fond d'un sanctuaire immortel, ne parlent-elles pas assez à notre conscience et à notre raison pour nous faire embrasser avec foi et amour ce symbole de la grandeur et de la délivrance d'Israël, de son progrès moral et de ses destinées?

Le judaïsme met tant d'importance à tout ce qui se rattache aux Tephillin, à la matière dont ils se composent, à leur confection, à la manière de les porter, à l'écriture des chapitres, etc., qu'il déclare les moindres détails, « loi mosaïque depuis le Sinaï. » (הלכה למשה מסיני) Et Maïmonide, l'immortel docteur de la Synagogue, ajoute : « La sainteté des Tephillin est bien grande; aussi, pendant qu'ils sont sur la tête et au bras de l'homme, doit-il être humble, craindre Dieu, ne pas se livrer à des choses futiles ou à des conversations vaines, ni avoir aucune pensée mauvaise; mais il doit tourner son cœur vers la vérité et la justice. » אלא מפנה לבו בדברי האמת והצדק. Il dit encore : « Quiconque récite le Schemâ sans Tephillin, c'est comme s'il portait un faux témoignage contre soi-même (*Berachoth*, 14 *b*); il transgresse huit commandements, puisque c'est dans quatre chapitres que se trouve la prescription des deux Tephillin [1]. Mais celui qui s'y est habitué vivra longtemps, ainsi qu'il est dit : « L'Éternel vous fera vivre à cause de leur mérite. » שנ' ה' עליהם יחיו.

[1] Exode, XIII, 9-16; Deut., VI, 8; XI, 18.

Quand une loi religieuse a pour elle tant d'autorités spirituelles, tant d'utilité pratique, tant de saintes et salutaires traditions, il est bien permis de la considérer comme une pierre angulaire de notre vie israélite. L'incrédulité peut sourire de ce que nous prenons à la lettre les paroles de l'Écriture; elle peut contester la haute antiquité ou l'obligation des Tephillin; mais nous la défions de nous offrir quelque chose, un livre, une cérémonie ou une doctrine, qui pénètre le cœur et l'esprit de sentiments si élevés et de vertus si touchantes; nous la défions d'éclairer l'âme de nos enfants d'une lumière aussi vive et d'une joie aussi céleste que cet ornement religieux, qui est la plus pure étoile de leur jeunesse et le guide magique et infaillible à travers leur vie. Le jeune front qui se pare des Tephillin s'élève vers Dieu et sa vérité, et la main entourée de ces liens sacrés apprend facilement à s'étendre vers les hommes et à les serrer sur la poitrine avec amour et charité.

MESOUSAH. — TZITZITH.

מזוזה — ציצית

—

שמא יאמר אדם מי מעיד בי ?
אבני ביתו וקורות ביתו מעידים בו.
(*Taanith*, 11 *a*.)

Deux fois l'Écriture sainte nous commande d'écrire les paroles divines sur les portes de nos demeures. (Deut., VI, 9; XI, 20.) A ce dernier endroit du Code sacré il est dit : « Afin que vos jours et les jours de vos enfants se prolongent sur la terre que l'Éternel a juré de donner à vos ancêtres aussi longtemps que le ciel sera au-dessus de la terre. »

Par la *mesousah*, la plus pauvre cabane israélite devient un sanctuaire du Très-Haut, un temple consacré à son culte, à la sanctification de notre vie, à la pratique de la vertu, à l'accomplissement de tous les devoirs. « L'homme, dit Maïmonide, doit remplir rigoureusement cette loi, car c'est une obligation permanente et générale. Chaque fois qu'il entre dans sa maison ou en sort, il rencontre le nom du Dieu-Un (béni soit-il !), se rappelle son amour, se réveille de la torpeur, s'affranchit des préoccupations futiles de la vie, et apprend qu'il n'y a rien de vrai et de durable que la connaissance du Créateur de l'univers ; et alors il rentre en lui-même et marche dans la route du bien. » (*Rambam*, H. Mesousah, VI.)

La Mesousah, indépendamment de sa puissante in-

fluence sur la vie intime israélite, est une glorification publique et éclatante de notre foi. Elle dit au passant : Voici la demeure du Dieu d'Israël ! En y entrant, pour des affaires ou des relations sociales, il doit donc y trouver toutes les saintes vertus commandées par ce Dieu, l'amour du prochain, la justice, la loyauté, la charité, des cœurs pour l'aimer et des bras pour le soutenir ; il doit y trouver un refuge contre tous les maux de la vie, une consolation, un soulagement, une espérance, le pain du corps et le pain de l'âme !... Ce drapeau divin, arboré sur la maison israélite, serait déchiré, déshonoré, foulé aux pieds par le mal qui se commettrait au milieu de nous.

La Mesousah n'est pas un talisman pour préserver la maison et ses habitants de danger ou de maladie : « Ceux, dit Maïmonide, qui y écrivent le nom d'anges ou de saints, ou des versets (comme moyen de préservation), sont sous le coup de perdre leur salut éternel. Les insensés ! non contents d'annuler le commandement, ils transforment ce grand acte, qui est la manifestation de l'unité de Dieu, de son amour et de son culte, en amulette d'utilité personnelle, croyant dans leur folie que cela profite aux futilités de la vie. » (*Ibid.*, V.)

L'israélite, en sortant de chez lui, emporte la pensée de Dieu, dont le nom auguste et ineffable est tracé sur la Mesousah, et pénètre son âme et son cœur ; il emporte la conviction que Dieu le suit partout, veille sur ses jours et sur son bonheur, mais aussi sur ses démarches et ses actions. En entrant dans le monde et en s'engageant dans ses luttes, il se rappellera la présence de Dieu, le devoir de l'aimer « de tous nos moyens », de sacrifier à

sa gloire et à sa loi tous les avantages, toutes les richesses de la terre, quand ils ne peuvent se conquérir par la plus rigide, la plus religieuse loyauté, sans faire aucun tort à notre prochain, à notre pays, à notre honneur israélite. Il se rappellera ce qui est écrit dans la Mesousah, qu'il faut consacrer à l'Éternel notre âme et notre cœur, c'est-à-dire ce que nous avons de plus précieux, et qu'il faut, par conséquent, renoncer à tous les biens de la vie quand il s'agit de confesser Dieu ou de pratiquer son commandement. Pourra-t-il rapporter à la maison du bien mal acquis, lorsqu'il doit passer devant ce nom redoutable du Juge suprême qui voit tout, qui sait tout, et dont la pensée veille à la porte israélite comme l'ange au glaive flamboyant à l'entrée du Paradis! Non, car il se rappellera, dans toutes ses œuvres, dans toutes ses relations avec le monde, que la loi divine, dont la Mesousah est comme le titre et le frontispice, est le véritable et seul fondement de sa prospérité, de son salut, et que « malheur à celui qui bâtit sa maison sur l'injustice et sa demeure sur l'iniquité! » (Jérémie, XXII, 13.)

En revenant chez lui, l'israélite, voyant le nom du Très-Haut sur sa porte, se rappellera que Dieu doit avoir la première place dans son âme et son esprit, les premiers embrassements avant sa famille et tout ce qu'il aime, et que c'est à Dieu seul qu'il doit tous les biens, tous les trésors et toutes les félicités d'ici-bas dont le foyer domestique est le séjour, le centre et le rayonnement. Et s'il doit y trouver la misère et les larmes, la maladie et la mort, il se rappellera que sa pauvre maison est habitée par Dieu et la vie éternelle, c'est-à-dire par les suprêmes richesses et par l'immortalité; il pensera aux promesses divines contenues dans la Mesousah, et sera

convaincu que Dieu le délivrera bientôt de toutes les oppressions et de toutes les amertumes de l'existence... Il a trouvé le bonheur, la charité et la vie au seuil de sa demeure, il est donc armé contre le malheur, les ténèbres et les souffrances qui peuvent l'attendre dans son intérieur. Qu'il quitte sa maison ou qu'il y revienne, il sera béni à son entrée et béni à sa sortie. ברוך אתה בבואך וברוך אתה בצאתך.

Les *Tzitzith* (1) sont aux vêtements ce que la Mesousa est à l'habitation. La divine loi dit :

« Parle aux enfants d'Israël et dis-leur qu'ils fassent des Tzitzith aux extrémités de leurs vêtements, eux et leurs générations, et qu'ils attachent à ces Tzitzith un fil de laine azur.

« Ce seront pour vous des Tzitzith que vous regarderez, et vous vous rappellerez toutes les lois de l'Éternel; vous les accomplirez, et vous ne vous écarterez pas pour suivre les penchants de votre cœur et les convoitises de vos yeux.

« Vous vous souviendrez ainsi de tous mes commandements, et vous les observerez, et vous serez consacrés à votre Dieu.

« Je suis l'Éternel, votre Dieu, qui vous ai fait sortir du pays de Mizraïm pour être votre Dieu, moi l'Éternel, votre Dieu. » (Nombres, XV, 37-41.)

L'Écriture sainte dit encore :

« Faites-vous des franges aux quatre coins du vêtement avec lequel vous vous couvrez. » גדלים תעשה לך על ארבע כנפות כסותך אשר תכסה בה (Deut., XXII, 12.)

L'Ecriture explique clairement, nettement, le but des Tzitzith : en les regardant on se rappelle les commande-

(1) « Franges de contemplation », de צוץ, briller. L'ornement d'or sur le front du grand prêtre s'appelait ציץ (Exode, XXVIII, 36). Nous trouvons aussi מציץ מן החרכים « Regarder à travers les grilles. » (Cantique, II, 9.)

ments de Dieu et le devoir de les pratiquer [1], on fuit le mal et le péché. Ainsi l'habit israélite, au lieu d'être un objet de vanité, de luxe mondain pouvant devenir une cause de tentation coupable, est, par cet ornement sacré, le vêtement du pontife placé éternellement devant l'autel du Très-Haut. On connaît la touchante histoire d'un homme qui, à la vue des Tzitzith, a reculé devant le péché et a provoqué une conversion miraculeuse. (*Menachoth*, 44 *a.*) Ces signes extérieurs, qui, au milieu du monde et de ses agitations, ses séductions et ses entraînements, nous rappellent à nous-mêmes, à notre dignité morale, à notre devoir et à notre avenir, sont un grand et immense bienfait de notre religion. Ce sont des anges qui nous entourent sans cesse et nous protégent. (Psaumes XXXIV, 7.) Aussi rendons-nous tous les jours grâce à l'Éternel « d'avoir armé Israël de force en le couronnant d'ornements sacrés. » אוזר ישראל בגבורה, עוטר ישראל בתפארה.

Un illustre penseur israélite, Moïse Mendelssohn, dit dans son commentaire sur le Pentateuque :

« Les peuples primitifs, qui ne connaissaient pas encore l'art d'écrire, avaient l'habitude de tracer des signes, des images, des figures diverses (hiéroglyphes) pour exprimer toute chose qu'ils voulaient transmettre à leurs descendants ; les savants, versés dans l'histoire, comme les magiciens d'Égypte, connaissaient la signification de chaque figure et savaient la traduire. Au commencement, ces figures n'étaient qu'une espèce d'écriture exprimant une idée, comme les lettres de l'alphabet et les mots dont nous nous servons, qui ne sont pas des pensées en eux-mêmes, mais de simples signes. Cependant, dans la suite des temps et de leurs égarements, ces magiciens trompèrent le peuple et lui firent croire que ces figures étaient en elles-mêmes des choses

[1] Raschi dit que la valeur numérique du mot ציצית est de 600 ; en y ajoutant les 8 fils et les 5 nœuds dont les Tzitzith sont formés, on obtient le chiffre de 613, nombre des commandements divins — תרי"ג.

réelles ayant des vertus et une action. De là vinrent les erreurs de l'idolâtrie, les talismans qui entraînèrent les hommes dans une voie répréhensible et à des pratiques superstitieuses, ainsi que cela est bien connu.

« Il n'en était pas ainsi de nos saints patriarches et de leurs enfants, que le Seigneur a choisis pour son peuple, et auxquels il a donné des lois et des commandements pour les préserver de ces abominations. Or, plusieurs peuples employaient, comme signes d'écriture, des fils avec des nœuds de diverses couleurs. Par les couleurs et le nombre des nœuds, ils connaissaient les événements du passé. En effet, quand des navigateurs hardis conquirent les diverses contrées du nouveau-monde, l'Amérique, ils trouvèrent dans la partie septentrionale, dans les demeures des souverains du Pérou, des caisses fermées remplies de fils teints en diverses couleurs et ayant d'innombrables nœuds variés. Ils ne savaient pas ce que cela voulait dire. Mais les habitants du pays leur expliquaient que c'étaient des signes représentant l'histoire des événements qui leur étaient arrivés dans les temps anciens, et qu'ils comprenaient toute chose d'après les couleurs et les nœuds.

« Le Seigneur, qui nous a séparés de ceux qui marchent dans l'erreur, nous a interdit ces sortes de signes et de figures qui trompent et égarent l'esprit de l'homme, et nous a donné la Thorâ et des commandements pour purifier notre cœur de toute impureté idolâtre et nous réveiller sans cesse par des actes et des œuvres fondés sur les bases de la vraie foi. Il nous a ordonné de faire des signes, des marques de souvenir sur notre corps, nos maisons, nos vêtements, sur tout ce que nous voyons et sentons, afin que les pensées saintes ne disparaissent jamais devant nos yeux. Ce sont les commandements de la Circoncision, de la Mesousa sur les portes de nos maisons, des Tephillin sur notre front et notre bras, et des Tzitzith à nos vêtements, afin qu'en regardant ces choses, nous pensions continuellement au Très-Haut.

« Nous voyons ainsi dans la loi des Tzitzith un moyen de souvenir, un moyen d'histoire, comme divers anciens peuples l'employaient, la couleur, l'arrangement et les nœuds des fils. Aussi, dit la Beraïta (*Menachoth*, 43 *b*) : « Pourquoi la loi prescrit-elle le *techeleth* (תכלת) dans les Tzitzith? Parce que la couleur du *techeleth* ressemble à celle de la mer (où Dieu a opéré des miracles en faveur d'Israël), et que la couleur de la mer ressemble à celle du ciel, le trône du Très-Haut. (ומכח התכלת מזכיר היושב על הכסא ועוד נאה לישראל שיהיה כסאו אליהם שנא' ותהת רגליו כמעשה לבנת הספיר וכעצם השמים לטהר וכתיב כמראה אבן ספיר דמות כסא De cette manière tous les symboles indiqués par

les anciens dans le fait des Tzitzith sont vrais et justes : car chaque fil et chaque nœud révèle une pensée précieuse et élevée de la loi divine. En résumé, Dieu voulait nous préserver des erreurs du monde, sanctifier notre cœur par le souvenir, et exciter notre esprit à son culte et à son adoration. »

Grandes sont les bénédictions attachées aux Tzitzith (*Sabbath*, 32 *b*); ils sanctifient le cœur, tiennent constamment devant notre regard ce flambeau de la vérité israélite qui perce toutes les hideuses ténèbres, nous donnent, avec le souvenir, la force de résister au mal, de repousser la tentation, de mépriser tous les biens fallacieux et trompeurs qui seraient indignes de nous, de notre passé et de notre avenir. Nos maisons, nos vêtements, tout ce qui nous entoure, tout ce qui nous touche, toute notre vie, portent l'empreinte de la pensée divine et sont des témoins vivants de nos actes, de notre conduite, des exhortations éloquentes et sublimes contre le péché. Mais, dans sa tendresse infinie pour Israël, Dieu a voulu lui imprimer un sceau encore plus indélébile de sa sainteté, de sa loi, de son alliance.

LA CIRCONCISION.

מצות מילה

גם את בדם־בריתך שלחתי
אסיריך מבור אין מים בו.
(Zacharie, IX, 11.)

La délicatesse du sujet ne doit point empêcher le croyant de remplir son devoir, d'étudier, de chercher et de rendre hommage à la vérité. L'étude d'une loi divine, quelle qu'elle soit, ne saurait éveiller dans tout cœur honnête que des pensées chastes et saintes, des idées pures et élevées. C'est seulement après le péché que l'homme a connu la nudité. Le vrai israélite, dans sa vie pieusement morale, ignorant les vices et repoussant le mal, n'a pas besoin de baisser les yeux de sa foi devant les prétendues convenances du monde qui souvent cachent la vérité pour mieux l'étouffer.

« Dieu dit à Abraham : Et toi, observe mon alliance, toi et ta postérité après toi, et les générations futures.

« Voici l'alliance que vous garderez entre moi et vous, et votre postérité après vous : vous circoncirez tout enfant mâle.

« Vous circoncirez votre chair ; ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous.

« Vous circoncirez tout enfant mâle à l'âge de huit

jours..... Mon alliance sera ainsi à votre chair une alliance éternelle.

« Tout homme qui n'opère pas la circoncision de sa chair sera retranché de son peuple, car il a rompu mon alliance. » (Genèse, XVII, 9-14.)

Abraham avait atteint l'âge de presque cent ans; il avait employé toute sa vie à connaître Dieu et à le proclamer au milieu des plus horribles ténèbres; il avait déclaré la guerre à l'idolâtrie et défié la fournaise d'Ur-Kasdim; il avait élevé des autels au Créateur au milieu des barbares, et marchait à chaque pas à la mort et au martyre; il avait pratiqué toutes les vertus et toutes les nobles actions, et pourtant, la veille de la circoncision, Dieu lui dit: « Marche devant moi et sois *parfait.* » La perfection ne pouvait lui venir que par l'accomplissement de ce commandement.

Il ne pouvait pas non plus obtenir plus tôt le bonheur d'avoir un fils avec Sarah, la sainte compagne de sa vie: Dieu ne voulait pas qu'Israël, son peuple choisi, pontife et sauveur de l'humanité, sortît d'un homme incirconcis! Le monde physique est né du chaos; Israël, c'est-à-dire le monde moral et spirituel, devait naître de la lumière.

On a souvent prétendu que la circoncision avait été une coutume de beaucoup de peuples de l'antiquité, les Éthiopiens, les Syriens, les Égyptiens, etc.; on a même soutenu, sur l'autorité d'Hérodote, que les Hébreux avaient emprunté aux Égyptiens cette pratique, qui était une précaution d'hygiène, surtout dans les pays chauds. Ces suppositions sont démenties par toutes les probabilités et par des faits nombreux.

Dieu a créé l'homme parfait; il n'a rien laissé d'in-

complet, de défectueux dans son œuvre ; il n'a pas réservé à sa créature le soin d'achever sur elle-même le travail de son organisation : croire le contraire serait absurde selon la raison, impie selon la religion [1]. Dieu a bien annoncé à la première femme des souffrances physiques comme châtiment de sa faute ; mais il n'a pas frappé Adam d'une opération douloureuse indispensable pour le punir de sa complicité.

Et puis, qui aurait enseigné aux peuples anciens la pratique de la circoncision ? Beaucoup de remèdes, et même les plus efficaces, ont été révélés aux hommes par les animaux, qui, dans certaines maladies, ont recours à certaines plantes que leur instinct leur indique. Jenner, l'illustre chirurgien anglais, a découvert la vaccine d'après des indications fournies par une paysanne, qui avait remarqué quelque chose d'analogue dans une épidémie de bestiaux. Mais où les races primitives, les sauvages des premiers siècles, auraient-ils pu apprendre une opération difficile, douloureuse, dont l'utilité hygiénique, affirmée par les uns, est positivement niée par les autres, même encore de nos jours !

L'opinion de Maïmonide (*Moreh*, III, 49), qu'une des pensées de ce commandement était de diminuer l'ardeur de la passion par un affaiblissement local, cette opinion est combattue par des autorités médicales nombreuses. Il faudrait, dans cette hypothèse, admettre encore un défaut dans la création physique de l'homme

(1) « Plusieurs ont pensé que la circoncision complétait ce qui manquait dans la création, opinion qui a rencontré de justes adversaires. Comment la nature aurait-elle laissé ses œuvres imparfaites pour avoir besoin d'une assistance étrangère ? » עם מה שהתבאר מתועלת העור ההוא לאבר (*Moreh*, III, 49.)

que le Créateur aurait voulu corriger, au moins chez les israélites [1]. Quant à l'existence de cette pratique chez d'anciens peuples, il est certain que les races contemporaines des patriarches ne l'avaient point, puisque les habitants de Sichem s'y soumettaient pour obtenir l'alliance de la famille de Jacob. (Genèse, XXXIV.) Les Égyptiens n'étaient pas circoncis, autrement Moïse n'aurait pas eu besoin de défendre l'agneau pascal à tout incirconcis (Exode, XII, 48), puisqu'il n'y aurait eu que des circoncis en Égypte; et Dieu n'aurait pas dit, après la circoncision de son peuple, sur le sol de Canaan : « Aujourd'hui j'ai ôté de vous *la honte de l'Égypte.* » (Josué, V, 9.) Les Philistins n'étaient pas circoncis non plus. (I Samuel, XVIII, 25.) Ezéchiel (XXXII) nous apprend que *Aschour*, *Elam*, *Meschech*, *Toubal*, *Edom*, les *Sidoniens* et les *Égyptiens* n'étaient pas circoncis. Il est certain que, si divers peuples de l'antiquité ont pratiqué la circoncision, c'était d'après l'exemple des israélites; en Égypte les prêtres seuls ont peut-être adopté cet usage pour se distinguer du vulgaire et se donner une espèce de consécration. Mais si ces peuples ont pratiqué plus tard la circoncision dans une vue de pureté corporelle, d'hygiène publique et privée, et non, comme nous, pour obéir à une pensée religieuse, ils n'en tiraient ni les mêmes résultats, ni les mêmes bénédictions. Une différence analogue existe entre celui qui consacre un jour de la semaine au repos matériel et aux plaisirs du corps, et celui qui observe le sabbath par un

[1] Le passage de Bereschith Rabba cité par Maïmonide, et où il est dit : חנבעלה לערל קשה לפרוש ממנו, ne prouve rien. Si le fait est exact, il faut y voir l'œuvre de l'imagination, l'attrait de la chose prohibée, la passion de la femme, non celle de l'homme.

repos spirituel et pour la sanctification de son âme. Le repos du premier, c'est le sommeil; le repos du second, c'est la vie.

« Les pratiques divines ne sont ni commandées ni repoussées par la raison. On les observe comme le malade observe les prescriptions du médecin. Voyez la circoncision. Elle est éloignée de toute spéculation, elle n'a point d'influence sur la vie sociale. Et cependant Abraham l'adopta, pour lui et ses enfants, bien que cela dût lui être bien pénible, à lui qui était déjà âgé de cent ans! Elle devint sur sa personne un signe que l'esprit de Dieu reposera sur lui et sa postérité, ainsi qu'il est dit: « J'établirai mon alliance entre moi et toi, et ta postérité après toi. »

« Le Kusari dit: — En effet, vous avez accepté cette loi dignement et vous l'accomplissez avec un grand zèle, en assemblée publique qui se réunit pour la louer et s'en représenter l'idée fondamentale. C'est pourquoi elle produit des bénédictions. D'autres se sont efforcés de vous imiter, mais ils n'ont recueilli que la douleur sans obtenir la jouissance qu'éprouve celui qui pense à la cause pour laquelle il supporte cette douleur. » (*Kusari*, III, 7-8.)

Pour l'Hébreu, la circoncision était le symbole, la preuve et la condition de l'alliance de Dieu; par elle il devenait citoyen du royaume des élus, membre des régions des intelligences. Après que le Créateur eut enlevé à l'homme une partie de son être pour créer la femme et le désir de la génération physique, il voulait, par ce suprême commandement, demander au fils d'Adam un nouveau sacrifice de son corps pour faire naître en lui les saintes passions du travail spirituel et intellectuel. Car c'est là surtout que Dieu vit qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul. Aussi pour l'Hébreu, négliger cette loi était une tache et un opprobre כי חרפה הוא לנו (Genèse, XXXIV, 14), un obstacle à l'affranchissement et à l'élévation de l'homme; c'est seulement après la circoncision du peuple sorti de Mizraïm que Dieu dit à Josué:

« Aujourd'hui j'ai ôté de vous la honte de l'Égypte. » היום גלותי את חרפת מצרים מעליכם. Par ce sacrifice de l'Alliance, les israélites sont devenus le peuple moral par excellence, produisant dans la sainteté de pensée et de conduite des générations sobres et chastes, mais aussi fortes et intelligentes, et s'habituant à ôter tous les jours aux exigences des sens pour ajouter aux aspirations de l'âme et à ses clartés. C'est pourquoi, au moment de la cérémonie, la communauté fait entendre ces paroles : «Comme il est entré dans l'alliance, puisse-t-il aussi entrer dans la science, le bonheur domestique et les actions méritoires ! כשם שנכנס לברית כן יכנס לתורה ולחופה ולמעשים טובים.

C'est pourquoi aussi le Talmud dit : « La pratique de la circoncision est si importante qu'elle égale l'observation de toutes les lois de la Thorâ. » גדולה מילה ששקולה כנגד כל המצות שבתורה. (*Nedarim*, 32 *a*.) En effet, les prescriptions religieuses ont pour but soit le souvenir de Dieu et de ses bienfaits, soit l'ennoblissement et la sanctification de notre individu. Or, la loi donnée à Abraham imprime à l'israélite le souvenir ineffaçable, nous dirons presque la présence de sa divine alliance avec l'Éternel ; elle est aussi la base et le fondement de la sanctification corporelle ; « par sa vertu, disons-nous dans une prière, le Seigneur préserve les enfants de la sainte race de tomber dans la perdition. » על כן בשכר זה אל חי חלקנו צורנו צוה להציל ידידות זרע קדש משחת למען בריתו אשר שם בבשרנו. Ce qui est pour d'autres hommes une cause de péché et de corruption est pour l'israélite une source de sanctification et d'élévation de cœur et d'âme. La légende de David entrant au bain et entonnant un divin cantique (על השמינית)[1]

(1) *Nedarim*, 43 *b* : בשעה שנכנס דוד לבית המרחץ וראה עצמו עומד

trace bien l'image sublime de tout croyant. Aussi c'est seulement au moment où le patriarche recevait et exécutait cette loi fondamentale du judaïsme, qu'il fut appelé *Abraham*, père spirituel d'une multitude de nations (אב המון גוים). A son tour, Moïse ne pouvait remplir sa grande mission, annoncer à son peuple Dieu et la liberté, et protester auprès de Pharaon contre l'esclavage moral et matériel de ses frères, qu'après avoir accompli sur son propre fils le commandement de la circoncision et affranchi sa propre famille de la servitude du mal et du péché.

Dans le même sens le Talmud dit encore : « La loi de la circoncision est tellement importante, que sans elle Dieu n'aurait pas créé le monde. » גדולה מילה שאילמלא היא לא ברא הק"בה את עולמו (*Nedarim*, 31 *b*). La manifestation de Dieu et de sa loi par la perfection et le bonheur de l'homme, telle est, dans notre croyance, la cause de la création, la raison d'être de l'univers. Mais le fils d'Adam, par la corruption inhérente à la vie terrestre, pouvait difficilement atteindre à cette perfection et conquérir ce bonheur, sans une force particulière, sans une grâce spéciale, avec lesquelles le Créateur l'a armé pour combattre le mal né avec lui par héritage, ou se développant en lui par l'instinct animal de son individu, ou l'envahissant par des influences pernicieuses extérieures. Cette force et cette grâce, dont toutes les races humaines ont senti l'impérieuse nécessité, d'autres religions les ont cherchées vainement en dehors de l'homme, dans des

ערום אמר אוי לי שאעמו־ ערום בלא מצוה וכיון שנזכר במילה שבבשרו נתיישבה דעתו לאחר שיצא אמר עליה שירה שנאמר למנצח על השמינית מזמור לדוד על מילה שניתנה בשמיני.

faits et des apparitions qui n'ont aucun rapport direct avec son être et ne peuvent exercer sur lui aucune action réelle et légitime. On sait les funestes résultats de cette erreur.

La foi juive nous a donné tout ce qu'il faut à l'homme pour se suffire et se rendre indépendant du mal par ses actes et ses efforts. Chaque vice et chaque péché rencontrent dans le judaïsme un commandement qui les repousse, une cérémonie religieuse qui les combat, une pensée ou une œuvre qui met à leur envahissement des barrières infranchissables. Mais c'est avant tout la circoncision qui attaque le mal dans son foyer et donne à Jacob la force de lutter la nuit contre Satan et de le vaincre. C'est par là que l'israélite est réellement engagé dans une alliance indissoluble avec son Dieu, avec la vertu et le devoir, qu'il grandit sous le regard du Très-Haut et marche dans la lumière de la divine vérité. La création et le salut du monde moral sont donc vraiment dus, comme dit le Talmud, à l'observation de la loi sainte et auguste donnée à Abraham. C'est en elle que l'humanité subsiste réellement et éternellement בדמיך חיי, et qu'Israël a trouvé le moyen infaillible d'être immortel et impérissable.

La force brutale, la persécution sanglante pouvait bien brûler ses villes, détruire son temple, faire périr ses princes et ses pontifes, effacer sa nationalité et sa place parmi les peuples; mais partout où elle épargnait, où elle oubliait un seul israélite, elle laissa un sanctuaire vivant où Dieu a gravé son alliance avec le genre humain et avec l'avenir régénéré du monde. Cette alliance n'est plus une seule idée, une seule parole, écrite sur la pierre d'un temple que la force peut renverser, ou enfermée

dans une nationalité politique que les événements peuvent détruire; cette alliance est éternellement vivante, féconde, resplendissante comme les fruits sur la terre, comme le soleil dans le ciel. « Béni soit donc le Seigneur qui a consacré son bien-aimé dès sa naissance, a gravé la loi dans sa chair, et imprimé à ses descendants le sceau de la sainte alliance! » ב"א י"י א"מ העולם אשר קדש ידידו מבטן וחוק בשארו שם וצאצאיו חתם באות ברית קודש.

La grande importance que le judaïsme attribue au commandement de la circoncision explique aussi la sévérité qu'il attache à sa transgression. Après le Code mosaïque qui prononce la peine de *Koreth* (retranchement) contre le violateur de la loi, la Mischna, malgré sa tolérance bien connue, dit : « Quiconque viole l'alliance d'Abraham, notre père (והניח ערלתו או משכה ajoute Maïmonide), bien qu'il possède la science et les bonnes œuvres, n'a point de part à la vie future. » (*Aboth*, III, 15.) Moïse lui-même, malgré tous ses mérites, allait être frappé de mort pour avoir retardé l'accomplissement de ce devoir (1). Mais c'est surtout la conviction de sa céleste valeur et des grâces infinies y attachées, plus que la crainte du châtiment, qui maintient en Israël, dans les temps les plus relâchés, le respect de cette loi divine.

On a entendu parfois des esprits égarés, se faisant gloire de professer la négation et le néant, parler de barbarie, de cruauté, de mutilation, etc. La vérité leur répond : Voulez-vous réellement mutiler vos enfants, mutiler leur esprit et leur cœur, mutiler leur intelligence et leur avenir? ne les circoncisez pas! Voulez-

(1) *Nedarim*, 31 *b* : מילה מילה שלא מיחלה לו למשה הצריך עליה מלא שעה.

vous réellement en faire des barbares, se plongeant dans les vices, se noyant dans l'abîme de tous les écarts sans avoir la force d'en sortir? ne les circoncisez pas! מאוסה היא הערלה שנתגנו בה' הגוים שנאמר כי כל הגוים ערלים. Certes, c'est un grand et souvent douloureux sacrifice que la foi et la vérité seules peuvent inspirer et accomplir. Mais la vie, la vie éternelle y est attachée. « J'ai passé, dit le Très-Haut, et je t'ai vu te débattre dans ton sang; alors j'ai dit: — Tu vivras par ce sang, oui, tu vivras par ce sang! » (Ézéchiel, XVI, 6.) La Divinité dit encore: « Si quelqu'un m'offre un bœuf ou un bélier, je descends en lui pour le bénir; que ne ferai-je pour celui qui me sacrifie sa chair et son sang! » (1)

Qu'elle est belle et sublime, cette sainte et auguste cérémonie qui introduit l'enfant israélite dans l'alliance de ses frères et de son Dieu! Les cierges s'allument, les fidèles attendent, le *baruch haba*, « béni soit celui qui vient! » retentit, et le jeune croyant entre dans le temple accompagné de l'âme du prophète qui plane sur sa tête au milieu d'un cortége d'anges en prière et en adoration!... Une larme de bonheur échappe à l'œil du père au moment où le sacrifice s'accomplit, et où il offre à la foi juive le précieux tribut de son sang! Le sacrifice s'accomplit, et une nouvelle étoile brille au ciel de Yeschurun... et un nouveau flambeau est allumé dans le sanctuaire impérissable d'Israël!... « Voilà, cher enfant, l'ange de l'alliance (מלאך הברית), il est devant toi, il s'assied à ta droite pour te guider et te soutenir; espère dans l'appui du Très-Haut! » שברתי לישועתך ה'... Cet ap-

(1) ר' לוי פתח: ושור ואיל וכו' אם זה שהקריב שור ואיל לשמי הרי אני גלה אליו ומברכהו, אברהם שמל עצמו לשמי עא"כו. (ילקוט ויירא)

pui ne lui manquera jamais, car son esprit et son cœur sont circoncis et peuvent s'élever à Dieu par la foi et la lumière, et embrasser l'humanité par l'amour et la charité. Voilà où l'on reconnaît le vrai descendant d'Abraham, l'homme de la vivante alliance. « Ceux qui n'ont pas reçu cette double circoncision, celle du corps et celle de l'esprit, n'entreront point dans le sanctuaire de l'Éternel. » כל בן נכר ערל לב וערל בשר לא יבוא אל מקדשי (Ezéchiel, XLIV, 9.)

LES ALIMENTS PROHIBÉS.

מאכלות אסורות

והיה כל־סיר בירושלים
וביהודה קדש ל״ה צבאות .

Les lois religieuses sur la nourriture constituent la vie sacerdotale israélite; elles donnent à notre foyer domestique un parfum de sainteté qui rappelle l'encens, le sacrifice, le pontife; elles transportent le temple dans la demeure du pauvre comme dans le palais du riche. Les abstinences qu'elles nous ordonnent et les renoncements volontaires qu'elles nous apprennent sont autant de triomphes sur les instincts brutaux et les passions mauvaises remportés par la sobriété, la chasteté de la pensée et la pureté de l'action.

La première loi d'abstinence donnée à l'homme, la défense de goûter d'un arbre du jardin d'Éden, fut violée. La mort de l'humanité en a été la suite !

Quand, avant sa faute, l'homme avait encore son auréole de candeur et d'innocence, le Créateur lui avait assigné pour nourriture les herbes des champs et les fruits. Il le constituait le maître du régime animal, comme lui-même était le maître des êtres intelligents, c'est-à-dire remplir sur la terre une mission analogue à celle que Dieu remplit dans les régions célestes, mission de conservation et de vie, et non de mort et de destruction. Abel offrait au Très-Haut un sacrifice vivant, mais n'en portait pas sur sa table. C'est seulement après la chute, après la corruption et le déluge, que Dieu permet aux

fils d'Adam de manger la chair des animaux. (Genèse, IX, 3.) L'homme est devenu carnivore par le péché.

En ordonnant à Noé de construire l'arche et d'y faire entrer de toutes les espèces d'êtres vivants, le Seigneur parle déjà d'animaux *purs* et d'animaux *impurs* (*Id.*, VIII, 2.) Et qu'on ne dise pas que le mot טהור veut dire parfait, propre, sans souillure extérieure; la langue hébraïque a pour toutes ces significations d'autres termes aussi exacts que positifs. Il s'agit donc ici d'une pureté intérieure, d'une pureté invisible et insaisissable, dont l'appréciation et la valeur peuvent nous échapper, mais qui nous ont été clairement révélées par Celui devant lequel il n'y a ni ténèbres ni mystères. Il nous a dit:

« Faites une distinction entre les bêtes pures et les impures, entre l'oiseau pur et l'impur; ne souillez point vos *âmes* par des bêtes, ou des oiseaux, ou de ce qui rampe sur la terre, et que je vous ai marqués comme impurs. Soyez saints, car je suis saint, moi l'Éternel, et je vous ai distingués parmi les peuples pour être à moi. » (Lév., XX, 25-26.)

C'est donc en vue d'une pureté morale, d'une sainteté d'esprit et de cœur, que de nombreuses prescriptions alimentaires ont été données à Israël. Cette raison seule justifie les châtiments sévères attachés à leur transgression. S'il s'agissait seulement d'une question hygiénique, abandonnée à la prudence et à la volonté de chacun, de quel droit le législateur des Hébreux aurait-il infligé la peine de *Koreth* (retranchement) à quiconque mangeait du sang ou de la graisse?

« Si Moïse, dit un écrivain rationaliste, n'avait eu qu'un but d'hygiène, il aurait également donné des préceptes sur l'usage des plantes, tandis qu'il ne s'occupe

que du règne animal; il faut donc qu'il ait été guidé par certaines idées de pureté inapplicables aux plantes. Ce sont, comme il le dit lui-même, des préceptes de pureté et de sainteté [1]. »

La grande importance que l'Écriture attribue aux lois sur la nourriture, la place qu'elle leur accorde au milieu des lois religieuses et morales les plus sacrées et les plus augustes, l'invocation de la sainteté de Dieu, le rappel de ses bienfaits, de sa grandeur et de ses miracles, faits chaque fois pour mieux exhorter à l'observation de ces lois, n'est-ce pas la preuve la plus évidente qu'il y a là des causes mystérieuses, surnaturelles, divines, qu'il ne nous est pas donné d'approfondir et surtout d'amoindrir? Moïse, en répétant ces lois, se sert d'un mot d'une énergie incroyable; il dit: « Ne mangez pas de ce qui est une *abomination*. » תועבה (Deut., XIV, 4.) Et il ne s'agirait ici que de police sanitaire! On aurait attaché, mêlé le nom trois fois saint de Dieu, à des questions de cuisine! Qui oserait accuser le divin Prophète d'une telle profanation ou d'un tel ridicule?

Nos pères se sont imposé les plus dures privations; ils ont subi les tortures et le martyre plutôt que de violer les commandements sur le régime alimentaire. Ils ont, dans ces commandements, sinon reconnu, au moins senti la condition de leur salut comme dans tout ce qui leur avait été révélé sur le Sinaï ou transmis par les organes et les oracles de leur foi. Le serpent de la tentation avait beau leur dire: « Mangez de cette nourriture, vos yeux s'ouvriront alors, vous entrerez dans la civilisation et dans le progrès, vous serez de grands esprits et des dieux sur la terre! » Ils ont repoussé ces dange-

(1) *La Palestine*, par M. S. Munk, page 166.

reuses insinuations, sachant que le jour où ils obéiraient au démon ils perdraient à jamais leur vie israélite et seraient bannis du céleste paradis planté par l'Éternel pour l'éducation, l'avenir et la gloire de son peuple.

Daniel, au péril de ses jours, a refusé de rien manger ni boire de la table du roi de Babylone, afin de ne point se rendre impur אשר לא יתגאל. Éléazar, raconte le Livre des Machabées, l'un des premiers d'entre les docteurs de la loi, homme avancé en âge et d'un visage vénérable, fut pressé de manger de la chair de pourceau, et on lui ouvrit la bouche par force; mais lui, préférant une mort glorieuse à une vie criminelle, marcha volontairement au supplice. Antiochus fit périr de la manière la plus horrible une mère israélite avec ses sept fils, pour avoir refusé de violer les prescriptions religieuses sur les subsistances; le plus jeune de ces martyrs, un faible et tendre enfant, impatient de marcher à une mort glorieuse, dit au tyran: « Qu'attendez-vous? je n'obéirai pas au commandement du roi, mais au commandement de la loi qui nous a été donnée par Moïse (2e liv. des Machabées, ch. 6 et 7). L'histoire israélite offre d'innombrables exemples de ce grand et saint héroïsme, de mille morts subies pour la fidélité à la loi alimentaire.

Nos pères ont courageusement résisté aux rois de Babylone comme aux rois de Perse, aux Grecs comme aux Romains, s'exposant à toutes les colères et à toutes les vengeances de leurs terribles et puissants maîtres. Après la mort de César, Dolabella publie un décret qui commence ainsi: « L'empereur Dolabella, au sénat, aux chefs et au peuple d'Éphèse, salut. — Alexandre, fils de Théodore, envoyé du grand prêtre et prince du peuple des Juifs, Hyrcan, fils d'Alexandre, m'a communiqué

que ses concitoyens (coreligionnaires) ne pouvaient entrer dans le service militaire, parce qu'ils n'osent porter les armes ni entreprendre un voyage le jour du sabbath, et qu'ils ne peuvent préparer les aliments selon leurs mœurs et usages paternels. » Voilà comment ils ont lutté contre les dominateurs du monde pour rester fidèles aux commandements mosaïques, pour défendre, après la chute de Jérusalem, le sanctuaire intérieur et impérissable de la conscience religieuse. Et, nous le demandons de nouveau, il ne s'agirait ici que d'une question de santé et de climat? Le Seigneur a dit : « Les maladies des Égyptiens, vous ne les aurez pas, car moi l'Éternel, je vous guérirai. » Nos moyens de préservation, nos remèdes et nos lois sanitaires, ne les cherchons donc pas ailleurs que dans l'amour et la loi de Dieu, dans l'obéissance et la soumission à sa parole. Voilà l'hygiène israélite.

Isaïe, le sévère moraliste qui s'arrête peu aux lois cérémonielles, s'écrie dans sa douleur : « J'ai étendu mes mains toute la journée vers un peuple rebelle, qui marche dans une voie fausse, suivant ses propres pensées, un peuple qui m'irrite sans cesse... qui mange de la chair de pourceau et remplit ses vases de liquides impurs. » (Isaïe, LXV, 2-4.) Ézéchiel recommande aux prêtres d'apprendre au peuple ce qui est pur et impur, et de lui donner le bon exemple en s'abstenant de manger d'un animal ou d'un oiseau dont la chair est prohibée. » (Ézéch., XLIV, 23 et 31.) Et Zacharie, le sublime voyant, l'aigle au regard de feu qui pénétrait le ciel et l'avenir d'Israël, termine son divin chant par cette prophétie : « Et tous les vases à Jérusalem et en Judée seront purs, consacrés au service de l'Éternel Zebaoth, afin que ceux qui viendront sacrifier puissent s'en servir. » Qu'on ose

nier encore la gravité des lois sur la subsistance, lorsque l'envoyé et l'inspiré de Dieu, le poëte et le pasteur d'Israël, chantent leur rétablissement comme une consolation et un bienfait réservés à nos tribus ?

Les talmudistes, les docteurs de la Synagogue et les rabbins, nos théologiens les plus pieux et les plus éclairés, ont écrit d'innombrables ouvrages sur les commandements alimentaires. Le moindre détail était pour eux l'objet des plus profondes méditations, comme du plus rigide scrupule de conscience. Moïse Maïmonide, un des plus grands génies que le genre humain ait enfantés, a consacré à ces prescriptions de longs et laborieux chapitres dans son *Yad Hachsaka ;* et, après avoir parlé des soins et des précautions que l'israélite doit apporter à la préparation des aliments et au choix de la vaisselle, il termine par ces paroles significatives : « Quiconque fait bien attention à ces choses procure à son âme un surcroît de sainteté et de pureté : il se consacre au Seigneur (béni soit-il), ainsi qu'il est dit : « Sanctifiez-vous et soyez saints, car je suis saint. » מל תזהר בדברים אלו מביא קדושה וטהרה יתירה לנפשו וכו'

Il est vrai, Maïmonide, dans son livre philosophique, *Le Guide des Egarés*, s'efforce, à l'exemple de beaucoup d'autres penseurs anciens et modernes, de trouver des causes rationnelles et physiques aux lois cérémonielles, ce qui pourrait en faire dépendre la valeur et la conservation de la durée de ces causes mêmes. Ainsi les prescriptions sur les animaux purs et impurs ne seraient point applicables et n'auraient aucune raison d'être dans d'autres climats ou au milieu d'autres peuples. Mais remarquons d'abord que, malgré toute sa merveilleuse science et les plus ingénieuses combinaisons et suppo-

sitions, l'auteur du *Moreh Nebouchim* a dû, devant beaucoup de lois religieuses, avouer son impuissance à leur trouver une raison quelconque, et a dû en quelque sorte répéter cette exclamation des magiciens d'Égypte : C'est un doigt de l'Éternel ! Blâmé par les plus illustres rabbins de son temps, le philosophe de Cordoue a encore été désapprouvé, de longs siècles après, par le philosophe de Berlin, Moïse Mendelssohn, qui, dans sa *Jérusalem*, déclare loyalement que, puisqu'il est impossible de saisir le motif de toutes les lois mosaïques, il convient de les remplir fidèlement, partout et toujours, jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur de manifester clairement sa volonté et de faire descendre sur nous une autre révélation.

Ensuite, est-il bien permis de plonger ainsi le scalpel de la recherche dans le cœur des lois divines, ou au moins considérées et vénérées comme telles par tant de siècles et tant de générations, lorsqu'il faut se soumettre, aveuglément se soumettre aux lois humaines, fussent-elles obscures comme la nuit et mauvaises comme la tyrannie ! On pourrait citer de nombreuses lois civiles et pénales, auxquelles sont attachés des châtiments fort sévères, et dont l'origine, la cause et l'utilité laissent cependant des doutes dans les meilleurs esprits ; et la preuve, c'est que beaucoup de lois en vigueur chez un peuple ne le sont pas chez un autre, et que souvent un fait réputé délit et même crime dans un pays n'entraîne aucune pénalité dans un autre pays. Les causes, et fréquemment la justice, nous échappent quant à des lois faites par nous et au milieu de nous, et nous aurions la folle et téméraire prétention de connaître le pourquoi d'une législation dont l'origine se perd dans la nuit des temps, dont la source est aux confins de la création,

dont l'auteur trône dans les hauteurs des célestes régions !

Nous vivons parmi des nations civilisées qui ont également des lois d'abstinence permanentes ou périodiques. Quel réformateur juif oserait attaquer ces lois et jeter aux Français, aux Anglais, aux Allemands qui les observent, les épithètes d'ignorants, de rétrogrades, d'obscurantistes, de pharisiens, etc., dont il éclabousse les israélites, ses coreligionnaires? Nous voyons autour de nous les prêtres chrétiens qui se soumettent à une loi d'abstinence, — le célibat, — bien autrement grave que nos prohibitions alimentaires. Cependant personne ne se permet de critiquer cette prescription d'un autre culte, et nous respectons tous un usage qui peut nous paraître contraire à la volonté de Dieu et au principe fondamental de la société. Comment se fait-il alors que nous ayons si peu de respect pour des commandements religieux parfaitement compatibles avec tous nos devoirs sociaux, avec tous nos sentiments et tous nos progrès, avec notre cœur et notre esprit, et qui ont produit de si grands et de si magnifiques résultats !

Ces résultats, en n'envisageant les choses qu'au point de vue humain et purement matériel, sont visiblement et incontestablement des plus heureux.

Par leurs lois sur la nourriture, les israélites sont devenus les hommes les plus sobres de la terre. Sages, modérés, réservés en toutes choses, ils ne se sont livrés à aucun de ces excès qui dégradent l'homme, effacent de son front le sceau divin, et le font descendre au-dessous de la brute. Les maladies et la mortalité ont toujours moins sévi dans leurs rangs que dans les autres classes de la société; et avec leur extrême frugalité ils ont fondé

dans leurs familles ce bonheur domestique, cette paix intérieure qui a excité à toutes les époques le respect et l'admiration du monde. Chez eux, les enfants ont appris de bonne heure à modérer leurs désirs, à vaincre leurs penchants, à faire triompher l'esprit sur la matière. Les israélites ne se livrent pas au plaisir de la chasse, cet héritage de la barbarie et des mœurs sanguinaires des temps sauvages.

Les prescriptions alimentaires ont exercé une influence encore plus énergique sur l'éducation morale et le sentiment religieux de nos coreligionnaires. A chaque goutte d'eau qu'il boit, à chaque morceau de pain qu'il mange, à chaque fleur qu'il respire, le fidèle israélite se souvient de Dieu, lui adresse une fervente action de grâce, et fait de sa table un autel et de son repas un sacrifice. וידבר אלי זה השלחן אשר לפני ה' [1]. Toute la semaine, il vit de peu, s'impose toutes sortes de privations, se refuse souvent le nécessaire pour pouvoir célébrer dignement le sabbath, non dans la bombance et la débauche, mais dans un doux et saint bien-être, dans une pensée de reconnaissance et d'amour envers l'Auteur de tout bien, dans une béatitude qui tient plus des délices du ciel que des jouissances de la terre... Et la femme israélite, en vaquant aux soins du ménage, rencontre à chaque pas et à chaque travail un commandement religieux, une cérémonie, une sainte obligation, et ses pensées s'élèvent et se sanctifient, et son visage rayonne et se transfigure, et Dieu lui apparaît dans le feu qui s'allume et dans la nuée qui passe... C'est ainsi que la maison israélite est

(1) La table israélite a toujours été considérée comme un autel divin où les lois de pureté sont de rigueur. (I Samuel, XX, 26; XXI, 6.)

devenue un temple du Très-Haut, un foyer de toutes les vertus, une école de tous les devoirs, le séjour des plus nobles satisfactions, l'asile des joies pures et candides.

Les lois sur la nourriture, comme beaucoup d'autres lois cérémonielles, sont souvent négligées, par l'ignorance où l'on est de leur gravité. Par de fausses idées de progrès et d'émancipation spirituelle, entretenues par la faiblesse, par l'ardeur des désirs, et surtout par une diminution regrettable du sentiment de sacrifice, on fait disparaître tout ce qui est de l'histoire, de la tradition, des coutumes et des principes israélites, et on dit : Nous croyons en Dieu, le reste est inutile! הלא ה׳ בקרבנו לא תבוא עלינו רעה (Michée, III, 11). Cependant la transgression des prescriptions alimentaires est encore plus fâcheuse et entraîne des conséquences encore plus fatales que toutes les autres transgressions ; car par elle on efface la famille et la vie israélite, on chasse le judaïsme de la maison, on profane le sanctuaire du foyer, on renie son origine et sa foi devant le monde, on se déguise avec tous les animaux impurs, on montre sa philosophie en mangeant du pourceau, et l'on réduit l'éducation religieuse de ses enfants à quelques leçons apprises machinalement par cœur et bientôt oubliées, au lieu de les élever réellement et saintement dans les usages, les idées et les pratiques du peuple de Dieu. Un pareil état de choses est-il digne de notre sagesse, de notre loyauté et même de notre civilisation tant vantée?

Les aliments prohibés aux israélites renferment une imperfection, une impureté, et exercent une influence destructive sur notre vie morale et spirituelle. Une lumière a plus ou moins de clarté, selon la matière dont elle est composée : une huile trouble, épaisse, impure,

ne donne qu'une lumière sombre et triste. Israël, qui devait servir de flambeau à l'humanité, devait aussi se nourrir de matières pures et choisies.

Les prescriptions alimentaires sont d'institution divine; il faut les observer si l'on veut mériter le nom d'israélite; il faut les observer si l'on veut conserver les pures et saintes mœurs de la vie israélite, si l'on veut perpétuer au milieu de nous et dans le monde les grands et salutaires principes de la foi israélite; il faut les observer jusqu'au jour où, dit l'Éternel, « j'enverrai la famine sur la terre, non la famine du pain ni la soif de l'eau, mais la famine de la parole de Dieu. » (Amos, VIII, 11.) Voilà la nourriture réservée à Israël et au genre humain.

« Les dons de Dieu destinés à la nourriture de l'homme contiennent aussi une épreuve. La vie tout entière est une table richement chargée; mais tout ce qui s'y trouve n'est pas offert à la jouissance. Il y a mainte chose pour servir seulement d'ornement, mainte autre chose pour certaines personnes et non pour d'autres. Rien ne peut et ne doit manquer sur cette table, car elle a été préparée par une seule et même Toute-Puissance. Mais cette Toute-Puissance a mis en nous une avide inclination pour les satisfactions sensuelles; nous devons donc subir notre épreuve à ce festin de la vie. Que la grande foule touche à tout! n'importe; que celui qui veut être une vraie image de Dieu s'abstienne et craigne le serpent cruel attendant sa proie sur les arbres des fruits défendus!... L'école des jouissances aussi est une école d'épreuves pour l'homme, surtout pour l'israélite [1]. »

(1) Extrait d'un discours de Salomon Plessner.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

תלמוד תורה

לא ימוש ספר התורה הזה מפיך
והגית בו יומם ולילה .

Ce que les législations les plus avancées et les pays les plus civilisés n'ont pu encore obtenir partout, dans notre siècle de progrès et de lumières : la loi de l'instruction, la loi de l'intelligence, le devoir pour chacun de cultiver son esprit et d'éclairer sa raison, cette loi de l'élévation morale et spirituelle de l'homme, Israël la possède et la pratique depuis quarante siècles ! Réaliser de plus en plus, par l'éducation et l'enseignement, cette image divine imprimée à l'humanité par le Créateur, est pour nous, non une question de progrès et de civilisation dont la solution appartient au bon plaisir d'un gouvernement terrestre ou à la volonté intéressée de quelque chef de culte, mais un commandement de Dieu positif et absolu. L'ignorance est un péché en Israël.

Dans la manifestation la plus solennelle et la plus auguste de la foi israélite, le *schemâ*, Moïse a placé la loi de : ושננתם לבניך « Enseignez vos enfants ! » Le divin législateur, voulant assurer au dogme fondamental du judaïsme la plus forte garantie possible de durée et d'incorruptibilité, n'en a pas trouvé de plus solide que l'instruction de la jeunesse. L'envoyé du Très-Haut semble dire à Israël : La croyance de l'unité de Dieu et

le devoir d'aimer ce Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos facultés, croyance et devoir qui renferment toutes les vertus religieuses et sociales, seraient bientôt altérés, violés, effacés parmi les hommes, sans l'accomplissement de cet autre devoir : ושננתם לבנך Enseignez vos enfants ! « Tu as fondé ta puissance dans la bouche des nourrissons » מפי עוללים ויסדת עז, dit le psalmiste au Dieu d'Israël.

Chaque fois que Dieu voulait perpétuer au milieu de son peuple un grand principe ou un grand souvenir, il ne lui disait pas de le graver dans le bronze ou de lui élever un monument, mais bien : ואמרת לבנך « Tu le diras à ton fils. » Voilà la garde, la force et l'immortalité de la religion israélite. « Écrivez ce cantique (le code sacré), enseignez-le aux enfants d'Israël, *mettez-le dans leur bouche*, afin qu'il soit mon témoignage en Israël. Quand je l'aurai conduit dans le pays que j'ai promis à ses ancêtres, pays où coulent le lait et le miel, il mangera, jouira dans l'abondance, se tournera vers des dieux étrangers pour les servir, me rejettera en violant mon alliance ; quand beaucoup de maux et de malheurs l'auront atteint, alors ce cantique, *qui ne sera point oublié dans la bouche de ses enfants*, parlera devant sa face comme témoin. » (Deut., XXXI, 19-21.)

« La loi, comme volonté de Dieu, représente en quelque sorte la majesté divine sur la terre ; c'est par cette raison déjà que le devoir de l'étude de la loi occupe justement le premier rang dans la série de nos obligations. Qu'on se rappelle l'explication talmudique du mot אנכי (*Sabbath*, 103) : אנא נפשי כתבית יהבית ; la parole du Sohar : קב"ה ואורייתא כל אחד « Dieu et la Thorâ sont comme un seul être » ; la maxime : אין לה"ק בעולמו אלא ד' אמות של הלכה « Le Très-Saint n'a dans son univers que l'étroit espace de l'école. » La loi représente également la révélation divine dans la prophétie (Malachie, III, 22 ; Proverbes, XXIX, 18). Le

mérite de l'étude sacrée est indicible, une seule parole de la loi surpasse la valeur du monde entier (*Jer. Pea*, I; Prov., XXXI, 15). Chaque heure passée sans étude de la loi est une perte irréparable. » (*Sabbath*, 83 *b*.) (1)

Des peuples contemporains et voisins des Hébreux avaient des castes de prêtres et des familles de demi-dieux qui confisquaient à leur profit l'intelligence publique, gardant entre leurs mains, comme un monopole et un mystère, la science religieuse, dont elles ne laissaient échapper au dehors que ce qui pouvait favoriser leurs intérêts, leur influence, leur domination. Mais Israël devait être un peuple de pontifes, une source d'intelligence et de lumière se répandant par lui sur l'humanité; la connaissance divine et l'éducation morale et sociale devaient être le partage de tous les membres de sa famille; tous étaient appelés devant l'Éternel, les princes des tribus, les anciens, les magistrats, les hommes du peuple, les femmes, les enfants, les esclaves (Deut., XXIX, 9), propagande spirituelle qui pénétrait dans tous les esprits, toutes les classes, toutes les demeures. Aussi la loi religieuse israélite s'appelle-t-elle Thorâ, *enseignement*, et le code biblique *sepher hatorâ*, livre d'enseignement. Le plus grand titre que nous donnions à Moïse et à tous nos chefs religieux, ce n'est ni apôtre, ni pasteur, ni prêtre, mais *rabbenou*, «notre maître ». Les docteurs du judaïsme s'intitulent תלמידי חכמים, « disciples des sages », et les cas de conscience qu'on leur soumet sont des שאלות, *questions*. La Synagogue s'appelait école, où les rabbins instruisaient les fidèles devenus leurs élèves; les prières même consistaient plus en études théologiques et morales qu'en sol-

(1) Salomon Plessner, דרך משה ויהודית.

licitations pour les biens matériels de ce monde. Et, après la glorification des attributs de Dieu, l'israélite, dans les *dix-huit bénédictions*, rend grâce pour l'intelligence qu'il a reçue et la raison qui lui permet de s'élever vers la vérité et la lumière. Dans ses invocations des temps messianiques, le bonheur suprême que le croyant appelle de ses vœux et de ses larmes, c'est la propagation de la science divine et humaine dans la société, c'est de voir « toute la terre remplie de connaissances comme les eaux remplissent l'Océan ».

L'importance si considérable attachée à l'instruction religieuse n'a pas permis au judaïsme de la laisser à la libre volonté, au bon plaisir de chaque individu; mais il l'a rendue *obligatoire* pour tous. « On contraint le récalcitrant de salarier un intituteur pour son fils;... on prend même sur ses biens immeubles pour payer l'instituteur. » (הגהות מיימוני פ"ב דת"ת) « Si un père de famille a négligé de procurer l'instruction à son fils, celui-ci doit se faire instruire lui-même, et tout docteur en Israël est obligé de réunir des élèves autour de lui. » (Tour Y. D., 245.) « Quiconque enseigne à son fils la Thorâ, dit le Talmud, a un mérite aussi grand que s'il avait reçu la loi divine directement du Sinaï. » (Kidouschin, 30 *a*.) « Le devoir de l'instruction appartient à tous les israélites sans distinction aucune, aux pauvres comme aux riches, aux personnes bien portantes comme aux infirmes, aux jeunes comme aux vieux; même le mendiant chargé de femme et d'enfants, et se traînant aux portes pour demander un morceau de pain, doit fixer des heures pour l'étude sacrée, car il est dit: « Et vous y méditerez jour et nuit, והגית בו יומם ולילה (Tour Y. D., 246.)

« L'anathème doit être prononcé sur toute ville qui ne fait pas donner d'instruction aux enfants. » (*Sabbath*, 119 *b*.)

« Jérusalem n'a été détruite que pour avoir négligé de conduire les enfants à l'école. » (*Ibid.*)

« Le monde n'existe que par le souffle des enfants dans la maison de leur maître. »

« On ne démolit pas une école même pour bâtir le temple de Jérusalem. » (*Ibid.*)

« Quiconque prive un jeune homme de la connaissance sacrée (כל המונע הלכה מפי תלמיד), c'est comme s'il lui volait l'héritage de ses pères — של תורה צוה לנו משה מורשה קהלת יעקב מורשה היא לכל ישראל ששת ימי בראשית. » (*Sanhédrin*, 91 *b*.)

« Quiconque prive un élève de la connaissance sacrée est maudit même par les enfants qui sont encore dans les entrailles de leurs mères. » (*Ibid.*)

« Un bâtard instruit est au-dessus d'un grand prêtre ignorant. » ממזר תלמיד חכם קודם לכהן גדול עם הארץ.

« Avant d'être jugé sur ses actions, l'homme, après sa mort, sera jugé sur ses études. » (*Kidouschin*, 40 *b*.)

« La sainteté de la maison d'étude surpasse celle du temple. » (*Meguilla*, 26.)

« L'homme est né à cause de la science divine. » אדם לעמל תורה נברא (*Sanhédrin*, 99 *b*.)

« Attachez-vous aux sages et à leurs disciples, et je le considérerai comme si vous étiez monté au ciel pour y chercher la loi. » דבקו בחכמים ובתלמידיהם ומעלה אני עליך כאלו עלית למרום ונטלתה (*Sifri* à Deut., XI, 22.)

Déjà dans l'élection d'Abraham, le mérite et le devoir de l'instruction sont exprimés clairement : « Je l'ai élu, dit le Seigneur, parce qu'il ordonne à ses enfants,

ıt à toute sa maison après lui, d'observer la voie de 'Éternel, la vertu et la justice. » (Genèse, XVIII, 19.)

On pourrait multiplier à l'infini les ardentes recommandations de Moïse, des Prophètes et des docteurs de a Synagogue, au sujet de l'enseignement religieux à ıropager parmi la jeunesse israélite dans toutes les circonstances et toutes les positions sociales. C'est l'éterıel honneur du judaïsme d'avoir élevé à un saint commandement la diffusion des lumières alors que tout était énèbres, l'éducation morale et spirituelle des hommes lors que tout était plongé dans la matière. Grand et diin sacrement du judaïsme, la culture et l'élévation de intelligence, qui rend l'homme l'image de Dieu, quand illeurs on abaisse Dieu à la ressemblance humaine !.....

Nos livres sacrés contiennent des recommandations ussi minutieuses que remarquables, des prescriptions loctrinales nombreuses sur l'organisation des écoles, es méthodes à employer, les capacités et les vertus des nstituteurs, l'âge des enfants, les objets d'enseignenent, etc. On y trouve des principes et des progrès uxquels nulle société moderne n'a peut-être su s'élever ncore. On y enseigne (*Baba Bathra*, 21; *Kidouschin*, 9) que le principal devoir du père de famille envers ses nfants consiste à les diriger de bonne heure vers les ources sacrées, à appliquer les premières lueurs de ur raison à la connaissance des principes fondamenux de la religion. Il devait se charger lui-même de la remière instruction, afin d'avoir le bonheur de poser ı pierre fondamentale de l'éducation religieuse de son nfant. Mais non-seulement le père de famille, tout raélite est obligé d'avoir soin à ce qu'aucun enfant de n culte ne grandisse sans enseignement. Toute ville

et toute communauté a le devoir de nommer des instituteurs. Ceux-ci doivent considérer leur fonction comme sacrée; ils s'attirent la malédiction par toute inattention. « Maudit soit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence! » (Jérémie, XLVIII, 10.) Tous ces principes étaient des lois inviolables dans l'ancien judaïsme. Mais qu'on veuille bien s'arrêter à un ordre d'idées qui de nos jours domine toute la question de l'instruction religieuse.

Apprendre la religion, c'est pour la faire pénétrer dans toutes les fibres de notre être, en faire le flambeau de notre esprit, le sentiment de notre cœur, la vertu de nos actes, la force, la protection et le guide de toute notre existence. Apprendre la religion, ce n'est pas apprendre et savoir répéter par cœur quelques formules de prières, quelques chapitres d'histoire sainte, quelques articles de foi, quelques pratiques du culte, mais recevoir en nous la manne céleste, la nourriture de l'âme, la vie éternelle, à laquelle nous sommes appelés comme enfants du Dieu de la lumière, comme représentants de la vérité sur la terre, comme instruments des bienfaits de la Providence dans l'humanité. Le jeune israélite, après avoir achevé son instruction religieuse, devient non bachelier ès catéchisme, mais בר מצוה, *fils du commandement*.

Apprendre la religion, ce n'est pas étudier une science qui soit en dehors de nous, une chose dont on peut avoir besoin dans certaines circonstances de la vie, un vêtement de cérémonie, de joie ou de deuil, que l'on conserve dans l'armoire pour l'en tirer à l'approche de certains jours, dans certains événements, et disons aussi pour le façonner à chaque instant selon la mode et le caprice

réformiste du moment. Mais apprendre la religion, c'est recevoir une révélation divine qui engage toute notre vie ; c'est mettre sur notre tête une blanche et rayonnante couronne, et signer un engagement sacré et inviolable ; c'est prêter serment à un drapeau sous le service duquel la moindre négligence est une désertion, une haute trahison qui peut entraîner la flétrissure et la perte de l'âme. La science religieuse du judaïsme dit à l'enfant qui entre à l'école : « Je contracte avec toi une alliance éternelle ! » וארשתיך לי לעולם.

Il ne suffit donc pas que l'enfant israélite apprenne seulement à l'école et dans les leçons particulières, à épeler les mots de cette alliance, mais il faut qu'il en voie et en touche les symboles dans la maison paternelle, quand il se couche et quand il se lève, quand il mange et quand il travaille, partout et sans cesse. Il faut que son pur et pieux sentiment soit excité à chaque instant à demander : « Quelles sont ces prescriptions, ces lois et ces ordonnances que l'Éternel notre Dieu nous a commandées ? » Il faut que ce qu'il apprend dans les livres à l'école ne soit qu'une répétition, qu'un récit de ce qu'il a fait et vu faire à la maison. Malheur si, frappé des violations de la loi sainte au milieu de sa famille, il demande à son père et à sa mère, les jours consacrés par le Seigneur : « מה העבודה זאת לכם, pourquoi ce travail aujourd'hui ?... »

Un vénérable pasteur israélite des temps modernes, en parlant de l'insuffisance de l'éducation religieuse obtenue par les catéchismes et les leçons apprises par cœur, dit :

« Que peuvent produire toutes ces pages imprimées ou écrites apprises par cœur ? Leurs auteurs eux-mêmes, plus ils seraient fidèles à

leur mission et enthousiasmés pour son accomplissement, plus ils seraient pénétrés de l'esprit de la connaissance qu'ils enseignent, plus ils auraient puisé directement à la source de la divine parole les connaissances qu'ils rendent par paragraphes et demandes et réponses, et plus ils avoueraient l'impuissance de leur œuvre si elle devait remplacer la source, Moïse et les Prophètes, auprès des enfants du peuple de Dieu.

« Ce que les livres contiennent de mieux n'est cependant qu'une réfraction, qu'une seule couleur, qu'une seule face de la divine parole; ce n'est que l'expression de ce qui reflète une fois, pendant un instant, dans un seul esprit et dans un seul cœur, de la divine parole; ce n'est pas la parole de Dieu dans sa plénitude, mais un entendement relatif de cette parole, qui est infiniment plus. Il n'est point de maxime, pas de mot, dans la loi divine, qui ne renferme une masse de lumière et de vie, un trésor de vérités, d'enseignements, de consolations et d'exhortations pour tout âge et toute situation. Chaque parole de Dieu est un lever de soleil; et, au lieu de conduire vos enfants dans le rayon de l'aurore, afin que la splendeur divine pénètre leur cœur dans toute sa merveilleuse abondance et réveille toutes les cordes de leur âme, vous vous contentez de leur montrer l'aurore dans un tableau de salon ou de leur faire lire l'hymne matinal d'un poëte! La parole de Dieu est un paradis de fleurs; mais, au lieu d'ouvrir à vos enfants les portes de ce paradis, vous vous contentez de leur donner le parfum distillé de quelques-unes de ses fleurs, comme essence de flacon mise dans le nécessaire de voyage de leur vie! La parole de Dieu est un riche champ de blé, destiné à nourrir l'esprit et le cœur; mais, au lieu de fortifier avec ce pain leur être, d'en animer leur esprit, d'en satisfaire la faim de leur âme, vous leur offrez le produit du sol divin en grain spiritueux qui les excite et enivre un instant pour les laisser ensuite s'affaisser avec d'autant plus de faiblesse!

« Songez encore: que peut-on obtenir par les quelques leçons de religion que vous faites donner à vos enfants comme supplément à leur instruction du collége, ou comme préparation à leur *bar-mizwah?* Dans le cas le plus heureux ils entendent quelque chose, la quintescence de la parole divine, façonnée pour leur conception et leur imagination d'enfant. Et, quand le jour de leur *bar-mizwah*, ou, comme on dit, *confirmation*, est arrivé, et qu'ils sont sortis heureux de l'examen public sans avoir été abandonnés un instant par leur mémoire, sans qu'une raillerie du hasard ait fait paraître la réponse *b* à la question *a*, que la « confession de foi » aussi a été dite avec une émotion enfantine, que les oncles et les tantes ont été félicités, que les cahiers de

religion ont été revêtus de bonnes notes, et que l'instituteur a reçu le tribut de la gratitude méritée, pouvez-vous alors, père israélite, vous présenter devant votre Dieu et dire : ברוך שפטרני מעונשו של זה—J'ai rempli mon devoir!

« Pouvez-vous dire à la face de votre Père au ciel que vous avez rempli votre devoir de père sur la terre, que vous avez armé votre enfant pour toutes les luttes et toutes les tentations qui l'attendent? Et, si votre enfant devait un jour fouler aux pieds la religion et la morale, se trouver trop faible dans le combat contre les sens et les passions, contre l'erreur et l'illusion; s'il devait un jour, étant devenu homme, mépriser, renier la foi de ses leçons religieuses d'enfant, pouvez-vous dire alors que la faute, que la responsabilité ne vous appartient pas; que vous lui aviez donné tous les moyens de la connaissance et du perfectionnement, du salut et de la sanctification, que votre Dieu et le sien a mis entre vos mains pour le jeune homme, pour l'homme et la vie israélite?

« Voilà ce que vous ne pouvez pas, père israélite! Voilà ce que vous ne pouvez pas, parce que vous n'avez considéré l'instruction religieuse que comme une dépendance de l'enfance, tandis que l'instruction religieuse israélite doit durer aussi longtemps que la vie, et que l'adolescent, l'homme et le vieillard doivent encore aller à l'école chez Dieu, les prophètes et les sages de leur peuple. Mais vous n'avez pas seulement ouvert à votre enfant l'oreille pour *comprendre* la voix de son Dieu, le langage de ses Prophètes, les enseignements des sages de son peuple! »

Voilà, peut-on ajouter, ce qui arrive quand on fait de l'instruction religieuse l'accessoire de l'éducation, quand surtout l'enfant israélite fréquente une école étrangère à son culte, où il s'habitue à refouler sa croyance dans un coin obscur et caché de sa vie, d'où il l'expulsera plus tard sans aucun effort. La tendresse paternelle fait tous les sacrifices pour procurer à l'enfant toutes les connaissances qui peuvent lui être utiles pendant sa courte existence sur la terre; mais, quant aux connaissances nécessaires à sa vie spirituelle et éternelle, indispensables à l'élévation de son âme vers la perfection et la lumière, à l'ennoblissement et à la sanctification de

moignage en faveur de la Divinité un homme corrompu, perdu par les vices, pourrait-il apporter dans l'humanité? Si donc il était permis à l'israélite, personnellement, de se dégrader et se suicider par des mœurs mauvaises, il le lui est sévèrement défendu à cause de sa race qu'il déshonore et dont il détruit en sa personne une racine pour l'avenir, et à cause de son Dieu qu'il offense et qu'il humilie devant le monde, de ce Dieu qui nous a dit: «Vous serez un peuple saint à l'Éternel votre Dieu, car c'est vous que l'Éternel votre Dieu a choisis pour lui être un peuple de prédilection parmi toutes les nations de la terre.» כי עם קדוש אתה לה' אלהיך בך בחר ה' אלהיך להיות לו לעם סגלה מכל העמים אשר על פני האדמה (Deut., VII, 6.)

Certes il faut à l'homme une grande force morale, non-seulement pour combattre ses penchants, ses convoitises, ses inclinations mauvaises, et en triompher, mais pour les modérer, les régler et leur dire : Vous n'irez pas plus loin ! A chaque pas qu'il fait dans le monde il rencontre l'arbre fatal aux fruits si séduisants et si dangereux, et il entend la voix du tentateur qui le fascine, l'enivre et l'égare : mirage trompeur et homicide, qui lui promet le bonheur après lequel son âme languit, et qui l'entraîne loin de la vie véritable et loin de Dieu, jusqu'à l'abîme et jusqu'à la mort....

Pour résister à tant de puissantes séductions, il faudrait fermer les yeux, fermer les oreilles, fermer le cœur, en comprimer les battements, quitter pour ainsi dire la vie, descendre vivant dans la tombe, ou s'élever tout esprit au ciel. Ce n'est pas pour rien que nos sages ont dit: «Qui est réellement un héros? Celui qui sait vaincre ses passions.» (*Aboth*, IV, 1.) Tous les jours les sociétés

son cœur devant Dieu et devant les hommes, ces connaissances, cette même tendresse paternelle les considère souvent comme du temps perdu, comme une entrave à l'avancement dans le monde, comme un obstacle à la fortune, comme une dépense superflue!

On sait que, même sous le rapport purement humain et social, l'instruction religieuse est de la plus haute importance, est la base et la garantie de toutes les vertus privées et publiques. Otez à l'enfant la connaissance religieuse, et il ne comprendra plus pourquoi il faut aimer son prochain, pourquoi il ne faut pas se procurer toutes les jouissances, même aux dépens d'autrui, pourquoi il faut respecter le bien et la vie de son semblable quand on est le plus fort et quand on peut se soustraire à la justice humaine. Nos docteurs ont déjà dit: אין בור ירא חטא ולא עם הארץ חסיד « Un ignorant ne saurait craindre Dieu. » L'ignorant en matière religieuse sera difficilement un bon citoyen, un homme vraiment honnête, un membre utile à l'État et à la société.

La crainte de Dieu, dit l'Écriture, est le commencement de la sagesse. On peut dire aussi que l'instruction est le commencement et la source de la crainte de Dieu. L'esprit non éclairé par le flambeau de l'instruction ne saurait jamais s'élever à la pensée du Très-Haut, ni comprendre ou pratiquer sa loi. » גדול תלמוד שמביא לידי מעשה (*Kidouschin*, 40 *b*.)

L'enfant israélite surtout, pour lequel « l'instruction est la nourriture de son jeune âge » פת שחרית (*Baba mezia*, 107 *b*), a besoin d'apprendre à l'école les hautes destinées et les gloires de sa race pour que son cœur s'enflamme pour la foi de ses pères, et reçoive tous les nobles et purs sentiments que cette foi inspire et qui ren-

dent le croyant capable de toutes les grandes choses et de tous les grands sacrifices. Il a besoin d'apprendre aussi les malheurs de sa race pour qu'il comprenne la nécessité de se conduire dignement au milieu des hommes, de faire honneur à sa croyance par ses actes et ses vertus, de montrer la sainteté du judaïsme dans sa manière de vivre, l'amour du judaïsme dans ses rapports avec ses concitoyens, et la charité du judaïsme par les bienfaits et les consolations qu'il prodigue à toutes les souffrances; afin que les préjugés disparaissent de la terre et que la vérité israélite et sa justice brillent enfin dans toutes les ténèbres, guérissent les blessures du passé et préviennent les dangers de l'avenir... L'enfant israélite doit enfin pouvoir se livrer librement, au milieu d'autres enfants de son culte, à toutes les pieuses manifestations de son âme croyante, à toutes les divines joies des pratiques religieuses, à tous les enthousiasmes de ses saintes aspirations vers le Dieu de ses ancêtres, et se préparer ainsi à la lutte qu'il aura un jour à soutenir contre les séductions des uns, la raillerie des autres, contre l'impiété qui a la puissance et le parjure qui a l'or et les dignités... Et alors Dieu dira au père de famille qui aura conduit son enfant à l'école israélite, comme il a dit à Abraham sur Moria : « Puisque tu as agi de la sorte *et que tu ne m'as pas refusé ton fils* (ולא חשכת את בנך את יחידך), je te bénirai infiniment et je multiplierai ta postérité comme les étoiles du firmament et les grains de sable de l'Océan. » (Genèse, XXII, 16 17.)

La religion israélite a placé si haut l'instruction, qu'elle nous a ordonné d'aimer et de vénérer nos maîtres à l'égal de nos parents, à l'égal de Dieu!

TROISIÈME PARTIE

LA LOI MORALE ET SOCIALE

LA MORALE.

המוסר והמדות

בנים אתם לה' אלהיכם .
עם זו יצרתי לי תהלתי יספרו .

Avoir des mœurs pures, une conduite honorable, une vie honnête et vertueuse, ce n'est pas, en Israël, posséder un mérite particulier, une qualité rare, digne de louanges; c'est le simple, strict et nécessaire accomplissement d'une loi formelle et positive, qui déclare crime toute atteinte portée à la pureté et à la sainteté des mœurs. Tout homme, en Israël, qui se conduit mal viole la loi divine et se rend passible du châtiment; il déchire en quelque sorte ses lettres de naturalisation israélites et se frappe lui-même de dégradation. Il fait plus : il imprime une tache, une flétrissure à sa communauté tout entière, dont il est membre, à son peuple, dont il est un représentant sur la terre. Il fait encore plus : il outrage son Dieu, qui l'a proclamé son fils, et nous a dit, à nous tous : « Vous êtes mes témoins qu'il n'est point d'autre Dieu que moi. » (Isaïe, XLIII, 16.) Or, quel té-

moignage en faveur de la Divinité un homme corrompu, perdu par les vices, pourrait-il apporter dans l'humanité? Si donc il était permis à l'israélite, personnellement, de se dégrader et se suicider par des mœurs mauvaises, il le lui est sévèrement défendu à cause de sa race qu'il déshonore et dont il détruit en sa personne une racine pour l'avenir, et à cause de son Dieu qu'il offense et qu'il humilie devant le monde, de ce Dieu qui nous a dit: «Vous serez un peuple saint à l'Éternel votre Dieu, car c'est vous que l'Éternel votre Dieu a choisis pour lui être un peuple de prédilection parmi toutes les nations de la terre.» כי עם קדוש אתה לה' אלהיך בך בחר ה' אלהיך להיות לו לעם סגלה מכל העמים אשר על פני האדמה (Deut., VII, 6.)

Certes il faut à l'homme une grande force morale, non-seulement pour combattre ses penchants, ses convoitises, ses inclinations mauvaises, et en triompher, mais pour les modérer, les régler et leur dire : Vous n'irez pas plus loin ! A chaque pas qu'il fait dans le monde il rencontre l'arbre fatal aux fruits si séduisants et si dangereux, et il entend la voix du tentateur qui le fascine, l'enivre et l'égare : mirage trompeur et homicide, qui lui promet le bonheur après lequel son âme languit, et qui l'entraîne loin de la vie véritable et loin de Dieu, jusqu'à l'abîme et jusqu'à la mort....

Pour résister à tant de puissantes séductions, il faudrait fermer les yeux, fermer les oreilles, fermer le cœur, en comprimer les battements, quitter pour ainsi dire la vie, descendre vivant dans la tombe, ou s'élever tout esprit au ciel. Ce n'est pas pour rien que nos sages ont dit: «Qui est réellement un héros? Celui qui sait vaincre ses passions.» (*Aboth*, IV, 1.) Tous les jours les sociétés

les plus civilisées découvrent de nouvelles maladies pour le médecin, de nouvelles plaies pour le Code pénal, de nouveaux ravages dans les bases même de l'ordre social, et un écrivain célèbre disait naguère avec une tristesse profonde : « Un fait est incontestable : au milieu de tant de progrès matériels, intellectuels, le sens moral a baissé ; tout avance et se développe ; une seule chose diminue : c'est l'âme. »

Le judaïsme, plein d'une paternelle et divine sollicitude pour ses enfants, nous a armés de moyens nombreux et d'une efficacité infaillible, merveilleuse, pour notre lutte avec le mal. La langue du judaïsme est un idiome sacré, d'une pureté et d'une chasteté qu'on ne trouve dans aucune autre parole humaine. Pour exprimer certaines choses et certaines pensées qui blessent la pudeur, l'hébreu n'a pas de terme et doit recourir à tous les détours, à tous les voiles qui en affaiblissent singulièrement la crudité et les cachent au public, tandis que les mêmes choses et les mêmes pensées ont, dans les autres langues, des mots grossiers, souvent d'un cynisme révoltant. La littérature du judaïsme, à très peu d'exceptions, est une littérature sacrée, ne traitant que des matières les plus saintes, les plus élevées, les plus dignes de l'esprit humain, qui est une étincelle de la lumière de Dieu. Voilà déjà deux puissantes causes de corruption, une langue obscène et une littérature frivole ou immorale, et dont les victimes se comptent tous les jours par milliers, écartées du chemin de notre existence.

Mais le judaïsme a fait bien plus encore. Par les nombreuses et saintes pratiques qu'il a ordonnées à ses enfants, il n'a pas laissé au mal de place dans leur vie ; il nous

a détournés du chemin des Philistins pour nous conduire sur la route de Canaan; il ne nous a pas mis en présence de Satan pour le combattre, mais en présence de Dieu pour l'adorer. Dans la lumière israélite, les ténèbres sont inconnues. « Celui qui pratique le commandement ne connaît aucune chose répréhensible. » שומר מצוה לא ידע דבר רע (Ecclésiaste, VIII, 5). Israël, par l'accomplissement de ses lois religieuses, évite et ignore les prétendues jouissances de la vie, qui ne sont que les pourvoyeuses de la mort. La corruption et la dissolution ne peuvent l'atteindre, car il est enfermé dans le sanctuaire du Très-Haut, à la porte duquel le serpent s'arrête impuissant, désarmé, épouvanté : voilà le secret de sa longue conservation au milieu des sépulcres de tant de mondes. La terre a englouti de puissantes et illustres races, « car elles avaient pratiqué toutes ces abominations, et le Seigneur les a prises en horreur » כי את כל אלה עשו ואקץ בם (Lev., XX, 23); « tandis que vous, qui êtes attachés à l'Éternel, votre Dieu, vous vivez encore aujourd'hui ! » ואתם הדבקים בה' אלהיכם חיים כלכם היום (Deut., IV, 4.)

Le judaïsme, indépendamment de cette hauteur où il élève ses enfants pour les éloigner et les séparer du mal, a des enseignements précieux, des recommandations et des prescriptions admirables, pour maintenir dans la famille israélite toutes les pieuses vertus, toutes les mœurs nobles et saintes, toutes les bonnes œuvres et tous les sentiments purs qui sont la vie de l'homme sur la terre et son immortalité dans le ciel.

Nos sages ont dit : « Conformez votre volonté à la volonté de Dieu; effacez votre volonté devant la sienne. »

בטל רצונך מפני רצונו (*Aboth*, II, 4). Cette volonté divine est révélée dans notre loi; elle a aussi de puissants échos dans notre conscience, dans notre raison, dans tous les purs et nobles sentiments de notre âme. Notre loi religieuse et notre raison sont des armes invincibles pour nous aider à triompher de toutes les folies de notre imagination vicieuse, à éviter les piéges tendus à la pureté de notre cœur, les gouffres creusés sous nos pas, à repousser le poison offert par l'enfer dans la coupe de la corruption, à conserver notre dignité, notre force, notre divine élévation, notre capacité de marcher et d'avancer vers notre perfection. Nous devons soumettre notre volonté à la volonté de Dieu et dire au mal : En arrière! Je voudrais t'écouter et te suivre, mais il me l'a défendu! Il m'a dit : Le jour où tu goûteras de ses fruits, tu en mourras !

Le judaïsme ne nous demande pas cependant une vie ascétique, solitaire, sombre et triste, une douleur pour nous-mêmes, un fardeau ou au moins une inutilité pour nos semblables. Déjà le sage roi d'Israël a dit : אל תהי צדיק הרבה « Ne poussez pas trop loin votre piété. » (Ecclésiaste, VII, 16.) « Quel est le chemin droit que l'homme doit se choisir? Celui qui est bon pour lui et qui lui fait honneur auprès de son prochain » (*Aboth.*, II, 1), une conduite qui soit salutaire à nous-mêmes et utile à d'autres. « Celui qui est aimé des hommes est aussi aimé de Dieu, mais celui qui n'est pas aimé des hommes ne l'est pas de Dieu. » (*Ibid.*, III, 13.) Le Très-Haut ne saurait vouloir tout ce qui est nuisible à l'homme; le mot וחי בהם *vous vivrez en eux*, se trouve ajouté à une foule de commandements divins.

La conservation de sa santé et de sa vie est un devoir

sacré pour l'homme. « Gardez-vous bien et gardez votre vie ! » est une parole de Dieu souvent adressée à Israël. (Deut., IV, 9.) Le judaïsme refuse au suicidé le deuil et les honneurs ordinaires (Joreh Déah, 345, 1); seulement, quand il s'agit de rester fidèle à Dieu et à certaines lois de morale, il faut mourir plutôt que de céder.

Le Talmud renferme de nombreuses prescriptions sanitaires, surtout des recommandations de modération, de sobriété et d'économie. La pratique de la loi religieuse doit céder devant toute maladie grave de l'homme.

Le judaïsme nous ordonne de chercher à gagner notre pain par un travail honnête, régulier, actif et moralisateur. D'illustres docteurs de la Synagogue s'étaient astreints aux plus rudes métiers, aux travaux manuels les plus humbles, pour conserver et développer les forces de leur corps, surtout pour garder leur dignité, leur indépendance, et n'avoir pas besoin de s'abaisser, pour vivre, devant le veau d'or. L'immortel Rabba disait à ses disciples : « Ne venez pas à mon cours le printemps et l'automne, car c'est l'époque des travaux des champs. » (*Berachoth*, 35 *b.*) « Heureux l'homme qui se nourrit de l'œuvre de sa main ! » (Psaumes, CXXVIII.) « Celui qui cultive sa terre aura du pain ; celui qui court après des choses vaines sera rassasié de misère. » (Proverbes, XXVIII, 19.) « Quiconque ne fait pas apprendre une profession à son fils est comme s'il lui apprenait le vol sur le grand chemin. » (*Kidouschin*, 30 *b.*)

L'économie aussi est une vertu enseignée fréquemment par nos docteurs. La Thorâ recommande de ne point manger trop ni souvent de viande (*Choullin*, 84 *a*), afin, dit Raschi, de ne pas s'appauvrir. Les plus riches doivent s'exercer à la vertu de l'économie, car il peut arri-

ver des malheurs qui ruinent les fortunes les plus solides. La prodigalité est un vice que le Talmud condamne même dans la bienfaisance. (*Ketouboth*, 50 *a*.) La bonne route est celle du milieu, loin des extrémités — הדרך הישרה היא מדה בינונית (Rambam, H. Déoth). L'homme ne doit vouloir que les choses dont son corps a besoin pour exister, ainsi qu'il est dit : « Le juste mange pour satisfaire sa faim »; et on ne doit s'occuper d'affaires que pour obtenir les choses nécessaires à la vie, ainsi qu'il est dit: « Le juste cherche peu de biens » טוב מעט לצדיק. (*Ibidem.*) « Même quand l'homme dort, s'il le fait dans le but de reposer son esprit et son corps, afin qu'il ne tombe pas malade et qu'il puisse servir Dieu sans empêchement, son sommeil est un culte au Très-Haut. C'est dans ce sens que les sages ont dit : « Que toutes vos actions se fassent à l'intention du ciel. » וכל מעשיך יהיו לשם שמים. (*Ibidem.*)

La paresse est énergiquement flétrie dans nos saintes Ecritures, comme un grand vice et un grand mal. Le Talmud l'interdit même aux riches; il dit :

« Si une femme a beaucoup de servantes, si l'homme a beaucoup de richesses (*Eben Haeser*, 80, 2), ils ne doivent pas rester inactifs, car la paresse conduit au vice. » (*Ketouboth*, 59 *b*.) « Par l'occupation, soit avec l'étude, soit avec les affaires du monde, on oublie le péché. » (*Aboth*, II, 2.) [1] « L'homme doit être laborieux, car la pauvreté expose à bien des dangers, même à la désertion de Dieu ; mais le produit du labeur ne doit pas être considéré comme le but : ce n'est qu'une chose accessoire, un moyen; la perfection seule doit être la pensée de l'homme. » (*Berachoth*, 35 *b*.)

(1) Hirch Fassel, צדק ומשפט.

Toute spéculation commerciale qui dépasse nos moyens et dont la non-réussite peut nous ruiner, nous ou un autre qui avait confiance en notre loyauté, est un péché, parce que c'est *éprouver Dieu*. (Deut., VI, 16.) Ceux qui se livrent à certains jeux de hasard sont déclarés par le Talmud indignes de témoigner en justice.

En effet, celui qui cherche la richesse avec passion et frénésie, s'adressant à des sources inabordables à ses moyens ou interdites à l'honnêteté, impose souvent des transactions honteuses à sa conscience, qu'il affaiblit, annule, étouffe de plus en plus. Un docteur de la Synagogue a dit : « L'envie, la convoitise et la soif des honneurs abrégent la vie de l'homme. » מוציאין את האדם מן העולם (*Aboth*, IV, 28.) Car il est indigne de nous et de notre nature spirituelle de remplir notre existence de choses futiles, de mettre notre bonheur et notre gloire dans la possession de choses vaines et périssables, comme l'enfant qui trouve sa félicité dans un jouet qui dure une heure. Mais tandis que l'enfant, pour obtenir son jouet, n'emploie que des prières ou des larmes innocentes, les hommes parfois ne reculent point devant des moyens condamnés par la morale et par la loyauté. « Qui est réellement riche ? Celui qui se contente de son sort. Qui mérite réellement des honneurs ? Celui qui honore les hommes. » (*Ibid.*, IV, 1.) La modestie, voilà la grande vertu recommandée par le judaïsme, la seule dont l'Ecriture fasse gloire à Moïse, l'homme et l'envoyé de Dieu ! « Aimez le travail et ne cherchez pas à vous élever au-dessus de votre prochain ! » אהב את המלאכה ושנא את הרבנות (*Ibid.*, I, 10.)

On peut les compter par milliers, les prescriptions israélites concernant la morale, l'austérité et la sainteté

des mœurs à toutes les heures de la vie, en secret et en public, le jour et la nuit, dans toutes les circonstances et toutes les positions; les conseils dictés par nos sages pour nous éloigner de la tentation et du mal, et nous inspirer des œuvres vertueuses et des pensées saintes. Comme la plus tendre des mères, la religion d'Israël veille sur ses enfants, sur chacun de leurs pas et chacune de leurs paroles, ne les quitte pas un instant des yeux et du cœur, pour les préserver de tout danger, de tout malheur, de tout égarement, de la chute et de la mort.

L'ivresse nous est défendue comme un péché et une dégradation de l'homme — כל המשתכר תרי זה חוטא ומגונה ומפסיד חכמתו (voy. *Eroubin*, 65). Les actes consommés pendant l'ivresse sont déclarés valables (*ibidem*), afin de faire reculer chacun devant ce vice qui peut l'entraîner à des pertes matérielles incalculables. L'histoire sainte semble raconter divers cas d'ivresse (Genèse, IX, 21; XIX, 31-37) rien que pour en montrer les hideuses conséquences. « Qui est souffrant, qui est malheureux? Celui qui se livre au vin. » (Proverbes, XXIII, 29-35.)

La colère nous est interdite comme une déchéance spirituelle et la perte de tous nos mérites. « Quiconque se met en colère, si c'est un sage, il perd la sagesse, si c'est un prophète, il perd la prophétie. » (*Pesachim*, 66.) « Quiconque déchire ses vêtements ou brise des vases dans la colère est considéré comme un idolâtre. » (*Sabbath*, 105 *b*). « Dans sa colère, l'homme outrage même la Divinité » — כל אדם הכועס אפילו שכינה אינה חשובה נגדו. (*Nedarim*, 22 *b*). « Un homme emporté ne doit pas être instituteur. » (*Aboth*, II, 6.) « La colère tue le fou. » (Job, V, 2.)

L'orgueil et l'ambition sont des défauts assimilés par

nos docteurs à la négation de Dieu, car il est dit : « Votre cœur s'élèvera, et vous oublierez l'Éternel votre Dieu » — ורם לבבך ושכחת את ה' אלהיך. Même le roi d'Israël ne doit pas se croire au-dessus des autres hommes — לבלתי רום לבבו מאחיו (Deut., XVII, 19). Dans une société ayant un Père commun et une origine commune, parmi des êtres ayant tous les mêmes faiblesses, les mêmes besoins, les mêmes imperfections, l'orgueil est une atteinte à la justice, à la raison, au lien sacré de la grande famille humaine. La modestie est le plus puissant préservatif contre le mal. כל המחביש לא במהרה הוא חוטא.

La légèreté aussi est condamnée par notre religion comme un vice fort dangereux. « La frivolité et la légèreté habituent l'homme à l'impudeur. » (*Aboth*, III, 17.) « La gravité vaut mieux que le rire, car avec un visage sérieux le cœur reste bon. » (Ecclésiaste, VII, 3.)

C'est surtout la chasteté, la domination des sens, qui est l'objet de la plus vive, de la plus ardente sollicitude du judaïsme. Israël a reçu à cet égard des enseignements et des exhortations comme nul autre peuple ; l'image de la séduction tracée par Salomon (Proverbes, VII) est restée inimitée. L'impureté des sens, la corruption des mœurs est la plus grande abomination aux yeux du Dieu de nos pères, une lâche désertion de notre divin drapeau, une abdication honteuse de notre dignité, le malheur de notre vie, la perte de notre salut éternel, la condamnation de notre postérité..... C'est à la pureté de ses mœurs qu'Israël doit son élection, sa force de résistance et son immortalité. Dieu semble avoir dit :

« Je veux former un peuple durable qui, loin d'être anéanti par les nations, agisse puissamment sur leur

propre existence. De même que je construis au milieu de ce peuple une arche précieuse, où je dépose mes principes sacrés, je le constituerai comme une espèce d'arche, comme un vaisseau jeté au milieu des peuples; je me servirai du bois le plus dur, j'en resserrerai avec force tous les joints. Les vents et les tempêtes pourront l'agiter, le réduire à l'état le plus misérable, mais ils ne l'engloutiront jamais, et il survivra pour porter à leur destination les richesses que j'aurai confiées à ses flancs [1]. »

Toutes les réunions consacrées à des plaisirs et des distractions incompatibles avec la pureté des mœurs ou dangereuses pour l'innocence du cœur sont rigoureusement défendues par le judaïsme. « Heureux l'homme qui ne s'asseoit pas dans les assemblées frivoles, qui sont les routes du péché. » (Psaume I.) Nulle loi humaine, nulle religion ancienne ou moderne, ne renferment autant de sévères prescriptions sur la chasteté que la loi de la religion israélite. « Que l'anathème frappe celui qui nourrit une pensée impure. » (*Nidda*, 13 *b*.) « Celui qui excite en lui des pensées impudiques n'approchera jamais de Dieu. » (*Ibidem*.) Il faut mourir plutôt que de violer certaines lois de chasteté. (*Ketouboth*, 19 *a*; *Sanhedrin*, 75 *a*.) La violation de la sainteté des mœurs, on pourrait dire les abominations publiques que des États civilisés tolèrent dans leur sein comme un triste, épouvantable et nécessaire compromis avec le mal, ne pourraient pas exister dans une société israélite. (*Deut*., 23, 18.) [2] Le

(1) Salvador, *Institutions de Moïse*.

(2) Les exhortations morales du *Sermon de la montagne* sont littéralement empruntées au Talmud, *Nidda*, 13 *a* et *b*.

péché le plus secret recevra un châtiment public, disent nos docteurs. (*Aboth*, IV, 4.) Un rabbi mourant a donné à ses disciples ce dernier enseignement : « Ne craignez pas Dieu moins que les hommes ! » (*Berachoth*, 28 *b*.)

La loi divine dit : « Levez-vous devant les cheveux blancs et honorez la vieillesse. » (Lévit., XIX, 32.) Puisse chacun de nous vivre de la sorte que ce divin commandement devienne facile et sacré aux hommes !

Mais la base de la loi morale et sociale est dans l'institution du mariage et dans le sanctuaire de la famille.

LE MARIAGE.

קידושין

—

בית והון נחלת אבות
ושל אשה משכלת .

Le mariage dans le judaïsme est d'institution divine. Aussi sa célébration n'avait-elle besoin d'aucune cérémonie religieuse spéciale, d'aucune intervention du pontife, du prophète, du docteur de la loi. Son accomplissement seul était un acte sacré inviolable auquel nulle formule, nul rite ne pouvait rien ajouter en sainteté ou en importance.

Seulement, lorsque dans la suite des temps et grâce au progrès de l'égarement social, le mariage devint une affaire, une spéculation, une réunion de fortunes au lieu d'une union des âmes, une association d'intérêts au lieu d'une fusion de vertus, les chefs de la religion, craignant de voir le saint commandement dégénérer en promiscuité des sexes, instituèrent une consécration religieuse particulière et des prescriptions obligatoires, fondées sur la loi écrite et la tradition, dont devait dépendre la validité du mariage.

Le monde était créé, le radieux soleil de la Genèse éclairait les splendeurs infinies de l'œuvre de Dieu, le paradis terrestre brillait dans toutes ses ravissantes magnificences, les cieux racontaient les grandeurs et les bienfaits de l'Éternel, les oiseaux sous la voûte étoilée

et les léviathans dans l'océan chantaient les merveilles du Très-Haut, et Adam, marqué du sceau divin, était là avec son âme immortelle pour achever et proclamer la glorification du Créateur... Tout était mélodie, parfum, lumière, céleste rayonnement; et pourtant l'univers attendait encore son plus précieux ornement, et pourtant son cœur soupirait encore après un bonheur ineffable et mystérieux.... il lui manquait la femme, la grâce du monde, la fleur de l'humanité, la bénédiction de l'homme, le sourire de la vie, l'ange de la terre.

Avant la création d'Adam, dit la Genèse, « il n'y avait pas d'homme pour cultiver la terre. » Avant la création d'Eve, il n'y avait pas de femme pour embellir et sanctifier l'existence.

Alors Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je veux lui créer une compagne à côté de lui. » Mais ce *secours* (עזר), cet *appui* ne devait pas être fait d'une inerte argile, sortir d'une matière grossière; cet être bienfaisant et sublime, destiné à devenir l'*aide* de l'homme et le collaborateur de l'Éternel dans la création physique et morale du genre humain, ne devait pas s'appeler *Adamah* (Terre), mais *Ischah* (Feu), et sortir du sein même de l'homme, qui était créé à l'image de Dieu et animé de son souffle divin. Pour donner l'immortalité, la femme devait naître de la vie.

« C'est pourquoi l'homme quitte son père et sa mère, et s'attache à sa femme, et ils seront un seul être. » L'Écriture dit : באשתו *à sa femme*, au singulier, pour indiquer que la polygamie est contraire à la pensée du judaïsme et aux saintes mœurs de la famille israélite. Et si l'union de l'homme et de la femme par le mariage est exprimée ici d'une manière si profondément significative et

si admirablement énergique; si : *ils formeront un seul être* veut dire : union sans séparation et sans dissolution possibles, sans désaccord de pensées et de sentiments, sans division d'intérêts et d'aspirations, de désirs et d'espérances; l'Écriture ne dit pas : על כן יעזב אדם, *l'homme* quittera son père et sa mère, mais : על כן יעזב איש, *l'époux* quittera. Les devoirs de l'homme, les devoirs du fils envers ses parents subsistent au delà du mariage, sont sacrés et inviolables après comme avant; *l'époux* peut quitter les auteurs de ses jours pour devenir père à son tour; mais *l'homme* reste toujours leur enfant, et son cœur, son amour, son respect et sa vénération leur appartiennent à tout jamais; il peut quitter leur maison, mais leur âme est éternellement son berceau, son foyer, sa patrie et son sanctuaire.

Et l'Éternel dit : « Croissez et multipliez-vous; rem-« plissez la terre et dominez-la. » Voilà la bénédiction nuptiale que Dieu a prononcée sur les premiers époux, et voilà la magnifique dot que sa céleste libéralité y a ajoutée.

L'institution divine du mariage, écrite dans la Genèse, rappelée dans la tradition, qui dit : « Quarante jours avant la naissance des enfants, leur union est proclamée dans le ciel[1], » se montre et se développe à travers tous les livres de l'Ancien Testament. Le Code civil de France, du pays le plus avancé du monde, assure à la femme la *protection* de son mari; le Code mosaïque lui garantit son affection et son amour. (Exode, XXI, 10.)

On a souvent parlé de la position inférieure que la femme occupait dans le judaïsme, et de sa prétendue

(1) תק"בה מזווג זיווגים (Midrasch *Wayikra rabba* צו, chap. VIII).

émancipation par une religion nouvelle. La vérité est qu'il n'existe pas de religion, de législation ou de société où la femme jouisse d'autant de considération que dans la religion, la législation et la société israélites.

Un célèbre écrivain [1] a dit : « Déjà dans le mythe qui parle de la création de la femme (Genèse, II, 20–24), nous reconnaissons la tendance de lui faire une position bien plus élevée que celle qu'elle occupait généralement chez les peuples de l'Orient, excepté peut-être chez les Égyptiens et chez les Indous. Selon la tradition mosaïque, la femme est une portion de l'homme, créée pour être son aide, et entièrement semblable à lui. L'auteur de la Genèse cherche même à établir l'égalité de l'homme et de la femme par une observation étymologique : en hébreu, la femme est appelée *ischah*, parce qu'elle fut prise du *isch* (homme). Toute la tradition n'a pu se former que chez un peuple où la femme jouissait de beaucoup d'indépendance et où l'on reconnaissait sa dignité relativement à l'homme, ce dont toute l'antiquité hébraïque rend les plus éclatants témoignages. La liberté dont nous voyons la femme hébraïque jouir, avant et après le mariage, fait un contraste frappant avec la séquestration de la femme dans l'Orient moderne. »

Et dans l'Occident? La femme chrétienne du moyen âge n'approchait qu'en tremblant de son époux, qui exerçait sur elle un pouvoir, une tyrannie absolue. Une loi du XIIe siècle permettait au mari de battre sa femme, *pourvu que ce fût modéré!* L'Académie française a entendu naguère répéter dans son sein [2] ces paroles si blessantes pour la femme :

(1) Munk, *La Palestine*, p. 201.
(2) Discours de réception de M. Legouvé.

Du côté de la barbe est la toute-puissance :
Et ce que le soldat dans son devoir instruit
Montre d'obéissance au chef qui le conduit,
Le valet à son maître, un enfant à son père,
A son supérieur le moindre petit frère,
N'approche pas encor de la docilité,
Et de l'obéissance, et de l'humilité,
Et du profond respect où la femme doit être
Pour son mari, son chef, son seigneur et son maître !

Un penseur chrétien profond vient d'écrire dans un livre fameux :

« L'Église est nettement contre elle, et lui garde rancune du péché d'Ève. Elle la tient pour la tentation incarnée et l'intime amie du démon. Elle souffre le mariage, en préférant le célibat, comme vie de pureté, car impure est la femme.

« La loi civile n'est guère moins rude. Elle déclare la femme mineure pour toujours, et prononce sur elle une éternelle interdiction. L'homme est constitué son tuteur ; mais, s'il s'agit des fautes qu'elle peut commettre, des peines qu'elle peut subir, elle est traitée comme majeure, tout à fait responsable, et très sévèrement. *Elle est livrée comme une chose, punie comme une personne.* »

Les chevaliers des temps antiques chantaient bien les charmes des dames de leur cœur et les attraits des nobles damoiselles de leurs pensées, — ce qui était la plus haute expression de la civilisation du moyen âge. — Le roi d'Israël, élevant la femme bien au-dessus de cette misérable et humiliante condition d'objet d'art ou de convoitise des sens, chante : « La grâce est mensongère, la beauté est vaine, la femme craignant l'Éternel mérite seule d'être louée. » Et n'est-ce pas un outrage cruel pour la femme que de la déclarer indigne d'être la compagne d'un ministre de Dieu ? N'est-ce pas prononcer sa

déchéance, sa mise hors la loi commune, sa chute et sa condamnation [1]?

La femme d'Israël, destinée à une grande et divine mission, ne pouvait jamais descendre à l'état d'abaissement et de dégradation où on la trouve souvent ailleurs. (Deut., XXIII, 18; Lév., XIX, 29.) On sait comment les fils de Jacob ont vengé l'outrage fait à leur sœur. L'union des sexes qui n'avait pas pour but le mariage, et le mariage qui n'avait pas pour pensée la continuation de la famille selon les vues de Dieu, étaient considérés comme des crimes en Israël. Instrument de plaisir ailleurs, la femme israélite était la colonne de la maison et le feu sacré du sanctuaire.

Le consentement de la jeune israélite est nécessaire pour la validité du mariage. « Appelons la jeune fille, dit la famille de Rebecca à l'envoyé d'Abraham, et demandons-lui sa volonté. » (Genèse, XXIV, 57.) « Une femme peut seulement être mariée avec son consentement; le mariage forcé n'est pas valable. » אין האשה מתקדשת אלא לרצונה והמקדש אשה בעל כרחה אינה מקדשת (Maïmonide, ה' אישות; Talmud Kidouschin, 2 *b*.)

Dans d'autres sociétés, le père de famille est obligé de se ruiner pour marier sa fille; il doit donner des sommes considérables à celui qui veut bien la prendre, eût-elle toutes les vertus et tous les mérites. On considère la jeune fille comme un fardeau dont l'un se débarrasse au prix de tous les sacrifices, et dont l'autre se charge moyennant un gros salaire, négocié et mar-

[1] Le célibat, contraire à la loi divine et humaine, n'existait pas pour les prêtres dans le christianisme primitif. L'apôtre dit: « Il faut que l'évêque soit irréprochable, *mari d'une seule femme.* » (I Timothée, III, 2; Tite, I, 6.)

chandé comme un vil trafic. Et si les parents ne peuvent payer assez haut ce prix du sang matrimonial, leur prochaine mort est *l'espérance* du tendre époux de leur fille... Dans la société israélite, l'homme dut offrir une dot à la jeune épouse et à la famille dans laquelle il voulait contracter une alliance[1]. Nous trouvons chez nos pères peu d'exemples de femmes dotées. (Josué, XV, 18; I Rois, IX, 16.) La demande en mariage se faisait par les parents du jeune homme. (Genèse, XXIV; XXXIV, 8; Juges, XIV, 2; Genèse, XXI, 21.)

Maintenant, si nous demandons : Comment l'épouse israélite doit-elle être traitée dans la vie conjugale? les livres sacrés nous répondent ceci :

D'abord la pluralité des femmes, contraire à l'esprit et à la lettre du divin commandement qui dit : « L'homme s'attachera *à sa femme*, » et non *à ses femmes*, est encore en opposition avec une foule de recommandations et de prescriptions bibliques, qui semblent avoir en vue une société où la monogamie est de règle générale. (Exode, XXI, 9, 10; Lév., XVIII, 18; Deut., XX, 7; XXI, 15-17; XXIV, 5; XXV, 5-11; Ruth, IV, 6.)

L'homme qui calomniait la vertu de son épouse était frappé d'une punition sévère. (Deut., XXII, 13-19)[2]. Après son mariage, le jeune époux était affranchi pen-

(1) Jacob a servi sept années pour chacune de ses deux femmes.

(2) Maïmonide (*Moreh Nebouchim*, 3e partie) fait remarquer que la loi mosaïque inflige au mari qui calomnie l'honneur de sa femme le même châtiment qu'au voleur qui dérobe le bien de son prochain, ou au faux témoin qui a voulu causer ou a causé un dommage à autrui par le mensonge. « C'est ainsi, dit-il, que la maladie des mœurs répréhensibles est guérie par le remède des divins commandements. » כן ירפאו המדות הרעות כשיהיה רופאים המצוה האלהית.

dant un an de l'obligation militaire et de tout autre service, afin « qu'il réjouisse la femme qu'il a épousée ». (Deut., XX, 7; XXIV, 5.) Le sage roi d'Israël dit : « Que ta source soit bénie, réjouis-toi de la femme de ta jeunesse ;... que sa tendresse te charme en tout temps, que son amour t'enivre à tout jamais ! Pourquoi donc, mon fils, te laisserais-tu entraîner par une inconnue ? Pourquoi embrasserais-tu une étrangère ? (Proverbes, V, 18-20.)

« Une femme vertueuse est la couronne de son mari. » (*Ibid.*, XII, 4.)

« Trouver une épouse, c'est trouver un bien, c'est obtenir une faveur de l'Éternel. » (*Ibid.*, XVIII, 22.)

« Maisons et biens sont l'héritage de nos pères ; mais la femme intelligente est un don de l'Éternel. » (*Ibid.*, XIX, 14.)

« Heureux qui trouve une femme vertueuse ! son prix surpasse celui des pierres précieuses. » (*Ibid.*, XXXI, 10.)

« Jouis de l'existence avec la femme que tu aimes, tous les jours de la vie périssable qu'il te soit donné sous le soleil, car c'est là ton partage sur la terre et la récompense de tes peines. » (Eccl., IX, 9.)

Le roi-poëte, voulant peindre le bonheur de l'homme vertueux, le cherche encore dans un mariage heureux, et il chante :

« Heureux celui qui craint l'Éternel, qui marche dans ses voies !... Sa femme sera comme une vigne fertile dans l'intérieur de sa maison ; ses enfants, comme de jeunes oliviers, entoureront sa table. C'est ainsi que l'Éternel bénit l'homme qui le vénère. » (Psaume CXXVIII.)

Le prophète s'écrie : « Vous couvrez de larmes et de deuil l'autel du Seigneur, de sorte qu'il ne puisse plus se

tourner vers vos sacrifices et vos offrandes. Vous demandez : pourquoi ? C'est que l'Éternel était témoin entre toi et la femme de ta jeunesse, que tu as traitée perfidement, elle, ta compagne et l'épouse de ton alliance ! Comment ! Dieu ne fit-il pas lui-même cette union, ne voulait-il pas qu'une seule pensée les pénétrât et qu'il en sortît une divine postérité ? Oh ! gardez cette foi et ne péchez pas contre la femme de votre jeunesse ! J'abhorre le divorce, dit l'Éternel, le Dieu d'Israël. » (Malachie, II, 13-16.)

Voici ce que la loi traditionnelle ordonne à l'égard de la considération que le mari doit à sa femme :

« Honorez toujours votre épouse, et vous serez heureux; car la bénédiction n'entre dans la maison de l'homme qu'à cause de sa femme. » אין ברכה מצויה בתוך ביתו של אדם אלא בשביל אשתו. (*Baba Mezia*, 59 *a*.)

« Gardez-vous d'affliger votre femme, car, pleurant facilement, elle est très susceptible pour tout chagrin. » (*Ibidem*.)

« Consultez sur toute chose votre femme, et si elle est petite, baissez-vous (pour lui parler). » איתך גוצא גחין ותלחיש לה. (*Ibidem*.)

« Mangez et buvez moins que votre fortune le permet; habillez-vous selon votre position, mais traitez votre femme au-dessus de vos moyens. » (Choulin, 84 *b*.)

« Lorsqu'un homme divorce avec sa femme, l'autel dans le temple en verse des larmes. » מי המגרש אשתו ראשונה אפילו מזבח מוריד עליו דמעות. (Guittin, 90 *b*.)

« Les docteurs ont ordonné que l'homme honore et aime sa femme plus que lui-même ; il ne doit pas l'intimider et lui faire peur, il doit lui parler avec affabilité et ne pas se montrer triste ou sombre. » (Maïmonide,

וכן צוו חכמים שיהא אדם מכבד את אשתו יותר מגופו ואוהבה (ה' אישה) מגופו ולא יטיל עליה אימה יתירה ויהיה דבורו עמה בנחת ולא יהיה עצב ולא יגון.

« Pour être à même d'offrir une position convenable à sa femme, l'homme doit se pourvoir d'abord d'un état, d'une maison, et puis se marier. » דרך בעלי דעה שיקבע לו אדם מלאכה המפרנסת אותו תחלה ואחר כך יקנה בית דירה ואחר כך ישא אשה (Maïmonide, H. Déoth.)

Dans la maison israélite, la femme est le pontife du Très-Haut; elle allume la lumière du *sabbath* (הדלקת הנר) et bénit le pain (חלה); elle nourrit l'âme et elle nourrit le corps; elle annonce l'heure de la fête et ouvre le ciel et l'arche sainte de tous les sentiments sacrés; par sa main et sa prière, le foyer domestique est sanctifié, consacré à Dieu, et la famille reçoit la manne céleste et la clarté du flambeau divin.....

La femme, à son tour, a de grands devoirs à remplir envers son époux.

« La pauvreté est là où la femme n'estime pas son mari. » (*Sabbath*, 62.)

Il est de son devoir de considérer son mari comme son protecteur et le père de la famille, de lui obéir en toute chose qui ne soit pas contraire à la morale et à la loi de Dieu, et d'administrer la maison avec zèle, ordre, vigilance et économie.

« L'homme régnera sur la femme. » (Genèse, III, 16.)

« La femme du riche doit également s'occuper des choses de la maison, car la paresse mène au vice. » (*Ketuboth*, 59.)

« Écoutez, femmes de la montagne de Schomron, vous qui oppressez les pauvres, qui écrasez les malheu-

reux, qui dites à votre époux : Apportez, procurez, que nous jouissions ! Dieu a juré par sa sainteté qu'il viendra un jour où vous serez prises aux crocs et vos enfants aux hameçons. » (Amos, IV, 1, 2.)

« Il vaut mieux habiter un coin sous le toit que dans un palais avec une femme querelleuse... Il vaut mieux habiter un désert qu'avec une femme colère. » (Proverbes, XXI, 9, 19.)

« Une femme vertueuse fait du bien à son mari, jamais du mal, pendant tous les jours de sa vie.» (*Ibid.*, XXXI, 12.)

Les femmes israélites riches, même celles d'un rang élevé, ne dédaignaient pas de se livrer aux travaux nécessaires à la famille, de tisser les étoffes, de confectionner les vêtements (I Sam., II, 19), ou même de préparer les aliments. (Genèse, XVIII, 6; II Sam., XIII, 8.)

Généralement les mères nourrissaient elles-mêmes leurs enfants; il n'y avait guère que les jeunes princes qu'on confiât quelquefois aux soins d'une nourrice. (II Rois, XI, 2.) Rebecca aussi en avait une, Debora, qui l'accompagna dans la maison d'Isaac et mourut à Beth-El. (Genèse, XXIV, 59; XXXV, 5.)

Nous avons fait remarquer que dans l'antiquité israélite, le mariage n'avait pas besoin d'une cérémonie religieuse particulière. Quant aux fêtes célébrées en ces circonstances, voici ce qu'en dit l'auteur cité plus haut [1].

« ..... Tout étant terminé, on demandait à la jeune fille son consentement, dont la loi traditionnelle fait une condition nécessaire..... Les fiançailles liaient les futurs

[1] Munk, *La Palestine*, p. 378.

époux ; mais on accordait à la jeune fille un certain temps pour faire ses préparatifs, avant de célébrer son mariage et d'aller habiter avec son mari.

« Au jour fixé pour la noce, la fiancée, baignée, parfumée et ointe d'huiles odoriférantes, était parée de tout ce qu'elle possédait de plus magnifique en vêtements et bijoux et portait une couronne sur la tête [1]; d'où probablement elle est appelée, en hébreu, *Callah* (couronnée). Entourée de ses parents et de ses amies, elle attendait le coucher du soleil; le fiancé, également paré et couronné (Isaïe, LXI, 10; Cantique, III, 11), et entouré de ses compagnons ou *paranymphes* (Juges, XIV, 11), se rendait le soir dans la maison de son beau-père, pour chercher sa jeune épouse, qui quittait la maison paternelle, sous les bénédictions de ses parents. (Genèse, XXIV, 60.) Les jeunes mariés, placés sous un dais et accompagnés de leurs parents et amis, se mettaient en marche à la lueur des lampes et aux sons bruyants de tambours et autres instruments; on se rendait à la maison du fiancé en chantant et en faisant éclater la joie la plus vive [2]. Un festin joyeux, préparé par le fiancé ou par ses parents, attendait les gens de la noce (Juges, XIV, 10) [3]; on s'abandonnait à une joie

(1) Voy. Ézéchiel, XVI, 9-13; Jérémie, II, 32; Isaïe, LXI, 10; Apocalypse, XXI, 2.

(2) Voy. Jérémie, VII, 34; XVI, 9; XXV, 10; I Macab., IX, 37; Évang. de Matthieu, XXV, 1. Les détails des cérémonies de noces résultent de la combinaison de ces différents passages et des usages de l'Orient moderne.

(3) Simson, qui se maria hors de sa ville natale, célébra le festin de noces chez sa fiancée; mais généralement le festin avait lieu dans la maison du fiancé, comme nous le voyons dans le Nouveau Testament et dans le Talmud. (Voy. Évang. de Jean, II, 9-10; Talmud de Babylone, traité *Berachoth*, 30 *b* et 31 *a*.)

bruyante, et, si nous pouvons faire remonter les traditions talmudiques aux anciens Hébreux, les hommes les plus graves ne dédaignaient pas de faire leurs compliments à la fiancée, en dansant devant elle [1]. On s'entretenait aussi par des jeux d'esprit et des énigmes. (*Ibid.*, V, 12.) Il n'est question, dans la Bible, d'aucune cérémonie religieuse pour le mariage; les jeunes époux recevaient la bénédiction de leurs pères, et les assistants appelaient sur eux les faveurs du ciel [2]. Après le repas, on conduisait le fiancé dans la chambre nuptiale, où déjà la jeune épouse l'avait précédé [3]. Le lendemain, les festins recommençaient et se continuaient jusqu'au septième jour [4]. »

Qu'il y a loin de cette pieuse et gracieuse simplicité biblique, où, sans pompeuse représentation du culte, tout était poésie et religion, à tant de mariages d'aujourd'hui, où, après la cérémonie dans le temple, les jeunes époux s'en vont courir les grandes routes pour inaugurer leur union par un sacrifice au démon du plaisir des sens, ou se mettent avec leurs parents et amis à un festin préparé contrairement à notre loi religieuse et en violation de l'alliance de Dieu avec Israël!...

Cette alliance, le Très-Haut a daigné la qualifier lui-

(1) Talmud de Babylone, traité *Ketouboth*, 16 *b*.

(2) Voy. Tobie, VII, 15; Ruth, IV, 11.

(3) *Ibid.*, Joël, II, 16; Ps. XIX, 6; Tobie, VIII, 1.

(4) *Ibid.* Genèse, XXIX, 27; Juges, XIV, 12. Encore dans les temps modernes, un mariage au milieu de nous était une fête pour toute la communauté, et la Synagogue s'y associait par des cantiques et des prières : car le mariage en Israël n'est pas une affaire privée, mais un événement qui intéresse toute la famille juive, son accroissement, son avenir ; c'est une nouvelle branche attachée à l'arbre israélite.

même de mariage en mettant dans la bouche de son prophète ces paroles d'ineffable tendresse : « Je t'épouserai pour toute éternité. » וארשתיך לי לעולם (Osée, II, 21) [1]. D'un autre côté, la transgression des commandements, l'infidélité à Dieu et à sa loi, sont exprimées et flétries par le mot *adultère*. Le sublime Cantique de Salomon, le Schir Haschirim, est un divin chant d'amour célébrant les fiançailles, l'union de la Thorâ avec le peuple élu et les séraphiques félicités qu'elles répandent sur la terre et dans le ciel. De même, la sainte solennité du sabbath, la fête de l'Éden israélite, est saluée dans la Synagogue par le suave poëme : « Viens, mon bien-aimé, au-devant de la fiancée; le sabbath paraît, allons le recevoir! » Les prophètes, pour peindre l'amour du Seigneur pour Israël, ne trouvèrent pas de plus pure et plus radieuse image que l'amour conjugal. Combien le mariage doit-il donc être sacré aux yeux des hommes quand il est si grand et si auguste aux yeux de l'Éternel, quand il sert de figure à la sainte alliance de la foi, au trait d'union entre Dieu et l'humanité!

La violation de la loi du mariage est inscrite dans le Décalogue entre : « Tu ne tueras point, » et « Tu ne déroberas point. » Car celui qui transgresse cette loi tue le bonheur de la famille et en vole la prospérité, la paix et la concorde. Après le 7e commandement, la dernière loi gravée sur les Tables du Sinaï défend la profanation, même par la pensée, du sanctuaire conjugal.

L'adultère était puni de mort (Lev., XX, 10), car il était considéré comme un crime social. « Comment pourrais-je, s'écrie Joseph, commettre un si grand mal et pécher contre Dieu? » (Genèse, XXXIX, 9.)

(1) *Ibid.* Isaïe, L, 1; Jérémie, III, 1; Ézéchiel, XVI, 8; Osée, II, 18.

Pour remporter cette immense victoire sur la tentation, Joseph, dit la tradition (Sota, 35), vit dans l'esprit apparaître devant lui l'image de son père דיוקנו של אביו. Oh! puisse cette image vénérée de vertu, de morale et de sainteté de nos pères planer à tout jamais devant le regard et devant l'âme des fils et des filles d'Israël!

Dans un mariage chaste et heureux, dit le Talmud (Sota, 17 *a*), Dieu est présent, tandis qu'une union profanée et malheureuse est un feu dévorant : איש ואישה זכו שכינה ביניהן לא זכו אש אוכלתן ; paroles profondes qui ont donné lieu au commentaire suivant (פרקי ר"א) : « Lorsque Dieu eut créé le premier homme, il l'appela Adam, mais après lui avoir donné sa compagne, il l'appela איש époux, et elle אשה épouse. Le Très-Haut mit ainsi en eux son nom יה (le י de איש et le ה de אשה) disant : « S'ils marchent dans mes voies et observent mes commandements, mon nom sera avec eux, je les préserverai de peines et d'affliction ; mais dans le cas contraire, je leur retire mon nom et ils seront l'un pour l'autre un feu dévorant. » (Si le י manque en איש et le ה en אשה, il reste אש *feu.*)

On a souvent reconnu, même au milieu de nos adversaires les plus violents, que la famille israélite est un modèle d'union et d'harmonie, de tendresse entre les époux, d'affection entre les frères, de respect et de vénération des enfants envers leurs parents. Cependant, il faut bien le dire, l'israélite n'est pas de sa nature fort patient, fort endurant. D'un sang vif, ardent, impétueux, il se laisse facilement aller à l'irritation, et le fier sentiment de sa supériorité le dispose à la contradiction — עם קשה ערף הוא. Disons aussi que son peu de bonheur, ses luttes constantes, sa position pénible dans une société

intolérante, et les contrariétés, les déceptions, souvent les humiliations injustes qu'il rencontre au dehors et qu'il rapporte au foyer domestique, ne sont pas faits pour exciter son âme à ces doux épanchements, à cette sereine affabilité, à ces communications électriques de sympathie et d'amour qui sont l'apanage du bonheur et le privilége de l'homme heureux. L'israélite, son royaume n'est pas de ce monde et son soleil ne se lève pas sur cette terre... D'où vient donc la pieuse et sainte paix de la famille juive?

Elle vient du respect de la loi du mariage, de la sanctification de ce lien sacré qui entoure la famille comme d'une auréole céleste et comme d'un souffle de Dieu. Elle vient de la haute position qu'occupe l'épouse et la mère, dont la mission divine remplit de vénération et d'un impérissable attachement le cœur et la conscience de tout croyant fils de Juda.

Car, pour lui, la femme qu'il a choisie est l'élue de son âme, la vie de sa vie, destinée à lui donner, à lui, à son peuple et à son Dieu une *postérité divine* זרע אלהים (Malachie, II, 15); elle n'est pas le but de ses convoitises matérielles, une caisse pour y puiser de l'or, une influence pour en tirer une place, un nom pour en extraire une dignité. Elle est pour lui une compagne, non un instrument.

Car, pour lui encore, son épouse est appelée à donner avec lui, non-seulement des hommes à la terre, mais des intelligences à la vérité, des cœurs à la vraie foi, des âmes à Dieu. Voilà les « acquisitions d'Abraham et de Sara faites à Haran. » ואת הנפש אשר עשו בחרן (Genèse, XII, 5.) Voilà ce que le prophète recommande aux époux israélites : « Regardez Abraham, votre père, et Sara,

qui vous a donné la vie; je l'ai appelé lorsqu'il était seul, je l'ai béni et multiplié. » (Isaïe, LI, 2.) Cette bénédiction, cette multiplication n'est pas celle d'Adam, celle de la matière, mais celle de l'esprit et de la lumière.

Comme dans le judaïsme le rapprochement des sexes n'est permis que lorsqu'il a pour but la création de la famille [1], les mariages d'argent et de convenance y sont impossibles. On ne peut y voir de ces unions monstrueuses dont l'un des époux est un enfant et l'autre un vieillard, où l'un est brillant de santé et de force, et l'autre accablé de toutes les infirmités; on ne peut y voir de ces jeunes gens à la mode, qui, vieillards à vingt-cinq ans [2], ont des rides au cœur, des paralysies à l'âme, des béquilles à tous les ressorts et à tous les élans de l'esprit, et qui se réfugient, enfin, dans le mariage comme dans un hôpital, pour soigner leurs plaies et imposer à une jeune épouse le rôle de garde-malade et de sœur de charité.

Selon la recommandation talmudique, les jeunes gens doivent se marier à l'âge de dix-huit ans (Aboth., V, 21), alors que le mariage a encore toute sa poésie, toutes ses joies, toutes ses saintes félicités. Dans le choix d'une épouse, il faut considérer, disent nos docteurs, la vertu et la piété de la personne, surtout celles des parents et des frères (*B. Batra*, 110), non leur fortune et leur position dans le monde. C'est ainsi que le bonheur domestique est réellement et infailliblement assuré, et que la

(1) כל תבועל אשה לשם זנות בלא קידושין לוקה מן התורה לפי שבעל קשה (רמ"בם ה' אישות).

(2) Nos anciens moralistes défendent à l'homme de se teindre les cheveux pour paraître plus jeune et tromper ainsi celle qu'il veut épouser.

famille ne répandra jamais des *larmes amères* — מים מאריים — sur le bonheur détruit et sur les espérances couchées dans la tombe...

Si la conformité d'âge, de caractère et de sentiments, si surtout l'union et l'harmonie des cœurs sont indispensables au bonheur du mariage, combien la conformité de la croyance religieuse et l'union en Dieu le sont-elles à un degré infiniment supérieur!

Nous voulons parler des *mariages mixtes*.

Ces mariages, — d'après les lois de la Synagogue, — ne peuvent recevoir la consécration de la religion המקדש גוירת או שפחה אינן קידושין. « Quoique la religion de Moïse, dit le Sanhédrin de 1807, n'ait point défendu aux juifs de s'allier avec ceux qui ne sont pas de leur religion, néanmoins, comme le mariage, d'après le Talmud, exige pour sa célébration des cérémonies religieuses appelées *Kidouschin*, et la bénédiction usitée en pareil cas, nul mariage n'est valable religieusement, qu'autant que ces cérémonies ont été remplies. Elles ne peuvent l'être à l'égard de deux personnes qui ne reconnaissent pas également ces cérémonies comme sacrées, et, dans ce cas, les époux pourraient se séparer sans qu'ils eussent besoin du divorce religieux : ils seraient regardés comme mariés civilement et non religieusement. »

Voilà donc une union qu'aucune religion ne peut consacrer et que toutes considèrent comme un concubinage. Voilà donc l'acte le plus solennel de la vie réduit à une simple convention civile, à une affaire conclue devant notaire, à une association commerciale timbrée et enregistrée à côté d'une société industrielle quelconque. Les enfants qui naîtront d'une telle union seront, selon qu'ils

tourneront, inscrits aux profits ou aux pertes du grand-livre social!

Ils ne recevront aucune éducation religieuse, et deviendront des athées en croyance et des impies en morale; ou bien ils seront élevés dans la religion de l'époux dont le culte est celui de la majorité. Pour le judaïsme, cette génération est perdue. Le père qui consent à une telle alliance commet une trahison envers sa foi et perpétue l'apostasie dans sa famille. Peut-être ses descendants seront-ils un jour, — ce qu'on a vu souvent, — les persécuteurs et les bourreaux des frères de leur aïeul.

Sans doute Moïse n'a pas défendu aux Hébreux le mariage avec les chrétiens, par la bonne raison que le christianisme n'existait pas encore; sans doute aussi nous ne confondons pas les chrétiens avec les peuples idolâtres dont l'alliance est formellement prohibée par le Code biblique. Cependant, si l'union conjugale avec des chrétiens présente des dangers analogues, c'est-à-dire l'abandon et l'abjuration, publique ou secrète, de la foi israélite, comment pourrait-on autoriser une pareille union? A leur retour de l'exil, nos pères ont vu Jérusalem renaître de ses cendres et briller d'un nouvel éclat; un temple plein de splendeur et de magnificence s'éleva en l'honneur du Dieu d'Israël. Et pourtant le pontife-prophète vit que le judaïsme était perdu par les alliances étrangères et la profanation de la famille israélite. (Esdras, IX et X; Néhémias, XIII.) Ce qui était vrai alors l'est encore aujourd'hui. Malheur à l'israélite qui, le jour de son mariage et en présence du Seigneur, ne peut dire à sa femme: « Je t'épouse par la foi et tu reconnaîtras mon Dieu! » וארשתיך לי באמונה וידעת את ה׳.

Au moment solennel de son mariage, l'israélite dit à sa fiancée : « Sois sanctifiée à moi, par cet anneau, selon la loi de Moïse et d'Israël. »

Sois sanctifiée à moi : Qu'aucune pensée étrangère ne trouble ton cœur, qu'aucun feu étranger ne brûle sur l'autel de ton âme, qu'aucune profanation ne fasse s'envoler les divins chérubins veillant sur l'arche sainte de ta fidélité et de ton innocence !... Sois, pour moi aussi, un temple inviolable et sacré, où ma vie répandra toutes ses fleurs, déposera toutes ses joies, toutes ses espérances, toutes les sincères adorations que l'Éternel permet à l'homme d'offrir à la compagne de son existence.

Par cet anneau, métal précieux comme la pureté de nos sentiments, symbole du lien qui unit nos êtres, emblème de l'alliance sans fin que nous avons conclue sur la terre et qui continuera au delà de la tombe, dans les régions de l'éternité, dans le sein du Très-Haut !

Selon la loi de Moïse et d'Israël : Pour continuer et grandir la famille israélite dans le monde, pour élever des enfants dans l'amour de notre croyance, dans l'attachement à nos frères, dans la lumière de notre foi, dans la pensée et la grandeur de notre Dieu ! *Selon la loi de Moïse et d'Israël*, pour remplir dans l'univers notre glorieuse mission d'enseignement et de salut.

Car « le Seigneur a créé l'homme à son image אשר יצר את האדם בצלמו pour fonder en lui un sanctuaire éternel » והתקין לו ממנו בנין עדי עד. Le mariage israélite n'a pas pour seul but la conservation de l'espèce animale, mais la culture spirituelle de l'humanité, l'éducation de l'homme créé à la ressemblance du Très-Haut, le perfectionnement moral du fils d'Adam animé du souffle divin ; sanctuaire vivant et immortel de toutes les nobles idées, de toutes les

impérissables vérités, de toutes les célestes vertus sur la terre transformée en paradis d'où le serpent est chassé! תשמח רעים האהובים כשמחך יצירך בגן עדן מקדם.

Quand le mariage israélite sera consolidé dans sa haute signification et dans son sublime idéal, le Seigneur rétablira son union avec Israël, son alliance avec la Synagogue en deuil, et celle qui pleure comme une veuve abandonnée et désolée, — Jérusalem, — « se réjouira en recevant dans son sein ses enfants avec bonheur, — בקבוץ בניה לתוכה בשמחה, en entendant dans ses murs la voix d'allégresse et de joie du fiancé et de la fiancée — קול חתן וקול כלה. Sois béni, Éternel, qui réjouis Sion par ses enfants! »

LE RESPECT DES PARENTS.

כיבוד אב ואם

A une époque où l'on se plaint avec raison que tant de liens moraux sont relâchés, où l'autorité des pères, affaiblie déjà par les lois, l'est encore plus par les mœurs, on sentira, je crois, combien il est précieux de fortifier les âmes par le rappel de ces utiles leçons.
(DUPIN, *Règles de droit.*)

Code divin, après avoir fondé l'ordre spirituel et eux par quatre commandements concernant Dieu ı culte, jette les bases de l'ordre social dans six ; commandements dont le premier est :
Honore ton père et ta mère, afin que tu vives long- ı sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donnera. »
Décalogue proclame ici cette vérité immortelle, ; respect des parents est la première condition de e social, la clef de voûte du bonheur individuel, la ıtie de la durée et de la prospérité des États, le fon- nt sur lequel repose, comme sur la croyance de , le salut de l'humanité.
loi israélite place dans la foi et l'amour de Dieu la ı et la conséquence naturelle du respect et de l'a- des père et mère, qui sont les représentants de la ité au sein de leur famille. Ce n'est pas par simple naissance que notre religion nous ordonne d'aimer arents, puisqu'il y a d'innombrables enfants pau- qui ne reçoivent aucun bienfait de leurs pères,

beaucoup d'enfants riches qui, dès leur naissance, sont abandonnés à des soins mercenaires d'étrangers et obtiennent à peine un regard de leur mère, une marque personnelle, directe, de la tendresse paternelle. Mais nous devons aimer nos parents parce qu'ils sont les mandataires de Dieu auprès des enfants de la terre, les ministres de l'amour divin et de la céleste Providence. Il y a plus : c'est par son père terrestre que l'enfant apprend à aimer, à adorer son père dans le ciel : car, si dans notre enfance nous sommes frappés de la toute-puissance de Dieu par les phénomènes de la nature, si nous pouvons craindre le Très-Haut et trembler devant son pouvoir à la vue des terribles et grandes apparitions dans le monde visible, nous n'éprouvons encore l'amour de Dieu que par l'amour dont nous sommes l'objet de la part de nos père et mère. Aussi Dieu nous a-t-il donné de son être une image rayonnante et adorable en s'appelant lui-même « notre père ». Il a dit : « Vous êtes les enfants de l'Éternel votre Dieu. » (Deut., XIV, 1.) « Il est votre père qui vous a acquis; il vous a créés et vous a formés. » (*Ibid.*, XXXII, 6.) « Je devins le père d'Israël. » (Jérémie, XXXI, 9.) « Comme une mère console son enfant, je vous consolerai, moi l'Éternel. » (Isaïe, LXVI, 13.)

Le cinquième commandement, qui est le commencement et le principe fondamental des lois humaines, est donc aussi une partie nécessaire, un élément indispensable, des lois divines. Les sociétés les plus sauvages ont appris à croire en Dieu parce qu'elles croyaient à leurs pères et mères. C'est dans ce sens que le Talmud dit : « Au moment d'entendre les premiers commandements, les peuples dirent : « Dieu parle seulement dans

« l'intérêt de sa propre gloire »; mais, lorsqu'ils entendirent le commandement de *Honore ton père et ta mère*, ils rendirent aussi hommage aux premières Paroles. »

בשעה שאמר הק"בה אנכי ולא יהיה לך אמרו אומות העולם לכבוד עצמו הוא דורש כיון שאמר כבד את אביך ואת אמך חזרו והודו למאמרות הראשונות.

(*Kidouschin*, 31 *a*.)

La loi israélite, basée sur la pensée divine, met l'autorité paternelle infiniment plus haut et rend les devoirs des enfants bien plus étendus et plus sacrés, que les lois civiles des sociétés modernes, basées sur des idées et des conceptions humaines.

Sur les Tables de la loi, gravées par la main du Très-Haut, le cinquième commandement se trouve encore placé sur le côté droit de la pierre contenant les devoirs de l'homme envers Dieu. Le respect filial fait partie de ces devoirs.

Comme la première Parole du Décalogue, le père peut dire à son fils : Je suis ton créateur, je t'ai fait sortir des faiblesses de l'enfance et des ténèbres de l'esprit, pour faire de toi un homme fort, libre, intelligent, doué d'une ressemblance divine par les vertus de ton cœur et les aspirations de ton âme.

Comme la deuxième Parole, la cinquième dit : Tu ne pourras avoir pour rien d'ici-bas une affection, une tendresse, aussi légitime, aussi sainte, que pour ton père et ta mère ; tu ne pourras placer dans ton cœur une idole d'amour au-dessus de leur image et de leur souvenir ; tu ne pourras te prosterner devant rien sur la terre autant que devant les auteurs de tes jours : car le Seigneur punit les enfants qui manquent au respect dû à leurs parents, et leur suscite, dans les troisième et quatrième générations, des descendants qui vengent les aïeux maltraités

par leurs fils, tandis que la millième génération éprouvera encore les récompenses et les bénédictions attachées à l'amour filial pratiqué selon le divin commandement.

Comme la troisième Parole, la cinquième dit aussi : Ne prononcez pas en vain le nom de vos père et mère; ne les traitez pas avec indifférence, avec légèreté, avec dédain; que leur nom soit dans votre bouche une sainte invocation, un divin enthousiasme, un accent du ciel, une mélodie des anges !...

Enfin comme le quatrième commandement, le cinquième dit: Assurez et sanctifiez le repos de vos parents, car ils ont pendant toute leur vie veillé, travaillé, souffert pour vous, pour votre avenir et votre bonheur; ils auraient voulu créer pour vous le ciel et vous donner la terre et tout ce qu'elle renferme. Cherchez donc à leur procurer, pour les derniers jours de leur existence, un doux et paisible sabbath, et célébrez-le par un redoublement d'amour et de sanctification, d'attachement, de soins et de cœur dans votre conduite envers vos parents !

« L'Écriture, dit le Talmud (*Kidouschin*, 30 *b*), a mis au même degré le respect des père et mère et le respect de Dieu » השוה הכתוב כבוד אם ואם לכבוד המקום. En effet, la loi divine dit en même temps : « Que chacun respecte sa mère et son père et observe mes sabbaths; ne vous tournez pas vers les idoles et ne vous faites pas de faux dieux. » (Lévit., XIX, 3-4.) Le blasphème contre les parents entraîne la peine capitale comme le blasphème contre Dieu (Exode, XVIII, 17). Le fils désobéissant et rebelle est également puni de mort (Deut., XXI, 18), et l'exécution doit se faire par le concours de toute la communauté,

comme châtiment d'un crime public contre l'ordre social tout entier [1]. « Maudit soit l'homme, retentit la voix divine sur le mont Ebal, qui traite avec dédain son père et sa mère ! » (Deut., XXVII, 16.)

La loi civile considère le père de famille comme le gardien, le tuteur naturel et légal, de ses enfants. En cette qualité, il doit les élever, leur donner des principes de morale sociale, et un état pour qu'ils puissent gagner leur pain et devenir des membres utiles de la société. Civilement responsable de ses enfants, comme de ses serviteurs, comme de ses animaux, le père de famille ne fait que payer une espèce de contribution personnelle à l'Etat en se chargeant de l'éducation et de l'avenir de ses fils. Il résulte de là qu'aussitôt le but de cette tutelle et de cette responsabilité atteint, ou supposé atteint, par l'âge et la raison développés des enfants, la tutelle et la responsabilité paternelles cessent en même temps qu'une partie des devoirs des enfants, qui, émancipés à vingt et un ans, sont affranchis de l'obéissance envers leurs parents, et n'ont plus que quelques obligations de convenance publique à remplir à leur égard dans des circonstances spéciales prévues par le législateur [2].

La loi civile, qui ne voit, comme nous venons de le dire, qu'un simple gardien d'enfants dans le chef de famille,

(1) גוזל אביו ואמו ואמר אין פשע חבר הוא לאיש משחית « Celui qui vole son père ou sa mère, et dit que ce n'est pas un péché, n'est pas loin de devenir un malfaiteur. » (Proverbes, XXVIII, 24.)

(2) Le Code civil (art. 371) dit bien : « L'enfant à tout âge doit honneur et respect à ses père et mère » ; mais cet article, qui est plutôt une recommandation morale qu'une loi positive, n'a pas de sanction pénale dans le Code.

lui enlève souvent la garde et la tutelle, si, par une aliénation mentale ou une faute grave, il ne présente plus de garanties suffisantes pour le fidèle accomplissement de sa fonction, de son mandat; la loi destitue le père. Ses enfants ne lui doivent rien, tout au plus une aumône alimentaire, si, pauvre et misérable, il vient étaler devant le tribunal sa pauvreté et sa misère. Tous les devoirs, toutes les charges, tous les sacrifices, sont du côté des père et mère. Le Décalogue civil dit: Honorez votre fils et votre fille; veillez à la santé de leur corps et de leur esprit, à leur bien-être dans la maison et à leur avenir dans le monde. Soyez à leur égard plein de soucis, d'inquiétudes, d'angoisses; ne vous reposez pas et ne dormez pas!... Aussi, dans la société civile, est-ce un grand malheur que d'avoir beaucoup d'enfants qui augmentent ces devoirs, ces charges, ces sacrifices, ces douleurs sans fin, et ne sont tenus qu'à de faibles et imperceptibles obligations envers leurs parents quand ils n'ont plus besoin d'eux. Le mariage excite alors des répulsions, offre des dangers, et les unions illégitimes augmentent dans une proportion effrayante. Il en est de même des infanticides.

Il n'en est pas ainsi dans la loi religieuse israélite. Assimilé au respect divin, le respect des enfants pour leurs pères et mères doit être sans bornes, infini, comme il faut aimer Dieu, « de tout notre cœur, de toute notre âme et de tous nos moyens ». Aussi n'y a-t-il point, dans notre sainte religion, d'émancipation pour les enfants à l'égard de leurs parents; leur obéissance, leur soumission, leur pieuse et ardente vénération, doivent durer pendant toute leur vie, et leurs devoirs ne cessent pas même aux bords de la tombe paternelle. « Si

le fils, disent nos docteurs, habillé de vêtements splendides, était assis au siége d'honneur comme chef de la communauté, et que son père ou sa mère vînt lui arracher ses vêtements, le frapper et l'outrager de toute manière, il devrait se taire et ne point murmurer, mais obéir à la loi de Dieu qui ordonne le respect des parents.» (*Yoreh Déah*, 240.)

« En quoi consiste le respect filial? continuent nos sages. On ne doit pas s'asseoir à la place ordinaire du père ou de la mère; on ne doit pas parler avant eux ou interrompre leur discours; on ne doit pas les contredire, même alors qu'on se sent dans le vrai; on doit les servir à table, les habiller, les conduire, et tout cela en leur montrant une figure contente; il faut se lever devant eux, quand même on les rencontrerait cent fois par jour; il faut leur parler avec douceur et vénération, comme si l'on parlait au roi; il faut les nourrir de son bien et leur consacrer tout son temps [1]. Si le père ou la mère transgresse une loi religieuse, il ne faut pas dire : Vous avez violé la loi, mais : Il est dit dans l'Écriture, etc. Même si les parents étaient des pécheurs endurcis ou des malfaiteurs condamnés à mort, leurs enfants ne doivent pas les maltraiter, les maudire ou les abaisser. Leur mémoire doit surtout nous être chère et sacrée. Le fils qui maudit ses parents après leur mort est passible de la peine capitale. » Leur souvenir doit nous enflammer à la vertu et à la pratique de tous les devoirs pour honorer et faire bénir le nom qu'ils nous ont laissé. Le souvenir de Jacob, dit la légende, a empêché Joseph de commettre un grand crime.

(1) D'après II Rois, IV, 1, les créanciers des parents paraissent avoir eu le droit de réclamer les services des enfants.

Les disciples d'un rabbin demandèrent un jour : עד היכן כיבוד אב ואם « Jusqu'à quel point s'étend le devoir d'honorer le père et la mère? » Au lieu de leur répondre, le maître raconta l'histoire suivante : « Un païen, habitant d'Ascalon, possédait des pierres précieuses pour lesquelles on lui offrit soixante mille écus d'or, une somme considérable ; mais son père dormait et avait sous son oreiller la clef de l'armoire où les pierres précieuses étaient enfermées. Et, comme les acheteurs ne pouvaient pas attendre qu'il fût réveillé, le fils aima mieux renoncer à cette affaire si avantageuse que de troubler le sommeil de son père. » (*Kidouschin*, 31 *a*.)

Le rabbin n'indiquait pas les limites du respect filial, parce qu'il n'en a point, et que nul sacrifice n'est trop grand pour accomplir ce divin commandement. Le docteur raconta seulement la belle action du païen, pour montrer à ses disciples que, si un idolâtre, poussé par le seul sentiment du devoir, témoigna pour son père un respect si élevé, que ne doit pas faire l'israélite, à qui ce devoir est imposé par l'Éternel, et qui doit vénérer dans ses père et mère les représentants de la Divinité !

Par cette grande et sainte pratique de l'amour filial israélite, les enfants ont toujours été considérés, dans le judaïsme, comme une bénédiction, une richesse, une grâce d'en haut. « Heureux celui, chante le Psalmiste, dont la femme est comme une vigne fertile autour de sa maison, et dont les enfants entourent la table comme des plants d'olivier ! » L'israélite le plus pauvre et le plus maltraité était souvent plus respecté et plus vénéré dans sa cabane que le roi sur son trône. La loi sur le fils insoumis et rebelle (Deut., XXI) n'a jamais été appliquée,

et, quant au crime de parricide, il ne se trouve point mentionné dans nos Codes sacrés, comme chose impossible, monstrueuse, dont les autres sociétés ont donné et donnent encore des exemples si horribles. Le respect des parents dans notre culte, grâce à son caractère divin et inviolable, a assuré la paix et le bonheur du foyer domestique, maintenu dans nos familles les mœurs pures et les saintes vertus des temps antiques, conservé l'honneur de nos ancêtres et leurs croyances religieuses : car, dit un docteur de la Synagogue, le commandement du respect des parents suit immédiatement celui du sabbath, pour indiquer que celui qui honore vraiment son père et sa mère ne violera pas non plus le saint jour du Seigneur. זכור את יום השבת לקדשו כבד את אביך ואת אמך מה ענין זה לזה אלא ללמדך שכל מי שמכבד אביו ואמו אין חילול שבת באות על ידו (*Yalkut Waëtchanan*).

Selon la loi israélite, on ne saurait aimer Dieu sans aimer ses père et mère, les collaborateurs et les représentants de l'Éternel. « Quand quelqu'un afflige ses parents, disent nos sages, le Très-Haut (béni soit-il!) dit en quelque sorte : « J'ai bien fait de ne point demeurer au milieu d'eux, car ils m'affligeraient aussi. » בזמן שאדם מצער את אביו ואת אמו אמר הק"בה יפה עשיתי שלא דרתי ביניהם ציערוני (*Kidouschin*, 31 *a*.).

Si, dans la religion israélite, l'amour et le respect des parents nous est imposé par l'amour et le respect que nous devons à Dieu, la piété filiale sert, de son côté, à nous rappeler parfois nos devoirs envers notre Père céleste. « Voici, annonce le prophète, ce que dit le Dieu Zébaoth, le Dieu d'Israël : Allez, et dites aux gens de Judah et à ceux de Jérusalem : Ne vous corrigerez-vous pas pour écouter mes paroles ? On a obéi aux paroles

de Iehonadab, fils de Rechab, qui a ordonné à ses fils de ne point boire de vin, et ils n'en ont pas bu jusqu'à ce jour, car ils se sont soumis au commandement de leur père; et moi je vous ai parlé, souvent et ardemment, et vous ne m'avez point écouté! » (Jérémie, XXXV, 13-14.)

« Un fils honore son père, et un serviteur son maître; si donc je suis votre père, où sont les honneurs qui me sont dus? » (Malachie, I, 6.)

Ainsi l'Éternel daigne invoquer en sa faveur l'attachement que nous portons à nos parents, comme il rappelle aussi son titre de père commun des hommes pour que nous aimions toute l'humanité et établissions sur la terre une fraternité immortelle. « N'avons-nous pas tous un seul père? Un seul Dieu ne nous a-t-il pas créés? Pourquoi agirions-nous mal l'un envers l'autre en profanant l'alliance de nos pères? » (Malachie, II, 10.)

Le respect divin des parents a toujours été la force du judaïsme, une de ses plus belles et plus glorieuses vertus. Les vrais enfants d'Israël, déjà par crainte d'affliger leurs père et mère et de leur faire verser des larmes, sont restés dans la voie du devoir, de la morale et de l'honneur. Le regard bienveillant de leur père, le sourire ineffable de leur mère, avaient mille fois plus de charmes et d'enchantement pour leur cœur que toutes les séductions et tous les entraînements du monde. Leur bonheur ne pouvait pas être séparé du bonheur de leurs parents. Toutes les grandes et divines vertus, les mœurs pures et simples, les sentiments du devoir et de l'honneur, se sont transmis à perpétuité en Israël, de père en fils, par la puissance de l'amour filial.

Il en est de même de la pratique religieuse. Les enfants n'ont pas eu la pensée d'être plus sages, plus avancés, plus philosophes, que leurs parents, dont ils apprenaient Dieu et son culte. Ils observaient fidèlement les devoirs religieux qu'ils voyaient remplir par leurs pères et mères, devoirs dont ils ne discutaient ni la valeur ni l'utilité, convaincus que là devaient être la vérité, le salut, la vie éternelle : car un père et une mère peuvent-ils vouloir tromper leurs enfants comme des racoleurs d'âmes stipendiés au service de l'apostasie et de la trahison ?

L'enfance de l'homme dure bien longtemps. La Providence semble prolonger notre faiblesse et notre impuissance, afin de mieux nous faire sentir tout ce que nous devons à nos parents, et combien notre vie tout entière est trop courte pour acquitter notre dette envers ceux qui ont veillé sur nous avec tant d'amour et de sublime tendresse, nous portant sur les bras et dans le cœur, nous protégeant de leur regard et de leur affection infinie, sacrifiant pour nous la tranquillité de leurs jours et le repos de leurs nuits, nous prodiguant leur sang, leur fortune, tous les biens de leur existence.

Mais l'enfance spirituelle de l'homme dure encore bien plus longtemps et s'étend sur toute sa vie. De quel droit pourrait-il se soustraire à l'autorité religieuse de son père, refuser les secours et la nourriture célestes qu'il lui offre, après avoir accepté de lui les secours et le pain du corps ? De quel droit se révolterait-il contre l'autorité et les enseignements des chefs religieux qui, interprétant fidèlement la loi divine, sont aussi ses pères et ses guides ? Comment pourrait-il violer les commandements de Dieu, notre père à nous tous, qui a un droit

absolu à notre soumission la plus confiante et la plus entière?

On peut être assuré que, partout où il y a diminution ou altération du respect filial, il y a aussi altération et décadence des mœurs, diminution de bonheur domestique et de vertus de famille, danger croissant pour la morale publique et privée, un abîme ouvert sous toutes les lois divines et humaines. Une civilisation raffinée peut cacher cet abîme par des formes extérieures qui aggravent et élargissent la plaie sociale, par des « actes respectueux » qui sont un outrage public à l'autorité paternelle; la barbarie envahit le sanctuaire de la famille, le père est destitué, Dieu est dégradé, et le parricide moral ou matériel boit les larmes de la mère dans la coupe de l'abomination... Les malheurs d'Israël ont commencé par la violation du cinquième commandement par un fils de Salomon.

Mais, au temps du Messie, « le Seigneur ramènera le cœur des parents à leurs enfants, et celui des enfants à leurs pères et mères », et alors Israël et toute l'humanité vivront éternellement dans un bonheur impérissable sur la terre glorieuse et immortelle que Dieu leur donnera.

למען יאריכן ימיך ולמען ייטב לך על האדמה אשר ה' אלהיך נתן לך.

LA CHARITÉ.

גמילות חסדים

פתוח תפתח את ידיך
לאחיך לענייך ולאביונך.

Le premier et le plus saint des devoirs sociaux, c'est assurément la charité, l'obligation de venir en aide à notre prochain pauvre ou malheureux, de lui donner non-seulement de notre superflu, les miettes tombées de notre table, mais de notre nécessaire même, si nous pouvons diminuer ce nécessaire sans danger pour notre vie ou notre honneur. Ce devoir, considéré ailleurs comme une vertu, comme un acte de bonté individuelle et volontaire, est une loi positive dans le judaïsme. Assister le pauvre ne s'appelle pas chez nous charité, bienfaisance, générosité, etc., mais צדקה, *justice*. La justice de Dieu veut et ordonne que tout malheureux trouve aide, soulagement et protection chez ceux qui sont plus heureux que lui. L'Écriture sainte appelle les pauvres *nos frères*, (Deut., XV, 11), et Dieu les appelle *mon peuple* (Exode, XXII, 24). Une très grande partie des lois religieuses israélites ont pour objet la bienfaisance. Le Très-Haut place lui-même en tête de ses attributs adorables la vertu de la charité. — ה' ה' אל רחום וחנון. (Exode, XXXIV, 6.)

Les textes bibliques sont connus ; les pasteurs et les prédicateurs de toutes les religions y puisent leurs discours et leurs exhortations à la bienfaisance ; aucune élo-

quence humaine, aucune voix des poëtes et des philosophes, n'a jamais pu trouver des accents qui remuent si vivement le cœur et excitent tant à la pitié et à la compassion que la sainte et touchante parole de nos Écritures. Mais voici ce que le Code talmudique en vigueur dans le judaïsme enseigne à ce sujet :

« C'est un commandement positif (מצות עשה) que chacun donne des aumônes selon ses moyens. On doit y veiller plus attentivement qu'à toute autre loi, car sa négligence pourrait amener la mort du pauvre qu'on n'aurait pas secouru immédiatement..... Quiconque détourne les yeux d'un pauvre est un barbare (בליעל), un véritable idolâtre; mais celui qui accomplit ce commandement prouve par cela même qu'il est de la race bénie par l'Éternel. Le trône d'Israël et la loi de vérité ne se maintiennent que par la charité, ainsi qu'il est dit: « Tu seras fortifié par la charité » (Isaïe, LIV); et Israël ne sera délivré que par la charité, ainsi qu'il est dit : « Sion sera sauvé par la justice, et ses exilés par la charité. »

« Elle est supérieure à tous les sacrifices, ainsi qu'il est dit : « Pratiquer la bienfaisance et la justice, voilà ce que Dieu préfère à tout sacrifice. » Celui qui fait l'aumône à un pauvre est comme s'il remplissait le monde entier de grâce. Jamais la bienfaisance n'a appauvri personne; jamais dommage ou chose fâcheuse ne vient par elle. Celui qui a pitié des pauvres trouve aussi pitié auprès de Dieu. Que l'homme n'oublie pas que, de même qu'il prie à chaque instant Dieu de lui donner sa subsistance et d'écouter ses supplications, de même il doit, lui, écouter la prière des pauvres; il doit s'empresser de le faire, car le Seigneur aussi accueille sans cesse les gémissements de ceux qui souffrent, ainsi qu'il est dit : « Tu entends les plaintes du pauvre. » (Job, XXXIV.) L'Éternel a fait à cet égard une alliance avec l'infortuné en disant : « Quand il criera vers moi, je l'écouterai, car je suis compatissant. » (Exode, XXII.)

« Qu'on songe à l'inconstance de la fortune — גלגל המזל בעולם — et l'on acquerra la vertu de la charité. Qu'on ne dise pas : « Comment puis-je diminuer mon argent pour le donner aux pauvres ? » Cet argent ne nous appartient pas ; ce n'est qu'un dépôt qui nous est confié pour en faire l'usage selon la volonté du dépositaire. Or sa volonté est qu'on en distribue aux pauvres, ce qui en est le meilleur usage, ainsi qu'il est dit : « Ta charité marchera devant toi. » Il est avéré aussi que la

charité qu'on exerce ne diminue pas le bien; au contraire, elle l'augmente et augmente la considération, ainsi qu'il est dit: « Apportez la dîme au lieu destiné à cet effet, afin qu'il y ait de la nourriture dans ma maison, et éprouvez-moi par cela, dit l'Éternel Zébaoth, si je n'ouvre pas les sources du ciel et verse sur vous des bénédictions infinies. » — עד בלי די (Malachie, III, 10.) La charité fait disparaître les calamités et sauve de la mort en temps de famine, ainsi qu'il est arrivé à Zarepath pour un petit gâteau offert à Élie. (I Rois, 17.) Mais l'oubli de la charité éloigne de Dieu et de la Thorâ ceux qui leur étaient proches, ainsi que cela est arrivé à Ammon et Moab, qui ont été éloignés de nous parce qu'ils ne sont pas venus devant nos pères avec du pain et de l'eau; tandis que sa pratique amène sous les rayons de Dieu — תחת כנפי השכינה — ceux qui en sont éloignés, ainsi qu'il est arrivé à Jéthro, parce qu'il avait offert l'hospitalité à Moïse. (Exode, II.) C'est pourquoi l'homme doit excessivement faire attention à remplir convenablement la loi de la charité. » (*Yoreh Déah*, 247.)

Viennent ensuite les détails de l'application. Tout homme, même le pauvre qui reçoit l'aumône, est obligé d'exercer la charité. Celui qui refuse de donner, ou de donner selon sa position, y sera contraint par la justice, qui prendra sur ses biens ou empruntera dessus la somme fixée par elle.

Si sa position le permet, l'homme doit donner selon les besoins des pauvres; sinon, selon sa position à lui. Combien faut-il donner? Jusqu'au cinquième de son bien. Le Talmud de Jérusalem dit que la première année on doit consacrer à la bienfaisance le cinquième du capital, les années suivantes le cinquième des bénéfices ou des intérêts.

Il faut faire l'aumône avec un visage bienveillant, affable, et un cœur content. Il faut prendre part aux douleurs du pauvre et lui adresser des paroles de consolation et d'encouragement. Si l'on donne avec mauvaise humeur, on perd le mérite du bienfait. Il faut offrir l'aumône en secret, afin de ne point humilier le pauvre, et,

si on la lui fait parvenir sans qu'il sache le nom du donateur, c'est le plus grand des biens. Autrefois la bienfaisance était organisée de telle sorte en Israël que le donateur ne savait à qui il donnait, ni le pauvre de qui il recevait. On a toujours fait l'aumône avant la prière, afin d'accomplir cette parole : « Je m'approche de ta face par la charité » אני בצדק אחזה פניך.

Il faut donner au pauvre ce dont il a besoin : à manger quand il a faim, un vêtement pour le couvrir, des meubles quand il en manque. Si dans des jours meilleurs il était habitué de monter à cheval et d'avoir un serviteur courant devant lui, il faut lui acheter un cheval et payer un serviteur, et ainsi de suite, c'est-à-dire à chacun selon son rang.

On donne à la jeune fille pauvre une dot, au voyageur une hospitalité convenable, surtout les sabbaths et jours de fête ; on donne à tous ceux qui tendent la main, *même aux idolâtres*. Les parents pauvres doivent cependant être les premiers dans les œuvres de bienfaisance.

C'est un acte méritoire d'employer dans sa maison des pauvres et des orphelins. En faisant l'aumône il faut d'abord songer aux femmes, puis aux hommes, soit pour la nourriture, soit pour les vêtements, car elles sont plus timides et plus faibles.

Délivrer des captifs (prisonniers de guerre, ou enchaînés pour cause de religion, ou enlevés par des voleurs et des pirates) est un devoir qui marche avant celui de toute autre bienfaisance. L'argent réuni pour n'importe quelle œuvre pie peut être employé à cet effet, même quand il s'agit de bâtir une synagogue. Le bois et les pierres achetés pour la construction de l'édifice sacré, et qu'il est défendu de vendre pour l'accomplissement de tout

autre commandement, peuvent être vendus pour la délivrance des captifs. On délivre les femmes avant les hommes. (*Yoreh Déah*, 248-252.)

Cependant toutes ces prescriptions concernant la charité ne doivent pas être des encouragements à la mendicité, à la paresse, à une vie insouciante. Le même Code religieux du judaïsme dit encore :

Quiconque possède de quoi pour manger deux fois ne doit rien prendre de la caisse des pauvres ; s'il possède la somme de deux cents *sousses*[1], bien qu'il n'en fasse aucune affaire, ou qu'il en possède cinquante engagés dans un commerce quelconque, il ne doit recevoir aucune espèce d'aumône. S'il a des ornements d'argent, il faut les vendre et ne pas recourir à la charité publique.

L'homme doit toujours s'éloigner de cette ressource, souffrir — ויגלגל עצמו בצער — plutôt que d'avoir besoin des hommes. Aussi nos sages ont-ils ordonné de se nourrir le sabbath comme les autres jours, plutôt que de solliciter du secours — עשה שבתך חול ואל תצטרך לבריות. Quand même on a été un homme jouissant de considération, un savant distingué, on doit, devenu pauvre, se livrer aux métiers les plus misérables, plutôt que d'avoir besoin d'aumône[2]. Celui qui trompe le public et reçoit la charité sans en avoir besoin ne mourra pas avant d'en avoir réellement besoin. Mais celui qui, tout en ayant besoin, s'en

(1) Monnaie à l'effigie de *Zeus* (Jupiter), ayant la valeur d'un quart de *sicle* d'argent : c'est le דינר talmudique.

(2) לעולם ישכיר אדם עצמו לעבודה שחרה לו ואל יצטרך לבריות « L'homme doit se vendre pour le travail le plus répugnant, pour qu'il n'ait pas besoin de solliciter le secours d'autrui. » (*Baba Bathra*, 110 *a*.)

abstient, s'impose toutes les privations, les souffrances, une vie de misère, afin de ne pas être à la charge de sa communauté, ne mourra pas avant de pouvoir, à son tour, nourrir les autres de son bien. C'est de lui qu'il est dit : « Béni soit l'homme fort qui se fie en Dieu. » ברוך הגבר אשר יבטח בה (*Ibidem*, 253–255.)

La charité israélite ne cause aucune humiliation au pauvre et ne lui impose pas cette attitude dégradante, malheureuse, qu'on voit, ailleurs, à la porte des temples et au seuil des palais. L'israélite pauvre sait que son coreligionnaire plus heureux doit venir à son aide, non par un sentiment de pitié et de compassion, mais par le commandement de la loi ; le secours qu'il en reçoit est un don du Très-Haut. Certes, le pauvre ne doit être ni ingrat ni effronté, deux défauts sévèrement condamnés par notre religion. Mais il sait « qu'avoir pitié de l'indigent, c'est prêter à Dieu », et que « l'homme doit donner à son prochain de ce qui appartient au Seigneur. — תן לו משלו שאתה ושלך שלו, ainsi que David a dit : — Nous tenons tout de toi, et c'est du tien que nous donnons aux autres. » (*Aboth*, III, 8.) Il sait enfin qu'il serait obligé de faire la même chose envers son bienfaiteur si leur sort mutuel venait à changer.

La pauvreté n'est pas une honte en Israël, une infériorité sociale, une cause d'ostracisme et de proscription, mais *une épreuve*, comme la richesse. Dieu éprouve le riche et le pauvre pour voir si l'un fait un digne et noble usage de ses biens, repousse l'orgueil, l'égoïsme, toutes les mauvaises suggestions de l'or, et si l'autre supporte son malheur avec résignation, avec dignité, et reste inébranlable sur le chemin de la vertu, malgré

toutes les puissantes tentations inspirées par le besoin. Deux épreuves terribles, qui ont fait dire à Salomon : « Ne me donnez pas, ô Seigneur, ni pauvreté ni richesse, mais seulement mon pain quotidien, afin que, dans l'ivresse, je ne nie pas l'Éternel, ou que, dans la misère, je ne dérobe pas le bien d'autrui et ne porte pas atteinte au nom de mon Dieu. » (Proverbes, XXX, 8–9.)

La pauvreté est une manifestation de la volonté divine devant laquelle nous devons nous incliner quand elle fait un appel à notre cœur. « Que ta maison soit largement ouverte et que les pauvres y soient traités comme les membres de la famille » — ויהיו עניים בני ביתך (*Aboth*, I, 5). Si la pauvreté est le résultat d'une conduite imprudente ou répréhensible, nous devons y compatir non moins ardemment, parce qu'elle frappe doublement le malheureux qui l'a provoquée par ses fautes, et auquel elle enlève, avec les biens de la vie et la considération du monde, sa propre estime et la quiétude de sa conscience. Qu'on ne fasse donc pas des remontrances inutiles, des reproches, au pauvre, dont les regrets et les remords le punissent suffisamment, cruellement, et lui rappellent à chaque instant, le jour et la nuit, quand la faim le tourmente, quand le froid le glace ou que le soleil le brûle, les torts de son existence, s'il en a eu.

« Ne soyez pas durs envers lui, et que votre cœur ne se fâche pas en venant à son aide ! » לא תאמץ את לבבך... ולא ירע לבבך בתתך לו (Deut., XV, 7–10.)

« Que le pauvre n'entende jamais un reproche ! » ורש לא שמע גערה (Proverbes, XIII, 8.)

« Ne dites pas : — « Allez et revenez, je vous donnerai demain », lorsque vous le pouvez de suite. אל תאמר לרעיך לך ושוב ומחר אתן ויש אתך (*Ibidem*, III, 28.)

« L'homme au regard compatissant sera béni, car il donne de son pain au pauvre. » (*Ibidem*, XXII, 9.)

« Celui qui ferme son oreille aux plaintes du pauvre gémira à son tour et ne sera point exaucé. » (*Ibidem*, XXI, 13.)

« Donnez-lui, même cent fois. » תתן תתן לו, אפילו מאה פעמים (*Baba Mezia*, 31 *b*.)

Enfin le Talmud dit : « Celui qui a compassion des hommes montre par là qu'il est de la race d'Abraham, et celui qui n'a pas compassion des hommes montre qu'il n'est point de la famille d'Abraham. » (*Beza*, 31 *b*.)

La loi divine nous ordonne de réjouir, pendant nos fêtes, le cœur des étrangers, des veuves et des orphelins. Il est donc de notre devoir de mettre le pauvre à même de célébrer convenablement le sabbath et tous les jours du Seigneur, d'oublier de temps en temps ses souffrances et ses douleurs dans un repos de l'âme et du corps, d'observer tous les commandements de Dieu. Il n'est pas permis à l'israélite de dire : — Moi-même je néglige beaucoup de ces commandements et n'y attache qu'une médiocre importance ; pourquoi ce malheureux veut-il chômer le sabbath, suivre tant de pratiques onéreuses qui augmentent sa détresse ?... Un pareil langage montrerait l'égoïsme le plus hideux uni à l'impiété la plus coupable. Celui qui, par ses richesses et ses jouissances de la vie, a tous les jours un repos, une fête, une solennité de plaisir et d'enivrement, comment pourrait-il être assez inhumain pour refuser au pauvre le sabbath et l'accomplissement des devoirs religieux, qui sont sa seule joie, son seul bonheur sur la terre? « Il criera contre vous à l'Éternel, et vous aurez commis un péché. » וקרא אליך אל ה' והיה בך חטא. (Deut., XV, 9.)

Notre plus ardente compassion doit aussi pénétrer dans les lieux de désolation et de désespoir où des malheureux, frappés par la justice humaine, expient cruellement leurs fautes et tendent des mains suppliantes et meurtries vers la société qui les repousse. Que notre charité soit pour eux un rayon de la clémence de Dieu, qui accueille leurs larmes et ouvre son ciel à leur repentir.

Une des formes les plus méritoires et les plus nobles de la charité, c'est le prêt, c'est donner au pauvre le moyen de gagner son pain par un commerce ou une industrie quelconque, sans l'obliger de tendre la main à l'aumône. (*Joreh Deah*, 249, 5; Psaumes XLI, 2; Proverbes, XIX, 17; Exode, XXII, 23; XXIII, 9.) Notre religion invoque surtout notre plus ardente charité en faveur des étrangers, des veuves et des orphelins, dont le Seigneur se déclare le protecteur et le père. Nous devons aussi être pieusement et sincèrement charitables envers les riches quand des malheurs les frappent, quand ils ont besoin de consolation et d'encouragement, quand ils pleurent malgré leur or et leur puissance. Nous devons être charitables envers les vivants et envers les morts, envers tous les hommes et toutes les classes de la famille humaine, accourir partout où il y a une douleur, une souffrance, des larmes et un deuil. « L'Écriture sainte commence par un acte de charité et termine par un acte de charité. » (*Sota*, 14 *a*.) L'homme a besoin de secours pour naître, et il en a besoin pour mourir : que toute notre vie soit donc un long acte de charité, une œuvre de charité israélite!

La charité israélite, c'est l'étoile dans la vie du riche,

c'est la résurrection dans la tombe du pauvre, c'est le divin sacrifice dans le sanctuaire de l'humanité, c'est le cantique d'Israël retentissant sur la terre et dans le ciel, c'est la fraternité et la sainte alliance des hommes repoussant l'égoïsme et la barbarie de l'enfer, c'est l'ange devant le trône du Seigneur, c'est le sourire de l'Éternel, la grâce, la bénédiction et le salut du monde. La charité sauve de la mort. וצדקה תציל ממות.

L'AMOUR DU PROCHAIN.

אַהֲבַת רֵעַ

דעלך סני לחברך לא תעביד
זו היא כל התורה כולה .

Aime ton prochain comme toi-même! voilà la divine loi amour et de fraternité que la religion d'Israël a proamée dans le monde, et qui seule suffirait pour asrer à cette religion la gratitude, les bénédictions et ıdoration de l'humanité. D'autres législations, d'autres oyances, ont emprunté cette loi au judaïsme et l'ont scrite dans leurs codes; mais l'expérience des siècles des empires, de l'histoire ancienne et moderne, l'exérience de tous les jours, a prouvé et prouve à chaque stant que cette loi de vie et de salut, promulguée par la ligion israélite, ne peut trouver son application et ı pratique complètes que par elle et en elle. Posez la uestion à la vérité, à la conscience du monde, et la ɔix des révolutions, le bruit du canon, les gémissements es peuples et les cris de détresse de la société entière ɔus répondront!...

On a quelquefois prétendu, par ignorance ou par tolérance contre le judaïsme, que ce mot רֵעַ *prochain* gnifiait coreligionnaire, compatriote hébreu, et qu'en nséquence, tout autre homme, tout membre d'un culte ranger était exclu du bénéfice de cette loi. Cette erreur

ou cette calomnie est réfutée par mille preuves écrites et par l'enseignement israélite. L'Écriture sainte appelle les Égyptiens ריע prochain (Exode, XI, 2); elle qualifie de ריע, d'ami, 'Hira d'Edoulam, compagnon non israélite de Iehouda (Genèse, XXXVIII, 12); elle applique le même mot aux idolâtres des temps des prophètes (comme par exemple à Chouschaï, compagnon de David (II Samuel, XVI, 16).[1] Et pour qu'il n'y ait pas une ombre de doute à cet égard, la loi divine nous dit : « L'étranger sera traité parmi vous comme l'indigène ; aimez l'étranger comme vous-mêmes, car vous avez été étrangers en Égypte. » (Lév., XIX, 34.) Pour l'israélite, pour sa religion, tout homme sociable, n'importe son origine, sa race ou son culte, est un prochain[2]. «Dans le commandement « tu aimeras ton prochain comme toi-même » sont comprises toutes les nations. » (ס' חברות, XIII.)

(1) Le mot רֵיעַ veut dire associé, semblable, autrui (Esther, I, 19, לרעותה הטובה ממנה) ; on le trouve même dans un sens répréhensible, comme, par exemple : איש רֵעִים להתרועע (Proverbes, XVIII, 24), ואת זנות רֵעִים רבים (Jérémie, III, 1). Un philologue illustre, feu le rabbin Isaac Samuel Reggio, de Goritz, a fait cette observation frappante: « L'Ecriture dit : וכי יהיה איש שונא לְרֵעֵהוּ (Lévit., XIX, 10); or, comment un homme haïrait-il son *ami?* Ce mot רֵיעַ signifie donc simplement *semblable*, ressemblance d'état, de profession, de position, etc. » (Voy. *Ozar Haschoroschim*, par J. L. Bensew, 2e partie.)

(2) Toutes les lois sévères décrétées par la loi mosaïque et talmudique contre certains peuples idolâtres ne s'appliquaient qu'à ceux dont tout rapprochement était un danger permanent pour la morale, pour la sécurité publique et privée, et dont la vie entière était une suite non interrompue d'abominables forfaits, de vols, de meurtres, de crimes contre nature. Il fallait prendre contre ces monstres à face humaine des mesures de précaution énergiques. Mais on a vu les patriarches et les rois d'Israël signer des alliances d'amitié avec des idolâtres sociables qui respectaient la loi naturelle. Les docteurs du Talmud les plus illustres avaient des relations sociales nombreuses avec des païens.

Voici, du reste, la décision doctrinale du grand Sanhédrin, réuni à Paris en 1807, décision qui a force de loi dans le judaïsme, et qui est conçue en ces termes :

« Le grand Sanhédrin, ayant considéré que l'opinion des nations parmi lesquelles les israélites ont fixé leur résidence depuis plusieurs générations les laissait dans le doute sur les sentiments de fraternité et de sociabilité qui les animent à leur égard, de telle sorte que, ni en France, ni dans le royaume d'Italie, l'on ne paraissait point fixé sur la question de savoir si les israélites de ces deux États regardaient leurs concitoyens chrétiens comme frères, ou seulement comme étrangers ;

« Afin de dissiper tous les doutes à ce sujet, le grand Sanhédrin déclare :

« Qu'en vertu de la loi donnée par Moïse aux enfants d'Israël, ceux-ci sont obligés de regarder comme leurs frères les individus des nations qui reconnaissent Dieu créateur du ciel et de la terre, et parmi lesquelles ils jouissent des avantages de la société civile, ou seulement d'une bienveillante hospitalité ;

« Que la sainte Écriture nous ordonne d'aimer notre semblable comme nous-mêmes, et que, reconnaissant comme conforme à la volonté de Dieu, qui est la justice même, de ne faire à autrui que ce que nous voudrions qui nous fût fait, il serait contraire à ces maximes sacrées de ne point regarder nos concitoyens français et italiens comme nos frères ;

« Que, d'après cette doctrine universellement reçue, et par les docteurs qui ont le plus d'autorité dans Israël, et par tout israélite qui n'ignore point sa religion, il est du devoir de tous d'aider, de protéger, d'aimer leurs concitoyens, et de les traiter, sous tous les rapports civils et moraux, à l'égal de leurs coreligionnaires ;

« Que, puisque la religion mosaïque ordonne aux israélites d'accueillir avec tant de charité et d'égards les étrangers qui allaient résider dans leurs villes, à plus forte raison leur commande-t-elle les mêmes sentiments envers les individus des nations qui les ont accueillis dans leur sein, qui les protégent par leurs lois, les défendent par leurs armes, leur permettent d'adorer l'Éternel selon leur culte, et les admettent, comme en France et dans le royaume d'Italie, à la participation de tous les droits civils et politiques ;

« D'après ces diverses considérations, le grand Sanhédrin ordonne à tout israélite de l'empire français, du royaume d'Italie et de tous

autres lieux, de vivre avec les sujets de chacun des États dans lesquels ils habitent, comme avec leurs concitoyens et leurs frères, puisqu'ils reconnaissent Dieu créateur du ciel et de la terre, parce qu'ainsi le veut la lettre et l'esprit de notre sainte loi. »

Les vrais israélites ont toujours considéré et recommandé comme un devoir sacré, non-seulement de voir dans nos concitoyens d'autres cultes des compagnons, des amis, des frères, et de les traiter comme tels, mais de les traiter encore mieux que nos propres coreligionnaires pour que notre conduite soit une gloire pour notre religion—קדוש השם. Tout tort commis par un des nôtres envers un non-israélite est condamné et flétri comme un déshonneur public, une profanation de notre croyance religieuse — חילול השם.

Tout homme avec lequel nous vivons et pouvons vivre est notre prochain, notre frère dans l'humanité, et nous devons remplir à son égard toutes les lois de justice, d'amour et de fraternité. Le psalmiste chante: « Seigneur, qui pourra habiter dans ta demeure? Celui qui marche droit, pratique la justice, ne fait point de mal à son prochain. » (Ps., XV.)

Le grand Sanhédrin déclare :

« Que tout individu professant la religion de Moïse, qui ne pratique point la justice et la charité envers tous les hommes adorant l'Éternel, indépendamment de leur croyance particulière, pèche notoirement contre sa loi ;

« Qu'à l'égard de la justice, tout ce que prohibe l'Écriture sainte comme lui étant contraire est absolu et sans acception de personnes; que le Décalogue et les livres sacrés qui renferment les commandements de Dieu, à cet égard, n'établissent aucune relation particulière, et n'indiquent ni qualité, ni condition, ni religion auxquelles ils s'appliquent exclusivement, en sorte qu'ils sont communs aux rapports des Hébreux avec tous les hommes en général, et que tout israélite

qui les enfreint envers qui que ce soit est également criminel et répréhensible aux yeux du Seigneur ;

« Que cette doctrine est aussi enseignée par les docteurs de la loi, qui ne cessent de prêcher l'amour du Créateur et de sa créature (traité *Aboth*, VI, 6), et déclarent formellement que les récompenses de la vie éternelle sont réservées aux hommes vertueux de toutes nations (traité *Sanhédrin*, chap. II); que l'on trouve dans les prophètes des preuves multipliées qui établissent qu'Israël n'est pas l'ennemi de ceux qui professent une autre religion que la sienne ;

« Qu'à l'égard de la charité, Moïse, comme il a déjà été rapporté, la prescrit au nom de Dieu comme une obligation : « Aime ton prochain « comme toi-même, car je suis le Seigneur..... L'étranger qui habite « dans votre sein sera comme celui qui est né parmi vous : vous l'aimerez « comme vous-mêmes, car vous avez été aussi étrangers en Égypte. « Je suis l'Éternel votre Dieu. » (Lévit., XIX, 34.) David dit : « La « miséricorde de Dieu s'étend sur toutes ses œuvres. » (Psaumes, CXLV, 9.) « Qu'exige de vous le Seigneur? dit Michée : rien de plus « que d'être justes, et la charité. » (Chap. VI, 8.) Nos docteurs déclarent que l'homme compatissant aux maux de son semblable est à nos yeux comme s'il était issu du sang d'Abraham. (*Eroubin*, chap. VII.)

« Que tout israélite est obligé envers ceux qui observent les *noachides* (1), quelle que soit d'ailleurs leur religion, de les aimer comme ses frères, de visiter leurs malades, d'enterrer leurs morts, d'assister leurs pauvres comme ceux d'Israël, et qu'il n'y a point d'acte de charité ni d'œuvre de miséricorde dont il puisse se dispenser envers eux.

« D'après ces motifs, puisés dans la lettre et l'esprit de l'Écriture sainte, le grand Sanhédrin prescrit à tous les israélites, comme devoirs essentiellement religieux et inhérents à leur croyance, la pratique habituelle et constante, envers tous les hommes reconnaissant Dieu créateur du ciel et de la terre, quelque religion qu'ils professent, des actes de justice et de charité dont les livres saints leur prescrivent l'accomplissement. »

« Tout homme a son mérite; il faut donc l'estimer. » כל בר נש ובר נש זכותיה בקושטיה (Jérus. *Pea*, I.) « Je vous invoque comme témoins, ciel et terre, que l'israélite comme le non-israélite, que tout homme, par ses œuvres, peut recevoir l'esprit saint. » (*Tana debe Elia*, IX.)

(1) Lois naturelles données à Noé.

« Ce que tu m'as demandé relativement aux peuples, sache que le Seigneur a égard aux sentiments — דרחמנא לבא בעי; — c'est pourquoi nos sages ont enseigné que les hommes vertueux de toutes les nations ont part à la vie future s'ils ont appris à connaître Dieu et se sont perfectionnés par les vertus. Nos sages disent encore que même un païen qui s'occupe de l'étude de la loi de Moïse doit être estimé à l'égal du grand prêtre. » (Lettre de Maïmonide à R. Chisdaï.)

Maintenant qu'il est démontré de la manière la plus irréfragable, avec une évidence claire comme le jour, que tous les hommes sont réellement égaux devant la loi israélite, résumons les principaux devoirs que cette loi nous impose.

Nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes et lui faire tout le bien qui soit en notre pouvoir, le soutenir dans le malheur, l'avertir lorsqu'il s'égare, défendre son bien, protéger son honneur et sa vie.

Nous devons être bons et charitables même envers notre ennemi. « N'ayez pas dans le cœur de haine contre votre ennemi, ne lui gardez pas rancune ולא תטא עליו חטא; ne vous vengez pas de vos semblables. » (Lévit., XIX, 7-18.) « Quand votre ennemi tombe, ne vous réjouissez pas, que votre cœur ne se félicite point de sa chute, car cela serait mal aux yeux de l'Éternel... Ne dites pas: — Je veux lui faire comme il m'a fait, lui payer sa manière d'agir..... Mais que l'amour couvre tous ses torts! » על כל פשעים תכסה אהבה (Proverbes, X, 12; XXIV, 17, 29). « Quand votre ennemi a faim, donnez-lui du pain; quand il a soif, donnez-lui à boire. » (*Ibid.*, XXV, 21.)

Nous ne devons mépriser personne. « Celui qui mé-

prise son prochain est un impie. » (*Ibid.*, X, 21.) « Ne dédaignez pas l'Édomite, car il est votre frère; ne dédaignez pas l'Égyptien, car vous avez été étrangers dans son pays. » (Deut., XXIII, 8.) « Recevez tous les hommes avec un visage affable. » (*Aboth*, I, 14.) « Celui qui humilie son prochain est considéré comme un assassin et il perd le salut de son âme. » (*Aboth*, V; *Baba Mezia*, 55.) « Il vaudrait mieux à l'homme de se jeter dans une fournaise ardente que d'humilier son prochain en public. » (*Ketouboth*, 66 *b*.)

Nous devons toujours juger en bien notre prochain et avoir de lui et de ses actes la meilleure opinion. « Jugez chacun en bien... Ne condamnez pas votre prochain jusqu'à ce que vous vous trouviez dans sa position. » (*Aboth*, I, 6; II, 4). « Celui qui dit du bien de son prochain sera à son tour jugé en bien. » (*Sirach*, VI, 7-8.) La calomnie est à la fois un faux témoignage et un meurtre — לא תלך רכיל בעמיך לא תעמד על דם רעיך. (Lévit., XIX, 16.) « Gardez votre langue du mal! » (Psaumes, XXXIV, 14.) « Maudit soit celui qui frappe son prochain en secret! » (Deut., XXVII, 24.) « Celui qui se livre à la calomnie est comme s'il niait Dieu. » כל המספר בלשון הרע כאילו כופר בעיקר. (*Rambam*, Iesodeh Hathorâ.) Au calomniateur comme à l'assassin, la voix de Dieu crie : « Méchant! pourquoi frappez-vous votre frère? » רשע למה תכה ריעך. (Exode, II, 13.)

Nous devons nous imposer la loyauté la plus rigide, la plus minutieuse, dans nos paroles et nos affaires. Le Décalogue, à côté de l'adoration de Dieu, proclame le respect et la sainteté du bien d'autrui. « Ne dérangez pas les bornes de votre prochain. » (Deut., XIX, 14.) « Avoir des poids et mesures différents est une abomination aux

yeux de l'Éternel. » (Proverbes, XX, 23.) « Il n'est pas permis de profiter d'un vol fait à un païen. » גזל גוי אסור. (*Baba Bathra*, 113.) « Il n'est pas permis de tromper *la pensée* des hommes, même celle d'un idolâtre. » אסור לגנוב דעת הבריות ואפילו דעתו של גוי. (*Choullin*, 94.) Un faux serment, qu'il soit prêté envers un israélite ou envers un non-israélite, une simple affirmation mensongère, est un crime devant la religion d'Israël, « c'est profaner le nom de l'Éternel. » (Lévit., XIX, 12.) Tout gain illicite est un vol; il n'est pas permis de prêter son argent à intérêts usuraires. « Il est dit : — Quiconque augmente son bien par l'usure ramasse pour ceux qui en feront distribution aux pauvres (Proverbes, XXVIII, 8); ceci s'applique aussi à l'usure qu'on prend d'un non-israélite. » (*Baba Mezia*, 70 *b*.)[1] La loi israélite est formelle à cet égard. Elle dit : « Si votre frère est devenu pauvre et si sa main s'est affaiblie, soutenez-le, *que ce soit un étranger ou un indigène*, pour qu'il puisse vivre à côté

(1) La loi (Deut. XXIII, 21) a permis aux Hébreux de prendre des intérêts (non usuraires) de la part des étrangers (נכרי) qui venaient en Palestine chercher de l'argent pour alimenter leur commerce ; c'était aussi un moyen d'entretenir des relations avec l'extérieur. Mais elle n'accorde pas cette faculté en Canaan même, pour des prêts faits à des habitants du pays — אם כסף תלוה את עמי (Exode, XXII, 24) — qui pouvaient avoir besoin d'argent pour leurs besoins agricoles ou par suite d'un sinistre quelconque. Le riche, ne pouvant tirer de son argent aucun profit, s'adonnait entièrement à l'élève des bestiaux, à l'agriculture, à son développement et à ses progrès, cette grande pensée de Moïse. « La loi dit : — לנכרי תשיך, elle a en vue les étrangers qui venaient trafiquer dans le pays pour s'enrichir par un commerce étendu ; il est permis de prendre d'eux de l'intérêt pour l'argent qu'on leur prête, comme ils prennent à leur tour des bénéfices sur les marchandises qu'ils vendent. L'intérêt n'est pas une chose répréhensible devant la raison, c'est une question purement commerciale. » (Commentaire de Mendelssohn sur le Pentateuque.)

de vous. Ne prenez de lui ni intérêt ni usure; craignez Dieu, et que votre frère vive avec vous! Ne lui donnez pas votre argent à intérêt, ni des subsistances à usure. » (Lévit., XXV, 35-37.)

Nous devons remplir consciencieusement tous nos engagements. Le « que personne ne viole sa parole, mais que chacun fasse selon les expressions de sa bouche » (Nombres, XXX, 3), est une loi israélite qui s'applique aux engagements pris soit envers Dieu soit envers les hommes. Nos docteurs disent: Que votre oui soit un oui, et votre non un non! « Quelle est la voie répréhensible que l'on doit éviter? C'est celle de l'homme qui emprunte et ne paye point. » (*Aboth*, II, 14.) Nous ne devons pas garder une nuit seulement le salaire de l'ouvrier. (Lévit., XIX, 13.) « Il est des choses qui, sans être des péchés, sont cependant des atteintes portées à la dignité de notre Dieu, comme par exemple lorsqu'on achète et ne paye pas immédiatement, quand on peut le faire. » ואף על פי שאין עבירות הרי זה חילול את השם כגון שלקח ואינו נותן דמי חלקה לאלתר והוא שיש לו (*Rambam*, Iesodeh Hathorâ.)

Le sentiment d'humanité aussi est un commandement divin israélite. Il nous est défendu de maltraiter la femme païenne prisonnière de guerre (Deut., XXI, 14), de blesser un esclave, de livrer à son maître l'esclave déserteur (Deut., XXIII, 16), chose à laquelle des peuples civilisés modernes n'ont pas encore pu s'élever. Ce sentiment de miséricorde et d'amour s'étend même aux animaux. La loi nous défend de museler le bœuf pendant le labour (Deut., XXV, 4), d'abandonner le bœuf, même celui de l'ennemi, lorsqu'il succombe sous le fardeau (Exode, XXIII, 5), de cuire le chevreau dans le lait de sa mère (*Ibid.*, 19), de prendre dans un nid d'oiseaux la

mère et les petits. (Deut., XXII, 6-7.) Elle défend même à une armée israélite de couper, devant une ville ennemie assiégée, les arbres fruitiers qui pourraient lui servir pour ses travaux de siége. (*Ibid.*, X, 19-20.)

Il nous est défendu d'ouvrir un fossé sous le pas de notre prochain, de mettre un obstacle sur le chemin de l'aveugle. (Lévit., XIX, 14.) C'est un acte coupable de tendre un piége à quelqu'un, de l'amener, par des conseils perfides ou par des manœuvres impies, devant l'abîme où il doit tomber, de l'arrêter dans sa prospérité, dans ses espérances, dans son bonheur, en mettant sur sa route des entraves qui le font trébucher, lui qui, dans sa confiance aveugle, croyait peut-être trouver un guide et un appui dans le bras artisan de son malheur... « Celui qui creuse une fosse y tombera, et celui qui renverse une clôture sera mordu par un serpent. » (Ecclésiaste, X, 8.)

« Qu'on sache que Dieu, le Créateur, pénètre tout. Il est le juge, le témoin, le plaignant; devant lui il n'y a ni injustice, ni oubli, ni considération de personne, ni corruption. Qu'on sache que tout sera compté, et que forcément on rendra compte un jour devant le Roi des rois, le Très-Saint, béni soit-il! » (Aboth, IV, 29.)

Israël, par sa conduite envers les hommes, doit glorifier Dieu devant les peuples. Tout tort fait à notre prochain est un péché envers Dieu. C'est pourquoi celui qui a dérobé doit, après restitution de la chose et payement de dommages et intérêts, offrir à l'Éternel un sacrifice expiatoire. Aucune piété, aucune pratique religieuse, aucune vertu, ne peut faire absoudre et effacer le mal que l'homme aura causé à son prochain. « Dieu

dit au méchant : — Qu'as-tu à raconter mes commandements, et pourquoi portes-tu mon alliance sur tes lèvres? Tu hais pourtant la morale, et tu jettes mes paroles derrière toi! Quand tu vois un voleur, tu te joins à lui, tu t'associes aux hommes impurs. Tu déchaînes ta bouche pour le mal, et ta langue distille la fraude. Quand tu t'assieds, tu parles contre ton frère, tu verses l'outrage au fils de ta mère!...» (Psaumes, L, 16-21.)

Mais voici la conduite sociale du vrai israélite :

« Il aime la paix, il cherche la paix, il aime les hommes et les approche de la divine loi. » (*Aboth*, I, 12.)

« Le résumé de tout est : craindre Dieu et pratiquer sa loi; voilà tout l'homme. » את האלהים ירא ואת מצותיו שמור כי זה כל האדם. (Ecclésiaste, XII, 13.)

Le célèbre rabbi Chaghis, dans son livre אלה המצות, en parlant de la défense mosaïque de mépriser l'Égyptien et l'Édomite, dit :

« Dieu avait pour but dans ces prescriptions de nous habituer à de bonnes qualités, surtout à la reconnaissance. Or, si nous devons être reconnaissants envers ces deux peuples qui nous opprimèrent tant, combien devons-nous montrer de la gratitude et prier pour les pays et les souverains actuels qui nous traitent avec tant de bonté, et qui nous accordent non-seulement la liberté spirituelle pour la pratique de notre loi écrite et traditionnelle, mais aussi la liberté matérielle!

« Aussi notre loi nous en fait un devoir. Quiconque est assez privé de raison pour croire le contraire, à savoir que notre loi nous permet de tromper les peuples et, ce dont Dieu nous garde! d'espérer leur malheur, celui-là est dans l'erreur la plus profonde et ne connaît point la voie du Seigneur, qui est la justice suprême. Il n'a donné à Israël que des préceptes justes; et certes, déjà par amour pour nous, il ne nous aurait jamais ordonné des choses qui nous auraient fait une mauvaise renommée chez les peuples et exposés à de mauvais traitements et à des persécutions..... Si un ennemi des juifs fait croire le contraire de nous aux peuples, nous avons confiance en la grâce divine et en les

chefs de ces mêmes peuples, qu'ils reconnaîtront bien que l'impiété et l'ignorance de la loi juive peuvent seules susciter ces ennemis des juifs avec leurs accusations, sans fondement aucun.

« Déjà les sacrifices qu'on a apportés pour les diverses nations à la fête des Tentes, prouvent que nous sommes obligés de leur faire du bien. En un mot, Dieu nous a enseigné des actes par lesquels nous devons glorifier son nom parmi les peuples. Aussi le Talmud dit sur ce verset des Psaumes : — Il ne donne point son argent à usure (XV, 4), « *pas même à un païen.* » Si donc prendre d'un non-israélité des intérêts usuraires était un article de notre Code, comment le Talmud aurait-il pu, par les paroles citées, recommander l'abolition d'une loi? On sait aussi qu'il est défendu de voler un païen. C'est surtout le commandement de : « Vous ne profanerez pas mon nom saint » qui nous a été profondément inculqué, et sa transgression ne saurait être expiée *que par la mort!* » (1)

Le grand Sanhédrin a fait la déclaration suivante au sujet des prêts entre israélites et non-israélites :

« Le grand Sanhédrin, voulant dissiper l'erreur qui attribue aux israélites la faculté de faire l'usure avec ceux qui ne sont pas de leur religion, comme leur étant laissée par cette religion même, et confirmée par leurs docteurs talmudistes;

« Considérant que cette imputation a été, dans différents temps et dans différents pays, l'une des causes des préventions qui se sont élevées contre eux, et voulant faire cesser dorénavant tout faux jugement à cet égard, en fixant le sens du texte sacré sur cette matière;

« Déclare que le texte qui autorise le prêt à intérêt avec l'étranger ne peut et ne doit s'entendre que des nations étrangères avec lesquelles on faisait le commerce, et qui prêtaient elles-mêmes aux israélites, cette faculté étant basée sur un principe naturel de réciprocité;

« Que le mot *nochri* ne s'applique qu'aux individus des nations étrangères, et non à des concitoyens que nous regardons comme nos frères;

« Que même, à l'égard des nations étrangères, l'Écriture sainte, en permettant de prendre d'elles un intérêt, n'entend point parler d'un

(1) Traduit sur la citation du דת משה וירושלמי par Salomon Plessner.

profit excessif et ruineux pour celui qui le paye, puisqu'elle déclare ailleurs que toute iniquité est abominable aux yeux du Seigneur;

« En conséquence de ces principes, le grand Sanhédrin, en vertu du pouvoir dont il est revêtu, et afin qu'aucun Hébreu ne puisse à l'avenir alléguer l'ignorance de ses devoirs religieux en matière de prêt à intérêt envers ses compatriotes, sans distinction de religion;

« Déclare à tous israélites, et particulièrement à ceux de France et du royaume d'Italie, que les dispositions prescrites par la décision précédente sur le prêt officieux ou à intérêt d'Hébreu à Hébreu, ainsi que les principes et les préceptes rappelés par le texte de l'Écriture sainte sur cette matière, s'étendent tant à nos compatriotes, sans distinction de religion, qu'à nos coreligionnaires;

« Ordonne à tous, comme précepte religieux, et en particulier à ceux de France et du royaume d'Italie, de ne faire aucune distinction à l'avenir, en matière de prêt, entre concitoyens et coreligionnaires, le tout conformément au statut précédent;

« Déclare en outre que quiconque transgressera la présente ordonnance viole un devoir religieux, et pèche notoirement contre la loi de Dieu;

« Déclare enfin que toute *usure* est indistinctement défendue, non-seulement d'Hébreu à Hébreu et d'Hébreu à concitoyen d'une autre religion, mais encore avec les étrangers de toutes les nations, regardant cette pratique comme une iniquité abominable aux yeux du Seigneur;

« Ordonne également, le grand Sanhédrin, à tous les rabbins, dans leurs prédications et leurs instructions, de ne rien négliger auprès de leurs coreligionnaires pour accréditer dans leur esprit les maximes contenues dans la présente décision. »

LES DEVOIRS DE CITOYEN.

מצות המלך

חוי מתפלל בשלומה של מלכות שאלמלא
מוראה איש את רעהו חיים בלעו.

Nos devoirs de citoyen, nos obligations envers l'État et le gouvernement ont encore été nettement formulés par les décisions sanhédrinales de 1807. Il y est dit:

« Le grand Sanhédrin, pénétré de l'utilité qui doit résulter pour les israélites d'une déclaration authentique qui fixe et détermine leurs obligations, comme membres de l'État auquel ils appartiennent, et voulant que nul n'ignore quels sont à cet égard les principes que les docteurs de la loi et les notables d'Israël professent et prescrivent à leurs coreligionnaires, dans les pays où ils ne sont point exclus de tous les avantages de la société civile, spécialement en France et dans le royaume d'Italie;

« Déclare qu'il est de devoir religieux pour tout israélite né et élevé dans un État, ou qui en devient citoyen par résidence ou autrement, conformément aux lois qui en déterminent les conditions, de regarder ledit État comme sa patrie;

« Que ces devoirs, qui dérivent de la nature des choses, qui sont conformes à la destination des hommes en société, s'accordent, par cela même, avec la parole de Dieu;

« Daniel dit à Darius « qu'il n'a été sauvé de la fureur des lions que « pour avoir été également fidèle à son Dieu et à son roi » (chap. VI, v. 23);

« Jérémie recommande à tous les Hébreux de regarder Babylone comme leur patrie. « Concourez de tout votre pouvoir, dit-il, à son « bonheur. » (Jér., chap. XIX.) On lit dans le même livre le serment que fit prêter Guedalya aux israélites: « Ne craignez point, leur dit-il, de

« servir les Chaldéens; demeurez dans le pays; soyez fidèles au roi « de Babylone, et vous vivrez heureusement. » (*Ibid.*, chap. XL, v. 9);

« Crains Dieu et ton souverain », a dit Salomon (Prov., chap. XXIV, v. 21);

« Qu'ainsi tout prescrit à l'israélite d'avoir pour son prince et ses lois le respect, l'attachement et la fidélité dont tous ses sujets lui doivent le tribut; que tout l'oblige à ne point isoler son intérêt de l'intérêt public; ni sa destinée, non plus que celle de sa famille, de la destinée de la grande famille de l'État; qu'il doit s'affliger de ses revers, s'applaudir de ses triomphes, et concourir par toutes ses facultés au bonheur de ses concitoyens;

« En conséquence, le grand Sanhédrin statue que tout israélite né et élevé en France et dans le royaume d'Italie, et traité par les lois des deux États comme citoyen, est obligé religieusement de les regarder comme sa patrie, de les servir, de les défendre, d'obéir aux lois et de se conformer dans toutes ses transactions aux dispositions du Code civil;

« Déclare en outre, le grand Sanhédrin, que tout israélite appelé au service militaire est dispensé par la loi, pendant la durée de ce service, de toutes les observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui. »

Israël n'est plus dans l'exil, dans les chaînes de Babylone, où le prophète lui recommandait cependant « de bâtir des maisons, de planter des jardins, de se marier, de consolider la famille, de contribuer à la prospérité de la cité, de prier pour elle le Seigneur. » (Jérémie, XIX, 5-7.) Israël n'est plus assis sur des rivages ennemis, où il suspendait ses harpes aux branches des saules, pleurait et s'écriait : « Comment puis-je chanter l'Éternel sur une terre étrangère! » (Psaumes, CXXXVII.) Israël, dans beaucoup de contrées du globe, a trouvé une patrie où il peutchanter son Dieu dans des temples splendides et honorés, vivre librement d'une vie matérielle et spirituelle, heureuse et élevée, embrasser dans ses semblables des concitoyens, des frères, qui le protégent et l'aiment, développer sous les rayons du soleil toutes ses forces et

toutes ses facultés, déposer dans un sol ami et affectueux tous les germes de son bonheur et de son avenir. Combien doit-il là contribuer à la prospérité de la cité, au bien-être du peuple, à la grandeur et à la gloire du pays !

Nous avons des prescriptions religieuses nombreuses sur l'amour de la patrie, qui est encore au-dessus de l'amour du prochain, puisque le salut de la société entière y est vivement intéressé et en dépend en quelque sorte. La patrie, c'est la grande famille à laquelle chacun de nous, qui sommes ses membres et ses enfants, doit le dévouement le plus entier, l'affection la plus profonde, ses biens, ses forces, sa vie. Nous devons surtout respect, obéissance et fidélité au chef de cette famille, au souverain, qui a reçu la mission et le pouvoir de faire régner la justice et le bon droit, de maintenir intactes les lois morales et sociales qui sont la sécurité des hommes et le bonheur des nations. Le souverain, qui règne selon ces lois, qui est le père, le protecteur, la providence de son peuple, qui obéit à cette parole divine : « Maison de David, rendez justice de grand matin, sauvez l'opprimé des mains de son oppresseur, afin que ma colère ne s'enflamme à cause de la méchanceté de vos œuvres » (Jérémie, XXI, 12), ce souverain est réellement le représentant de Dieu sur la terre, et nous pouvons, en le voyant, réciter avec vérité cette action de grâce israélite : « Soyez béni, Éternel, d'avoir communiqué à un mortel une partie de votre gloire. »

« Mon fils, dit l'Écriture, crains Dieu et le roi ! » (Proverbes, XXIV, 21.) « On doit au souverain un grand respect. » (*Ketouboth*, 17 *a*.) Et comme tous les devoirs envers l'État sont obligatoires, Maïmonide ajoute avec

raison : « Il faut procurer au roi du respect dans le cœur de tous les hommes ; même un prophète doit se prosterner devant lui. » (H. Melachim, II, 1, 5.) « Le roi ne peut renoncer aux honneurs qui lui sont dus. » (*Ketoubouth*, 17 *a*.) « La royauté de la terre est un rayonnement de la royauté céleste. » מלכותא דארעא כעין מלכותא דרקיעא. (*Berachoth*, 58.) « Le roi est l'ombre de la Divinité sur la terre. » המלך צל הק"בה בארץ. (*Reschith chochma*).

Tout chef, tout gouvernement d'un État est, d'après les enseignements de notre religion, l'objet particulier de la divine sollicitude. « Il ne retire point son attention au juste, et il est assis avec les rois sur le trône. » ואת מלכים לכסא. (Job, XXXVI, 7.) « Le cœur du roi est une eau courante dans la main de l'Éternel ; il le dirige de quel côté qu'il veut. » (Proverbes, XXI, 1.) « La royauté n'ordonne rien sur les hommes qui ne lui ait été inspiré d'en haut. » (Midrasch Koheleth sur Proverbes, X, 11.) Notre religion nous dit encore :

« On doit considérer la loi de l'État comme loi divine. » דינא דמלכותא דינא. (*Baba Kama*, 112.) « Que la crainte du souverain soit toujours en vous. » (*Sebachim*, 19 *b*.) « Je vous recommande d'observer les ordres du roi ! » (Ecclésiaste, VIII, 2.) « Priez pour la prospérité de l'autorité, car si n'était sa crainte, l'un dévorerait l'autre. » (*Aboth*, III, 2.) « Même dans votre intérieur ne maudissez pas le roi. » (Proverbes, X, 20 ; Exode, XXII, 27.) « Moïse rendit des honneurs au roi, et cela sur l'ordre du Seigneur ; il en fut de même de Joseph. Jacob rendit des honneurs à son propre fils exerçant le pouvoir royal. (Genèse, XLVIII, 2) ; de même Elie courant devant Achab (I Rois, XVIII, 46) ; de même Chanania, Mischaël et Asaria ; de même Daniel. » (*Mechilta*, chap.

13.) David, poursuivi et traqué par Saül, qui voulait sa mort, surprit son ennemi dans une grotte et pouvait se venger et faire cesser ses malheurs ; mais il dit : « A Dieu ne plaise que je fasse cela à mon seigneur, à l'oint de l'Éternel, que je porte la main sur l'oint de l'Éternel ! » (I Samuel, XXIV, 7.)

« Il est défendu de se soustraire au payement des impôts. » אסור לחבריח את המכס. (*Baba Kama*, 112.) « Il est défendu de recourir à une ruse pour échapper au payement du péage, de l'octroi, etc.; quiconque se soustrait à ce devoir viole la loi divine qui dit : — « Tu ne dérobe-« ras pas » ; car il vole le trésor public, et il n'est point de différence entre un gouvernement israélite et un gouvernement païen. » (*Choschen Hamischpat*, 369, 6.) « Il faut considérer l'employé du roi comme le roi lui-même. » עבד מלך כמלך. (*Schebouoth*, 44.) « Le Très-Saint (béni soit-il !) a imposé à Israël le serment de ne point désobéir aux peuples. » שלא ימרדו באומות העולם. (*Ketouboth*, 111 *a*.)

L'histoire de tous les temps et de tous les empires rend ce témoignage aux israélites, qu'ils ont toujours été des citoyens paisibles, fidèles, dévoués, n'épargnant ni leur sueur, ni leur or, ni leur vie, quand il s'agit de rendre service à leur pays, au gouvernement, de contribuer à sa puissance et à son bonheur. Les israélites, plus que toutes les autres races humaines, s'attachent avec toutes les forces de leur âme au sol qui les a vus naître, à la terre où reposent les ossements de leurs pères, à la chaumière où ils ont reçu la dernière bénédiction de leur mère et le premier sourire de leur enfant. Même en Égypte, dans le pays de l'esclavage et de la torture, il

fallait, au jour de la délivrance, forcer les Hébreux à partir! (Exode, XII, 33, 39.)

Et encore aujourd'hui, dans les pays les moins tolérants, les israélites, exclus des bienfaits de l'égalité devant la loi, humiliés par mille tracasseries légales ou sociales, sont cependant les sujets les plus utiles et les plus actifs quand il s'agit des intérêts généraux de l'État, les plus dévoués et les plus charitables quand il s'agit de secourir des concitoyens qui souvent les méprisent et les repoussent. Ils versent leur sang généreux sur les champs de bataille, souvent pour une cause dont le triomphe perpétue leurs souffrances et leurs malheurs... Mais en France, dans notre chère et magnanime patrie, nous sommes fiers de le dire, on voit tous les jours comment nos coreligionnaires savent se rendre dignes de leur glorieuse émancipation, payer en amour et en sacrifices, à leurs frères d'autres cultes et à leur gouvernement, le brillant et divin soleil de liberté et de justice qui, éclairant de si vives et de si splendides clartés la France, son peuple et son avenir, jette aussi de célestes rayons dans le temple de notre Dieu!

Et l'Éternel, s'associant à notre gratitude, bénit la France et tous les pays qui lui ressemblent par la justice, car il a dit à Abraham: « Je bénirai par toi toutes les générations de la terre! »

QUATRIÈME PARTIE

LE PASSÉ ET L'AVENIR D'ISRAEL

היה ויהיה

BERESCHITH.

Au commencement tout était inculte et informe, ténèbres et chaos, tohu et bohu, et le regard de Dieu planait sur les eaux, sur le déluge, le Nil et la mer Rouge. Alors Dieu dit : Que la lumière soit ! et la lumière descendit sur le Sinaï, et elle apparut dans son éclat, la loi sainte et immortelle qui est le flambeau du monde et l'astre de l'éternité. — Ce fut le premier jour de la création spirituelle de l'humanité.

A la deuxième période, Dieu créa le ciel, le Tabernacle dans le désert, demeure et trône de sa gloire et de sa majesté (השמים כסאי), sanctuaire où les hommes et les anges chantaient les louanges du Très-Haut, et où les chérubins gardaient les tables des divins commandements.

A la troisième période, Dieu créa la terre, la Pales-

tine, les plantes, les fruits, les fleuves de lait et de miel, tous les trésors et toutes les bénédictions que cette terre promise devait offrir à Israël et lui faire oublier ses douleurs et ses fatigues. C'est là qu'il devait se fortifier dans la connaissance et la pratique de la vérité, se baigner dans l'air pur du Morïa, se sanctifier dans les rayons du temple, et se préparer enfin à la grande mission sacerdotale qu'il devait remplir parmi les hommes. Mais les hommes, aveugles à la vérité, repoussaient les bienfaits de cette mission de salut.

A la quatrième période, il surgit, après la grande lumière du judaïsme, la lumière moindre d'un autre culte; la première était pour régner pendant le jour de la justice, de la véritable civilisation, de l'amour et de la fraternité, pendant l'avenir et la délivrance de l'humanité; la seconde allait présider aux siècles crépusculaires où l'erreur et la vérité sont en présence et se disputent l'empire de la société, où la lumière alterne avec l'obscurité, la douceur des mœurs avec la sauvagerie, la paix avec la guerre, et le progrès avec la réaction. Il naquit aussi des étoiles, d'innombrables croyances religieuses, politiques et sociales, des théories et des systèmes qui devaient luire sur la terre durant la longue nuit des esprits, de l'erreur et de l'aveuglement humain, jusqu'à l'aube de la clarté éternelle, jusqu'à l'aurore du droit, de la justice et de la vertu.

A la cinquième période (horrible époque de notre histoire!) on vit apparaître des monstres épouvantables qui buvaient le sang de nos pères, et leur arrachaient la vie par mille morts et mille tortures. Les ténèbres de ces

siècles barbares n'étaient éclairées que par l'incendie de nos temples, par les bûchers de nos martyrs, par les feux de joie allumés sur les cadavres de tous les généreux penseurs, de tous les brillants génies, de tous les nobles esprits.

La sixième période est enfin arrivée. Dieu s'occupe à créer l'*homme*, à le tirer de la fange, à lui donner un souffle de sa vie, un reflet de son image, de sa bonté, de sa miséricorde et de sa charité ; à réunir en une seule et grande famille toutes les races et toutes les langues; à faire cesser l'intolérance, la haine et les préjugés des castes et des générations, pour les unir à jamais par le divin et impérissable lien de l'amour et de la fraternité: « Car il n'est pas bon que l'homme soit seul ! »

Et lorsque l'homme, cette grande et suprême œuvre du Créateur, sera achevé, alors commencera le sabbath, le saint repos de l'humanité, le jubilé et l'accomplissement de ses destinées; ce sera la fête éternelle de la société, la paix d'Israël, le calme et la béatitude du monde, la glorification de Dieu.

ISRAEL ET SA MISSION.

—

והיה כל אשר יקרא בשם ה' ימלט .

Et tous ceux qui invoqueront le nom de l'Éternel seront sauvés.
(Joel, III, 5.)

« *Et vous serez à moi un royaume de pontifes et une sainte nation.* » (Exode, XIX, 6.)

« *Et tout le peuple au milieu duquel tu es verra les œuvres de l'Éternel très redoutable que j'accomplirai en toi.* » (Exode, XXXIV, 10.)

« *Et toutes les nations de la terre verront que le nom de l'Éternel repose sur vous.* » (Deut., XXVIII, 10.)

Voilà, en peu de mots, toute la mission d'Israël et sa raison d'être dans les siècles et dans les sociétés. Il doit, 1° servir d'apôtre pour l'enseignement et la propagation de la connaissance de Dieu; il doit, 2° appuyer cet enseignement par sa propre conduite et par le sort merveilleux dont il est tantôt le héros, tantôt la victime.

Sa mission n'est donc pas accomplie tant que cette connaissance est ignorée d'un seul homme sur la terre; son Messie ne peut donc venir tant que son œuvre reste inachevée sur un seul point du globe.

Dieu pouvait se reposer après la création physique du monde, lorsqu'il voyait, comme dit l'Écriture, que tout était bien. Le jour où tout sera également bien dans la création spirituelle, il sera permis à Israël de se reposer

à son tour; car c'est à lui que le Créateur de l'univers a dit depuis Abraham : Faisons un homme à notre image!

Mais l'homme n'est pas encore terminé, et l'image divine est encore loin d'être atteinte.

Un grand capitaine, voyant que le sort d'une bataille dépendait de la conservation d'un point important que l'ennemi lui disputait avec un sanglant acharnement, choisit un bataillon d'élite, faible par le nombre, mais fort par le courage et le patriotisme, et lui dit : « Vous vous laisserez tailler en pièces jusqu'au dernier soldat plutôt que de céder ce terrain, qui est la base de mes opérations et la garantie de notre triomphe. L'ennemi, beaucoup plus nombreux que vous, vous attaquera avec une fureur sans exemple, non pas une fois, mais dix fois, vingt fois, cent fois. Restez fermes et combattez sans relâche, sans peur et sans faiblesse; que vos poitrines soient un rempart infranchissable à cette précieuse position, à laquelle sont attachés le salut et la gloire de la patrie. »

Quand le monde était tombé dans les ténèbres de l'idolâtrie, et que l'ennemi de Dieu et de l'humanité attaquait la patrie de la vérité, de la vertu et du salut éternel, le Seigneur Zébaoth dit à la faible et courageuse légion d'Israël : « Vous défendrez jusqu'à votre dernière goutte de sang le dogme du Dieu-Un, ce point essentiel et indispensable pour résister à toutes les armées du mal et du péché, pour repousser toutes les invasions honteuses qui dégradent l'homme et le plongent dans la barbarie. Bataillon sacré, vous aurez, pendant des siècles, à combattre et à mourir pour le maintien de cette position; vous aurez, pendant des siècles, à souffrir toutes les

privations et toutes les misères, à affronter tous les périls et toutes les morts. Mais la victoire sera le prix de votre héroïque fidélité, et votre glorieux drapeau flottera sur les peuples, affranchis de leurs fers, et sur l'humanité, guérie de son aveuglement. Et alors je vous conduirai avec amour, vous et les sociétés que vous aurez délivrées, dans le temple immortel de ma sainteté. » נחית בחסדך עם זו גאלת נחלת בעזך אל נוה קדשך.

Et Israël, fidèle à sa grande et céleste mission, est inébranlable et invincible sur la brèche depuis des milliers d'années, essuyant le feu de tous les martyres, recevant la mitraille de toutes les persécutions, subissant toutes les tortures et toutes les ignominies, plutôt que d'abandonner le poste d'honneur que le Dieu des armées lui a confié. Si, succombant sous la fatigue ou trompé par une fausse sécurité, il s'endort parfois dans les larmes ou dans l'oubli, de nouvelles attaques viennent l'avertir que le combat n'est pas encore fini et que l'heure de la retraite n'a pas encore sonné. « Il reste donc en sentinelle vigilante sur les murailles de Jérusalem, ne se taisant ni le jour ni la nuit, ne se donnant point de repos jusqu'à ce qu'il relève le sanctuaire et rétablisse sa renommée sur la terre. » (Isaïe, LXII, 6-7.) Or, comment se fait-il que, malgré tant de bravoure et d'héroïsme, malgré une lutte si longuement et si vigoureusement soutenue, l'ennemi ne soit pas encore vaincu, ni la mission d'Israël accomplie?

I

Abraham, le père des croyants, ouvrant à peine son œil à la lumière de la vérité, a dû prendre le bâton de pèlerin et commencer son métier d'apôtre en répandant

partout, souvent au péril de sa vie, les trésors de la divine révélation qui éclairait son âme, afin, comme dit la Genèse, « que toutes les générations de la terre fussent bénies en lui. » Pénétré de sa mission, il éleva des autels à la Divinité et confessa son nom dans toutes les stations de son pèlerinage à travers la plus abominable idolâtrie. Il vainquit l'ennemi en dispersant sur son chemin les ténèbres de l'erreur, וידחלק עליהם לילה, et en refusant les richesses, au moyen desquelles Satan perd l'homme depuis Adam jusqu'à ce jour. « Je lève ma main vers l'Éternel, souverain maître du ciel et de la terre, que je ne prendrai rien de tout ce qui est à toi. » אם אקח מכל אשר לך. Cependant, non content d'être lui seul entré dans la clarté de la lumière divine, et voulant y amener toute la famille humaine, il s'écrie douloureusement : Que peux-tu, ô Seigneur, me donner, tant que je suis sans postérité ! ואנכי הולך ערירי.

Cette postérité spirituelle est venue ; mais son premier représentant, Isaac, a dû fournir la preuve de notre force et de notre vocation, en offrant sa vie sur la montagne de Morïa. Cette preuve, ses enfants l'ont répétée à chaque page de l'histoire, où mille et mille fois Israël a entendu ces paroles d'en haut : « Dieu te choisit comme holocauste, mon fils ! » אלהים יראה לו השה לעולה בני. Alors Isaac s'est mis également en route, élevant des autels au Seigneur, subissant la famine et la guerre ; et si, à la fin de ses jours, sa vue intérieure s'est troublée, c'est qu'il n'était pas, comme son père, insensible aux séductions du monde, et qu'il disait à Ésaü : « Fais-moi un mets favori comme je l'aime. » ועשה לי מטעמים כאשר אהבתי. Hélas ! la fatale bénédiction donnée à Ésaü : « Tu vivras de ton glaive, » semble nous poursuivre sans cesse, de-

puis les meurtres commis par Pharaon sur les enfants des Hébreux jusqu'aux tortures de l'inquisition et l'emploi moderne de la force brutale en matière de croyance.

Mais la mission d'Israël grandit dans l'espace et dans le sacrifice. Jacob, déjà au sein de sa mère, avait à lutter contre l'ennemi du bien, et devait bientôt fuir la maison paternelle, où son propre frère mettait sa vie en danger.

Désormais sa vie ne devait être qu'un long combat, qu'un martyre infini, où le cœur du père et de l'époux est mille fois déchiré, où toutes ses joies terrestres, Rachel, Joseph, Benjamin, devaient lui être enlevées une à une; qu'un apostolat permanent, promenant la foi et les vertus d'Israël dans les champs de la Mésopotamie comme dans les plaines de Gessen. Saint et sublime type de notre histoire, Jacob, partout où il apporte les bienfaits et les bénédictions, chez Laban comme en Égypte, est payé par l'ingratitude et la persécution. Il fait descendre les anges et les grâces du ciel sur la terre où il s'arrête, tandis que lui n'a qu'une pierre pour se reposer, qu'un bâton pour se soutenir dans son long voyage. Et tandis qu'il est pour les nations une source d'inépuisables richesses, que sur tous ses pas il peut s'écrier : En vérité, Dieu est en cet endroit! אכן יש ה' במקום הזה, que demande Israël par la bouche du patriarche? « Accorde-moi un morceau de pain et un vêtement, et ramène-moi en paix à la maison de mon père! » ושבתי בשלום אל בית אבי.

Cependant, après des tribulations sans nombre et après avoir vaincu son mystérieux et éternel ennemi, qui ne pouvait l'atteindre que dans sa faiblesse physique, Jacob voulait passer tranquillement les derniers

jours de sa vie au sein de son modeste bonheur domestique. ביקש יעקב לישב בשלוה. Mais sa mission n'était pas accomplie, le temps de son repos n'était pas encore arrivé. Il devait aller en Égypte et installer lui-même ses enfants dans un dur esclavage, afin de briser l'orgueil des plus fiers idolâtres et d'arracher à un roi barbare et présomptueux qui se fit rendre des honneurs divins, cette confession de la vérité : « J'ai péché contre l'Éternel votre Dieu et contre vous. » Ce jour-là le rêve de Joseph était réalisé : le soleil, la lune et toutes les étoiles et tous les faux dieux du paganisme venaient se prosterner devant la lumière d'Israël, s'écriant : Nous mourrons tous, כלנו מתים, car chez vous seuls se trouvent la vie, le salut et l'immortalité !

II

Mettez-vous de nouveau en route, vaillants missionnaires de la divine parole ! passez par les épreuves de la liberté après avoir essuyé celles de la servitude, retrempez-vous dans cette magnifique indépendance où le ciel pourvoit à tous vos besoins, où la terre tressaille de bonheur sous la voix du Créateur et sous l'adoration de son peuple. Recevez au pied de l'Horeb enflammé votre drapeau et les instructions du Seigneur avant d'entreprendre votre apostolat sur une plus vaste échelle. Tenez-vous toujours prêts à marcher, ayez constamment les reins ceints, le pied chaussé et le bâton à la main. ומקלכם בידכם. Apprenez dans le désert à porter le sanctuaire et l'arche de l'Éternel d'un endroit à l'autre, d'un pôle à l'autre pôle, au milieu des orages du ciel et des abîmes de la terre. Apprenez à élever un temple et à dé-

ployer un rouleau de la Loi en présence de tous les périls et de toutes les morts, comme le soldat courageux construit une redoute ou un pont en présence de l'ennemi et sous le feu meurtrier de son artillerie. Apprenez aussi à vivre de peu, et à endurer les privations dans l'affranchissement comme vous avez supporté les misères dans l'esclavage. Prenez beaucoup de feu de l'éclair du Sinaï, beaucoup de pain de la manne céleste, beaucoup d'eau de la source sacrée du rocher: car il viendra un temps où les souterrains de la persécution vous envelopperont de froid et de ténèbres, où la nourriture de l'âme et du cœur sera la seule qui vous restera pour vous empêcher de périr de faim et de soif. Recueillez la rosée d'Hermon qui tombe sur les montagnes de Sion, pour calmer un jour la fièvre de vos blessures, pour éteindre les bûchers de vos martyrs, pour fertiliser le pays de vos oppresseurs, pour féconder les tombeaux de vos héros de la foi.... Préparés et armés ainsi, commencez votre longue et douloureuse campagne: car Dieu est votre soutien, le bouclier de votre salut, et l'épée de votre gloire! עמ"נטש ב"ח מגן עזרך ואשר חרב גאותך.

Cependant, dans son immense tendresse pour son peuple, Dieu veut le fortifier davantage, rendre son éducation encore plus complète pour aborder l'œuvre gigantesque qu'il doit accomplir. Il veut lui apprendre et lui donner tout ce que les sociétés futures pourront créer, dans l'ordre matériel comme dans les régions morales, pour corriger et améliorer la condition humaine. Il veut que son histoire de quelques années soit le miroir de l'histoire de tous les siècles, le modèle des grandeurs et des faiblesses qui apparaîtront chez les peuples de l'avenir. Il veut que ses lois civiles, basées

sur sa loi religieuse, reçoivent la sanction solennelle de la pratique et de l'expérience, pour qu'un jour l'orgueil de la raison et des faux cultes ne puisse placer la science des hommes au-dessus des inspirations du divin législateur, pour qu'on ne puisse jamais prétendre que la constitution d'Israël et sa vie sociale sont incompatibles avec les besoins, les progrès et le génie de la société entière.... « Les nations entendront parler de ces lois, et s'écrieront : Voilà un peuple vraiment sage et intelligent! »

Alors Israël traverse le Jourdain et entre en Palestine, où il se donne tour à tour toutes les formes de gouvernement : démocratie, théocratie, royauté élective, royauté du droit divin, liberté républicaine, absolutisme monarchique, enfin tous les essais d'organisation civile entre lesquels flottent encore aujourd'hui les peuples les plus avancés et les plus illustres. On y voit la simplicité des premiers âges et puis le luxe des civilisations les plus raffinées ; les beaux-arts déploient leurs splendeurs dans des temples magnifiques, l'agriculture est poussée à un suprême degré de perfection, la justice est rendue avec une sagesse et une intelligence sans exemple, le culte divin est célébré tantôt sous de pauvres cabanes, tantôt sous les lambris dorés de sanctuaires éblouissants par leur architecture, leurs décorations et leurs légions de prêtres et de lévites. On y voit aussi la gloire militaire promenant ses drapeaux victorieux sur de vastes champs de bataille, des révolutions populaires, des conspirations de palais, des restaurations dynastiques, des intrigues de cour, des prétendants et des usurpateurs, de grandes vertus et de grands vices, des actions sublimes et des forfaits exé-

crables ; en un mot, tout ce qui se répète exactement sous nos yeux à la clarté du fier soleil du dix-neuvième siècle. La Palestine, Genèse vivante de l'univers, était donc une école on ne peut plus propre à élever des hommes destinés à vivre et à agir sur tous les points du globe et au milieu de toutes les conditions sociales. Ses disciples y voyaient tout ce qui peut surgir de bien ou de mal de la société humaine ; ils s'y habituaient à vivre de toutes les existences, à jouer tous les rôles ; ils étaient spectateurs et acteurs dans les drames de la vie privée et publique du citoyen et de l'État. Ils sont enfin admirablement préparés à remplir leur mission dans l'humanité : le temple de Jérusalem s'écroule..... et Israël doit partir !

Il emporte la connaissance de Dieu et des hommes, le secret de toutes les choses que les mortels peuvent entreprendre pour leur salut ou leur perdition. Il emporte dans son âme l'écho céleste des cantiques de Sion, la brise vivifiante du Liban, le souffle mystérieux des palmiers, les rayons dorés du soleil de l'Orient ; il emporte dans son cœur des souvenirs impérissables de son histoire nationale, de son culte, de son tabernacle, de ses patriarches et de ses pontifes, souvenirs qui le soutiendront dans les luttes implacables que l'idolâtrie et la haine lui préparent. Il emporte une étincelle du buisson enflammé pour illuminer la longue nuit de ses malheurs des étoiles de l'immortalité. Il part.....

Il va porter aux païens les grâces du Ciel et les trésors de la terre ; il peut leur enseigner toutes les formes et toutes les images de la vie sociale ; il peut leur montrer la compatibilité de sa croyance avec les progrès les plus

merveilleux de l'éducation humaine. Il peut leur montrer tout... sauf une divinité visible et demeurant matériellement parmi eux, sauf l'attirail plastique et le culte sensuel du paganisme, sauf un homme devenu Dieu, sauf un Dieu devenu homme... Il peut leur montrer le Créateur dans la création, mais non dans la créature; dans l'humanité, mais non dans l'homme; dans la naissance du monde, mais non dans la naissance d'un enfant; dans le temple de la nature, mais non dans l'atelier du sculpteur... Cependant il rencontre sur son chemin un événement inouï, prévu par Moïse, un fait étrange qui peut devenir le plus grand obstacle comme aussi le plus grand auxiliaire pour l'accomplissement de son œuvre. Ce fait va arracher à Israël des torrents de sang et effacer par dix-huit siècles de cruautés le souvenir de son esclavage d'Égypte et de ses fers de Babylone.... Mais Israël doit délivrer le monde des ténèbres du paganisme, il ne faillira point! A défaut de temple et de Jérusalem, sa poitrine sera l'invulnérable arche sacrée d'où toutes les puissances humaines conjurées ne pourront jamais arracher les Tables de la Loi. « Les lèvres du pontife gardent la science, et la connaissance divine est à l'abri dans sa bouche, car il est l'envoyé de l'Éternel Zébaoth! » כי מלאך ה' צבאות הוא.

Que ne pouvons-nous raconter les combats de Titan que la vérité a soutenus contre l'erreur, le droit contre la force, l'esprit contre la matière et la pensée contre l'argile!

III

Nous avons dit :

« Mais Israël doit délivrer le monde des ténèbres du

paganisme, il ne faillira point! A défaut de temple et de Jérusalem, sa poitrine sera l'invulnérable arche sacrée d'où toutes les puissances humaines conjurées ne pourront jamais arracher les Tables de la Loi. »

Nous pouvons ajouter que les quatre cent quinze millions de chrétiens et de musulmans dont la terre est peuplée sont une conquête du judaïsme sur l'idolâtrie. Car avant d'enseigner aux races de l'Orient que Mahomet est le prophète de Dieu et qu'il y a pour les croyants un paradis rempli d'ineffables jouissances; avant d'enseigner aux générations de l'Occident qu'un autre prophète fait partie de la divinité, et qu'il a dû mourir pour effacer le péché d'Adam, il fallait apprendre aux uns et aux autres le dogme judaïque de l'existence de ce Dieu, de la punition attachée au mal, de la récompense réservée au bien, de la destinée immortelle à laquelle est appelée l'humanité. Il fallait construire, dans leur intelligence et dans leur foi, le sanctuaire israélite, que les uns ont décoré de tous les riants tableaux de l'imagination et des rêveries orientales, que les autres ont embelli de toutes les austères figures de la léthargie civile et politique où était plongée la vieille Europe, de toutes les sombres créations de la vie féodale et des contemplations mystiques du moyen âge. Il fallait transfuser dans leur sang l'âme et la vie israélites pour éteindre au Levant les hideuses clartés d'une civilisation abominable, et pour éclairer au Couchant les noires forêts de la sauvagerie géographique et intellectuelle des barbares. Il fallait en un mot les faire naître, l'Orient et l'Occident, dans le berceau israélite pour leur ouvrir, là le ciel du Koran, et les faire jouir ici des béatitudes évangéliques.

Cependant une ingratitude aveugle et injuste attribue

exclusivement le progrès religieux et moral de la société à cette parole d'un docteur juif : « Allez et instruisez tous les peuples, » bien que le même docteur ait dit ailleurs : « N'allez point vers les gentils, n'entrez point dans les villes des Samaritains, mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël. » (S. Mat., X, 5-6.) On veut, à partir du jour de l'institution pastorale donnée à onze hommes de la nouvelle loi, contester et enlever à Israël sa mission sinaïque d'instituteur et de pontife de l'univers. On veut nier l'action infaillible et impérissable du judaïsme sur l'éducation humaine, — action qui sans doute ne se fait point sentir par la force brutale du nombre ou par le despotisme grossier de la loi temporelle,— pour mettre à sa place le croissant fataliste de Médine ou le signe trinitaire de Golgotha. Voyons donc si le cimeterre des Turcs, si la hache et la massue des chevaliers chrétiens, ou si la faible verge de Moïse entre les mains de quelques pauvres exilés de l'Euphrate, opère le plus de miracles dans l'esprit et le cœur de l'humanité.

IV

Dans la dissolution de l'État spirituel des Hébreux, le temps s'annonça où la vraie croyance de Dieu devait cesser d'être la propriété exclusive d'un peuple, pour devenir le patrimoine et le bien commun de tous les hommes. Cette grande et messianique tâche, la Synagogue l'aurait remplie par « la voix de Jacob » ; l'Église et la Mosquée ont eu recours au « glaive d'Ésaü ». L'apôtre, armé d'engins meurtriers, va à la chasse et se fait *pêcheur d'hommes*, et c'est Agar qui, cette fois, repousse du sein de la famille et envoie au désert et à l'exil Sara

et ses fils... Aussi y a-t-il encore plus de six cent sept millions d'idolâtres dans le monde!

Si nous interrogeons l'auteur du christianisme, sa vie et sa doctrine, nous y trouvons une parfaite entente de cette mission : propager dans toute l'humanité la vraie connaissance de Dieu enseignée par le judaïsme. Il prêcha le Dieu-Un et incorporel de la religion de Moïse, et la sublime morale de l'Ancien Testament fut aussi sa morale. En effet, dans les trois premiers évangiles, il nous apparaît, sinon comme un israélite d'une rigide orthodoxie, comme un fidèle observateur de la lettre du commandement, mais au moins comme un coreligionnaire qui cherche à concilier l'esprit de la loi avec des idées nouvelles et des erreurs généreuses. Il déclare positivement n'être pas venu pour abolir la révélation mosaïque, mais bien pour l'accomplir. Il n'est point désigné comme Messie dans les écrits de ces trois apôtres; ils le nomment fils de Dieu dans le sens que l'Ancien Testament et l'usage de ce temps attachaient à cette qualification, donnée à tous ceux qui remplissaient la volonté de Dieu comme celle d'un père. Le peuple israélite en particulier se considéra comme le fils aîné de Dieu, parce que c'est lui qui reçut le premier la loi divine dont le respect et l'observation lui conquirent l'amour et la tendresse paternelle du Très-Haut. בנים אתם לה' אלהיכם.

Mais il n'en est pas ainsi de l'apôtre Jean et des autres disciples du maître. Ceux-ci, en pénétrant dans la société païenne, reconnurent bientôt que l'édifice gréco-romain qui se présentait à leurs yeux était beaucoup trop puissant pour être renversé par la force d'une parole, fût-elle la vérité. Il est vrai que cet édifice merveilleux, fondé pendant plus de dix siècles par le génie créateur

des Grecs, continué, achevé et perfectionné par l'esprit gigantesque de Rome, n'était plus soutenu par ses premières colonnes et se trouvait ébranlé de fond en comble; mais il était encore loin d'un anéantissement complet. L'État romain et la science grecque, créés par les dieux du paganisme, étaient des produits trop grandioses de l'esprit humain pour tomber soudainement en poussière à l'approche de la parole de vérité.

C'est ainsi que nous voyons, à l'entrée du judaïsme dans la société païenne, deux mondes en présence, dont l'un, en descendant, rapporte à l'œuvre de l'homme tous ses éléments de force et de durée, jusqu'à ses dieux; dont l'autre, en remontant, reconnaît à l'action divine toutes les apparitions dans la nature et tous les progrès dans l'humanité.

Si, d'un côté, la connaissance de Dieu enseignée par le judaïsme était infiniment au-dessus de la mythologie païenne, d'un autre côté, les créations purement humaines du génie gréco-romain étaient bien supérieures aux travaux des israélites. Là brillaient dans tout leur éclat les beaux-arts et les sciences; la constitution et l'organisation politiques de l'État y avaient atteint une grande perfection; le commerce et l'industrie y avaient développé toute leur puissance.

Ces peuples, dont toute la vie se mouvait dans les créations de leur propre esprit, et dont les dieux faisaient partie essentielle de cette vie œuvre de leurs mains, ces peuples comment auraient-ils pu repousser tout d'un coup ces dieux pour les remplacer par une divinité invisible, incorporelle, dont l'essence n'a rien de commun avec la nature humaine? Comment auraient-ils pu comprendre que non-seulement tout l'univers, qu'ils avaient

rempli des images idolâtres de leur fantaisie, était l'œuvre de cette divinité, mais aussi que l'homme, avec toutes ses actions, ne faisait que remplir sa volonté et se mouvoir dans le cercle tracé par elle?

L'art grec ne pouvait renoncer si vite à sa tendance irrésistible de donner une forme matérielle et palpable à toute grande et sublime idée, et de la représenter sous la belle figure de l'image humaine. La science grecque ne pouvait faire à la religion cette concession, que la nature de l'Être-Suprême était au-dessus du domaine de ses recherches. L'État romano-grec, dont, malgré le despotisme impérial, le premier principe était la volonté du peuple, ne pouvait reconnaître comme loi suprême une volonté qui n'était pas celle d'un homme. Pour vaincre ces obstacles, il fallait frapper les sens, comme Moïse l'a fait en Égypte, comme des religions modernes le font encore aujourd'hui.

V

Maintenant, que les apôtres aient reconnu toutes ces difficultés, ou que les grandes apparitions de ce nouveau monde aient fait sur leur esprit aussi une impression puissante, ou qu'ils aient reculé devant le danger de l'entreprise, toujours est-il qu'ils n'ont pas cherché à renverser le paganisme grec par la proclamation du Dieu-Un, incorporel et impénétrable. Ils ont préféré présenter aux païens le docteur de Nazareth comme l'homme devenu un dieu visible, comme le souverain de la terre. A la place des dieux humains du paganisme, vint l'homme divin de l'Évangile. L'art avait ainsi une forme pour son œuvre de contemplation sensuelle, la science avait un phéno-

mène qu'elle pouvait chercher à pénétrer et à comprendre, et le roi du monde régnait à la place de la volonté absolue de l'individu, qui s'était personnifiée jusqu'alors dans le peuple et dans l'empereur.

C'est ainsi que le judaïsme devint christianisme en s'enveloppant dans les formes du paganisme. C'est ainsi encore que toute la puissance du paganisme pénétra petit à petit dans le christianisme, à travers la porte ouverte par un fatal compromis. Les apôtres savaient bien que le Grec ne pouvait tomber aux pieds d'un homme qui ne représenterait dans sa vie et dans sa doctrine que la pure idée judaïque, que de simples vertus humaines; car le judaïsme était inconnu et indifférent à la société païenne, et quant aux vertus dont la nature humaine peut être capable, les Grecs n'avaient-ils pas leur Socrate mort aussi dans son innocence et dans son élévation aux plus sublimes vérités? N'avaient-ils pas une Iphigénie sans tache immolée pour le salut de tous, pour la gloire de son pays, qui devait envoyer à la conquête de Troie les flottes retenues par des vents hostiles dans le port d'Aulide? Quelle nouveauté, quel miracle et quel enseignement pouvait être la mort d'un docteur juif à côté de ces illustres exemples?

Il fallait donc frapper les imaginations et représenter ce docteur, non comme l'idéal des hommes, mais comme le fils réel de Dieu, pour faire accepter sa parole et honorer sa foi. Mais avec cette déplorable concession, la vérité divine était troublée, et l'éducation spirituelle de l'homme compromise à jamais. L'unité et la grandeur de Dieu étaient brisées par l'apparition du fils; l'homme ne cherchait plus son exemple et sa lumière dans le ciel, mais bien dans un autre homme dont l'histoire, malgré

toutes les précautions, pouvait se prêter à toute l'élasticité des passions. N'avons-nous pas vu de nos jours les plus détestables doctrines s'appuyer sur l'Évangile et rendre en quelque sorte son héros complice des plus funestes égarements?... Les apôtres ont allumé dans le paganisme les lueurs incertaines et vacillantes du crépuscule, ce n'était pas la grande clarté de la vérité. La vérité, plus que jamais, avait besoin d'Israël pour vivre et triompher dans le monde.

VI

La solution d'un problème considérable est donc réservée à l'histoire. La somme de vérités israélites introduites par les apôtres dans le paganisme est-elle plus grande ou plus petite que la somme d'erreurs païennes inoculées par celui-ci au monde chrétien? Quelle est la proportion de ces éléments contradictoires? Comment peuvent-ils exister ensemble, alliés et confondus dans une paix profonde, comme s'ils étaient l'œuvre harmonieuse du ciel et non l'informe désordre du chaos! Quand viendra le jour où le Créateur, recommençant son œuvre, séparera de nouveau la lumière d'avec les ténèbres?

Quand le christianisme, devenu puissant, s'est fait persécuteur du faible et des minorités en versant le sang de milliers d'innocents israélites dont plus que jamais un nouveau Pilate pouvait dire: « Quel mal ont-ils donc fait? » a-t-il suivi alors la douce et fraternelle loi du judaïsme ou bien les sauvages et sanglantes traditions du fanatisme païen?

Quand le christianisme a décrété l'infaillibilité d'un homme et divinisé sa voix comme la voix de Dieu, n'a-t-il

pas reconstitué sous une autre forme l'antique ORACLE païen? Car contre cette infaillibilité et ce vicariat divin d'un mortel, le judaïsme, par la bouche du prophète Ézéchiel, s'écrie : « Ils disent : — Voilà la parole du Seigneur l'Éternel, — et cependant l'Éternel n'a point parlé ! » אמרים כה אמר אדני ה' וה' לא דבר.

Quand le christianisme a proclamé le dogme du péché originel, c'est-à-dire de la misère morale attachée implacablement à la vie de tous les hommes, aux plus sublimes vertus comme aux plus grands vices, n'a-t-il pas fait revivre le DESTIN païen, cette déesse fatale et aveugle qui condamnait l'enfant à son berceau, et contre laquelle les efforts et les luttes de l'homme le plus pur et le plus juste devaient se briser sans trêve ni miséricorde?

Quand les peuples chrétiens se sont courbés sous l'odieux despotisme de leurs maîtres et ont rendu un culte presque divin à des chefs barbares, n'ont-ils pas fait acte de paganisme? En effet, César n'était-il pas honoré comme fils de Jupiter, déifié comme un dieu ou un demi-dieu?

Quand le moyen âge chrétien a toléré la plus dégradante licence des mœurs, ces rapines, ces brigandages, ces meurtres, ces nobles châtelains et ces chevaliers et damoiseaux descendant de leurs montagnes pour attaquer et piller le voyageur; quand le moyen âge a souffert les infâmes bacchanales, les hideuses orgies et toute la révoltante dépravation morale dont quatre siècles étaient les témoins impassibles, n'est-il pas là aussi resté fidèle à l'exemple donné par l'effroyable corruption de Rome et d'Athènes? Ce roi catholique *qui s'amuse* ne vaut-il pas l'odieux Héliogabale, dont le règne, disent les historiens, fut l'âge d'or de la corruption? La cour de Louis XV ne

vaut-elle pas la maison de cet empereur romain devenue par ses ordres un lieu public de débauches? Où est le prophète Nathan à Versailles?

Quand la féodalité chrétienne a laissé subsister toutes les injustices des inégalités civiles et politiques dans la grande famille sociale; quand elle a chargé de mépris, d'opprobre et de servitude, les vilains, les serfs, les roturiers, les vassaux, les manants, et toute la gent taillable et corvéable à merci [1], elle a renouvelé l'ESCLAVAGE des Grecs, rétabli la misère et l'abjection des ilotes, des roturiers, des plébéiens et des prolétaires de Rome. Caligula conférant à son cheval la dignité de consul n'est-il pas le prototype de tant de monarques chrétiens comblant d'honneurs, de titres et de grandes fonctions dans l'État les plus viles créatures, aux dépens du talent qui germe dans l'esprit d'un pauvre ou de la vertu qui réchauffe le cœur d'un modeste citoyen!

Et quand le moyen âge chrétien a permis sinon encouragé les pratiques les plus pernicieuses, le culte effréné des médailles, le trafic des indulgences, l'idolâtrie des reliques, et toute cette naïve profanation de la vraie religion mille fois plus dangereuse que l'incrédulité et la négation la plus absolue, — la SUPERSTITION enfin, cet outrage, ce déshonneur de Dieu,—n'était-ce pas là encore une réminiscence déplorable du paganisme avec ses présages, ses augures, ses consultations des entrailles des victimes, ses mystères ignobles, et toutes ses hontes, et toutes ses abominations?

[1] Il y avait encore des serfs sous Louis XVI, *notamment dans les fiefs ecclésiastiques*. Le servage n'a cessé entièrement en France qu'à la révolution de 1789.

VII

Mais, nous le disons avec bonheur, quand des peuples chrétiens ont proclamé la grande loi de l'émancipation universelle et fait retentir sous la voûte des cieux la trompette messianique du jubilé social, oh! alors ils ont fait trembler jusque dans ses fondements l'édifice païen; alors ils sont rentrés dans le sanctuaire israélite, sur le frontispice duquel la main de Dieu a écrit : « Aime ton prochain comme toi-même! »

Quand des peuples chrétiens ont rendu à la morale et aux bonnes mœurs leur place et leur empire dans le respect et l'éducation de l'humanité, alors ils ont arraché de leurs veines le sang impur et empoisonné du paganisme pour y faire entrer à grands flots la vie israélite dont l'Éternel a dit : « Soyez saints, car je suis saint, moi le Seigneur votre Dieu! »

Quand la France, notre magnanime patrie, a déployé sur le monde le drapeau libérateur de l'égalité et de la fraternité, elle a obéi à cette céleste voix du judaïsme qui se fait entendre depuis trente siècles: « N'avons-nous pas tous un même père; un seul Dieu ne nous a-t-il pas créés? » Et puis : « Vous aurez tous une même loi; l'étranger comme l'habitant seront traités de la même manière. »

Quand notre pays a marché d'un pas gigantesque dans la voie de la civilisation et atteint les plus merveilleux progrès du génie humain, il s'est rapppelé que la civilisation la plus avancée et la plus brillante ne pouvait encore suffire à la dignité et à la grandeur du chef-d'œuvre de la création, formé à l'image divine, et dont le judaïs-

me a dit : « Vous êtes les fils de l'Éternel votre Dieu ! » בנים אתם לה' אלהיכם. Il s'est rappelé encore ces paroles adressées à l'humanité : « Tu mangeras de tous les fruits du paradis ! »

Et quand les nations de la terre, oubliant toute rivalité et vainquant toute haine, se réunissent au grand banquet de l'Industrie [1], pour échanger leurs idées et réchauffer de leurs cœurs le foyer de la famille et de la fraternité humaines, ne hâtent-elles pas l'approche et la réalisation du magnifique avenir de la société israélite où « tous les Sabbaths et les Néoménies, toutes les races viendront se prosterner devant l'Éternel ? » Cette immense réunion d'idiomes et de croyances, impossible aux jours des Saint-Barthélemy païennes « où la patrie consume ses propres enfants, » ארץ אכלת יושביה, cette assemblée de toutes les richesses et de toutes les espérances de l'humanité ne semble-t-elle pas annoncer l'heureuse époque promise à la foi juive :

« Les nations marcheront à ta lumière, et les rois à la clarté de ta splendeur. Ouvre les yeux et vois ! Des multitudes arriveront de tous les côtés, tes fils accourront de loin et tes filles les accompagneront. Alors tu verras et ton cœur battra et s'élargira ; car tu seras comblé des biens de la mer, et des peuples généreux feront alliance avec toi. Les plaines de Madian et d'Epha se couvriront de chariots ; tous viendront de Saba portant l'or et l'encens *et publiant les louanges du Seigneur.* » ותהלות ה' יבשרו.

Mais pour que la vérité israélite obtienne un triomphe

(1) Ceci a été écrit en 1851, à l'époque de l'exposition universelle de l'industrie.

définitif sur le mensonge païen, pour que les élus dans le monde deviennent, selon le langage sacré, innombrables comme les étoiles du ciel et les grains de sable de l'océan, il faut qu'Israël accomplisse sa mission et achève sa tâche. Il faut que la société entière reconnaisse enfin que Dieu et le salut temporel et éternel demeurent au milieu de nous, שמעו כי אתה ה' בקרב העם הזה, nous les plus anciens dépositaires de sa parole, nous le tabernacle de Sinaï fait homme, portant, mieux que les chérubins du sanctuaire, l'auréole du martyre au front.

Dieu, en laissant briser deux fois les Tables de sa loi, a voulu qu'Israël fût, dans le temple de l'humanité, l'arche vivante et indestructible gardant purs et intacts le dogme de la vérité et la lumière de l'esprit divin. Cette Lumière, il l'alluma dans l'intelligence de nos pères, en y ajoutant la Table de la science, le Pain de Proposition des pratiques religieuses, et il demanda souvent le Sacrifice de leur vie pour fertiliser le monde de la plus précieuse rosée du ciel, pour offrir au ciel les plus purs holocaustes de la terre.

Il ne suffit donc pas qu'Israël, semblable au bois de la sainte arche, renferme passivement en lui le commandement de Dieu comme une relique morte, sans expansion au dehors et sans travail en dedans. Israël ne doit pas être la momie du passé, mais bien la figure vivante de l'avenir. Il doit entretenir dans la société le feu sacré de la parole sinaïque, et perpétuer dans la famille humaine les souvenirs et les preuves de sa grande origine. ואת קדשי בני ישראל לא תחללו ולא תמותו. Or, par quel signe peut-il prouver qu'il est réellement l'envoyé du Très-Haut?

Personne n'osera dire que c'est par la simple et pour

ainsi dire passive croyance au dogme de l'unité de Dieu, par la conquête des quelques droits civils et politiques dont jouissent même les sauvages, par des efforts incessants faits pour jouir comme tout le monde, pour s'enrichir comme tout le monde, pour parler le langage et porter le vêtement de tout le monde, enfin par tout ce qu'on est convenu d'appeler progrès et esprit du siècle. Moïse, pour démontrer la légitimité de sa mission, jeta à terre le bâton qu'il tenait à la main. Nos pères, pour prouver la vérité de leur foi, ont renoncé à tous les avantages de la vie, à la fortune, aux honneurs, aux dignités; ils ont brisé tous ces moyens, toutes ces conditions du bonheur matériel qui sont les bâtons protecteurs de l'existence. Mais, que nos frères le sachent, ce qui réussit à d'autres hommes ne prospère pas toujours entre les mains d'Israël, à qui Dieu a dit : « Toi, tes fils et toute la maison de ton père, vous êtes responsables de la profanation du sanctuaire. » אתה ובניך ובית אביך תשאו את עון המקדש. Montez aussi haut que vous voulez la montagne des grandeurs sociales, vous y trouverez les Amalécites et les Cananéens de la ruine, vous échouerez infailliblement tant que l'arche de Dieu et la loi de Moïse ne seront pas avec vous, וארון ברית ה' ומשה לא משו מקרב המחנה. Le dernier but d'Israël ne doit pas être un peu de liberté, un peu d'or, une place dans l'État ou un ministre du culte salarié par le gouvernement; son dernier mot ne doit pas être une croyance sans action, un culte sans vie, la destitution de l'esprit au profit du corps, l'abolition de souvenirs riches de gloire et d'immortalité, au profit des choses contestables du présent et des choses inconnues de l'avenir. Les enfants de la lumière doivent marcher dans la lumière, et les fils des patriarches et des prophètes doivent être

les pères de toutes les grandes idées et de toutes les nobles entreprises. Israël est et il sera. Mais il doit remplir sa mission, aujourd'hui, dans le calme de la civilisation, comme jadis dans les tourmentes de la barbarie, comme au temps futur dans la paix du Seigneur et la transfiguration de l'humanité.

VIII

Parlons donc de ce temps futur; nous y trouverons peut-être une lumière pour nous guider dans le présent, une issue pour sortir de nos doutes.

L'Écriture sainte, chez tous les peuples civilisés, est vénérée comme la parole de la vérité. Les hommes les plus avancés ou les plus égarés dans le chemin de la négation professent un grand respect pour les livres sacrés des Hébreux, à l'exception des lois locales et cérémonielles y renfermées, qui leur paraissent n'avoir plus aucune valeur et aucune obligation. Mais nul esprit droit n'ose encore nier les principes généraux de morale, de justice et de sociabilité enseignés par l'Ancien Testament, ni les larges et lumineuses pensées d'avenir et de perfection qu'il ouvre, comme une splendide aurore de renaissance et de rénovation sociales, devant le genre humain tout entier. On abolit un commandement, mais on ne supprime pas une espérance.

Or, les Écritures contiennent des passages innombrables annonçant le jour où Dieu fera cesser les maux d'Israël et sa dispersion sur la surface du globe. C'est une promesse formelle, positive, incontestable, qui attend encore sa réalisation, qui est une foi et une vérité dans le cœur de tous les hommes croyant encore en Dieu

et en sa parole. Nous avons donc un avenir et un lendemain; nous sommes donc destinés à quelque chose d'utile et de nécessaire au milieu des sociétés futures. Voilà notre légitimité et notre raison d'être dans tous les âges : nous sommes parce que nous serons.

Mais cet avenir, Israël ne l'attend pas pour lui seul, comme un bien personnel et un privilége égoïste; il l'attend pour toute l'humanité, il l'espère comme un salut universel dont il est lui-même, de la part de la Providence, un gage et un signe vivant, une arche indestructible surnageant sur le déluge des temps, un arc-en-ciel placé à l'horizon des siècles pour rappeler aux mortels l'alliance du Créateur avec la créature. Souvenir du passé, Israël est le fondement de l'avenir, la poignée de terre et le souffle de vie avec lesquels Dieu opérera une nouvelle création.

La société est bien pénétrée de cette vérité. Les prédicateurs et les écrivains de toutes les confessions religieuses ne cessent de parler de la délivrance, du rétablissement et de la restauration d'Israël, comme d'une chose indispensable au salut commun. Et s'ils donnent à ces mots *rétablissement* et *restauration* un sens que nous devons repousser, il n'en est pas moins vrai que la croyance intime et inébranlable des nations considère l'avenir de la race israélite comme intimement lié à l'avenir, à la régénération et au bonheur de la famille humaine tout entière. « Le salut vient des juifs » est une parole gravée dans la conscience du monde. Le peuple de Dieu sur la terre, c'est la présence réelle de la vérité parmi les hommes.

IX

Israël est donc nécessaire aux futures destinées du genre humain. Sans lui, l'ordre social n'a d'autre base que les fragiles institutions nées des besoins ou des vices de la société ; idoles de bois qu'on adore aujourd'hui et qu'on jette demain à la fournaise des révolutions. Sans lui, la Bible même, cette charte de l'humanité, n'est qu'un monument mythologique des temps passés, qu'une légende et une fable privées de toute preuve de vérité et de tout témoignage d'authenticité. Sans lui, Dieu ne s'est jamais manifesté aux hommes, il ne leur a jamais fait connaître ce qu'il y a en eux de grand, de parfait, de saint et de divin; il ne leur a jamais révélé ces principes de justice et d'égalité, ces lois de famille et de propriété, ces sentiments de charité et de fraternité, ces vertus du cœur et cette sainteté de l'action descendus du Sinaï sur la terre, comme les matériaux du temple dont la Divinité a dit aux hommes : « Faites-moi un sanctuaire, afin que je demeure au milieu de vous ! » Sans Israël, Dieu n'a jamais existé ; sans lui, les deux formidables religions du Levant et du Couchant tombent en poussière et ne sont plus qu'un cadavre duquel la chaleur, la lumière et la vie se sont à jamais retirées. Il ne suffit donc pas que la Bible israélite, que la doctrine israélite, que la croyance israélite, existent dans le monde et deviennent de plus en plus la propriété et la foi des peuples; il faut qu'Israël lui-même existe pour imprimer à cette Bible, à cette doctrine et à cette croyance le cachet historique de leur pure et divine origine, la marque indélébile d'un témoignage vivant, irrécusable, éternel. « Israël a entendu réellement la voix

du Très-Haut lui parlant du milieu des flammes, et il vit ! » השמע עם קול אלהים מדבר מתוך האש כאשר שמעת אתה ויחי « Et vous qui êtes attachés au Seigneur votre Dieu, vous êtes vivants tous aujourd'hui. » ואתם הדבקים ב"ה אלהיכם חיים כלכם היום.

Choisi par l'éternelle vérité pour être son missionnaire et son témoin auprès des hommes, Israël doit donc rester lui-même, conserver son caractère particulier, porter à travers les temps et les générations les signes authentiques de sa mission, les attributs distinctifs de sa dignité, et se présenter devant le tribunal de l'avenir avec toutes les preuves et toute la pureté de son individualité spirituelle. Ses usages religieux, son idiome sacré, ses traditions, ses mœurs intérieures et les formes de son culte sont les titres qui doivent l'accréditer, dans la société messianique, comme envoyé de Dieu et comme messager du salut. La conservation de ces titres est pour lui non-seulement un acte de piété filiale et un devoir imposé par l'honneur, c'est aussi la garde d'un dépôt inviolable que la Providence lui a confié dans l'intérêt de l'avenir social, la garde du drapeau qui doit conduire l'humanité à la conquête de glorieuses destinées. Nous devons rester israélites, non-seulement pour nous, mais pour la société entière ; nous devons rester nous-mêmes si nous voulons réellement aimer notre prochain et rendre des services véritables à nos concitoyens et à notre pays. En tuant l'israélite en nous, nous éteignons la lumière qui doit un jour éclairer le monde. Or, qui oserait commettre, non ce suicide, mais cet homicide sur la vie morale de l'univers ? « Caïn, qu'as-tu fait de ton frère ? » s'adresse plus menaçant et plus terrible à ceux qui ont reçu d'en haut la tâche de servir à leurs semblables de

guides et de lumières. « Maudit soit celui qui égare l'aveugle dans sa route ! » est une malédiction qui tombe de tout son poids sur les instituteurs des peuples et les apôtres infidèles à la pensée de Dieu.

X

Cette pensée de Dieu, avec quelle force et quel éclat ne se manifeste-t-elle pas dans notre longue et miraculeuse conservation ! Si la postérité de Juda n'était pas destinée à l'accomplissement de grandes choses, si nous devions rester dans l'abaissement d'autrefois ou dans la médiocrité d'aujourd'hui, pour quel motif la Providence montrerait-elle une si étrange opiniâtreté à prolonger et à garder l'existence d'Israël, cette goutte d'eau dans l'océan des races humaines ? Serait-ce pour conduire nos pères sur les bûchers du passé, pour charger les empires de crimes séculaires, ou pour nous accorder aujourd'hui un sort plus ou moins tolérable, mais partout incertain et mobile, en réalisation des magnifiques promesses faites à Abraham ? Serait-ce pour nous traîner à travers les temps comme une pâle ombre du splendide soleil de Sion et de Jérusalem, comme un fantôme en peine sortant de son tombeau à l'heure de minuit, comme des ossements méconnaissables des géants de la maison de Jacob et des princes du palais de David ? Que ferions-nous dans le dix-neuvième siècle ?

La société n'a pas besoin de nous. Jadis nos ancêtres rendirent d'importants services à leurs contemporains. Ils leur enseignèrent la médecine, l'astronomie, les langues et littératures orientales, le commerce, la lettre de change, le maniement des finances publiques, l'art de

polir le diamant et de travailler les métaux précieux, et une foule de connaissances et de métiers qui constituent le progrès et la civilisation. Aujourd'hui, toutes ces choses sont devenues le patrimoine, le bien commun des pays les plus arriérés, et nous pouvons plutôt apprendre qu'enseigner. Il y a plus : le dogme de l'unité de Dieu même peut se passer de notre appui; il est la croyance intime de millions d'hommes nés dans d'autres religions et repoussant cependant tout système qui donne à la Divinité des associés et des collaborateurs, toute doctrine qui crée des êtres au-dessus des hommes sur la terre et à côté de Dieu dans le ciel. Alors ne serions-nous pas le plus inutile membre du genre humain, si nous perdions de vue la grande œuvre dont nos pères furent chargés, et la grave responsabilité qui pèse sur nous vis-à-vis des sociétés futures ?

« Les peuples marcheront à ta lumière et les princes à la clarté de ton rayonnement, נגה זרחך. » Voilà une des mille promesses faites à Israël par l'oracle divin, un des coins de son avenir soulevés devant notre regard. Or, cette « lumière » et ce « rayonnement » qui doivent entraîner, éblouir le monde, où sont-ils ? Les voyez-vous dans nos pauvres réformes du culte, dans le progrès de nos transgressions, dans nos temples déserts les trois quarts de l'année, dans l'annihilation de la vie religieuse au profit de la vie matérielle, dans la conquête de quelques titres et quelques dignités, et dans cette démolition progressive du sanctuaire des siècles, dont les ruines, semblables aux Tables de la loi brisées par Moïse, jonchent un sol idolâtre où la société en délire danse autour du veau d'or !... Mais cette lumière et ce rayonnement qui doivent éclairer et réchauffer les géné-

rations de l'avenir, ne sont-ils pas dans la pure et sainte vie israélite, dont chaque travail est un hommage rendu à la loi éternelle, chaque plaisir une aspiration à la suprême félicité résidant en Dieu, chaque bonheur une prière et chaque douleur un sacrifice! Cette lumière et ce rayonnement ne rejaillissent-ils pas de ces vertus domestiques, de ces mœurs d'une ineffable candeur, de ce culte du foyer, de cette paix de famille, de cet amour filial, de ce respect de la vieillesse, de cette fraternité sans exemple, et de toutes ces abnégations, ces dévouements, cette charité et cette sanctification de l'existence religieuse du judaïsme, qui feront dire un jour aux nations : « Allons, montons sur la montagne de l'Eternel, à la maison du Dieu de Jacob, *afin que nous apprenions ses voies et que nous marchions dans ses sentiers!* » ויורנו מדרכיו ונלכה בארחותיו. N'est-ce pas là le véritable flambeau, le feu céleste qui, brûlant sur notre autel, doit se répandre sur le genre humain au jour de la délivrance et de la résurrection spirituelle de l'humanité?

XI

Israël est le peuple de l'élection, le peuple de l'enseignement. Quelles lumières et quelles instructions les sociétés, moins égarées par l'erreur et moins aveuglées par les ténèbres, ne trouveraient-elles pas en lui! Voyez! la force brutale, la foule des armées, la multitude des instruments de destruction, — fondement et sécurité des empires, — ne lui ont jamais servi de moyens pour défendre son existence, ses lois, sa morale, son Dieu, pour repousser les violentes attaques de toutes les barbaries. Les conquêtes, les batailles gagnées, les pays

envahis, les villes incendiées et détruites, le genou mis sur la poitrine de ses voisins, — orgueil et gloire des nations, — n'ont jamais dû lui conquérir une triste célébrité; et si les Hébreux ont parfois vaincu leurs ennemis, ils ont dû attribuer le succès, non à leur valeur personnelle, au talent de répandre le sang de leurs semblables, mais à la protection du Seigneur « qui marcha devant eux aux jours du combat ». Les travaux plastiques qu'on appelle les beaux-arts et qui reçoivent encore aujourd'hui tant d'hommages, de sacrifices et d'encens, ont peu occupé Israël, car ces travaux, dans l'antiquité, créaient des temples et des idoles abominables, et, dans les temps modernes, s'attachent plutôt à élever des lieux de perdition et à reproduire des objets faits pour corrompre les sens et perdre les mœurs, qu'à bâtir des autels à la religion, des asiles à la misère, et à placer sous les yeux du peuple l'image d'une vie sainte, chaste, modeste, exemplaire. Et cette idolâtrie industrielle, ces orgueilleuses expositions des œuvres de l'homme qui, sous le nom d'inventions et de progrès, font oublier, sinon mépriser l'œuvre de Dieu, les merveilles de la sagesse et de la puissance divine, pour nos machines et nos appareils dont les produits les plus vantés sont encore infiniment au-dessous de la goutte de rosée brillant sur le calice ouvert d'une fleur des champs; cette idolâtrie, cette apothéose humaine, n'auraient jamais pu attrister la société juive, qui se rappelle cet avertissement de sa loi : « Tu diras : Ma force et mon bras ont produit ces richesses, mais souviens-toi que c'est l'Eternel qui t'a donné le pouvoir de faire toutes ces choses, » car « l'intelligence de l'homme est une lumière de Dieu. » נר אלהים נשמת אדם. La sécurité véritable de l'État, la gloire,

la civilisation et le progrès sont donc ailleurs que là où les hommes les ont placés ; ils sont donc dans la foi, dans les institutions, dans la conduite, dans les vertus, dans la pensée et dans le génie d'Israël. Combien est-il grand et sacré alors, le devoir de conserver en nous et par nous toutes ces choses, pour sauver réellement le monde et hâter la naissance du jour messianique !

C'est par amour de nos semblables, par patriotisme pour notre pays, par affection pour nos concitoyens, que nous devons rester inébranlablement attachés à tout ce qui nous vient de Dieu au ciel et de nos pères dans la tombe. Cet attachement ne doit pas faiblir dans notre communauté, dans notre culte, dans nos mœurs, dans nos croyances et dans nos inspirations. Aux jours de nos malheurs nous étions les dignes fils de nos ancêtres. « Quand le nuage plane longtemps sur le temple, alors Israël garde les commandements du Très-Haut et ne déserte pas.» והשאיר הענן על המשכן ימים רבים ושמרו בני ישראל את משמרת ה' ולא יסעו. Mais quand ce nuage passe, quand le soleil disperse la tempête, alors on quitte parfois le tabernacle et on abandonne le sanctuaire ; alors le glorieux drapeau israélite est descendu de la sainte montagne, plié et caché dans les grossiers bagages de la vie matérielle ! Cependant l'avenir et les destinées de toute l'humanité sont attachés à notre persévérance religieuse et spirituelle, à l'union et à la fraternité de notre race, à cette divine harmonie qui résonne à travers les siècles et chante un cantique immortel à la vérité, à la vertu, au Créateur du ciel et de la terre !

LA LIBERTÉ ET L'ORDRE SOCIAL DANS LE JUDAÏSME.

כל המקבל עליו עול תורה מעביריין
ממנו עול מלכות ועול דרך ארץ .

LIBERTÉ ! voilà le mot magique, le mot messianique, le rêve et l'étoile de l'humanité. Si le monde était libre, s'il pouvait l'être, il serait sauvé.

L'homme sent en lui une force invincible, une âme toute-puissante qui ne connaît ni limite ni fin à son action. Mais voilà que des entraves matérielles misérables, un grain de sable dans la roue de sa fortune, le manque du levier dont il aurait besoin pour soulever le monde, arrêtent sa toute-puissance, annulent sa liberté.

Tout dans la création aspire à la liberté. Déjà l'enfant dans les entrailles de sa mère travaille à son affranchissement. L'émancipation est l'ambition et l'espérance du jeune homme et de la jeune fille. L'homme entreprend les œuvres les plus hardies, s'élève à toutes les vertus, se précipite dans tous les crimes, se donne souvent la mort, rien que pour être libre! La pauvreté et la souffrance ne sont pauvreté et souffrance que parce qu'elles sont des obstacles à la liberté.

Le despotisme, la tyrannie, la violation de toutes les lois de justice et d'équité dont tant de souverains et tant de peuples anciens et modernes ont donné l'exem-

ple, n'étaient que l'œuvre de leur conviction de ne pouvoir assurer leur propre liberté et en jouir tranquillement que par l'oppression de tout ce qui les entourait. On voyait que, dans la société humaine, tous ne pouvaient être riches, heureux; on pensait que tous ne pouvaient non plus posséder la liberté, cette plus belle richesse, ce plus grand bonheur. Souvent, pour sauver la liberté, on a décrété des lois d'oppression, construit des prisons, forgé des chaînes.

L'humanité, dans ses angoisses et dans son désespoir, se demande depuis de longs et douloureux siècles : où est la loi de liberté, où est le prince qui la proclame, la religion qui la consacre, quand sera donc annoncé le jubilé du genre humain?.....

On a parfois dit que la religion israélite s'inaugurait bien en quelque sorte par une proclamation de la liberté, par l'affranchissement d'un peuple de la servitude; aucun esclave ne pouvait participer à sa première fête (Exode, XII, 45), parce que c'était la fête, la promulgation de la liberté. Cependant les commandements si nombreux de cette religion, les abstinences, les renoncements et les sacrifices multiples qu'elle impose à l'homme, à ses désirs, à ses jouissances de la vie, ne sont-ils pas des entraves sérieuses à la liberté, des fossés creusés pour en défendre l'approche? La liberté n'a-t-elle pas trouvé un secours puissant, une alliée sincère et précieuse, dans la religion qui a aboli ces commandements, ces sacrifices, écarté ces entraves, comblé ces fossés? Qu'arriverait-il si, selon les espérances messianiques de ses adhérents, le judaïsme devenait la loi du monde? La vérité peut répondre ceci:

I

En ouvrant la vieille histoire juive, on trouve qu'après chaque délivrance d'une oppression quelconque, nos pères se sont jetés dans les bras de leur religion, qui était pour eux le complément, la suprême réalisation, le palladium de toute liberté. Déja Jacob, s'étant soustrait par la fuite aux persécutions de son frère, élève sur la terre de l'exil une pierre, la consacre à l'adoration divine, et l'appelle « maison de Dieu ». Sortis de l'esclavage égyptien, les Hébreux reçoivent la loi, organisent leur culte, recueillent pieusement les croyances et les traditions des patriarches, et trouvent dans les pratiques sacrées l'accomplissement et la garantie de leur émancipation. Aussi, frappés d'épouvante au jour funèste de la disparition de Moïse, qui était monté au ciel chercher les Tables du Décalogue, se laissent-ils entraîner au crime de l'idolâtrie : car, disaient-ils, « ce Moïse qui nous a fait sortir du pays d'Égygte, nous ne savons ce qu'il est devenu ». C'est-à-dire que, ne voyant plus le représentant de cette religion qui proclamait et résumait leur affranchissement moral et matériel, ils firent l'insurrection du veau d'or pour maintenir les libertés qu'ils croyaient en péril. C'était plutôt une révolte qu'une abjuration.

De retour de la captivité de Babylone, leur premier soin fut de reconstruire le temple, et de rétablir toutes les institutions du culte mosaïque. Des faits analogues se reproduisent après le triomphe des Machabées et la reprise de Jérusalem. Nous ne voulons pas descendre plus avant dans cette longue et horrible nuit de notre

martyre, où nous voyons la lumière de la foi juive allumée chaque fois que les peuples, fatigués de nous persécuter, nous laissaient un moment de trêve et de repos. Aujourd'hui encore, aussitôt que quelques pauvres juifs de pays intolérants, fuyant devant le honteux fanatisme du dix-neuvième siècle, se réfugient dans quelque lointaine et sauvage contrée de l'Amérique, ils se réunissent en communauté religieuse, construisent une maison du Seigneur, et portent avec bonheur et orgueil cette divine cocarde du judaïsme qui est le symbole de la liberté et la terreur des despotes. Les quelques exemples que nous venons de citer prouvent une chose importante qui mérite la plus sérieuse attention, à savoir : que les israélites, loin de puiser dans les souvenirs, les traditions, les commandements, en un mot dans la domination de leur religion, des craintes pour leur liberté civile et politique, n'y ont jamais trouvé autre chose que la réalisation de tous les bienfaits que les plus libérales chartes et constitutions humaines puissent assurer à la société. Leurs dogmes, leurs cérémonies, les pasteurs qui les enseignaient, leur ont toujours apparu comme les messagers de l'affranchissement, et leur drapeau politique et social porte cette inscription : « Voilà la loi que Moïse a présentée aux enfants d'Israël ; » mots qui expriment mille fois mieux pour l'israélite la pensée d'émancipation, que toutes les devises libérales des temps modernes. Leur loi, voilà leur armée libératrice, leur liberté !

II

Une apparition diamétralement opposée et tristement significative se produit ailleurs.

Là, lorsqu'un peuple recouvre ses droits et sa force, que fait-il? Il renverse les autels, destitue les prêtres, ou leur enlève au moins la plus grande partie possible de leur pouvoir. Sans remonter bien haut, on sait ce qui s'est passé en 1793, en 1830, en 1848, où chaque cri de liberté était pour ainsi dire accompagné d'une imprécation contre le culte et les pontifes, d'un coup de hache porté à l'édifice religieux. On est donc parfaitement autorisé à soutenir ceci : que l'instinct des peuples non israélites leur montre, en dépit de toutes les prédications contraires, l'alliance intime entre l'absolutisme et leur religion, et les dangers pour les libertés publiques que les doctrines et la domination de cette religion suspendent éternellement sur la tête de l'humanité. Autrement, comment expliquer ces manifestations hostiles contre les chefs religieux, ces répugnances traduites en faits toutes les fois que le peuple se sent libre et ose pousser le cri de son âme? Les peuples ne semblent-ils pas augmenter leur liberté et leur bien-être de tout ce qu'ils peuvent ôter de force et d'influence aux institutions de leur culte? Et ne voient-ils pas tous le retour vers les idées et les lois illibérales coïncider fatalement avec le retour de l'omnipotence spirituelle qui pèse sur eux?

Nous avons constaté les effets; qu'on nous permette aussi de jeter un regard sur les causes.

III

On connaît la vieille parenté *du trône et de l'autel.* L'un a mis dans l'association son droit divin, et l'autre son *péché originel.* Nous n'avons pas à nous occuper du

premier, qui soulève des questions politiques placées en dehors de nos études et de notre compétence; occupons-nous du second.

Le péché originel est la pierre fondamentale de l'édifice chrétien; sans lui point de nécessité de réhabilitation, de rédemption, de mort à Golgotha. Or, qu'est-ce que c'est que le péché originel? C'est la destitution de l'humanité et sa déchéance. Par cette doctrine, l'homme, au sortir des entrailles de sa mère, est déjà misérable, corrompu physiquement et moralement, voué à l'infamie dans cette vie et à la damnation éternelle dans la vie à venir. Il est au-dessous de tous les animaux; lui, créé à l'image de Dieu, n'est que le paria de la création, au lieu d'en être le chef-d'œuvre et la gloire! Sa raison et son esprit sont plus dangereux que le venin dans la bouche empoisonnée des reptiles, plus mortels que les griffes homicides aux pieds des bêtes sauvages. Son seul salut consiste dans le sentiment de sa dégradation, dans la conscience de son ignominie, dans l'abdication volontaire de sa dignité morale, dans le violent étouffement de toutes ses aspirations vers la lumière, en un mot, dans son suicide spirituel. — Un tel homme, les despotes le savent, est facile à opprimer. Ne doit-il pas tendre docilement les mains aux chaînes de la compression, le misérable! qui est convaincu de son indélébile abjection et de la terrible nécessité de subir en ce monde les travaux forcés à perpétuité, encourus par le crime irrémissible de sa seule naissance, pour pouvoir rentrer après sa mort dans le sein du Créateur!

Voilà, nous le croyons fermement, sinon l'unique, du

moins une des principales causes de cette longue et affreuse patience avec laquelle l'Europe entière a supporté pendant tant de siècles la tyrannie et la servitude. Une religion, fidèle alliée du château, a dit aux nations : Vous êtes déchues et flétries depuis Adam; vous devez souffrir et vous crucifier sur la terre pour vous réhabiliter au ciel; vous devez donner à César ce qui appartient à César, et vous savez que tout appartient à César, et votre corps, et votre travail, et votre champ, et votre troupeau, et votre fils, et votre fille.... Supposons maintenant l'humanité professant cette foi israélite qui dit : ואליך תשוקתו ואתה תמשל בו « Le péché t'entoure de séductions, *mais tu peux le maîtriser;* » qui dit encore : רשע בעונו ימות «Le pécheur meurt *pour ses propres fautes;* » qui proclame la dignité et la majesté humaines par des paroles comme celles-ci : « Vous êtes les enfants de l'Éternel, votre Dieu ;» «Vous serez pour moi un royaume de pontifes et une sainte nation; » «Vous aurez pour tous une même loi et une même doctrine; » « Et si vous voulez vous donner un chef, prenez-le parmi vos frères, vos égaux (מקרב אחיך תשים עליך מלך), mais refusez-lui un grand nombre de chevaux, de femmes, de richesses, afin qu'il n'oublie pas Dieu, *et qu'il ne s'élève point au-dessus de ses frères;* » — supposons, disons-nous, la propagation de tels principes dans le cœur des hommes, souffriront-ils jamais le honteux esclavage qu'ils ont enduré durant la domination du moyen âge? Poser cette question, c'est la résoudre. Quand une religion élève l'homme si haut dans sa propre estime, et lui inspire si vivement le sentiment de la grandeur presque divine de sa vie et de sa nature; quand, au lieu de lui parler d'expiation et de correction, en bas, sur le pilori de sa chute et de la

souillure du chimérique péché originel, elle lui parle de vertu et de devoirs, en haut, au ciel, de sa ressemblance avec Dieu et de sa glorieuse et immortelle destinée; quand elle lui dit : « Sois saint, car je suis saint, moi ton Père et ta Providence, » et non : Sois malheureux sur la terre pour les crimes que tu as commis dans le sein de ta mère, — cette religion permettra-t-elle jamais aux tyrans de forger des fers contre ses enfants? Cette religion a donné aux israélites, dans la plus barbare persécution exercée contre eux, la force de conserver cette liberté morale, cette indépendance du cœur et de l'esprit, cette noblesse et cette élévation qui les a préservés du malheureux sort de tant de peuples fameux, et qu'on n'a jamais rencontrées chez les manants et les serfs de la féodalité.

IV

Nous avons démontré comment le principal dogme d'une religion a pu favoriser les entreprises du despotisme sur les libertés sociales; comment la doctrine du péché originel a pu affaiblir dans l'homme toute volonté, toute énergie, tout sentiment d'indépendance, toute raison du droit et du devoir, et lui inspirer la soumission de l'esclave au maître, la résignation du condamné au châtiment. Le trône, de son côté, a payé l'appui de cette religion en lui prêtant son bras et son épée. Peu fidèle à l'exemple de son fondateur, qui défendit à ses disciples de le protéger par les armes, elle a souvent eu recours à la puissance temporelle pour imposer sa croyance aux hommes, et les conduire au salut de par le roi, la loi et justice. Pour avoir canonisé les couronnes, elle a fait *armer* la tiare!

La religion israélite n'a jamais conclu de pacte avec la puissance temporelle, à laquelle elle n'a rien donné, dont elle n'a rien accepté. Elle ne reconnaît sur la terre aucune espèce d'infaillibilité, pas plus celle du prince que celle du prêtre, et condamne toutes ces idolâtries humaines qui sont le paganisme et l'adoration des fétiches du monde civilisé. Concentrant le suprême pouvoir et la suprême majesté en un Dieu unique et indivisible, elle place tous les hommes dans une égalité parfaite, non dans cette égalité de misère et de déchéance à laquelle conduiraient droit certaines doctrines religieuses et sociales, et dont la réalisation accomplirait trop à la lettre la prophétie de : וארית כבקר יאכל תבן. « Le lion mangera *de la paille* comme le bœuf; » mais dans une égalité de bien-être, d'élévation morale et matérielle, de lumière et de perfectibilité, de droits et de devoirs, de lutte et de récompense.

La religion israélite repousse cette existence factice due à la pile de Volta de la contrainte légale, exercée par la pression du nombre dans un *Sonderbund* d'intolérance, ou par la brutalité du sabre dans un état de siége spirituel. Elle veut devoir sa force et son immortalité à la liberté, à la raison librement inspirée, à la foi librement révélée, au sacrifice librement consenti : en un mot, à l'amour de Dieu, et non à la crainte du roi, à la conviction du croyant, et non à la terreur de l'esclave. Elle donne à l'homme déjà ici-bas des fleuves de lait et de miel; elle ne fait point du cilice du corps et de l'âme le vêtement obligé du salut; elle dit à ses enfants : « Je ne suis pas un désert et je ne suis pas une solitude. » (Jérémie II, 31.) Elle ne redoute pas de voir au festin de la

vie apparaître, comme les trois sinistres mots sur le mur de Balthazar, la triple abjuration de l'apôtre reniant son maître parce qu'il avait peur. La religion israélite n'a pas peur ; elle se jette encore aujourd'hui dans les bûchers allumés par les barbares ; elle inspire le courage, l'indépendance, l'héroïsme, l'enthousiasme et le martyre, et elle dit aux humains : Que celui qui tremble et manque de cœur, retourne chez lui et ne marche pas au combat du Seigneur !

V

« *Le judaïsme n'a jamais rien donné à la puissance temporelle.* »

D'après nos croyances, l'homme est né innocent, pur et sans tache, portant en lui une lumière divine qu'il ne doit point laisser éteindre par l'orage des passions, et qu'il doit s'efforcer de rendre un jour à Dieu agrandie de l'éclat de toutes les vertus, brillante des rayons de tous les triomphes, et devenue une flamme invincible par le frottement des obstacles et des luttes de la vie. Ces luttes, ce sont les seules qu'il ait à soutenir sur le vaste champ de bataille placé exactement entre le berceau et la tombe, mais ne s'étendant ni plus en arrière ni plus en avant, ni plus haut ni plus loin. L'homme peut prendre au passé toutes ses gloires, tous ses mérites, et lui laisser ses fautes et ses hontes. En lui donnant le jour, le Créateur n'a pas rivé à ses pieds le bout de chaîne de quelque ignominie antédiluvienne, de quelque crime caché dans d'inconcevables mystères. Il vient au monde avec une liberté entière, il peut fixer à volonté la mesure

de ses jouissances sur la terre, et de ses félicités dans le ciel. Dieu lui dit : Je mets devant toi la vie et la mort, le bien et le mal, la bénédiction et la malédiction; fais ton choix! Il ne permettra donc pas à un despote pétri de sang et d'argile de lui dire : Je place devant toi l'oppression et l'esclavage, le mal et la destruction, et je te refuse le bien et la vie, l'air et le soleil! Non, l'israélite n'aura jamais la résignation et n'acceptera jamais la position de celui qui se croit flétri, poursuivi et justement puni par le forfait du péché originel. L'israélite est l'homme qui peut et doit lutter contre des forces supérieures, et les vaincre. כי שרית עם אלהים ותוכל.

Le judaïsme ne reconnaît pas le droit divin de la royauté. Il recommande souvent de respecter le roi comme souverain magistrat et représentant de la justice parmi les hommes, mais non comme un vice-dieu, comme une croyance ou un article de foi. Il a institué parmi les Hébreux deux autorités : Moïse et Aaron, le premier comme juge et législateur, le second comme pontife; il n'a pas nommé un potentat inviolable et sacré, qui eût pu frapper le rocher au lieu de lui parler, qui eût pu vaincre la société au lieu de la convaincre, qui eût pu apostropher rudement les hommes par שמעו נא המרים *obéissez!* au lieu de les persuader fraternellement par שמע ישראל *écoute, Israël!* Aussi les Pères de la Synagogue, en ordonnant de prier pour le chef de l'État, ajoutent-ils comme motif, « car si on ne le craignait pas, chacun dévorerait son prochain; » c'est-à-dire, celui qui est placé à la tête du gouvernement est respectable, non par la naissance et une prétendue légitimité dont la source se trouverait au-dessus de l'humanité, mais par les ser-

vices qu'il est appelé à rendre à son pays, et par les actions méritoires qu'il aura su accomplir pour le bonheur de ses concitoyens et la gloire de son siècle. C'est dans le même sens que nous comprenons ces paroles du Talmud : מלכותא דארעא כעין מלכותא דרקיע « Le règne des rois sur la terre est un reflet du règne de Dieu au ciel. » En effet, si Dieu nous demande de l'aimer et de l'adorer, c'est pour les nombreux bienfaits que nous lui devons, c'est pour la glorieuse et bienheureuse place qu'il nous a assignée dans la grande œuvre de la création, c'est parce qu'il est notre père et remplit envers nous les devoirs de la paternité avec une tendresse et une sollicitude immenses, inexprimables, infinies. Nous aimerons donc aussi le souverain pour ses œuvres, pour le bien qu'il procurera à la société, et non parce qu'il est né dans un tel berceau et qu'il appartient à une telle famille. La naissance seule n'est rien, le mérite est tout; la naissance seule donne droit à une place sous le soleil, et non à une place sur un trône. גדולה תורה יותר מן הכהונה ומן המלכות. C'est pourquoi l'Écriture, pour l'institution des magistrats et des administrateurs, ne désigne pas une caste ou une position sociale particulière; mais elle dit à Moïse : « Tu choisiras *parmi tout le peuple* des hommes d'honneur qui craignent Dieu, des hommes de vérité qui détestent la corruption. » ואתה תחזה מכל העם.

Il est vrai que Salomon, intéressé à augmenter autant que possible la considération de la royauté, dit bien : ירא את ה' בני ומלך « Mon fils, crains Dieu et le roi; » mais il explique immédiatement cette recommandation par : עם שונים אל תתערב « Ne te mêle point aux agitateurs; » il faut donc craindre le monarque parce qu'il a le pouvoir

légal, *comme autorité et comme gardien de la loi*, de punir ceux qui troublent le pays et tendent au renversement de la chose publique. Il parle ailleurs dans le même sens : אני פי מלך שמר ועל דברת שבועת אלהים « Je te demande d'observer les ordres du roi, *car il remplit les serments faits à l'Éternel;* » donc, ses ordres sont justes, équitables, nécessaires au salut de tous comme au bien-être de chacun; condition de gouvernement qui est la condamnation formelle de l'arbitraire et du bon plaisir. Aussi, voyez la différence de langage de deux princes illustres : le très chrétien Louis XIV dit : « L'État, c'est moi ! » tandis que le roi David s'écrie : « Je suis le dernier des hommes, le dernier du peuple ! » א נכי תולעת ולא איש חרפת אדם ובזוי עם.

VI

Le judaïsme ne reconnaît aucune dynastie, pas même celle de David, comme devant forcément et par une cause primordiale régner sur les hommes. Le patriarche dit bien : « Le sceptre ne disparaîtra pas de la tribu de Juda; » mais ces paroles sont plutôt la prédiction d'un fait qui devait s'accomplir dans la suite des temps, que la promulgation d'un droit que Dieu lui-même eût violé en désignant Saül, appartenant à la race de Benjamin, pour être le premier roi d'Israël. Aussi Moïse, avant de mourir, n'a-t-il pas répété la prophétie de Jacob. La désignation faite par le ciel en faveur de Saül, ainsi que celle faite plus tard au profit de David, n'est que l'élection d'un homme, qu'une grâce individuelle, qu'un fait objectif, et non l'application d'un principe ou la consécration d'une institution; car Dieu a dit à Samuel : כי לא

אותך מאסו, כי אתי מאסו ממלך עליהם « Ce n'est pas toi qu'ils ont méprisé, mais bien moi qu'ils ont rejeté comme souverain. » Qu'on se rappelle enfin la reine Michol, qui, trouvant mauvais que le roi dansât devant l'arche de l'alliance et dérogeât ainsi à l'étiquette de la cour et de la majesté royale, fut frappée de stérilité, de cette affreuse calamité pour les femmes dans les siècles primitifs, et apprit ainsi que les dynasties et les naissances princières ne constituaient aucun privilége aux yeux de la religion, qu'elles n'avaient rien de prédestiné, et ne pouvaient prétendre à aucun droit divin.

Non, le judaïsme ne s'est jamais fait l'auxiliaire de l'injustice couronnée; il ne livre pas au despotisme les hommes affaiblis, découragés, moralement énervés par le sentiment d'une indignité perpétuelle imprimée comme un stigmate ineffaçable sur le front de l'humanité, des êtres frappés de mort qui ont dû laisser au seuil de la vie toute espérance, et qui sont devenus une proie facile à l'oppression. Aux Pharaons, qui se font rendre des honneurs divins et mettent le pied de l'intolérance religieuse sur la poitrine où bat un cœur croyant et rempli de Dieu, le judaïsme dit : « Affranchis mes enfants! laisse-les me servir librement, שלח את בני ויעבדני; car, si tu refuses, j'anéantirai ta race, et je t'accablerai de tous les fléaux, afin que tu apprennes que moi seul je suis le maître de l'univers. » Aux tyrans qui, impitoyables pour les faibles et les malheureux, prodiguent à des fourbes titrés des faveurs scandaleuses et abominables, le judaïsme dit : « Pourquoi n'as-tu pas obéi à la voix de Dieu, qui t'avait ordonné de frapper les méchants, les Amalécites, et de les combattre sans relâche? Aussi je me

repens de t'avoir choisi pour souverain, et je te retire le pouvoir! » קרע ה' את ממלכת ישראל מעליך. Au prince vivant dans le désordre, avide de jouissances grossières, et forcé de dépouiller la veuve et l'orphelin, d'arracher au travailleur le fruit de ses fatigues pour satisfaire à de détestables penchants, le judaïsme dit : « Il y avait un riche et un pauvre. Le riche possédait beaucoup de troupeaux et un nombreux bétail; mais le pauvre n'avait qu'une seule brebis, acquise par sa sueur et ses privations, et faisant toute sa joie, tout son bonheur, toute sa vie; et le riche, ne voulant rien sacrifier de ses propres troupeaux pour faire un grand festin et se plonger avec ses amis dans l'ivresse de l'orgie, va et arrache au pauvre la seule brebis, l'unique bien, la dernière ressource que l'infortuné possède. Que mérite cet homme ? » A tous les gouvernements enfin, assis sur un trône ou sur un saint siége, qui s'appuient, soit sur les baïonnettes indigènes, soit sur l'invasion étrangère, et qui préfèrent régner par la violence qu'administrer par la justice, le judaïsme dit : « Le roi ne sera pas sauvé par le nombre de ses armées, ni le conquérant par l'emploi de la force. Le secours des escadrons et des bataillons est vain et sans efficacité; car Dieu veille de son regard sur ceux qui l'adorent et qui espèrent en lui. » אין המלך נושע ברב חיל, גבור לא ינצל ברב כח, שקר הסוס לתשועה וברב חילו לא ימלט, הנה עין ה' אל יראיו למיחלים לחסדו.

VII

« *Le judaïsme n'a jamais rien accepté de la puissance temporelle.* »

Quelle est la partie de la famille humaine choisie par

le Créateur pour être sur la terre l'organe de sa parole et la messagère de ses commandements? Est-ce une race de géants ou de héros, capable d'imposer aux hommes par la force et par la crainte, qui ait reçu la mission de travailler à la réalisation de la volonté divine? Est-ce une génération de princes et de rois, apte par sa propre autorité à faire respecter celle du maître de l'univers, qui ait été chargée de promulguer la loi éternelle? Est-ce un peuple célèbre par ses richesses, son génie et sa civilisation, propre à exercer une puissante influence sur le monde, qui ait été appelé à faire pénétrer dans tous les coins du globe la lumière de la connaissance de Dieu, comme il y porte ses progrès et ses découvertes dans les choses matérielles? Est-ce enfin le trône qui ait dû soutenir l'autel, l'État qui ait dû proclamer et décréter une religion officielle et dominatrice?

Non; ce sont trois modestes pâtres, — Abraham, Isaac et Jacob, — trois pauvres pèlerins, nomades et errants d'un endroit à l'autre, cherchant en vain un peu de repos et de paix; ce sont leurs fils infortunés soumis à un long et avilissant esclavage; c'est le plus faible, le plus triste, le plus malheureux des hommes, le Bénoni de la société, l'Israélite enfin, qui a été élu dès le commencement pour être le missionnaire de la divine sagesse et l'instituteur des nations. Cet enfant abandonné, voué à la mort, flottant sur le Nil dans le cercueil homicide, est devenu le législateur et l'apôtre de l'humanité! Voilà les puissances que la foi juive a appelées à son aide pour vivre et se perpétuer parmi les humains. Voilà par quels formidables auxiliaires elle a cherché à se faire *reconnaître* dans l'État et dans la famille. Comme le monde

est sorti du chaos et sans autre secours que le souffle de Dieu, la foi juive est née dans la pauvreté, dans la servitude, ces ténèbres du néant moral; et au lieu de flatter, de déifier le pouvoir pour obtenir de lui un appui profane et sacrilége, elle dit : « Les cieux se réjouissent, la terre tressaille de bonheur, lorsque les peuples proclament : *L'Éternel seul règne!* » ישמחו השמים ותגל הארץ ויאמרו בגוים ה' מלך. Car la religion qui a le malheur d'emprunter le bras de César pour se soutenir violemment et s'imposer de force, reçoit du ciel ce terrible accueil : «Ta voix est la voix de Jacob, mais tes mains sont les mains d'Ésaü! » הקול קול יעקב והידים ידי עשו.

VIII

Les dignitaires du judaïsme ne se sont pas revêtus de ces splendeurs et de cette autorité mondaine qu'on voit ailleurs, pour commander l'obéissance et la soumission. Moïse a pu se rendre ce noble témoignage : « Je ne leur « ai pas demandé un âne seulement. » Voilà la liste civile du souverain pontife des Hébreux! Un autre prince de la Synagogue, Samuel, après avoir déposé son mandat, dit : « J'ai marché devant vous depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour; me voici en votre présence, prêt à répondre. Déclarez devant le Seigneur et devant son élu si j'ai pris à personne son bœuf ou son âne, si j'ai opprimé qui que ce fût, si j'ai reçu des présents, et je vous restituerai ce qui serait à vous. » Voilà les charges et les contributions imposées au peuple par le clergé juif pour entretenir le luxe et solder les baïonnettes! Enfin la tribu des prêtres et des lévites était la seule qui n'eût aucune part dans la distribution de la terre sainte; ses privilé-

ges étaient la pauvreté, et ses revenus, l'aumône des fidèles. C'est ainsi que la richesse et la puissance ne devaient entrer pour rien dans le triomphe du judaïsme et dans l'autorité de ses ministres. L'idée religieuse seule devait conserver et vivifier l'édifice sacré, qui, ailleurs, était un corps usé que l'inflexibilité de l'armure temporelle dont il était couvert tenait artificiellement debout. Le David de la croyance libre du cœur et de l'esprit devait renverser le culte menteur et idolâtre imposé par le Goliath de la force.

Lorsque le prophète s'est présenté devant Pharaon pour remplir la mission qu'il venait de recevoir à l'Horeb, il ne lui a pas fait une longue tirade sur la liberté et sur la tyrannie, sur les droits de l'homme et l'égalité des citoyens; mais il lui a dit : « Voici les paroles du Dieu d'Israël : renvoie mon peuple pour qu'il me serve dans le désert. » C'est-à-dire que Moïse, pour mettre fin à tous les maux de ses frères, a réclamé la liberté religieuse, résumé, complément et perfectionnement de toutes les autres libertés. Il n'a pas demandé le concours et le bras de l'État pour l'exercice du culte ou pour l'établissement d'une église officielle et dominatrice, mais il a dit : Nous voulons adorer le Seigneur dans l'éloignement de toute influence temporelle; séparation complète entre la religion et la force brutale! point d'intervention du roi dans les choses de Dieu! point de pacte entre le prêtre et le souverain, dont l'un prend l'âme et dont l'autre ravit le corps de l'humanité! Mais liberté et affranchissement de la conscience, liberté du sentiment spirituel dans le désert, au milieu des bêtes sauvages et des ouragans de la noire solitude, plutôt que la religion profanée par le

manteau de pourpre, souvent taché de sang, de la protection de la force! un pauvre autel de planches et de grès, plutôt que la fière basilique d'or et de marbre portant la livrée du despotisme social, et s'élevant, sombre et menaçante, sur l'âme humaine comprimée, comme la bastille, comme le mausolée, comme la catacombe de la foi, au lieu d'en être le paradis, le céleste berceau, la porte de l'immortalité!

Quand Siméon et Lévi, blessés par l'outrage fait à leur sœur, répandirent le sang du coupable qui ne pouvait leur donner une satisfaction suffisante en présence d'un attentat qui était une violation de leur croyance, כי נבלה עשה בישראל, Jacob leur reprocha vivement leur violence, leur recours à la *force temporelle* pour maintenir la dignité de leur religion, et il leur dit : « Vous m'avez rempli de douleur. » Encore sur le lit de sa mort, le patriarche ne put oublier l'acte des deux frères, et, réunissant ses dernières facultés, il protesta hautement : « Que mon âme n'entre pas dans leur conseil, ni mon cœur dans leurs réunions. » Et lorsque le disciple de Moïse, voyant deux hommes usurper les droits et l'autorité de son maître, pour s'ériger en pontifes et en prophètes, s'écrie dans sa colère : « Mon seigneur, anéantis-les ! » c'est-à-dire : employez la force pour les faire taire, appelez vos gens armés et même l'invasion étrangère pour repousser toute atteinte à vos priviléges et à votre domination,— Moïse répond : « Pourquoi es-tu jaloux pour moi? Plût à Dieu que tout le peuple fût composé de prophètes, et que le Seigneur lui donnât son esprit! » Et lorsque plus tard, une révolte éclata contre le serviteur du Très-Haut, et que Coré avec sa bande attaqua la réunion de la double

puissance de Moïse, son pouvoir spirituel מדע תזנמאו על קהל ה', et son pouvoir temporel כי תשתרר עלינו גם השתרר, que fit le Pasteur israélite? Il se jette dans la poussière et fait entendre ces paroles devant le trône de l'Éternel: « Dieu des esprits et de la chair! si un seul a péché, ta colère sévira-t-elle contre tous? » Voilà l'excommunication qu'il a lancée aux révoltés, aux rebelles de son temps! Mais il fait plus: il se soumet à une espèce de nouvelle élection par l'épreuve de la verge fleurie; admirable symbole de la véritable autorité spirituelle, qui attire par les fruits et les fleurs qu'elle offre à la vie immortelle de l'humanité, et non par les coups qu'elle frappe pour rendre toute résistance impossible.

IX

Cette répugnance de s'imposer par la force, le judaïsme la trahit à chaque pas de son histoire, et ses pontifes, loin de faire parade de leur droit divin ou de leur infaillibilité, disent avec le prophète Élie: « Je ne suis pas meilleur que mes pères. » כי לא טוב אנכי מאבתי. Ah! qu'elle est grande et divine cette religion qui ne s'adresse aux mortels que par la parole et par la prière, par la tendresse et par l'amour, qui se fait esclave sous les premiers Hébreux, qui se fait martyre pendant dix-huit siècles de souffrances et d'indicibles tortures, qui s'exile sur toute la surface de la terre, laissant partout son sang et sa vie, semant partout son salut et ses bénédictions, qui choisit pour temple de pauvres demeures, des cabanes et des chaumières, les forêts en Russie et les souterrains en Espagne, pour mieux s'approcher des pauvres et des malheureux, des affligés et des persécutés, et qui re-

pousse l'alliance de la puissance temporelle, pour dire aux humains : « J'invoque le nom de l'Éternel, rendez hommage à notre Dieu ! » Point d'autre stimulant ni d'autres moyens pour arriver au but sacré; point d'invocation ni d'appel à des lois d'oppression et de violence; car « Dieu seul veut guider et inspirer la pensée religieuse, sans l'appui d'aucun secours étranger. » ה' בדד ינחנו ואין עמו אל נכר. Dieu veut descendre dans l'homme par la porte de la foi et de la conviction, et non par la violation du domicile moral ou par la brèche faite à la conscience à l'aide de récompenses ou de punitions matérielles. וארשתיך לי באמונה וידעת את ה'.

X

Maintenant, pour voir ce que le judaïsme a donné à l'humanité, élevons-nous au sommet des temps primitifs où nous voyons le Dieu d'Israël occupé du grand travail de la création, et disant en contemplant son œuvre : C'est bien !

Quand le Dieu de la foi juive créa l'homme « à son image et à sa ressemblance », il donna au monde la LIBERTÉ. Car cette *image* nous représente, à côté de toutes les vertus, la volonté de les acquérir, le pouvoir de les posséder, et la liberté de les pratiquer. L'esclave, celui qui s'est laissé enchaîner moralement, a perdu cette ressemblance divine; il est réduit à l'état d'animal plus ou moins intelligent, à la condition d'un être plus ou moins doué de sensations et d'instincts; il n'est plus l'homme créé le sixième jour, le maître visible de l'univers. L'israélite n'a jamais perdu cette liberté, type, reflet et manifestation de la Divinité. Il a toujours répondu aux despotes de l'épée comme aux tyrans de la soutane : « Je

suis de la race d'Abraham, et ne serai jamais l'esclave de personne. » L'israélite, au moment d'être déchiré par les bêtes du Cirque romain ou par les tenailles de l'inquisition espagnole, disait encore, dans une suprême action de grâces : « Sois béni, ô Éternel, de ne m'avoir pas fait esclave ! » ב"א י"י א"מ"ח שלא עשני עבד.

Quand Dieu forma l'homme « du limon de la terre » et répandit sur lui « un souffle de vie » נשמת חיים, il promulgua l'ÉGALITÉ parmi les humains : égalité de faiblesse, d'obscurité et de fragilité par l'origine, par la poussière dont l'homme est né; égalité de force, de lumière et d'immortalité par la divine étincelle qui pénètre dans sa tombe, qui éclaire sa route vers des destinées impérissables, qui l'a cherché dans les entrailles de sa mère pour le conduire au soleil et à la vie, et qui le cherchera dans la nuit de la mort pour le conduire à Dieu et à l'existence éternelle.—Grands et puissants de ce monde, vous voulez vous élever au-dessus de vos frères, parce que vous avez beaucoup d'or ou la fortune accidentelle d'un nom superbe; vous n'êtes que du limon de la terre, soyez humbles et modestes ! כי עפר אתה ואל עפר תשוב. Et vous, pauvres et infortunés mortels, qui vous laissez aller au découragement, au désespoir, parce que vous souffrez mille misères et éprouvez les humiliations de la pauvreté, relevez-vous! Vous avez « un souffle de Dieu » et « une âme vivante » נפש חיה. Cette égalité du ciel ne vaut-elle pas mieux que l'égalité de la poussière!

Quand Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul », il créa la FRATERNITÉ. Car au commencement l'humanité était sauvage, informe, inculte, livrée aux féro-

ces instincts de la brute, plongée dans les ténèbres du chaos et de l'abîme, et l'esprit du Très-Haut, l'esprit de concorde, d'alliance et de charité, ne reposait pas sur elle. Le premier contact entre parents était un fratricide, et la première réunion entre citoyens produisait l'œuvre abominable de la tour de Babel. Alors l'Éternel dit: « Que la société soit », et la société fut. Alors le Judaïsme proclama, du haut du Sinaï, cette parole de paix et d'immortelle harmonie: « Aime ton semblable comme toi-même! » Alors le Judaïsme jeta au monde ce cri d'un ineffable amour du prochain : « Ah! qu'il est beau et parfait lorsque les frères vivent ensemble en paix et en union! » הנה מה טוב ומה נעים שבת אחים גם יחד.

Et quand le Dieu des Hébreux dit : « C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils formeront un seul corps », il institua la FAMILLE. Cette institution, où a-t-elle pris tant de racines, conservé tant de pureté et de sainteté, engendré tant de vertus et de bonnes mœurs, fait naître tant de force, de fidélité et de dévouement que dans la race juive? Voyez ce que dit un écrivain chrétien en parlant de la famille israélite : « Il existe une nation qui, depuis dix-huit siècles, erre dispersée, sans patrie, sans gouvernement, sans loi politique, étrangère en tous lieux, partout haïe, méprisée, persécutée. Cette nation est pourtant devenue si nombreuse que la terre qu'elle occupa jadis serait aujourd'hui trop étroite pour la contenir. Savez-vous quelle puissance défend la nation juive contre les agents de dissolution dont elle est assaillie, maintient et fortifie, de siècle en siècle, le lien de son unité, perpétue, de génération en génération, ce type héréditaire que rien

ne peut altérer ou diversifier chez les individus, ni les temps, ni les éléments, ni les mœurs, ni les lois, ni les idiomes dont elle affronte les influences? Savez-vous où est le foyer de la vie nationale chez les juifs? *Il est dans la famille, famille vénérable et sainte, qui a conservé la vertu de l'institution patriarcale et en a rejeté les vices*[1]. »

Quand Dieu dit au premier homme et à la première femme : « Remplissez la terre et vainquez-la; je vous ai donné toutes les plantes répandues sur la surface de la terre et tous les arbres portant des fruits pour servir à votre nourriture », il constitua la PROPRIÉTÉ; non cette propriété du sauvage et du brigand, arrachée par la violence ou par le droit du plus fort, obtenue par le vol organisé du partage des biens, et dont l'Écriture dit : « Malheur à celui qui bâtit sa maison avec injustice, qui remplit ses greniers avec du bien mal acquis, qui fait travailler pour rien son prochain, et ne lui donne point son salaire! » mais cette propriété sainte et légitime, basée sur la justice et sur l'honneur, acquise par le travail et les fatigues de la culture, לעבד את האדמה אשר לקח משם, et par cette éternelle loi de l'humanité : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. » Aussi, dans le judaïsme, quel est le bonheur suprême promis par le prophète? Le voici : « Chacun reposera en paix à l'ombre de sa vigne et de son olivier. »

Quand le Très-Haut fit garder l'entrée du Paradis par des chérubins au glaive flamboyant, il créa la VERTU, la

(1) BERT., *Lettre à MM. les membres de l'Académie des Sciences morales et politiques sur la condition des femmes.*

conscience, la sentinelle veillant dans le cœur de l'homme, l'ange gardien qui protége sa vie, sa prospérité, son honneur, son salut éternel — את דרך עץ החיים. Ne pensez pas, ô mortels! que des croyances sans œuvres, des cérémonies dans le temple sans actions méritoires dans le monde, la prodigalité envers le ciel à côté de l'égoïsme envers notre prochain, des indulgences et des absolutions prononcées au nom d'un Dieu de justice et de sainteté, puissent vous donner cette vie, vous assurer ce salut éternel — חיי לעולם, si vous ne cherchez à les conquérir par vos actes et votre perfectionnement. La vertu, la vertu israélite avec sa divine pureté, ses renoncements, ses austérités et ses rigueurs pour soi, ses dévouements, ses sacrifices et son amour pour les autres, ses combats, ses résignations, ses persévérances, ses douleurs et ses triomphes, la vertu israélite avec son auréole de la lumière du ciel, voilà le souffle créateur qui transforme la poussière en Séraphin, voilà la clef puissante et infaillible qui vous ouvrira les portes du séjour de Dieu!

Et quand Dieu plaça dans le jardin de l'Éden l'arbre de la vie et l'arbre de la science du bien et du mal, l'arbre qui donne l'immortalité et l'arbre qui cause la perdition, il fit descendre dans l'humanité la RELIGION. « Crois-moi, dit le Créateur au premier homme, ne mange pas de ce fruit, car tu en mourras; mais cet autre fruit procure la vie éternelle. » Cependant le mal triomphe; mais après les enivrements du péché, après avoir goûté les fausses et amères jouissances de la chose défendue, Adam et Ève ouvrent les yeux, ותפקחנה עיני שניהם, voient « leur nudité, » et entendent dans leur conscience, dans leur réveil à la

lumière de la vérité, לרוח הרום, la voix du Très-Haut devant laquelle le remords tremble et se cache. Le repentir, armé du glaive vengeur, chasse du cœur humain le démon de la séduction, la malédiction frappe le mal, qui se vautrera éternellement dans la fange et dans la boue, ועפר תאכל כל ימי חייך; la Religion retrouve son empire, l'harmonie de la Genèse est rétablie, l'œuvre de la création est achevée, Dieu peut se reposer!

Voilà ce que le judaïsme, le jour où il régnera dans le monde, donnera à l'humanité.

LE JUDAÏSME DE L'AVENIR (1).

« Et je vous dis : Voici mon alliance avec eux, dit l'Éternel : mon esprit qui est en toi et mes paroles que j'ai mises en ta bouche ne quitteront point ta bouche, ni la bouche de tes enfants et des enfants de tes enfants jusque dans l'éternité. » (Isaïe LIX, 21.)

En présence de la promesse contenue dans ces paroles du divin prophète, que *l'esprit* (רוחי) et *la doctrine* (דברי) du judaïsme ne périront point, que leur action durera jusqu'aux générations les plus reculées, qui voudrait nier que ce ne fût principalement la ferme conviction de l'accomplissement de cette promesse qui, aux plus tristes époques de l'oppression morale et matérielle, soutint les cœurs chancelants, rendit l'espérance à ceux qui étaient livrés au désespoir, et fortifia tellement leur sentiment intérieur qu'ils défièrent le dédain et le mépris, supportèrent tranquillement le joug le plus odieux, et marchèrent avec le calme de l'âme au martyre lorsque le fanatisme eut atteint son dernier degré.

Ainsi que Galilée, qui, pénétré de la vérité que la terre tourne autour du soleil, criait courageusement à ses juges :

(1) Ce travail, traduit de l'allemand, est dû à M. le docteur B. Beer, de Dresde. (*Univers israélite*, juillet-septembre 1852.) Nous avons cru devoir reproduire ici ce travail pour donner au lecteur une idée des luttes qui se produisaient dans les temps modernes au sein du judaïsme, mais dont le résultat a encore été sa consolidation et son triomphe.

E pur si muove! de même il y eut, dans le sentiment et le cœur des israélites opprimés et torturés pour leur croyance, ces paroles : Et pourtant la religion que vous abaissez tant dans ses fidèles, est la *vraie* religion, renfermant le sel du monde! Le seul mot, — substance de sa doctrine, — *il est un Dieu*, *ce Dieu est unique*, ce seul mot est et restera le fondement et la clef de voûte de toutes les religions et de toute organisation sociale. Si ce fondement est dérangé, votre édifice menace de s'écrouler; si vous ne placez pas cette clef de voûte sur les créneaux du bâtiment, il ne résistera point aux orages du temps. Vous reconnaîtrez un jour, fût-ce dans un avenir éloigné, que la pure connaissance de Dieu, telle qu'elle se manifeste dans notre doctrine, est la seule ancre de salut contre les vagues déchaînées de l'incrédulité et du scepticisme.

C'est par ce sentiment profond et intuitif que le juif du moyen âge put supporter toutes les misères. S'il dut en quelque sorte payer des impôts pour l'air qu'il respirait, il en souriait avec un fier dédain et avait plus de pitié que de haine pour ses oppresseurs. Tout ce qu'il souffrait, n'était-ce pas pour l'honneur et la gloire du Dieu éternel et invisible qu'il gardait fermement dans le cœur, d'après la volonté révélée duquel il vivait, et dont la sanctification et la glorification étaient l'objet de tous ses actes!

Mais tirons le rideau sur ce sombre tableau des temps passés, et arrêtons-nous un instant à une génération postérieure. L'oppression et l'intolérance disparurent peu à peu, sinon entièrement. Là où le présent était encore plongé dans l'ombre, on vit apparaître déjà les images plus riantes de l'avenir; le jour commença à poindre

et l'aurore sembla proche. Des idées plus justes sur la religion, l'éducation humaine et la dignité de l'homme avaient gagné du terrain en Europe; on voyait l'homme, le frère, même dans le partisan d'une autre croyance, ou on prétendait au moins le voir. De même qu'autrefois le paganisme, après avoir atteint son apogée dans sa forme extérieure, et que le seul lieu consacré au culte du Dieu invisible, le temple de Jérusalem, était détruit, perdit le nerf de sa vie et commença à décliner peu à peu (ce que les talmudistes expriment ingénieusement par les paroles : משחרב ביה"מ בטלה יה"ר של ע"ז); de même le dard de la haine religieuse était enfin émoussé par dix-huit siècles. Là où il semblait blesser encore, c'étaient des instruments d'un autre genre que les passions humaines mettaient à sa place, et qui sans doute faisaient souvent des plaies plus profondes et plus douloureuses.

L'israélite ne se trouvait plus seul et isolé, contemplant seulement les hauts bastions de sa foi, ne voyant de secours et de salut que dans des horizons éloignés; mais le ciel lui semblait descendre jusqu'à la terre, et transformer un avenir douteux en un présent certain et prochain. En un mot, il se voyait de nouveau parmi les hommes, respectait en conséquence tout ce qui est humain, et son cœur se remplissait d'amour pour l'humanité. Il se rappela que les livres sacrés du judaïsme avaient les premiers fait connaître la haute destinée de l'homme, en disant : « L'homme est créé à l'image de Dieu » (Genèse I, 27); que les anciens docteurs du judaïsme avaient enseigné : « *Voici le livre de la généalogie de l'homme* (*Id.* V, 1.), ceci est le principe fondamental de la divine doctrine, car il est dit à la fin de ce verset : « Il le créa à l'image de Dieu. » (*Ber. Rabba*, Ch. 24, voy. *Iefe Mareh*, Ch. IX.)

« L'homme est aimé d'en haut, il a été créé à la ressemblance divine, et Dieu l'aime d'une manière toute particulière puisqu'il lui a fait connaître sa ressemblance avec lui.» (*Aboth* III, 18, et beaucoup de passages analogues.)

Si des siècles malheureux avaient souvent fait presque oublier l'éternelle vérité de ces maximes, on l'accueillit de nouveau avec d'autant plus de bonheur et d'enthousiasme, et son contenu si humain et si profondément civilisateur fut déployé, à côté de la traditionnelle et sainte doctrine de Dieu, comme une bannière victorieuse pour l'avenir du judaïsme. L'ardent amour de la religion, qui méprise même pour elle la mort, ne trouva plus occasion de se produire. L'amour était resté, mais ce n'était plus l'amour naïf et enthousiaste qui, sans hésitation et sans réflexion, et dans le très profond sentiment de la vérité, s'offre en sacrifice pour l'objet aimé. C'était un amour raisonné; on reconnaissait la supériorité de la religion paternelle, et on s'était convaincu qu'elle suffisait aussi aux exigences, bien que nouvelles, d'un temps avancé. Mais plus la lumière de la raison commença à éclairer les champs fleuris de la religion, plus y devinrent aussi visibles les ombres projetées par des broussailles et des haies. On chercha un moyen de faire disparaître ces parties sombres, de niveler les inégalités, mais dans aucune autre intention que dans celle de faire rayonner la religion elle-même d'un éclat plus vif.

Mais ici se séparèrent peu à peu les routes sur lesquelles on avait marché d'accord jusqu'alors. Les uns considéraient le vieux grand chemin que nous avions suivi depuis tant de siècles, comme la seule et vraie route qui conduise toujours au « roi de tous les rois » (דרך המלך); ils pensaient « que dans le fidèle accomplissement de

tout ce que nos pères avaient observé était la conservation de la religion,» et ils maintinrent ce principe avec un zèle plus ou moins grand, mais avec conséquence et des sacrifices. Les autres méditèrent sur l'origine et le développement de maints usages religieux; ils cherchèrent à connaître ce qu'on pouvait, dans l'intérêt de la religion, y changer ou modifier. D'autres encore allèrent plus loin et ébranlèrent même des choses essentielles: mais les plus hardis des novateurs n'avaient d'autre but, au moins d'après ce qu'ils disaient, que la conservation de la foi juive. Si le résultat ne répondait pas toujours à cette affirmation, et s'ils se trouvaient en partie sur une pente qui menaçait, eux ou leurs successeurs, de les précipiter à l'improviste dans l'abîme de l'incrédulité ou de l'apostasie, la déclaration de ne point vouloir déserter la croyance montre cependant qu'ils reconnaissaient au moins, dans la religion positive israélite, des éléments de vie.

En effet, si nous jetons aujourd'hui un regard sur les luttes qui existaient au sein du judaïsme jusqu'en ces dernières années, il se trouve dans ces discordes religieuses, — qui pouvaient être classées, comme les partis politiques, en plusieurs nuances, depuis l'extrême droite, en passant par les deux centres, jusqu'à l'extrême gauche, — il se trouve encore, disons-nous, dans ces discordes une certaine vie religieuse, un intérêt actif pour la religion, pour son maintien et son développement, qui mérite déjà en lui-même de la considération. Car, comme dans la nature, le combat dans la vie humaine naît du frottement de forces diverses; des forces vitales devaient donc exister pour produire et soutenir la lutte, et cela seul pouvait déjà servir de preuve que la croyance

paternelle avait encore de fortes racines dans les esprits, qu'elle n'avait pas encore quitté « la bouche et le cœur ».

Mais quelle est la situation actuelle? à quelle période sommes-nous arrivés?

La mer agitée des événements politiques, brisant d'abord toutes les digues pour se retirer ensuite bien derrière ses anciennes limites, avait sans doute, comme dans tous les partis religieux, dirigé plutôt vers d'autres points les actes et l'intérêt de nos coreligionnaires, que vers la discussion des questions religieuses. Il s'agissait du triomphe d'une idée en général. Les uns se disaient: Si le vieux monde s'écroule et si un nouvel édifice politique s'élève à sa place, on construira bientôt à la religion aussi de *nouveaux* autels. Les autres prétendaient : Si le vieil ordre de choses est rétabli, la religion de nos pères reconquerra à son tour son *ancienne* vénération. Ajoutons un autre fait qu'il ne faut pas perdre de vue. L'égalité civile et politique des israélites proclamée presque en même temps dans la plus grande partie de l'Allemagne, —égalité pour laquelle de généreux esprits, dans le sentiment de leur droit, avaient si longtemps lutté et combattu, — réconciliait même des hommes autrefois stricts partisans de ce qui est ancien, avec certaines améliorations du culte qu'on ne pouvait plus s'empêcher, dans la nouvelle situation, de considérer comme indispensablement nécessaires; tandis que d'autres exigences de réforme se produisant impétueusement autrefois en vue d'obtenir à leur aide des concessions civiles et légales, ne pouvaient plus se présenter maintenant. C'est ainsi que la lutte sur le domaine religieux s'était transformée en une trève si-

lencieuse et en partie ignorée. Mais cette suspension d'armes produisait-elle la paix?

Si sous le mot *paix* nous comprenons l'état où chacun des partis belligérants se trouve désormais dans la possession tranquille et joyeuse de ce qu'il a conquis, soit par un arrangement intervenu entre les combattants et contenant la reconnaissance des conquêtes des deux partis et de leurs droits, soit au moins par un compromis formel, nous ne pouvons appeler une heureuse paix l'état de choses tel que nous l'apercevons aujourd'hui, notamment en Allemagne, au sein du judaïsme, sous le rapport religieux.

Examinons les choses de plus près.

A part ceux qui attendent, dans leur sentiment intérieur, avec confiance et conviction, la marche progressive de l'esprit religieux dans l'homme, et qui n'ont jamais méconnu et ne méconnaissent le grand avenir du judaïsme, et travaillent sans cesse à ce but par leur conduite religieuse (et leur nombre, Dieu merci, est assez considérable); à part ces hommes, deux *agglomérations* ou opinions (nous ne les appelons pas *partis*) qui ont assez gagné en étendue, s'offrent maintenant à notre attention.

Nous voyons d'abord ceux qui, appartenant en majeure partie à la vieille génération, sont encore attachés à ce qui est ancien et observent personnellement et avec exactitude toutes les observances religieuses héréditaires. Mais sont-ce encore les *anciens*, même de la dernière période? Ceux-ci, profondément convaincus de l'éternité et de l'invariabilité des usages religieux, même les moins essentiels, entourèrent presque d'un mur chinois leurs enfants et protégés, afin qu'ils ne fussent pas

atteints du poison des innovations; tandis que nos anciens à nous, à côté de leurs protestations de ferme attachement à la religion paternelle et de leur rigoureuse observation de ses préceptes, passent avec indifférence sur la non-observation même des cérémonies les plus essentielles de la part de leurs familles. Les premiers ne tenaient pas seulement à l'exercice, mais aussi à la *connaissance* de la religion, selon la vieille maxime : אם אין תורה אין יראה « Sans connaissance de la divine doctrine, point de crainte de Dieu. » C'est pourquoi leur principal soin était de procurer à leurs enfants l'instruction dans les livres et annales de la religion, de sorte que, si tous ne devenaient pas des théologiens, aucun d'eux ne restât au moins ignorant (עם הארץ) dans les choses religieuses.

Mais comment se comportent, à part de louables exceptions, ceux qui se disent aujourd'hui « anciens croyants? » N'est-il pas des fils de parents orthodoxes que l'on occupe exclusivement, après leur treizième année, de leur vocation civile, sans leur continuer, dans leurs moments de loisir, l'enseignement des saintes Écritures, des doctrines ou de l'histoire du judaïsme? D'où viendront aux générations futures de l'amour et de l'attachement pour la religion héréditaire, si on ne songe pas à la leur faire *connaître?* « Vous l'inculquerez à vos enfants » (ושננתם לבניך) est pour cela une des lois les plus essentielles du Mosaïsme. Il est de ces israélites qui avouent dans leurs inconséquences, « qu'ils savaient bien que leurs enfants et petits-enfants ne marcheraient pas dans leur chemin, mais qu'ils n'avaient point de moyens d'empêchement à leur disposition; c'est pourquoi ils voulaient eux-mêmes rester pieux et observer

exactement toutes choses comme expiation de l'avenir. » Les meilleurs de cette catégorie parlent sans doute encore de la confiance en Dieu, qui ne laissera pas tomber le judaïsme dans l'avenir; והושע לו זרועו « Son bras aidera. » Mais eux-mêmes restent là sans mouvement et ne font rien pour cet avenir.

Voyons maintenant l'autre opinion, qui s'est surtout emparée d'une grande partie de la jeune génération. Là, à côté de la pratique du réformisme le plus avancé, nous trouvons cependant peu des principes qui avaient servi de point de départ aux réformateurs d'autrefois. Se contente-t-on de simples recherches sur certaines doctrines et cérémonies? L'un ou l'autre a-t-il seulement des doutes sur l'âge ou l'origine de telle ou telle tradition et sur le précepte qui en découle? Ou bien se livre-t-on même à des méditations sur les principes fondamentaux de la religion, dans le but d'arriver par le doute à la vérité, par la recherche à des convictions d'autant plus profondes, comme à peu près aux temps du grand Maïmonide, de Levi ben Gerson et même de Mendelssohn? Oh! non, ce ne serait pas en vérité un mauvais signe, ce serait plutôt une consolidation du judaïsme, qui ne place point une foi aveugle à la tête de ses dogmes, ainsi que nous le verrons plus bas. Ce n'est pas la méditation, mais la non-méditation, l'indifférence des intérêts les plus hauts et les plus importants de la religion qui dégénère chez beaucoup en apathie, que nous avons à déplorer, et c'est vers ce côté que nous devons diriger notre attention.

Si nous donnons la parole à quelques-uns, notamment aux plus intelligents de ce groupe, nous les entendons exposer leur manière de voir à peu près en ces

termes : « Non-seulement la majeure partie des préceptes sur les cérémonies du culte sont incommodes ou inexécutables dans les circonstances actuelles, mais aussi des réformes, quelque avancées qu'elles soient, ne servent de rien, ne sont tout au plus que des palliatifs. Tout l'édifice religieux n'a point pour nous de base solide. Le judaïsme avait sans doute une signification tant que les hommes croyaient encore à un dieu personnel. Aujourd'hui cette erreur est vaincue ; la tâche du judaïsme, ainsi que celle de toutes les religions nées depuis, est remplie. C'est dans l'homme qu'on trouve le vrai Dieu ; le culte de l'humanité, voilà la seule religion de l'avenir, etc. »

Des apparitions analogues se produisent également au sein d'autres religions. Là aussi le soi-disant rationalisme du dernier siècle, qui avait, sinon en totalité, du moins sous plusieurs rapports, de l'analogie avec le réformisme dans le judaïsme, s'est retiré en arrière ; tandis que deux opinions contradictoires, le principe du dogme orthodoxe et la tendance qui, non-seulement nie entièrement toute croyance positive, mais s'intitule ouvertement *panthéiste*, sont en présence et se disputent le terrain.

Nous dépasserions de beaucoup la limite de cet article si nous voulions pénétrer la cause de ces apparitions, rechercher pourquoi dans l'action du développement de l'esprit humain elles devaient se produire justement de nos jours, et jusqu'à quel point, selon les lois du mouvement historique, elles sont destinées à faire place à une phase plus élevée dans l'avenir social. Nous avons seulement à examiner les manifestations du genre de celles que nous avons exposées plus haut, comment elles se produisent aussi dans les temps modernes au sein du

judaïsme, pour jeter quelque lumière sur tout ce qu'il y a en elles d'inadmissible, de creux et de superficiel.

Si nous remontons au commencement des méditations humaines sur les objets qui sont en dehors de nous, il se trouve qu'on a d'abord dirigé le regard sur ce qu'on avait sous les yeux. On se voyait soi-même, on voyait autour de soi les hommes et les choses, les apparitions diverses de la nature, etc. Bientôt on ne se contentait plus d'une simple contemplation, on méditait sur la nature des choses. Le désir de savoir augmenta; on voulait rechercher aussi l'origine des choses; ce qu'il y avait avant que les hommes et les objets autour de nous fussent créés, quel était leur auteur. Comme on avait procédé en partant d'un objet réel (concret), matériel, — on avait devant les yeux des choses visibles, présentes, et on voulait connaître quelque chose d'invisible, d'indéfini, — il fallait naturellement rencontrer des difficultés pour expliquer clairement et nettement l'origine des objets palpables et tombant sous les sens, par quelque chose d'incorporel et de pur esprit. Tous les essais de démontrer rigoureusement ce qui se trouve en dehors de l'entendement humain (le *transcendant*) devaient échouer du moment qu'ils voulaient dépasser les limites posées à la conception de l'homme. « Mon visage, dit Dieu, ne peut être vu » (ופני לא יראו), c'est-à-dire en partant du point de la contemplation, de l'entendement humain (de ce qui est concret), tu ne pourras arriver à la connaissance de mon être (qui est abstrait). « Quiconque veut voir quatre choses : ce qui est en haut, ce qui est en bas, ce qui était avant (avant la création du monde) et ce qui sera après, ne vaut pas plus que s'il n'était pas né. » (Mischna *'haguiga*, II, 1.) C'est-à-dire celui qui prétend

expliquer ce qui est abstrait, transcendant, par ce qui est concret, dépasse les bornes qui lui sont posées dans cette vie, et ne marche pas au but pour lequel il est venu au monde.

Si la science, prise dans son acception rigoureuse, a trouvé ici son terme, il est, d'un autre côté, des hommes qui soutiennent d'être arrivés plus sûrement à des résultats dans l'intérieur de cette ligne, dans la nature même, dans les apparitions diverses, dans l'adoption d'êtres privilégiés, et d'y avoir trouvé ce qui est divin. De là polythéisme et anthropomorphisme selon leurs divers degrés, depuis le fétichisme jusqu'à l'adoration d'un Dieu unique mais avec une forme corporelle. Comme la raison ne commandait pas ici, mais qu'elle avait plutôt cédé son trône à l'imagination et à d'autres facultés de l'âme, une autre autorité suprême, *la croyance subjective*, a dû être prépondérante. Cette croyance s'approche plus ou moins de l'intelligence naturelle de l'homme, qui ne se laisse pas uniquement enchaîner par les sens, selon les degrés de culture que l'espèce humaine avait parcourus. Plus cette intelligence s'éloigna de cette croyance, plus devint fort, chez les esprits indépendants, le désir de recommencer l'essai d'arriver à la connaissance de ce qui est éternel (absolu) par la propre méditation, par des démonstrations rationnelles, et de reprendre de nouveau le procès de la raison. De là les conflits, se renouvelant presque dans tous les siècles, entre la foi et la science, ou, en d'autres termes, entre la religion et la philosophie. Les prémisses des deux manières de voir étant différentes, — là, rechercher l'infini dans le fini, ici, faire entrer dans la nature quelque chose d'inexplicable et le croire, — elles ne pouvaient

jamais se fondre dans une fusion suprême, mais elles devaient, plus le combat était violent, se diviser davantage par des antithèses plus contradictoires. Cependant les deux tendances, envisagées dans leur conséquence la plus extrême, sont-elles réellement conformes à la nature? L'homme doit-il se fatiguer à approfondir et à pénétrer, par la raison finie, ce qui est impénétrable : l'absolu? D'un autre côté, doit-il se soumettre aveuglément à une croyance que la raison et l'intelligence ne peuvent pas toujours reconnaître?

Mais, en vérité, cette formidable discordre ne naquit que parce que des deux côtés on était parti de fausses suppositions. Là, dans le domaine de la recherche, on avait placé l'homme trop haut, on le croyait capable de démontrer Dieu par la seule raison; ici, dans le règne de la foi, on ne l'estimait pas assez, on exigeait de lui le renoncement à toute réflexion personnelle au profit de certains dogmes à accepter avec croyance. Il est cependant encore un autre mobile qui vit dans l'homme, qui lui fait connaître son Créateur, et que les deux extrêmes n'avaient pas aperçu. Le Dieu de bonté qui nous a placés dans ce monde ne veut être ni prouvé philosophiquement ni cru aveuglément. Son existence est la cause de tout ce qui est; voilà ce que nous sentons en nous-mêmes, voilà ce qui domine notre sentiment, la saine raison de l'homme (מושכלות הראשונות) l'enseigne ainsi et non autrement; c'est le produit de la nature spirituelle de l'homme. Nous arrivons à Dieu, non *par* la méditation, mais *parce que* nous méditons; nous ne pourrions pas diriger notre regard vers le ciel, nous ne pourrions pas nous élever à quelque chose en dehors de ce monde, si l'Esprit primitif n'en avait mis le besoin en nous et ne

nous avait communiqué une étincelle de sa lumière. Nous voudrions appeler cela la preuve psychologique de l'existence de Dieu, s'il pouvait seulement être question ici de preuve.

De même, nous n'arrivons pas à Dieu par la seule croyance, mais parce que nous croyons en lui, parce qu'il a mis en nous cette susceptibilité de sentiment pour ce qui est au-dessus de nos sens, parce que nous éprouvons si fortement les effets, pleins de félicité, de la conviction de son existence; voilà pourquoi il est, il règne dans la suprême sagesse et la suprême bonté. De cette manière la science et la foi se rencontreront amicalement, se donneront la main harmonieusement, et, réunies ensemble, elles seront les plus fortes colonnes de l'ordre moral du monde. Mais où est un lien solide qui puisse réconcilier ces sœurs autrement ennemies, et les maintenir dans une vraie concorde? Ou, pour parler sans image, où trouvons-nous la base positive que les deux, la foi et la science, ont exprimée en commun par une seule formule, qui les soutient et les conserve? C'est le judaïsme! Le judaïsme, depuis sa naissance au temps patriarcal jusqu'à son développement le plus avancé, a toujours représenté la présupposition de l'existence de Dieu comme l'embryon de notre connaissance, la communauté de la science et de la foi comme principe fondamental de ses doctrines. Sa mission est donc, à l'avenir aussi, de réunir avec la palme de la paix ces deux génies hostiles l'un à l'autre, mais si bienfaisants à l'humanité.

La légende raconte qu'Abraham, déjà dans sa tendre enfance, avait *reconnu* le Créateur (חכיר בוראו). Les livres mosaïque disent : « Reconnais aujourd'hui et prends

bien à cœur que l'Éternel Dieu est au ciel et sur la terre. » (Deut., IV, 39.) Les docteurs de la Mischna disent : « Les vivants sont là pour reconnaître et pour proclamer que Dieu est le Créateur et le juge du monde. » (Aboth., IV, 29.) La Guemara s'exprime ainsi : « Grande est (le mérite de) la connaissance, elle se trouve entre les deux noms de la Divinité ; c'est-à-dire par la connaissance on est vraiment capable de concevoir les diverses qualités (noms) de Dieu. » (Berachoth, 33.) Maïmonide commence son Code par ces paroles : « Le fondement de tous les fondements et la colonne de toute la sagesse est de reconnaître qu'il est un auteur de tout ce qui existe. » Cependant, sous cette connaissance on ne comprend pas un simple et stérile travail de la raison, mais bien une entière pénétration de cette vérité, sa fusion dans l'esprit et dans le cœur, tellement qu'elle grandit en quelque sorte avec l'homme et devance l'accomplissement de tous les devoirs. (Voy. Hasdai Kreskas, *Or Adonai*, introduction.) [1] Partout où, en parlant des vérités éternelles, il est question de foi (*emunah*), on y

(1) C'est peut-être aussi le sens de la maxime de Hillel : אם אין אני לי מי לי. Hillel, comme plusieurs docteurs de la Mischna (par exemple, R. Iehouda), comprit sous אני le *moi universel*, l'absolu, Dieu (אם אני כאן הכל כאן). Il voulait ainsi dire ici : Si Dieu n'est pas mien tout à fait, si je ne suis pas complétement pénétré de lui, qui est avec moi alors? (c'est-à-dire je me trouve alors dans l'état désolant d'être sans Dieu) וכשאני לעצמי מה אני. Et si je rapporte ce Dieu seulement à moi (si je fais descendre l'Être immortel de son universalité pour en faire un Dieu privé), quel Dieu sera-ce alors? ואם לא עכשיו אימתי. Si non à présent (c'est-à-dire si l'existence de Dieu n'est pas le commencement et la base de toute recherche), quand après? (Ai-je une fois foulé le sentier de la recherche philosophique, j'arrive difficilement au résultat sans cette présupposition directe.) Déjà Samuel Usida, d'après le *Sohar*, rapporte à Dieu le מי dans la sentence ci-dessus.

comprend justement que le cœur et le sentiment s'ouvrent complétement à ces vérités et en soient remplis. (אמונת הלב; voy. Bachïa, *Hobat halebabot, schaar hayichud.*)

Revenons un instant à ceux qui, après avoir parcouru la longue et ardente route de la spéculation rationnelle, se trouvent sans Dieu et sans foi, et s'imaginent être sûrement arrivés sur les hauteurs de Baal du culte de l'homme. Indépendamment de tout ce que ces idées amènent de vide et de désolation dans le cœur, de sorte qu'on pourrait presque penser que les meilleurs d'entre ceux qui se font en quelque sorte une gloire de cette incroyance et ne parlent que du « souffle de l'esprit universel » (*Wehen des Allgeistes*), si l'on pouvait voir dans leur âme, croient en Dieu malgré eux; indépendamment de l'abîme moral s'ouvrant devant la grande majorité qui n'est pas capable de monter sur la roide hauteur des subtilités philosophiques, et ne possède pas la force de l'âme et la fermeté de caractère de vivre comme on doit vivre dans toutes les situations et dans toutes les circonstances; indépendamment de tout cela, les phrases de la négation d'un soi-disant Dieu personnel et autres, par lesquelles ils veulent considérer le judaïsme comme écarté, n'ont aucun sens justement en ce qui touche la religion israélite.

Ne désespérez donc pas, vous, hommes âgés; ne vous détournez pas froidement, vous, jeunes gens ! Le judaïsme n'a pas pour rien survécu à tous les vieux peuples et à toutes les vieilles religions; une grande tâche lui est encore réservée. L'histoire universelle montre que l'active Providence, dans les décadences et les troubles, avait aussi toujours prêt un moyen de guérison; qu'elle

avait créé, ou conservé sous leurs ruines, des institutions sur lesquelles l'humanité pût ouvrir les yeux et se relever de sa chute. Ainsi la naissance du christianisme, de l'islamisme, de la réforme au seizième siècle, par lesquelles une grande partie des habitants du globe fut sauvée de la barbarie et reçut une impulsion spirituelle pour s'élever à des idées plus pures et à des sentiments plus nobles. Ainsi la conservation des institutions monarchiques, louées déjà par Homère dans leur forme noble et vigoureuse, et servant jusqu'à nos jours d'ancre de salut dans la décadence politique de maints peuples. C'est ainsi aussi que le judaïsme, cette très antique institution, a la mission de montrer aux générations futures la route du Dieu vivant, perdue pour beaucoup aux temps des derniers troubles. Et est-ce chose si nouvelle, si surprenante, si invraisemblable, que le judaïsme soit appelé à jouer dans l'avenir un rôle si important?

Si nous remontons dans le passé, nous trouvons le judaïsme, presque dans chacune des phases qu'il avait parcourues, répandre la connaissance d'une grande idée, d'un fait considérable, où l'humanité pouvait s'instruire. Nous ne pouvons qu'indiquer en ce moment ce qui doit être réservé à un développement ultérieur. Bornons-nous à une courte revue rétrospective :

1° Dans la période des patriarches, il y avait éloignement du polythéisme; 2° dans les institutions législatives de Moïse, exposition d'une constitution bien ordonnée, basée sur l'égalité des droits de tous et l'élévation de l'opprimé, constitution qui proclamait comme chef l'Être suprême lui-même, ce résumé de toutes les perfections; 3° à l'époque des juges, des tribus indépendantes unies fédérativement, mais faisant naître l'héroïsme par la li-

berté intérieure; 4° sous les rois, monarchie, souvent même despotisme, mais qui était forcé de rendre hommage au sentiment élevé et moral du peuple, se manifestant par la voix des prophètes; 5° dans l'exil et la restauration de l'État, exemple comment une vieille constitution, sans être abolie, peut, dans des circonstances nouvelles et avec une interprétation différente, gagner de la solidité et de la durée; 6° au temps postérieur du second temple, organisation et aussi spiritualisation des cérémonies; 7° à l'époque talmudique, acclimatation sur tous les coins et extrémités du monde habité de ce qui, dans le principe, n'était donné que pour un seul pays, — universalité du judaïsme; 8° dans la période arabe, union de la recherche philosophique avec la religion, et fécondation de l'occident chrétien par l'esprit des païens grecs et arabes; 9° au moyen âge, conservation de la pure doctrine de Dieu et de la plus profonde moralité au milieu de l'oppression la plus dure; 10° au dix-huitième siècle, impulsion pour la reconstitution de saines idées de la religion, même chez d'autres partis religieux, — Mendelssohn, etc.

Un haut arbre, qui a produit des fruits si beaux et si grandioses, serait-il donc destiné à périr pendant que des branches si vertes et si pleines de vie s'attachent autour de son tronc et étendent au loin leur ombre?

Non! les paroles du prophète s'accompliront : « Mon esprit et mes paroles ne vous quitteront jamais, ni vos enfants, ni les enfants de vos enfants. » *Le judaïsme a une mission pour l'Éternité.*

LA PROMESSE.

(Deutéronome, XXVIII.)

וְהָיָה אִם שָׁמוֹעַ

« Si vous écoutez la voix de l'Éternel votre Dieu en accomplissant tous ses commandements, l'Éternel votre Dieu vous placera au premier rang de toutes les nations de la terre. »

Car ces commandements sont la loi de la véritable civilisation, de la douceur et de la noblesse des mœurs, de la vertu et de la sanctification, de l'élévation de l'homme et de sa dignité par l'intelligence et le cœur, de la paix du monde et de sa grandeur par la justice, l'amour du prochain et la fraternité des hommes.

בָּרוּךְ אַתָּה בָּעִיר

« Vous serez bénis dans la ville et vous serez bénis dans les champs. »

Par votre place dans l'œuvre sociale, par votre puissant concours à ses progrès, dans la ville et dans les champs, à toutes les entreprises, à tous les efforts et tous les succès du génie humain, à tout ce que l'humanité fera pour sa prospérité, son avancement et sa gloire, vous montrerez, israélites, que la lumière du ciel vous éclaire et que votre esprit, rayonnant du flambeau de notre sanctuaire, porté par les ailes d'aigle du Sinaï, est capable de s'élever à toutes les hauteurs et d'atteindre à toutes les perfections !

בָּרוּךְ אַתָּה בְּבֹאֶךָ

« Vous serez bénis à votre arrivée et vous serez bénis à votre départ. »

Votre séjour dans tous les pays sera marqué par les bénédictions que vous répandrez sur le peuple par la charité, les bonnes œuvres et les sacrifices que vous sèmerez sur chacun de vos pas, par les exemples de vertu et de sainteté que vous donnerez aux hommes pour la gloire de votre Dieu. Les peuples seront heureux et fiers de vous posséder comme un modèle pour l'humanité, comme un gage de la bonté et des faveurs du Ciel. Et même les pays qui, pour leur honte et la joie de l'enfer, vous auront persécutés, martyrisés, proscrits de leur sein, vous béniront encore, et malgré eux, *à votre départ*, en jouissant des fruits semés par vous et en s'apercevant bientôt, par la déchéance et la ruine, que vous n'êtes plus là.....

יְצַו ה' אִתְּךָ אֶת הַבְּרָכָה

« L'Éternel fera descendre sa bénédiction sur vos greniers et sur vos travaux; il vous bénira dans le pays qu'il vous donnera. »

N'importe où vous alliez, impérissables voyageurs de Juda, n'importe votre sort et votre condition, en Canaan ou en Babylone, au Levant comme au Couchant, le Seigneur et ses bénédictions vous accompagneront partout, vous protégeront contre la haine, la barbarie et la mort; car « vous êtes à tout jamais son peuple saint, ainsi qu'il vous l'a juré, lorsque vous observez ses commandements ». יקימך ה' לו לעם קדוש כאשר נשבע לך.

וְרָאוּ כָּל עַמֵּי הָאָרֶץ

« Et toutes les nations de la terre verront que le nom de l'Éternel est marqué sur vous..... Vous monterez toujours, vous ne descendrez jamais ! » והיית רק למעלה ולא תהיה למטה.

Votre grandeur vient du Ciel, de la noblesse de votre origine, de la perfection et la divinité de votre loi, des desseins que le Très-Haut a sur vous et votre avenir; elle ne pourra jamais venir de la terre, de l'oubli de cette origine, de la transgression de cette loi, des obstacles mis à ces desseins du Seigneur, d'un bonheur puisé ailleurs que dans la foi israélite, dans les trésors, l'amour et l'adoration du Dieu d'Israël! יפתך ה' לך את אוצרו הטוב.

LA BÉNÉDICTION.

וזאת הברכה

(Deutéronome, XXXIII.)

ה' מִסִּינַי בָּא

« L'Éternel vint du Sinaï, se leva sur nous de Séïr, rayonna du haut des montagnes de Paran, sortit du milieu de saintes myriades, ayant à sa droite la loi de lumière. »

Le Très-Haut, jetant un regard de tendre compassion sur l'humanité, si pauvre au milieu de la richesse, si aveugle au sein de la clarté, si malade dans l'abondance de la vie, quitta sa demeure céleste, la mélodieuse région des séraphins, le séjour des âmes pures et des étoiles immortelles, pour descendre dans le royaume des ténèbres et du mal, apporter aux humains cette loi de lumière et de vie, ce trésor de bonheur impérissable et de bénédiction éternelle, que Séïr et Paran, que toutes les races de la terre refusèrent d'accepter, et qu'Israël

seul, prêt à tous les sacrifices, à toutes les souffrances pour assurer le salut du monde, et aussi mûr pour sa grande et glorieuse mission, salua par le cri unanime de : « Tout ce que l'Éternel a dit, nous le ferons! »

אַף חֹבֵב עַמִּים

« Aussi il aime le peuple, sa main repose sur tous ses saints; car ils se sont prosternés à ses pieds, ils ont accueilli sa parole :

« Cette Thorâ, que Moïse nous a apportée, et qui est un héritage de la communauté de Jacob. »

Héritage sacré, patrimoine divin, drapeau auguste et glorieux, que nous devons conserver, vénérer, défendre au prix de notre vie, et transmettre pur et sans tache à la postérité qui en a besoin pour vivre, pour connaître Dieu et la vérité, pour honorer et bénir notre mémoire, pour arracher de la terre quelques-unes des épines et quelques-unes des ronces semées par le péché, et planter quelques arbres et quelques fleurs de plus dans l'Éden du Créateur!

וַיְהִי בִּשֻׁרוּן מֶלֶךְ

« C'est ainsi qu'il devint roi en Yeschouroun, lorsque s'assemblèrent les chefs du peuple avec toutes les tribus d'Israël. »

Le Très-Haut daigne se proclamer roi d'Israël quand Israël est digne d'être son peuple. Par quel moyen? Par « l'union des chefs avec toutes les tribus », par l'alliance religieuse israélite, par la paix, la concorde, l'amour et la fraternité; quand nous formons réellement sur la terre une grande et indissoluble famille, nous tendant la main à travers les montagnes, les fleuves, les abîmes et les océans; quand le symbole de notre foi, exprimé par

de célestes paroles, se montre aussi par toutes les saintes actions, par toutes les grandes vertus, par tous les charitables et nobles sacrifices. Alors l'Éternel sera réellement Roi d'Israël. Il établira sa demeure au milieu de nous, marchera à notre tête et sera notre Dieu. ונתתי משכני בתוככם ..... והתהלכתי בתוככם והייתי לכם לאלהים ואתם תהיו לי לעם. (Lévit., XXVI, 12–13.)

. . . . . .

אֵין כָּאֵל יְשֻׁרוּן

« Nul n'est comme Dieu, Yeschouroun! Il accourt du ciel à ton secours, lui dont la majesté trône sur les nuages!

« Il est notre refuge, le Dieu immortel; son bras est notre colonne inébranlable ici-bas. Il chasse l'ennemi devant nous et dit : Soyez anéantis!...

« Et Israël demeurera tranquille, auprès de la source de Jacob, dans un pays fertile, fécondé par la rosée des cieux. »

Ses droits, sa liberté, sa dignité morale et sociale, ses espérances et son salut, Israël, qui en est encore privé sous des gouvernements sans justice et au milieu de peuples sans humanité, les trouvera un jour réalisés et accomplis par la protection infaillible et l'amour infini de Dieu, qui ne permettra pas éternellement les violations de la loi d'équité et de justice, ni les humiliations infligées à son peuple-pontife, à son peuple-sacrifice, à son peuple-martyre et sanctuaire.

אַשְׁרֶיךָ יִשְׂרָאֵל מִי כָמוֹךָ

« Gloire à toi, Israël! Qui te ressemble, peuple victorieux par l'Éternel? Il est le Bouclier de ton salut, l'Épée

de ta grandeur. Tes persécuteurs te rendront hommage, et tu t'élèveras à toutes les hauteurs. »

Mais ces persécuteurs de notre race et de notre croyance deviendront nos amis, nos frères en Dieu, nos frères dans la vérité et la lumière, et le Très-Haut « choisira aussi au milieu d'eux des prêtres et des lévites » pour servir dans son temple, entretenir son feu sacré, chanter sa gloire, raconter les grandes et merveilleuses choses que le Dieu de Moïse fit pour Israël et l'humanité, pour notre avenir et notre bonheur à tous, la grande famille de notre Père au ciel. ולכל היד החזקה ולכל המורא הגדול אשר עשה משה לעיני כל ישראל.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Dédicace v
Approbation vi
Préface vii
Hagbaha xv

PREMIÈRE PARTIE.

Le Dogme.

Le Schema. 1
Les treize articles de foi 12
La Révélation 48

DEUXIÈME PARTIE.

Le Culte.

Le Culte 82
La Prière. 101
Le Sabbath 115
Pesach. — La fête de la Délivrance. 130
Schabouoth. — La fête des Semaines 153
Rosch Haschana. — Nouvel-An. 167
Yom Kipour. — Jour de pardon. 183
Soukoth. — La fête des Tentes. 201
Hanouka. — La fête des Illuminations. 210
Pourim. — La fête des Sorts 218
Les Jeunes. 230

Pages
Tephillin 235
Mesousah. — Tzitzith 243
La Circoncision 250
Les aliments prohibés 261
L'Instruction religieuse 272

TROISIÈME PARTIE.

La Loi morale et sociale.

La Morale 284
Le Mariage 296
Le respect des parents 317
La Charité 329
L'amour du prochain 339
Les devoirs de citoyen 352

QUATRIÈME PARTIE.

Le passé et l'avenir d'Israël.

Bereschith 358
Israel et sa mission 361
La liberté et l'ordre social dans le judaïsme 393
Le judaïsme de l'avenir 419
La promesse 437
La bénédiction 439

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimerie de Ch. Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

FEB 20 1992

~~MAR 9 5 1992~~

VERITAS

ARTES

1837

3 9015 02273 7566

UNIVERSITY OF MICHIGAN